This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

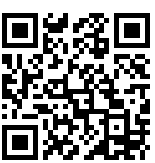

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493101

Digitized by Google

DOCTRINA
MELIOR
PARENTUM

Digitized by Google

AS
162
.R363
V79-8

Digitized by Google

Digitized by Google

# TRAVAUX

DE

# L'ACADÉMIE NATIONALE

## DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

# TRAVAUX

DE

# L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME VOLUME

ANNÉE 1885-1886. — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

**PAR ABONNEMENT : 10 FRANCS**

PRIX DE CE VOLUME : **8** FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M D CCC LXXXVII

Digitized by Google

## NOTA

*La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.*

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-22-30
22443

# TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

### Séance publique du 22 Juillet 1886[1]

## DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. le Dr LUTON, Président annuel

EMINENCE, MESSIEURS,

« Profite de l'occasion », est-il dit au premier aphorisme de la médecine. Ainsi vais-je faire, en vous remerciant de nouveau, mes chers collègues, de m'avoir appelé à l'honneur de présider cette Académie, et de m'avoir ainsi permis de parler en votre

(1) L'Académie a tenu sa séance publique annuelle dans la grande galerie du palais archiépiscopal. Sur l'estrade avaient pris place la plupart des membres titulaires et quelques membres honoraires et correspondants. La Société d'Agriculture du département de la Marne avait délégué l'un de ses membres, M. l'abbé Appert. Siégeaient au bureau M. le docteur Luton, président, ayant à sa droite Son Eminence Mgr le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, président d'honneur de l'Académie, et les autres membres du bureau. M. Ch. Morizet, adjoint, représentait M. le Maire de Reims. Les autres autorités s'étaient fait excuser. L'assistance comptait un grand nombre de dames, plusieurs



Digitized by Google

nom devant cette assemblée, composée de tout ce que le pays compte de personnes s'intéressant aux choses de l'esprit, et qui ont pour objectif de leurs loisirs le bien et le beau.

J'ai surtout, et par une occasion unique, un précieux privilège à exercer aujourd'hui : c'est d'avoir à vous féliciter publiquement, Monseigneur, de la distinction suprême dont vous venez d'être revêtu. Votre Eminence a gagné tous les cœurs par sa bonté et par ses vertus aimables; et il n'en est aucun parmi nous qui n'ait éprouvé un légitime orgueil de voir porté au cardinalat son Président d'honneur et son hôte généreux.

Quant à moi, pourrai-je jamais trouver une meilleure occasion de manifester mes préférences et de faire une profession de foi? Rassurez-vous, je saurai me tenir dans les limites de notre programme, qui ne s'occupe que d'art, de sciences et de belles-lettres. Encore parlerai-je en médecin, puisque médecin suis-je; recherchant la part que mes confrères du passé ont eue dans les progrès de la civilisation. En un mot, et si l'intention ne semblait pas quelque

notabilités du commerce, du barreau et du clergé, et un groupe d'élèves du Lycée. La séance a été ouverte à 2 h. 1/2 et a suivi le programme habituel : Discours d'ouverture par le Président, sur l'œuvre des médecins en dehors de la médecine ; compte-rendu des travaux de l'année par le Secrétaire général ; proclamation des récompenses par le Secrétaire archiviste. Le rapporteur du concours d'Histoire a été M. Durant des Aulnois, celui du concours d'Archéologie, M. Demaison, et celui du concours de Poésie, M. Piéton, qui a lu la plus grande partie des pièces couronnées, intitulées l'*Amiral Courbet* et *Victor Hugo*. L'éloge de M. Jamin a été lu par M. Bertinet, membre titulaire, ancien élève de l'École Normale et professeur de physique au Lycée. De nombreux applaudissements ont salué la mémoire de l'illustre savant dont Reims a vu se développer le talent. La séance fut levée à 4 h. 1/2.

Digitized by Google

peu ambitieuse, ce que je voudrais tenter en ce moment, c'est une revue des services rendus à l'humanité par les médecins, en dehors de la médecine elle-même : à titre de compensation, diront les mauvais plaisants?

Antérieurement aux temps historiques (mais depuis le déluge), on trouve des personnages semi-légendaires, qui tiennent tout à la fois du pasteur, du musicien, du poète, du médecin et du demi-dieu. Tels furent : Orphée, Musée, le centaure Chiron, Esculape, Aristée. Il ne reste rien d'eux, qu'un souvenir bien vague; mais ils procédaient des dieux de l'Olympe, et plus particulièrement d'Apollon, père de la médecine, de la poésie et de la musique; et ils eurent pour descendants les Asclépiades, et le grand Hippocrate lui-même. Peut-on pour notre profession de plus nobles aïeux?

Lorsque la philosophie grecque se fut constituée, la médecine fit partie des connaissances encyclopédiques qu'elle comportait. Pythagore, qui le premier opéra cette fusion de la médecine et de la philosophie, Empédocle, Héraclite, Démocrite, Platon, Aristote, étaient médecins; mais c'est Hippocrate qui, sans cesser d'être un profond philosophe, posa les vraies bases de la médecine et l'éleva à une dignité inconnue jusqu'à lui. Il eut pour héritiers, plus ou moins éloignés, Praxagoras, Asclépiade, Hérophile et Thémison : la médecine méthodique était née. Elle fut recueillie et développée par Celse, Pline, Arétée, et surtout par Galien, l'émule d'Hippocrate en célébrité. Elle se prolongea jusqu'à la chute de l'empire romain, pour se perdre comme tant d'autres choses, et reparaître longtemps après sous d'autres climats et avec des formes renouvelées.

A dater de ce moment commence une longue

Digitized by Google

période d'obscurité et d'incertitude. La tradition scientifique se partage en deux grands courants. D'une part, les Arabes, et de l'autre, les couvents du moyen âge, recueillirent les débris des connaissances humaines, dispersés sous le flot de l'invasion barbare.

La science des médecins arabes se composait principalement de préceptes et commentaires empruntés à Galien. Ils eurent des hommes célèbres tels que Rhazès, Avicenne, Averroès. La plupart étaient fortement empiriques et se virent bientôt envahis par l'alchimie et l'astrologie. Leur matière médicale était fort compliquée; ils employaient volontiers les aromates, qui peuvent compter au rang des meilleurs antiseptiques, soit pour le pansement des plaies, soit pour le traitement des fièvres. Enfin ce sont eux qui nous ont donné l'*alcool,* qui veut dire simplement l'*esprit :* cherchez un agent social plus terrible que celui-là.

Le courant européen se confina d'abord dans les établissements monastiques, réfugiés eux-mêmes dans les sites retirés et montueux. Mais peu à peu les dépositaires de la tradition médicale se répandirent dans les pays environnants, pour les besoins des malades. Aristote et Galien font encore les frais de l'enseignement; cependant des hommes considérables, formés par l'expérience, commencent à se signaler dans les différentes contrées de l'Europe.

Nous trouvons d'abord, et parmi les plus marquants, Albert le Grand, reçu docteur à Paris, en 1236. Il était de l'ordre de Saint-Dominique, et il eut pour disciple saint Thomas d'Aquin. On lui a attribué la découverte de la pierre philosophale, grâce à laquelle il put, dit-on, payer en trois mois les grosses dettes de son évêché de Ratisbonne; il fut aussi accusé de

Digitized by Google

magie. Il revint finir ses jours à Cologne, en y pratiquant sa profession de médecin.

Roger Bacon était un cordelier anglais. Il inventa le microscope, le télescope, la chambre obscure. Il est surtout célèbre par la découverte de la poudre à canon, qui doit très justement lui être attribuée. Il n'en était pas moins médecin pour cela; on a même de lui un ouvrage qui a pour objet de retarder les infirmités de la vieillesse. et l'art de conserver les sens. C'était un homme de la plus haute valeur.

Raimond Lulle crut avoir trouvé un remède universel pour toutes les maladies; il en fit mention dans un livre intitulé : *Quinta essentia*. C'est lui qui imagina un moyen pour disputer un jour entier sur quelque topique que ce fut, sans entendre un mot de la matière. Heureusement qu'il eut d'autres titres à la reconnaissance des hommes. Il s'inspira beaucoup des principes de l'arabe Geber, de qui nous tenons l'*algèbre*, dit-on, et que Roger Bacon appelait le *maître des maîtres*.

A son tour vient le fameux Paracelse, qui résume en lui toutes les exagérations de l'alchimie, de l'astrologie et du charlatanisme. Il fit brûler devant lui les œuvres de Galien et d'Avicenne, et afficha les prétentions les plus extravagantes. « Mais, dit sa biographie, il exerça très bien la chirurgie, et il opéra avec beaucoup de succès; il connut la pratique de la médecine aussi bien qu'aucun de ses contemporains. Il fut le seul de son temps qui eut le secret de préparer les métaux, de façon à les rendre utiles à la médecine; l'opium fut son remède particulier, et avec lui il fit des cures merveilleuses; enfin il fut peut-être le seul qui, de son temps, connut les propriétés du mercure. »

Mentionnons encore rapidement Brandt, à qui l'on doit la découverte du *phosphore !* Jérôme Cardan,

Digitized by Google

médecin, mathématicien et philosophe italien, encore bien connu pour un mode de suspension des objets, qui assure leur stabilité en toute position; Nostradamus, si populaire par ses centuries et ses prédictions, à la fois médecin et astrologue; il eut des titres plus sérieux que ses prophéties à la célébrité; dans une épidémie grave, qui désolait la ville d'Aix, il se servit d'une poudre excellente pour chasser les odeurs pestilentielles; il en a donné la composition dans son *Traité des fardements*.

Arrive ensuite Copernic, célèbre mathématicien, philosophe et médecin. Nommé au canonicat dans l'église de Warmie, il y trouva des loisirs, grâce auxquels il fit paraître son livre *De motu octavœ spheræ*, qu'il dédia au pape Paul III. Tout le monde connaît aujourd'hui la portée des découvertes de ce savant; cependant, ce qu'on sait moins, c'est que Copernic avait eu des précurseurs dans Philolaüs, Héraclite de Pont, et dans le cardinal de Cusa.

Nous sommes ainsi arrivés au seuil de la Renaissance; et nous trouvons, pour nous ouvrir cette ère de réveil et de clarté, un homme célèbre à plus d'un titre : c'est Rabelais, pour qui se produit en ce moment un regain de popularité. Il n'est pas douteux qu'il ne fût médecin; il fut reçu docteur à Montpellier, le 22 mai 1536, étant âgé d'environ 47 ans. Pendant bien des années après, il était encore d'usage, à cette Faculté, parmi les aspirants au doctorat, de revêtir la robe que Rabelais avait portée ce jour-là. Il exerça positivement la médecine, à Paris d'abord; puis, ayant été pourvu de la cure de Saint-Fleury de Meudon, par le cardinal du Bellay, il fut à la fois le pasteur et le médecin de sa paroisse. Il ne reste pas grandes traces de lui en tant que praticien; cependant, on rencontre, de ci, de là, dans ses œuvres fantas-

Digitized by Google

tiques, certains préceptes qui prouvent son grand esprit d'observation et son scepticisme; comme ceci, par exemple : « que le rire est le propre de l'homme »; « que bien heureux est le médecin appelé sur la déclination de la maladie; la maladie de soi critiquoit et tendoit à fin, encore que le médecin n'y survinst ». Enfin il donne un moyen assez radical pour assainir les maisons : « un autre, par engin mirifique, jectoit les maisons par les fenestres; ainsi restoient émondées d'aer pestilent ».

Pourquoi faut-il qu'un homme d'une aussi haute valeur se soit servi d'un langage si grossier, qu'on croirait qu'il a voulu, au propre et au figuré, introduire dans le français ce latin qui, « dans les mots brave l'honnêteté », au dire de Boileau? Il est vrai qu'il est bon d'être de son temps et de se faire comprendre.

Voici maintenant un singulier personnage, qui essaya de tout pour arriver à la fortune et à la célébrité, et qui est plus connu aujourd'hui par la qualification de gazetier, que lui appliqua Gui-Patin, que par toutes ses inventions : c'est Théophraste Renaudot. Il fut reçu docteur à Montpellier, en 1606; mais son titre ne lui fut d'aucun secours à Paris, alors qu'il aurait si bien voulu s'en faire un point d'appui pour donner de la consistance à tout ce qu'il imagina.

Il fonda, rue de la Calandre, à l'enseigne du *Coq-d'Or*, une sorte d'almanach des adresses; un bureau de placement pour les personnages marquants ou autres; un mont-de-piété imité de l'Italie, et où il prêtait sur toutes sortes d'objets, moyennant un intérêt de 3 pour 100; un laboratoire pour exercer les élèves aux manipulations chimiques; et, par dessus tout, un journal périodique qui devint la *Gazette de France*, existant encore aujourd'hui, et où s'étala

Digitized by Google

déjà la réclame. Il donna aussi des consultations gratuites; mais, malgré la protection de l'Eminence grise et son titre de médecin de Louis XIII, qui écrivit, dit-on, dans son journal, il ne put jamais obtenir de la Faculté de Paris le droit d'exercer la médecine dans cette ville. Il mourut en 1651.

Son ennemi opiniâtre, Gui Patin, est surtout connu par des lettres où règne un esprit satirique, qui s'en prend aux hommes et aux choses de son temps. Il ménage pourtant ses protecteurs, en tête desquels il faut placer le président de Lamoignon, dont il était le commensal, et qu'il amusait par sa verve caustique. Il fit la guerre au quinquina, et surtout à l'antimoine, dont il écrivit, comme il dit, le martyrologe. Mais le premier de ces médicaments fit son chemin malgré lui; quant à l'autre, réduit à sa juste valeur, il ne méritait « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». Il était grand partisan de la saignée, et cependant il se montra hostile à la découverte de la circulation du sang, qui eut lieu de son temps. Il fut malheureusement suivi dans cette voie par son fils Charles Patin, de même qu'il y avait été poussé par son maître Riolan, si justement célèbre d'ailleurs. En dédommagement, nous trouvons « le petit Pecquet » de Mme de Sévigné, qui découvrit le réservoir du chyle, connu depuis sous le nom de *citerne* de Pecquet, et l'origine du canal thoracique.

Mais hâtons-nous de rentrer dans notre rôle. C'est le médecin-architecte Claude Perrault qui nous y ramènera brillamment. Perrault, c'est l'auteur de la colonnade du Louvre, de l'Observatoire de Paris, dans la construction duquel il ne devait entrer ni fer ni bois; de l'arc de triomphe de la porte Saint-Antoine, aujourd'hui disparu; de nombreux embellissements à Versailles. Tout en créant ces chefs-

Digitized by Google

d'œuvre, il demeurait fidèle à la médecine, qu'il exerçait dans sa famille et au profit des malheureux.

Il est devenu *précepte,* comme dit Boileau, pour le consoler de ses moqueries injustes ; car c'est de lui qu'il s'agit dans ce vers célèbre :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

A sa suite, nous ne pouvons pas ne pas citer son frère, Charles Perrault, qui fut son secrétaire particulier, et avec qui il collabora souvent. Nous avons nommé l'auteur ingénieux des contes de fées, que nous avons tous lus dans notre enfance, et que nos enfants reliront après nous. Faut-il une meilleure justification pour ces petits récits, quand même ils ne comporteraient pas une moralité plus ou moins détournée ? On doit aussi à Charles Perrault des œuvres plus sérieuses ; il est l'inventeur de la boîte de scrutin, dont il était loin, sans doute, de prévoir l'importance future.

L'ordre des dates nous amène à un point très délicat de notre thèse. Ici, au lieu de nous prévaloir, il nous faut être modestes. Nous sommes en présence de Molière, qui nous conteste même l'objet pour lequel nous sommes institués, et à plus forte raison notre droit d'ingérence dans toutes sortes de choses. C'est donc un compte sévère que nous avons à régler avec notre immortel persécuteur ; les bons motifs ne manquent pas pour notre justification.

Molière a maltraité les médecins avec une persistance qui sent la rancune ; il était d'une assez faible santé, et il ne pouvait pas pardonner à la Faculté de ne pas savoir le guérir. Il recevait les avis d'un nommé Mauvillain. « Je lui demande ses soins, disait-il à Louis XIV, je n'en fais rien, et je guéris. »

Digitized by Google

Il demandait encore autre chose aux médecins; tous les détails qu'il donne sur les manières de dire et de faire des médecins-consultants, en dépit des plus grandes extravagances, sont parfaitement exacts, du moins pour l'époque. C'est lui-même qu'il représente dans le malade imaginaire, et la burlesque cérémonie de la fin est calquée sur le vif; c'est l'âpre défi jeté par un valétudinaire et un moribond à une science qui n'en pouvait mais.

Rétablissez les rôles dans le dialogue suivant, et voici ce que vous lirez :

« ARGAN (*le crédule*). — Pourquoi ne voulez-vous pas, mon frère, qu'un homme en puisse guérir un autre ?

« BÉRALDE (*le sceptique*). — Par la raison, mon frère, que les ressorts de notre machine sont des mystères, jusqu'ici, où les hommes ne voient goutte ; et que la nature nous a mis au devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose.

« ARGAN. — Les médecins ne savent donc rien à votre compte ?

« BÉRALDE. — Si fait, mon frère; ils savent la plupart de fort belles humanités, savent parler en beau latin, savent nommer en grec toutes les maladies, les définir et les diviser; mais pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent pas du tout. »

En réalité, les médecins n'étaient coupables que de leur éducation. La logique d'Aristote pesait encore sur le monde savant : au lieu d'observer, on discutait selon les règles du syllogisme. Seuls, quelques esprits supérieurs préparaient dans l'ombre et le silence l'affranchissement de la science. Mais Molière ne pouvait pas prévoir le mouvement qui allait s'opérer dans la médecine, en dépit de ses pronostics

Digitized by Google

et de ses objurgations. L'aurait-on mieux guéri de nos jours ? Non, peut-être ; car l'efficacité des remèdes ne dépend pas de nos convenances ; mais de la qualité de la maladie à combattre, et de la valeur des ressorts qui restent en jeu.

Si Molière avait été plus impartial, il nous eût tout simplement renvoyés à l'observation de la nature ; il nous eût dit de faire comme lui, qui sut si bien analyser les passions humaines, et qui les exposa sur la scène avec un talent qu'on n'a pas cessé d'admirer jusqu'ici.

Ce sentiment de la nature et l'art de l'exprimer se sont révélés au plus haut point chez un homme resté bien populaire : je veux parler de Buffon. Si Buffon ne fut pas médecin dans l'acception du mot, du moins exerça-t-il une influence considérable sur la médecine, par son histoire naturelle de l'homme et des animaux, et par son étude des règnes de la nature. A la façon de Molière, nous reprenons notre bien partout où il se trouve. Devant ce style magnifique, qui justifie si parfaitement la définition du style que Buffon lui-même a donnée, il n'y a qu'à s'incliner ; il faut imiter, si l'on peut, et se rappeler que, si notre héros mit des manchettes pour écrire, il oublia toujours qu'il avait au côté une pointe acérée, dont il aurait pu blesser ses ennemis : mais Buffon eut-il des ennemis ?

Un autre médecin, qui jouit d'une grande réputation de son temps, comme moraliste, ce fut Simon-André Tissot. Suisse d'origine, il fut reçu docteur à Montpellier, en 1749, et retourna exercer sa profession à Lausanne. Il est justement célèbre pour son avis au peuple sur sa santé ; pour ses essais sur les maladies des gens du monde ; par son traité sur la santé des hommes de lettres. Mais son véritable titre de gloire,

Digitized by Google

c'est un ouvrage paru en 1760, qui fut traduit immédiatement dans toutes les langues, et qui lui valut des bénédictions universelles : c'est assez le désigner, car « *maxima debetur pueris reverentia.* »

Marchant rapidement dans une revue qui n'est qu'une esquisse, et pressé par le temps, nous atteignons aux limites des XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Dans un autre genre, qui tendait déjà à disparaître, et qui n'a plus que de rares imitateurs de nos jours, il ne faut pas oublier Cabanis. Il reçut son diplôme de notre ancienne Faculté de médecine de Reims ; il devint membre de l'Institut et sénateur, il était le médecin et l'ami de Mirabeau, qu'il assista dans quelques-uns de ses travaux ; il était bien éloigné de l'empoisonner, comme on l'a prétendu. Son plus beau titre de gloire, ce sont ses études sur les Rapports du physique et du moral de l'homme. « Il a, dit son biographe, posé les principes de la psychologie ; et il a concouru à arracher cette belle partie de la physiologie à la métaphysique scolastique, qui l'a toujours enveloppée de nuages. » Il se rencontrait familièrement chez la veuve du célèbre Helvétius, et chez le ministre Turgot, avec d'Holbach, Franklin, Condillac, Diderot, d'Alembert, Condorcet ; et il est probable que c'est dans cette société d'élite qu'il a puisé les principes qu'il rendit ensuite dans un style pur et élégant.

Nous ne pouvons plus guère continuer cette revue des personnalités illustres rattachées à la médecine, sans évoquer des souvenirs contemporains. Nous allons, par un dernier et mémorable exemple, montrer le fait et l'idée associés dans un même homme, pour la plus grande édification des savants. Il s'agit de Claude Bernard, le célèbre physiologiste. Ce n'est ni l'éclat de la parole ni le charme du style qui triom-

Digitized by Google

phent chez lui. Durant les premiers moments de sa leçon, car nous l'avons entendu, la phrase est lourde, embarrassée, arrivant à peine à l'oreille ; mais peu à peu l'idée se dégage nette et précise ; l'expérience, au besoin, la soutient ou la remplace. Dès lors l'attention est forcée, la conviction entre dans l'esprit de l'auditeur, et l'on se retire plein d'admiration pour celui qui se révèle ainsi dans son véritable rôle d'initiateur.

Cependant l'homme a vieilli, la source de la production s'est quelque peu tarie ; alors l'observateur se fait écrivain, il se recommence en quelque sorte, il généralise, il imagine même une doctrine, le *déterminisme :* c'est un mot qui remplace l'expérience alerte d'autrefois, mais qui précise bien la manière de faire du maître, et qui montre à d'autres comment ont pu s'accomplir de si brillantes découvertes. N'est-ce pas encore servir la science et être utile à l'humanité ?

Nos grands praticiens, en général, ne se sont pas contentés d'être au service des malades; ils auraient cru n'avoir rien fait, s'ils n'avaient pas cherché à transmettre leurs principes à la postérité. Il en est quelques-uns qui, par écrit ou par la parole, ont montré un talent incomparable ; et ceux qui n'ont pas été à même d'entendre un homme tel que Trousseau ne peuvent pas se faire une idée de la puissance d'entraînement d'un véritable orateur. La forme ne perd jamais ses droits, même au milieu des descriptions les plus arides et des détails les plus techniques.

Mais les résultats acquis dans les sciences, y compris la médecine, depuis soixante ans, sont si considérables qu'il nous faut renoncer à être encyclopédiques à la façon des philosophes grecs. Nous ne

Digitized by Google

pouvons plus voir chacun qu'un seul coin du tableau; trop heureux si chacun, restant chez soi, parvient à bien connaître son domaine. Comment pourrions-nous prétendre exercer le rôle de ces hommes d'autrefois qui, trouvant trop étroit le champ qu'ils cultivaient, reportaient encore le surplus de leur activité sur le champ de leur voisin? Nous allons nous séparant les uns des autres, avec un langage différent: dût-on employer le style du télégramme, on n'aura bientôt plus le temps de tout dire. Demain même, on cessera de pouvoir s'entendre : déjà la nouvelle tour de Babel se prépare, et le Volapück ne suffira probablement pas à conjurer la confusion des langues.

Il faudrait aujourd'hui, pour relier les sciences entre elles et n'en faire pour ainsi dire qu'une seule science, quelqu'esprit puissant qui, partant d'une grande vérité primordiale, ferait la synthèse de toute chose. Que ne donnerais-je pas pour entrevoir au moins l'aurore de ce grand jour? Mais cela même n'est peut-être pas donné à l'homme. Lorsque tout aura été simplifié et unifié, on se trouvera tout bonnement, à l'arrivée comme au point de départ, en face de ces deux termes en équation : la cause et l'effet, agissant sans cesse dans la nature ; et la médecine sera redevenue, comme dans l'antiquité, un cas particulier de la science universelle.

Digitized by Google

# COMPTE-RENDU

## des Travaux pendant l'Année 1885-86

par M. H. JADART, Secrétaire général.

SOMMAIRE.

La Statue de Jeanne d'Arc à Reims. — SCIENCES : *De la formation des combustibles minéraux*, par M. de Lapparent ; — *De la Série herpétique*, par M. Luton ; — *L'Œuf du Phylloxera et la Vision chez les insectes*, par M. Lemoine. — BELLES-LETTRES : *Philémon et Baucis*, par M. Soullié ; — *Les Philippiques* de Lagrange-Chancel, par M. Diancourt ; — *Le Noël de l'Argonne*, par M. Ponsinet. — HISTOIRE ET BIOGRAPHIE : *La Congrégation de Notre-Dame de Reims*, par M. Péchenard ; — *La Chartreuse du Mont-Dieu*, par M. Gillet ; — *Les Lieutenants des Habitants et les Armoiries de Reims*, par M. Ch. Givelet ; — *D. Thierry Ruinart, Nicolas et Jacques Wilbault*, par M. Jadart ; — *Nanteuil*, par M. Loriquet. — ARCHÉOLOGIE. — *Les Eglises*, dessins exposés, *les Théâtres antiques*, par M. Gosset ; — Vœux en faveur du portail et des bourdons de Notre-Dame et des maisons de la rue de Tambour ; — *Découverte d'une maison romaine au calvaire de la Mission, le Tombeau de saint Nicaise*, restitution d'un monument chrétien, le *Candélabre de Saint-Remi comparé à ceux de Brunswick et de Klosterneubourg*, par M. L. Demaison ; — *Statue de Saint Louis, figure de Gédéon* à la cathédrale, par M. Cerf ; — *Monnaies du XVI^e siècle*, par M. P. Contant ; — *Ecole primaire de la rue des Telliers*, par M. Lamy ; — Prochain fascicule du *Répertoire archéologique*,

Digitized by Google

artistes qui y collaborent. — ENVOIS : *Histoire de la Champagne*, par M. Poinsignon; — *Inscriptions de Bordeaux*, par M. Ch. Robert; — Travaux divers de MM. J. de Baye, Maxe Werly, F. Moreau, L. Guibert, Cheysson, etc. — PERSONNEL ET ÉLECTIONS : Mgr l'Archevêque de Reims promu Cardinal; — M. Adrien de Brimont, M. G. Carré, M. Jamin, M. Tarbé de Saint-Hardouin, MM. Bertinet, Guelliot, E. Senart, Ad. Varin, Plateau.

MESSIEURS,

S'il est pour les Sociétés savantes des années vraiment utiles et fécondes, il me semble que ce sont celles qui voient éclore, en dehors du monde spéculatif et au-dessus des pures recherches de l'érudition, une idée généreuse, accessible à tous et profitable à la patrie. A ce titre, l'année qui finit comptera parmi les meilleures, car nous pourrions l'appeler l'année de Jeanne d'Arc. En effet, le plus grand nombre des réunions a été consacré à sa mémoire, soit pour discuter le projet du monument public dont vous avez voté l'érection en principe, soit pour entendre des lectures retraçant ses relations avec Reims. Rayonnant au-delà de cette enceinte, votre pensée a été accueillie, comme elle méritait de l'être, par l'Administration municipale et par tous ceux qui gardent le culte des grands souvenirs du passé. Ils sont nombreux, Messieurs, les citoyens français qui honorent la mission de la Pucelle, et malgré une distance de quatre siècles et demi, malgré le courant d'activité et de progrès qui emporte notre époque vers l'avenir, nous verrons ici même se produire le magique ascendant de ce nom glorieux. Aussi, tout l'indique, votre désir deviendra celui de la ville entière. Votre seul mérite sera d'avoir fait jaillir l'étincelle au choc d'une impulsion toute patriotique, provoquée l'an dernier

Digitized by Google

par le discours du président de l'Académie (1), et d'avoir sans retard donné un corps à ces vagues aspirations en obtenant la promesse d'un statuaire digne de Jeanne d'Arc et de Reims, notre illustre compatriote, M. Paul Dubois. Voilà votre part, Messieurs, dans cette ébauche d'une entreprise unanime et populaire.

Ce n'était point assez d'apprécier le côté positif du projet : vous en avez fait valoir la convenance historique. Quoi de plus juste que cet hommage rendu à Jeanne d'Arc au sein d'une ville qu'elle délivra, non pas d'un siège comme Orléans, mais d'une domination de plus de dix ans ? Sans elle, l'étranger allait sûrement prescrire sa conquête et tourner vers d'autres destinées l'antique cité gauloise dont les Romains, Clovis et Charlemagne avaient respecté l'indépendance, la ville sainte de la France dont les enfants combattirent à Bouvines et résistèrent plus tard au premier flot montant de l'invasion anglaise. En toute vérité, la Pucelle a fixé notre sort en repoussant les envahisseurs, et reconquis pour nous, en la personne de nos pères, la patrie que nous servons aujourd'hui.

Les circonstances qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent son voyage à Reims, ont attiré particulièrement votre attention, et vous avez décidé que le travail de votre secrétaire général, en y joignant le fac-similé des lettres que Jeanne écrivit aux Rémois, serait publié à l'heure prochaine de l'ouverture d'une souscription publique. Répondant à votre initiative, d'autres études, des œuvres littéraires et de nouveaux

(1) M. Leseur, qui fit également le rapport de la commission chargée de l'examen du projet, et l'accompagna d'un plan du Parvis dressé par M. Lamy. *Travaux*, LXXVII.



Digitized by Google

aperçus historiques viendront tour à tour appeler l'attention et exciter l'intérêt de nos compatriotes sur un sujet qui les touche de si près. Tous comprendront le devoir qui s'impose à Reims de s'associer largement au sentiment qui éclate d'un bout à l'autre de la France, comme le plus universel témoignage de gratitude qui ait jamais retenti en l'honneur de sa libératrice. Noble et fortifiant spectacle, capable à lui seul d'illuminer les esprits et de rapprocher les cœurs ! Lorsqu'on s'élève à sa hauteur, les questions contemporaines diminuent d'intensité, et l'on sent que la patrie reste indivisible dans sa vie à travers les siècles comme dans l'amour de ses enfants.

Je devais, Messieurs, placer de la sorte Jeanne d'Arc sur le piédestal que vous lui préparez, au début même du compte-rendu des travaux de l'année, et je puis ajouter que sa radieuse image n'a pas empêché vos efforts de se porter vers d'autres sujets d'étude, en vue du développement intellectuel et du progrès des arts. Vous avez ainsi, par l'ensemble de ces travaux, justifié les encouragements et les subventions que le Ministère de l'Instruction publique, la Ville de Reims et le Conseil général de la Marne vous ont décernés avec une bienveillance qui mérite toute notre gratitude.

## SCIENCES

Chaque année, Messieurs, vous conviez un grand nombre d'invités à une conférence scientifique ou littéraire qui tend à devenir votre séance publique d'hiver. L'an dernier, vous aviez l'honneur de posséder M. Gaston Paris; cette année, ce fut le tour de M. A. de Lapparent, qui prit un sujet de sa compétence, la *Formation des combustibles minéraux*, et le

Digitized by Google

traita avec l'ampleur et le charme que vous lui connaissiez déjà en ces matières ardues. Vous lui avez transmis votre reconnaissant souvenir. Il ne m'appartient pas d'examiner dans leurs détails les théories qu'il a si brillamment développées sur l'origine des gisements houillers, d'autant plus que le savant géologue nous a transmis depuis son étude, publiée dans l'une de nos grandes revues (1). Vous retrouverez donc dans nos annales le reflet de sa parole animée, sa thèse elle-même et les preuves combinées à l'appui par son esprit méthodique et si largement ouvert aux horizons nouveaux des sciences, comme le prouve sa plus récente étude (2).

Poursuivant de longues et patientes recherches, M. le docteur Luton vous a présenté un travail sur la *Série herpétique aiguë et son traitement par l'arsenic*, et nous avons pu féliciter notre président de son zèle si apprécié du monde savant.

M. le docteur Lemoine ne pouvait nous refuser d'enrichir aussi nos publications de quelques-unes de ses découvertes; mais je n'aurai pas davantage à les approfondir ici, puisqu'en auteur libéral, notre vice-président nous communiquera ses œuvres elles-mêmes dès qu'il en aura complété le texte. Il nous a donné déjà celle qui traite de la *Vigne fossile* d'après les empreintes trouvées à Sézanne. Bientôt aussi, je l'espère, nous mettrons au jour les observations présentées à nos séances sur les *Phénomènes de la vision chez les insectes*, et sur la *Formation et le développement du phylloxera*, sujet pratique très actuel,

(1) *La Formation des combustibles minéraux*, par Albert de Lapparent. Extrait du *Correspondant*. Paris, J. Gervais, in-8°, 24 p., 1886.

(2) *La Certitude dans les Sciences*, par A. de Lapparent. Extrait des *Annales de Philosophie chrétienne*, in-8°, 20 p., Paris, 1886.

Digitized by Google

c'est-à-dire très utile au regard de la science comme en vue du maintien de la richesse des vignobles champenois. Ce que nous pouvons signaler dès à présent, c'est l'abondance des dessins exécutés à l'appui de ces minutieuses études, et le soin apporté par notre confrère à nous les présenter dans le plus clair langage. Je traduirai votre impression, Messieurs, en ajoutant que ce langage était empreint d'une chaleur vraiment communicative.

### BELLES-LETTRES

Dans l'ordre des Belles-Lettres, vous avez eu plusieurs communications pleines d'attraits. M. Soullié a terminé ses études sur les fables de La Fontaine par l'examen d'une des dernières et des plus belles : celle *du Corbeau, de la Gazelle, de la Tortue et du Rat*, dédiée à sa protectrice, M^me^ de la Sablière, où se peint avec tant de charme le dévouement de l'*amitié violente*, selon l'heureuse expression du fabuliste. Notre confrère a commencé aussitôt l'étude d'un autre poème du même auteur : *Philémon et Baucis*, consacré à célébrer la pratique de l'hospitalité au sein de la médiocrité, et surtout à peindre les charmes de l'affection conjugale. Il vous a montré combien cette peinture vive et sentie de la vertu l'emporte sur le bel esprit d'Ovide, au point que le poète moderne paraît plus antique que son modèle original.

M. Soullié vous a lu aussi trois pièces de vers, l'une sur l'*Infanticide*, l'autre sur l'*Empoisonnement*, et il a opposé à ces crimes affreux le tableau consolant du *Foyer domestique*.

Vous avez eu la primeur d'une notice que M. Diancourt a consacrée aux *Philippiques* de Lagrange-Chancel. Ces poésies, très intéressantes pour ceux qui

Digitized by Google

veulent apprécier l'impression produite sur l'opinion par le gouvernement de la Régence, sont l'œuvre d'un auteur armé par la passion, rempli d'indignation contre les hontes et les méfaits qui éclataient aux yeux de tous. Bien que ses œuvres aient été récemment l'objet d'études critiques approfondies, notre confrère a pu les compléter utilement : il a restitué le texte entier d'une philippique inconnue, et il a publié une strophe inédite avec un fac-similé exécuté d'après un élégant manuscrit de l'époque, qu'il a eu la bonne fortune de rencontrer à Reims. Mais, en même temps qu'il complétait le bagage littéraire de Lagrange-Chancel, il prouvait qu'il chanta un jour la palinodie, en adulant le prince qu'il avait maudit la veille; exemple frappant d'une vérité toujours nouvelle, à savoir, que les plus violents ne sont pas toujours les plus fermes.

Un *Noël* populaire, écrit dans le patois de l'Argonne et recueilli mot à mot par M. Ponsinet au sein de cette pittoresque contrée, a procuré à notre confrère l'occasion d'une intéressante lecture. Il a ainsi apporté sa part au domaine de la philologie et offert un sujet de comparaison avec les autres patois de l'Est de la France.

### HISTOIRE ET BIOGRAPHIE

Les études historiques se poursuivent au milieu de nous avec une activité qui n'exclut ni les patientes recherches, ni la correction de la forme.

M. l'abbé Péchenard vous a lu quelques chapitres épars d'un ouvrage destiné à faire connaître du public l'histoire du monastère rémois de la *Congrégation de Notre-Dame*, depuis le commencement du XVII[e] siècle jusqu'à nos jours. L'année ne s'est pas écoulée, et

Digitized by Google

vous receviez déjà l'œuvre entière, publiée en deux forts volumes ornés de plans et de portraits. Dégagé de l'appareil d'une trop minutieuse érudition, ce travail nous servira de guide pour apprécier le développement de l'instruction des jeunes filles à Reims au cours des deux derniers siècles, et il nous renseignera d'une façon très précise sur les mœurs, le régime intérieur, les vertus et l'action sociale des anciennes familles rémoises. Les Marlot, Les Feret d'Ugny, les Maillefer, les Bourgongne, les Lévesque et les Hachette comptèrent des novices, des religieuses et des supérieures au sein de cette maison, organisée de telle sorte qu'elle accueillait d'une part la bourgeoisie et qu'elle instruisait de l'autre les enfants du peuple. Pourvûes d'un patrimoine suffisant, grâce à une sage administration, ces dames évitèrent, par un laborieux emploi du temps, et le luxe qui corrompt et l'inertie qui paralyse les meilleures institutions. Un esprit élevé, une pensée impartiale domine dans ces pages qui ne respirent point le dédain des œuvres du présent.

C'est d'un monastère également industrieux et actif que nous a entretenus M. l'abbé Gillet, en poursuivant l'examen des chroniques de la *Chartreuse du Mont-Dieu.* La bienfaisance de ces moines égala, nous a-t-il dit, l'habileté qu'ils déployèrent dans la gestion de leurs domaines, et les villages ardennais ont connu ces largesses qui soutiennent encore aujourd'hui tant de pauvres communes du Dauphiné. Je ne ferai point ici l'analyse de tout ce que l'auteur nous a révélé d'instructif, puisque son étude prendra, elle aussi, la forme d'une utile publication, mais je signalerai la découverte d'un manuscrit très précieux sur les annales du monastère, les *Mémoires de D. Ganneron*, dont M. Philippoteaux, avocat à Sedan, a bien voulu

Digitized by Google

autoriser l'emploi en le confiant à notre confrère. C'est un registre in-folio presque complet, écrit au XVII^e siècle, orné de figures, de plans et de perspectives, très intéressant pour l'étude des mœurs monacales, agricoles et forestières de l'époque. Il n'est pas moins curieux à consulter pour la restitution des anciens bâtiments de la Chartreuse et pour la description des œuvres d'art qui les décoraient. M. l abbé Gillet en tirera tout le profit désirable, et nous l'en remercions d'avance.

Les institutions civiles n'appellent pas moins d'investigations que les institutions ecclésiastiques disparues ; et cependant celles-ci sont généralement mieux connues, malgré l'attrait des recherches que les premières nécessitent. Par exemple, on n'a pas encore publié de nos jours le tableau d'ensemble des *Lieutenants des Habitants de la ville de Reims*, c'est-à-dire la biographie de cette suite de 101 personnages, comparables comme puissance locale aux Prévôts des marchands de Paris, et qui furent, du XIV^e siècle à la Révolution, les premiers magistrats de la cité. M. Ch. Givelet se prépare à combler cette lacune, en mettant au jour l'Armorial de ces fonctionnaires, composé au dernier siècle par le docteur Jérôme Raussin, et conservé inédit au dépôt communal ; il s'efforce de le compléter en réunissant de nombreux renseignements accessoires. Prédécesseurs des maires actuels, les Lieutenants des Habitants de Reims jouèrent un rôle important qui touchait en certains moments à la politique générale. Leur histoire est donc essentiellement liée à celle de Reims ; elle sera, par conséquent, indispensable à ceux qui voudront un jour, en connaissance de cause, traiter de ses franchises municipales.

En même temps qu'il donnera le blason de chaque

Digitized by Google

lieutenant, recueil considérable au point de vue héraldique, notre confrère offrira une semblable résurrection des armoiries primitives de la ville. Il éclaircira, à l'aide des sceaux de l'échevinage et d'autres monuments gravés ou sculptés, l'origine de ce rameau de feuillage, *rains* ou *rainceau*, qui forma l'arme parlante de la commune au moyen âge, et qui resta ensuite, avec un chef fleurdelisé, l'emblème indélébile de la communauté des habitants et de la ville moderne. Les historiens, les archéologues et les artistes auront quelque profit à consulter les planches d'armoiries gravées par M. Budcker, et à feuilleter les pages de cette consciencieuse dissertation.

La biographie rémoise s'écrit par fragments, mais avec des données sûres et abondantes. Votre secrétaire général étudia cette année l'illustre érudit *D. Thierry Ruinart*, l'un de ces bénédictins de la congrégation de Saint-Maur dont les œuvres forment une belle part du patrimoine historique de la France. Les *Actes des Martyrs*, que M. Ed. Le Blant vient d'enrichir d'un supplément, et l'édition de Grégoire de Tours, dont M. Guizot fit un si juste éloge, suffiraient à immortaliser notre compatriote, si ses vertus ne le rendaient encore plus grand à nos yeux et plus digne de notre estime. Baptisé à Saint-Timothée de Reims, en 1657, et inhumé en 1709 dans l'église abbatiale d'Hautvillers, l'élève de Mabillon utilisa si bien les rapides années de sa trop courte existence qu'il devint l'émule de son maître. Vous inspirant de tels souvenirs et voulant les perpétuer à Reims, vous avez fait poser sur les murailles de Saint-Remi une inscription commémorative qui retrace la vie et les vertus de l'humble religieux. Plusieurs érudits parisiens ont tenu à s'unir à nous pour rendre ce tribut d'hommage et de reconnaissance à une si res-

Digitized by Google

pectable mémoire. En même temps, l'un des descendants de la famille, M. Jules Ruinart, vous offrait un élégant dessin de la nef d'Hautvillers, au milieu de laquelle D. Thierry repose, loin des orages qui ont troublé ailleurs tant d'illustres sépultures.

Après avoir eu la satisfaction d'entendre plusieurs communications de M. Loriquet sur le glorieux artiste *Robert Nanteuil*, vous avez reçu cette année l'hommage du livre qui contient l'œuvre entière, portrait, biographie et documents. Il nous a permis d'apprécier l'importance du nouveau service rendu par notre savant confrère à la biographie rémoise.

Deux autres artistes de la région, *Nicolas et Jacques Wilbault*, ont fait l'objet d'une lecture de votre secrétaire général à la dernière réunion des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne. L'existence modeste de ces peintres provinciaux, que la petite ville de Château-Porcien a vus naître et mourir l'un et l'autre, n'offrirait pas à elle seule un bien vif intérêt, si par l'habileté et la fécondité de leurs pinceaux ces artistes n'avaient acquis une véritable célébrité qu'attestent de toutes parts leurs œuvres survivantes. Ces toiles, remarquables pour la plupart, ornent encore un grand nombre d'églises du département des Ardennes, quelques chapelles de nos hôpitaux et le musée municipal de Reims. Un catalogue sommaire de ces peintures accompagne la notice biographique dont l'Administration des Beaux-Arts a ordonné l'impression. Vous avez pourvu, de votre côté, à la reproduction des portraits de ces peintres, d'après les originaux peints par Jacques Wilbault et restés inconnus jusqu'ici des collectionneurs champenois. Ils ont été photographiés par M. Trompette, grâce à l'obligeante bienveillance d'un descendant de la famille Wilbault, leur possesseur actuel, M. Henry

Digitized by Google

Mennesson. Nous espérons qu'ils seront prochainement gravés, et qu'ils prendront ainsi rang parmi les tableaux des meilleurs coloristes de l'école française du XVIII[e] siècle.

### ARCHÉOLOGIE

Les travaux relatifs à l'archéologie abondent à l'ordre du jour de nos séances, et l'un d'eux a même donné lieu à une séance extraordinaire, favorisée par une exposition qui se renouvelle sous nos yeux. Les grands dessins qui ornent les murs de cette salle pour la seconde fois sont, en effet, Messieurs, le résumé lumineux des études de M. Gosset sur les destinées de l'architecture religieuse de l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. Reproduisant les types essentiels de cette admirable série de monuments enfantés par le génie chrétien, notre confrère nous a conviés, ainsi que l'élite des amateurs de la ville, à en suivre la description raisonnée. Sans qu'il soit besoin de recommencer aujourd'hui cette promenade instructive et très animée autour de cette galerie, nous pouvons en rappeler le charme à ceux qui y ont assisté et inviter nos nouveaux visiteurs à en parcourir à leur tour les stations. Ces gigantesques lavis vont bientôt quitter Reims pour figurer utilement dans les amphithéâtres de l'Ecole centrale, où ils aideront à inculquer le goût de la science archéologique à nos futurs ingénieurs.

En remerciant M. Gosset de nous rendre ainsi solidaires de ses efforts en faveur de l'enseignement des Beaux-Arts, nous devons aussi lui exprimer notre gratitude pour son zèle à préserver les monuments rémois. Sur sa proposition, nous avons fait une tentative pour obtenir le dégagement du portail de Notre-Dame, obstrué par les chantiers qui masquent sa base

Digitized by Google

depuis huit ans. Nous n'avons pu obtenir leur enlèvement, pas plus que précédemment nous n'avions pu obtenir la réfection immédiate des beffrois des bourdons, ces géants de bronze qui, depuis quatre ans, ne font plus entendre que des tintements prolongés, pareils aux gémissements des prisonniers dans leurs fers. Le siècle s'écoulera-t-il avant qu'ils aient repris la pleine volée de leurs majestueux accords? Renouvelons, du moins, nos vœux pour la libération de ces captifs. Plus heureuses, Messieurs, ont été nos démarches auprès de l'Administration municipale en faveur des maisons historiques de la rue de Tambour. L'alignement respectera leurs façades, et la sollicitude de l'Etat et de la ville les maintiendra dans leur état actuel. Elles bénéficieront de cette loi récente qui couvre de sa protection tous les édifices publics et privés, et l'étend jusqu'à ces œuvres d'art éparses en tant de lieux, exposées à tant de risques, et dont nous ne cesserons jamais de plaider la cause.

L'architecture théâtrale nous a été exposée dans sa théorie et dans son histoire par le même confrère qui nous avait développé le plan des églises. M. Gosset, qui vient de publier un *Traité de la construction des Théâtres,* aime les grands édifices, et il rêve pour le théâtre moderne une ampleur qu'a pu seul réaliser le théâtre antique; il voudrait assembler dans nos villes de vastes réunions d'hommes pour les émouvoir, les instruire et les moraliser. L'idéal, pour les abriter, serait le théâtre de Bacchus à Athènes, qui recevait trente mille spectateurs et offrait le charme d'une position admirable sur le rivage de la mer. Sans énumérer ici les avantages que trouvaient les Grecs et les Romains à une fréquentation universelle du théâtre, ni discuter la possibilité d'en rétablir l'habitude au sein de notre société démocratique, nous renverrons

Digitized by Google

au mémoire de notre confrère ceux que tentent ces aspirations hardies vers les monuments de l'antiquité.

Un débris antique d'une moindre importance, mais d'un sérieux intérêt, a surgi, au printemps dernier, du sol de l'ancien Calvaire de la Mission.

En nivelant le square, on vit apparaître les fondations d'une maison romaine occupant une assez vaste surface, dont nous devons la description minutieuse à M. Louis Demaison; nous reproduirons sa notice en entier, à raison de la curiosité générale qu'excita cette découverte. Les fouilles, nous disait-il, mirent d'abord à découvert un bassin oblong en ciment attenant à un hypocauste fort bien conservé. C'était, sans nul doute, le bain de cette habitation. Les appartements étaient disposés le long d'une vaste cour ornée d'un portique. Deux faces de cette cour ont déjà été déblayées : elle offrait une suite de huit colonnes dans le sens de la longueur, sur quatre dans la largeur. Les bases de ces colonnes sont, pour la plupart, encore en place; elles étaient recouvertes d'un enduit peint en rouge. On observait, en certains endroits, deux ordres de constructions superposées. Il est probable que l'édifice, démoli une première fois, avait été restauré ensuite, à une époque probablement très tardive, si l'on en juge par la barbarie et la grossièreté des procédés d'exécution. Ce second édifice avait péri au moment des invasions des barbares, sans doute par un incendie dont on retrouve de nombreuses traces.

En exécutant ces fouilles, entreprises et surveillées avec soin par la municipalité, on a recueilli quelques débris peu précieux en eux-mêmes, mais importants par les renseignements qu'ils nous donnent sur la vie domestique des gallo-romains et sur la décoration de leurs maisons. Nous signalerons particulièrement

Digitized by Google

des débris d'enduits peints et de marbres de diverses couleurs, des morceaux de poteries rouges marquées d'estampilles, enfin des verres à vitres. Cette dernière découverte est surtout intéressante en ce qu'elle confirme l'usage des vitres dans les habitations de la Gaule romaine, usage déjà connu par des exemples tout-à-fait certains, mais peu multipliés. Les monnaies trouvées en cet endroit se bornent à quelques bronzes de médiocre valeur. On a découvert aussi un cachet d'oculiste, document curieux qui s'ajoute à tant d'autres de même nature, déjà rencontrés dans le sol de Reims, et conservés pour la plupart dans les collections de notre Musée.

Une seconde communication de M. Demaison nous a révélé l'existence d'une sculpture de l'époque chrétienne à Reims. On voyait avant la Révolution, dans l'ancienne église de Saint-Nicaise, un sarcophage chrétien qui passait pour avoir contenu les restes de saint Nicaise et de ses compagnons. Ce précieux monument semblait avoir été entièrement détruit, mais notre confrère a constaté, à l'aide d'un dessin de Peiresc, reproduit par M. Ed. Le Blant dans son magnifique ouvrage sur les sarcophages de la Gaule, que le Musée de Reims en possédait trois fragments détachés à une date inconnue. Le premier représente le Christ debout, les bras étendus, tenant de la main gauche un *volumen*; le second et le troisième nous montrent la femme de Job couvrant sa bouche d'un pan de son vêtement, et près d'elle un ami du saint patriarche, debout et vêtu du pallium. Ces débris, malgré leur état de mutilation, ont une grande valeur, car ils sont un des rares vestiges de l'antiquité chrétienne qui aient survécu dans notre région.

La troisième étude de notre collaborateur est relative au célèbre candélabre de Saint-Remi, dont un

Digitized by Google

fragment, conservé au Musée de Reims, est un spécimen unique en France. Mais il existe encore à l'étranger, et particulièrement en Allemagne, quelques candélabres à sept branches plus ou moins complets. Le plus connu de tous est celui de Milan. Sa date est un peu plus récente que celle du chandelier de Saint-Remi : on l'attribue généralement au XIII^e^ siècle. Le candélabre d'Essen, publié dans les *Annales archéologiques de Didron,* paraît à peu près contemporain du nôtre, mais il en diffère par le style et la composition. On possède aussi à Prague un pied de candélabre du XII^e^ siècle qui a été reproduit par la gravure et a fait l'objet d'une intéressante étude dans les *Monuments de l'Empire d'Autriche.* Un chandelier de la cathédrale de Magdebourg est de la même époque; il n'a qu'un mètre vingt-cinq de hauteur, et offre peu d'ornements. La tige est lisse et décorée seulement, ainsi que les branches, de simples nœuds; le pied est rond et sans ciselures. Si l'on veut se rendre compte de ce que devait être le candélabre de Saint-Remi avant sa mutilation, il faut aller à Brunswick et à l'abbaye de Klosterneubourg, près Vienne. Dans cette dernière localité, on voit un grand chandelier à sept branches, haut de 4 à 5 mètres, dont la tige est travaillée à jour, et ornée de cinq nœuds également travaillés à jour et rehaussés de cabochons en cristal très pur. Le chandelier de Brunswick présente une ressemblance encore plus frappante avec celui de Saint-Remi. Comme ce dernier, il est supporté par des dragons ailés, dont l'attitude et la figure sont absolument semblables. Les dimensions semblent aussi les mêmes. En un mot, il y a entre ces deux ouvrages un si grand rapport que l'on pourrait se demander s'ils ne sont pas sortis d'un même atelier. Comme notre confrère a vu et touché ces œuvres

Digitized by Google

d'art au cours de ses voyages, ses observations apportent une grande lumière pour la comparaison de ces inestimables reliques du moyen âge.

Sans sortir de Reims, M. l'abbé Cerf a serré de près deux détails de la statuaire de Notre-Dame et les a comparés aux types analogues d'autres monuments célèbres. Je veux parler de la statue de *Saint Louis*, qui remplit l'une des niches des contreforts du transept, et de la figure de *Gédéon*, que notre confrère distingua auprès de la scène de l'Annonciation sculptée au pignon septentrional de l'édifice. Pour l'une et pour l'autre de ces attributions, il a accumulé les preuves en faveur de sa thèse, et il ne subira nulle controverse en ce qui concerne l'image de Gédéon. Mais la statue du pieux roi, dans laquelle M. l'abbé Cerf voit un portrait authentique et contemporain du personnage, donnera lieu à un examen des plus intéressants : la reproduction très exacte qu'en a obtenue M. Trompette a été envoyée au comité des Travaux historiques, et l'un de ses membres les plus compétents, M. R. de Lasteyrie, viendra étudier sur place ce problème qu'il est si honorable à notre confrère d'avoir soulevé avec un dossier très complet à l'appui.

Le chevet de l'église Saint-Jacques est contigu à un passage public dont la construction amena l'an dernier plusieurs trouvailles très abondantes de monnaies en or des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Nommé expert au cours d'un débat judiciaire occasionné par cette découverte, M. P. Contant vous a énuméré les séries et les principales pièces de ce *Trésor*, plus important, vous a-t-il dit, par sa valeur numéraire que par la rareté de ses types. Il est utile néanmoins d'inventorier scrupuleusement tout ce qui est exhumé d'un sol aussi fécond que le nôtre en richesses variées.

Digitized by Google

Un autre genre d'inventaire s'impose aux architectes, celui des vieilles maisons qu'ils démolissent avec tant d'ardeur. Cette année vit disparaître la plus ancienne de nos *Ecoles primaires* installée dans la maison portant le n° 20 de la rue des Telliers. Fondé en 1783 avec les largesses de la famille Danré d'Armancy et les aumônes des paroissiens de Saint-Pierre-le-Vieil, ce modeste édifice scolaire, assez spacieux et salubre pour l'époque, survivra à sa destruction, grâce aux vues et au plan qu'en a dressés M. Lamy. Nous devons également au même confrère les relevés nécessités par le projet de la statue de Jeanne d'Arc et le dessin des arcatures de la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Remi.

Ce dernier travail sera utilisé dans le prochain fascicule du *Répertoire archéologique*, lequel sera consacré exclusivement aux monuments religieux de la ville de Reims. L'ouvrage ayant reçu la sanction du comité des Travaux historiques, en même temps qu'une subvention de 1,000 fr. du Ministère de l'Instruction publique, les membres de votre commission d'archéologie se sont préoccupés de le rendre pleinement digne de son objet, en l'illustrant d'une façon plus complète. D'utiles et dévoués collaborateurs se sont alors spontanément offerts, et leur concours a déjà produit un ensemble de figures dont la liste est inutile à donner, puisque leurs œuvres sont sous vos yeux. Mais, dès maintenant, il convient de remercier ces dessinateurs et ces artistes dont le talent nous vient si gracieusement en aide : MM. E. Auger, M. Boucton, A. Lesueur, J. Ruinart, P. Simon, Ad. Varin, et plusieurs autres, qui attendent l'occasion d'apporter leur tribut à une entreprise exécutée tout entière sur place.

Le Musée de la crypte a été récemment remis en

Digitized by Google

ordre et classé avec soin en attendant que son catalogue soit enfin publié. Si l'on tarde à le faire, c'est que chaque année lui apporte de nouveaux débris du vieux Reims : hier c'était le tour de l'abbaye de Saint-Etienne-les-Dames, dont les religieuses du Bon-Pasteur ont retrouvé, en creusant les fondations de leur nouvelle chapelle, plusieurs épitaphes et d'intéressantes sculptures qu'elles ont généreusement offertes au Musée archéologique.

## ENVOIS DES MEMBRES HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

Aux travaux lus en séance viennent se joindre les envois des Sociétés correspondantes, ceux du Ministère de l'Instruction publique et de nos confrères honoraires ou correspondants. La liste en est publiée avec soin, mais plusieurs d'entre eux méritent ici la mention spéciale de notre souvenir et de nos félicitations.

En premier lieu, nous devons signaler les deux volumes déjà parus de l'*Histoire générale de la Champagne et de la Brie*, par M. Poinsignon, vaste travail qui présentera toutes les faces des aspects si multiples de l'ancienne province. Ses origines, la série de ses comtes et de ses ducs, ses annales au moyen âge, ont été déjà approfondies par des historiens compétents, sans qu'aucun d'eux ait tenté de poursuivre ses annales modernes depuis l'institution des gouverneurs et des intendants. C'est une lacune que veut combler notre honorable confrère, et nous souhaitons ardemment le prochain achèvement de son œuvre.

M. le comte de Barthélemy nous a envoyé plusieurs lettres inédites du cardinal de Lorraine, transcrites



Digitized by Google

par ses soins à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Les missives de ce grand homme sont rares, et celles-ci vous ont paru des plus curieuses à mettre au jour.

M. Charles Robert, M. Aug. Nicaise, M. Max Werly, M. le baron de Baye, M. Félix Liénard, M. Ch. Lucas, M. Frédéric Moreau ont continué à enrichir notre bibliothèque de leurs travaux archéologiques, dont quelques-uns concernent divers musées des grandes villes, Paris et Bordeaux, mais qui, en général, sont relatifs aux découvertes accomplies dans les départements de la Marne, de l'Aisne et de la Meuse. Chacun de ces ouvrages est renvoyé à l'examen de nos confrères compétents, pour obtenir d'eux des rapports que nous voudrions voir plus fréquemment se produire aux séances.

Dans l'ordre historique ou économique, nous avons reçu les productions de M. Ulysse Chevalier, de M. de Berluc-Pérussis, de M. l'abbé Étienne Georges, de M. d'Arbois de Jubainville, de M. Louis Guibert, de M. l'abbé Cauly, et enfin de M. Cheysson, l'éminent publiciste dont nous espérons obtenir bientôt une conférence orale. M. F. Lescuyer ne nous a pas oubliés en distribuant la suite de ses Mélanges d'ornithologie, ni M. Bouty en poursuivant ses recherches sur le magnétisme.

A tous ces travailleurs, que la distance ne séparera jamais entièrement, nous adressons l'expression de notre sincère gratitude et la demande de nouvelles communications.

### PERSONNEL ET ÉLECTIONS

Depuis la dernière séance publique, la mort nous a enlevé l'un des membres titulaires, M. Adrien de

Digitized by Google

Brimont, qui représentait parmi nous une famille identifiée pour ainsi dire avec tous les souvenirs de nos annales. Nous avons perdu également, mais pour cause de départ, et en gardant avec lui les liens de l'honorariat, l'un de nos confrères les plus dévoués et les plus estimés, M. G. Carré, nommé professeur au lycée Lakanal. Des relations affectueuses, des travaux communs continueront à le rapprocher de cette province de Champagne qu'il connaît et qu'il aime comme sa terre natale.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, le cruel accident qui abrégea la verte vieillesse de notre ancien secrétaire général, M. Tarbé de Saint-Hardouin. Il occupa de hautes fonctions dans les Ponts-et-Chaussées, et ne perdit jamais de vue notre Société depuis son séjour à Reims.

Un deuil universel a accompagné dans la tombe un autre de nos compatriotes, M. Jamin, l'un de nos membres honoraires, qui voulut bien être l'actif et affable collaborateur de nos travaux. Son éloge, Messieurs, qui est celui de l'une des illustrations rémoises, vous sera présenté tout à l'heure par notre nouveau confrère, M. Bertinet, professeur de physique au Lycée, professeur à l'École de Médecine, ancien élève de l'École normale. En payant sa dette de bienvenue par une étude sur l'un des maîtres de la science, il vous prouve combien votre choix était éclairé en l'appelant à reprendre ici la place de ses devanciers au Lycée de Reims.

Vos suffrages ont aussi conféré le titre de membre titulaire à M. le Dr Octave Guelliot, qui, presque Rémois d'origine, vous apportait, en dehors de ses études professionnelles couronnées par l'Académie de Médecine, un contingent de sagaces recherches sur l'histoire de la région ardennaise, et plusieurs

Digitized by Google

notices littéraires d'un goût délicat. Vous avez enfin désigné trois correspondants nouveaux qui nous ont promis leur concours : M. E. Senart, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont le nom comme la science nous ont paru bons à revendiquer au sein de sa ville natale; M. Plateau, l'un des professeurs éminents dans l'ordre des sciences à l'Université de Gand, auteur de nombreuses découvertes, dont la frontière ne peut nous séparer ; enfin, M. Ad. Varin, graveur en taille douce à Paris, artiste de vieille souche champenoise, et, pour cela sans doute, dévoué de longue date à nos monuments comme à nos publications par le secours si apprécié de son habile burin.

Tels sont, Messieurs, les résultats des élections qui ont renforcé nos cadres. En souhaitant la bienvenue à vos élus, nous pouvons sans crainte fixer à tous le prochain rendez-vous de la reprise de nos travaux, dans cet esprit d'aimable confraternité qui est le charme de nos relations, notre joie aux jours heureux, notre consolation dans les difficultés de la vie.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS D'HISTOIRE

par M. DURANT DES AULNOIS, Membre titulaire

---

MESSIEURS,

Les Académies de province suivent la pente du siècle, en favorisant de leurs suffrages et de leurs récompenses les travaux d'histoire ancienne qui s'appuient sur l'étude approfondie et comparée des textes et des antiquités.

Il ne suffit plus aujourd'hui comme autrefois d'être littérateur pour paraître historien, il faut savoir peindre en quelque sorte d'après nature ; c'est en effet la seule manière de rendre vivante l'histoire et de montrer chaque homme et chaque fait sous son véritable jour. Pour cela, il faut remonter aux sources ; et il n'y a pas si longtemps que les devoirs de l'historien sont compris de la sorte. Montesquieu d'une part et Bossuet de l'autre nous ont, il est vrai, laissé deux ouvrages magnifiques, où ils ont traité la philosophie de l'histoire ancienne avec toute la

Digitized by Google

grandeur et la puissance de leurs génies ; mais l'histoire nationale était, de leur temps encore, enfouie dans les vieilles chroniques qui reposaient dans leurs lits de poussière.

C'est depuis le XIX^e^ siècle seulement que l'on trouve plaisir à relire, dans leurs textes originaux, Grégoire de Tours, Villehardouin, Joinville, Froissart, Marlot, et tant d'autres que l'on trouvait trop rudes et trop barbares autrefois, et l'on aimait mieux prêter aux rois des premières races quelque chose des mœurs plus policées des siècles suivants, avec un accompagnement obligatoire et parfois gratuit de vertus uniformes (1).

On dirait cette série de statues royales qui décorent notre cathédrale et offrent si peu de différence entre leurs faces et leurs costumes de pierre, qu'il faut pour les reconnaître toute la sagacité de l'abbé Cerf, notre collègue.

C'est avec aussi peu de vérité que, dans les tableaux de genre, les peintres du siècle dernier, Wateau, Fragonard et Lancret, nous représentaient les bergers et les bergères avec des costumes parsemés de rubans et de roses, et que Florian les faisait parler d'amour dans un langage élégant et fleuri, au lieu de les montrer dans leur naïveté rustique et brutale.

Les histoires des autres pays étaient de même accommodées au goût du jour (2). Ce fut Augustin Thierry, le glorieux auteur des récits sur l'histoire de France et d'Angleterre, qui porta les premiers coups à la vieille école, au commencement de notre

(1) Mézerai, Velly, Anquetil.
(2) Verlot, *Histoire des révolutions romaines.*

Digitized by Google

siècle ; et c'est à lui que nous devons le réveil de la critique historique et de l'esprit public en France. On ne comprit pas d'abord la portée de la réforme ; il dut même cesser toute collaboration au journal *le Courrier français*, non sans quelque amertume ; mais, vaillant autant que fort, il ne déserta pas cette lutte d'abord ingrate où le succès, nous dit-il, finit par passer ses espérances.

Cette réforme a depuis lors fait son chemin. Celui qui veut être de nos jours historien ne se contente plus de fouiller les auteurs anciens ; il nous donne la carte des pays où se sont passés les faits qu'il raconte et nous en montre les sites les plus intéressants. Le texte lui-même, quand l'importance de l'œuvre le permet, est accompagné de dessins où se déroulent successivement sous nos yeux, au fur et à mesure du récit, les calques d'inscriptions, médailles et monnaies, les monuments, les statues et bas-reliefs, les armes, les costumes, les outils et objets de ménage, d'industrie ou de piété, et jusqu'à la copie coloriée des peintures et fresques, émaux et céramiques, qui nous restent encore des temps passés. (Telle est l'*Histoire des Romains*, par Duruy, pour ne citer que l'ouvrage le plus récent en ce genre.) Et les Académies de France convient chaque année ceux qui sont animés de cet esprit et de cette méthode à leur soumettre leurs travaux.

Ceux que nous avons à vous présenter cette année ne répondent pas encore à notre attente, quoiqu'elles aient du mérite.

Le travail le plus important soumis à l'Académie, consiste dans la monographie des communes de Cormontreuil, Taissy et Saint-Léonard, par M. Thenault.

Digitized by Google

C'est une étude consciencieuse dans laquelle nous trouvons les qualités habituelles de notre lauréat, qui, chaque année, consacre à l'histoire d'une ou plusieurs communes de l'arrondissement le peu de loisirs que lui laisse son travail de chaque jour. Il nous révèle qu'en 1583 les ligueurs firent à Taissy et dans les communes voisines des processions où tous les assistants étaient habillés en blanc; mais il aurait pu recueillir dans les mémoires et les archives de notre province bien d'autres détails intéressants sur la vie des communes au moyen âge, ce qui aurait donné à son récit l'animation et l'originalité qui lui font parfois défaut. Enfin il n'est pas heureux dans le choix des étymologies qu'il donne à nos communes de Cormontreuil et de Taissy.

La période révolutionnaire est d'ailleurs traitée avec ampleur ; nous y trouvons les cahiers des plaintes et doléances de ces communes.

L'Académie de Reims a décerné à M. Thenault une médaille d'argent de première classe.

Ce n'est pas la seule monographie qu'on nous ait présentée.

Nous devons à M. Thellier, de Reims, l'envoi d'une histoire populaire de Mézières, de Charleville et des environs, qui a été imprimée en 1886. Il a voulu vulgariser ainsi le goût des études historiques. Ce but est des plus louables, mais un travail de ce genre n'est forcément qu'un résumé succinct et ne peut guère contenir de vues personnelles.

De nombreuses cartes dressées par M. Depaquis, ingénieur à Sedan, montrent les diverses transformations de la ville et de ses fortifications à diverses époques, et constituent un travail important qui

Digitized by Google

n'est pas soumis à l'appréciation de l'Académie.

Comme annexe à cet essai, M. Thellier nous a donné une notice manuscrite sur les compagnies de l'Arquebuse de Mézières et de Charleville.

Il admet qu'elles remplacèrent les anciennes compagnies d'arbalétriers, ce qui aurait besoin d'être prouvé; en général ces compagnies furent dès la création des arquebusiers en rivalité, et ne se fusionnèrent qu'à la longue. C'est un point à vérifier.

Ces compagnies d'arquebusiers avaient presque toutes des sobriquets ou dictons; celle de Mézières s'appelait la Pucelle; celle d'Avenay, les bons Raisins; de Reims, les Mangeurs de pain d'épice; de Crécy en Brie, les Rognures de morue. M. Sellier, auteur de l'histoire des arquebusiers de Châlons, nous l'avait appris avant M. Thellier. Mais nous trouvons dans l'étude de notre lauréat un charmant épisode sur la compagnie de Mézières.

Ce fut au concours de Saint-Quentin, en 1774, en effet, qu'elle remporta des succès signalés, grâce à la présence d'une charmante chevalière de l'arquebuse, M^lle^ Renotte de Gruyères.

« Parmi les objets qui ont embelli la fête, dit le pro-
« cès-verbal de concours, nous ne devons pas oublier
« celle qui en fait l'admiration et le principal orne-
« ment.

« M^lle^ Renotte de Gruyères, chevalière amazone de
« la compagnie de Mézières, est l'héroïne que nos
« poëtes ont le plus célébrée; ils n'ont point exagéré
« en exaltant ses charmes et ses vertus, et en la com-
« parant à cette illustre Camille qui fut chantée autre-
« fois par Virgile; son air modeste, sa démarche
« grave et majestueuse ont fixé tous les regards; sous

Digitized by Google

« la conduite d'un père aussi respectable et aussi « vertueux qu'elle, son triomphe a été des plus glo- « rieux; le casque et l'armure, soutenus des grâces « qui lui sont naturelles, inspiraient le respect dans « tous les cœurs; aussi, en quittant Saint-Quentin, « a-t-elle emporté les regrets de ses habitants et des « étrangers qui s'y trouvaient rassemblés. »

M. Thellier nous donne un grand nombre de stances et de couplets qu'inspira aux arquebusiers cette gente amazone, tant il est vrai que Mars cède toujours à Vénus.

On lui chanta notamment sur l'air de *Lison dormait :*

Est-ce la Reine de Cythère
Ou serait-ce le tendre Amour?
En elle on trouve de la mère
Et du fils les traits tour à tour.
Chevaliers, cédez la victoire
A ses genoux
A ses genoux,
Cherchez la véritable gloire
A ses genoux
A ses genoux,
C'est le seul prix digne de vous.

On aurait pu nous montrer l'année suivante le vénérable Renotte de Gruyères au concordat que les compagnies d'arquebusiers tinrent à Paris le 18 décembre 1775; ce fut l'un des trois capitaines nommés au commandement général des bataillons de Champagne, qui devaient se réunir à Châlons au premier ordre du roi (1).

(1) Voir l'*Histoire des Arquebusiers de Châlons*, par M. Sellier.

Digitized by Google

Lui dira-t-on que l'on retrouve, en 1755 ou 1757, au concours général de Châlons-sur-Marne, la Compagnie de Mézières avec ses trois officiers et ses quatorze chevaliers, et qu'un des premiers prix fut remporté par Bouhon, de Charleville? Et dois-je vous donner, à propos du dicton de la Pucelle, le quatrain assez énigmatique de la compagnie?

Quatre pantons de ma devise
Composent le corps triomphant
Dont l'âme est : L'ennemi m'a prise
Sur ce que la Gloire défend.

Parlerons-nous du concours de Reims en 1660, où figurent les compagnies de Mézières, sous le commandement du capitaine Touray, et la compagnie de Charleville avec ses deux brigades commandées par M. Coulon, commissaire de guerre, et M. Collard, député (1)?

Mais on n'en finirait pas avec tous ces souvenirs, et il ne faut pas oublier le catalogue imprimé du musée de Sedan, que M. Thellier a rédigé en collaboration avec M. Depaquis, architecte. Il est difficile de reconnaître la part de chacun dans ce travail, qui mérite les encouragements de tous les amis des lettres et des arts.

Mais l'Académie de Reims réserve ses premiers prix pour les œuvres manuscrites et inédites; aussi ne peut-elle accorder à M. Thellier qu'une médaille de bronze.

Quand nous aurons dit quelques mots de la notice sur Chapelle-Bourbon, par M. Jules Legoux, nous

(1) Voir la même *Histoire*.

Digitized by Google

aurons achevé la revue des travaux historiques soumis au concours de cette année.

Chapelle-Bourbon est une petite commune de Seine-et-Marne dont le passé est bien modeste, M. Legoux a cependant conservé le souvenir de quelques faits intéressant cette commune et en a présenté une statistique bien faite. C'est le livre de la famille communale qu'il a voulu ouvrir en laissant plusieurs pages blanches à la fin de son essai, dans l'espoir sans doute que ses concitoyens y pourraient consigner plus tard quelques faits glorieux. Une mention honorable est décernée à M. Legoux.

Aucun effort, Messieurs, n'est à dédaigner dans la reconstitution du passé. C'est en accumulant les études sur les diverses communes de France que nous préparons pour l'avenir les matériaux d'une histoire véritablement provinciale.

Honneur à celui qui osera entreprendre cette œuvre grandiose et patriotique.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE

Par M. L. DEMAISON, Secrétaire-Archiviste.

---

L'archéologie celtique a fait dans ces dernières années de grands et rapides progrès. D'importantes découvertes ont eu lieu sur tous les points de la France, et grâce à de persévérantes recherches, on a pu éclairer d'un jour nouveau certaines questions, jusqu'alors fort obscures, et acquérir des notions plus exactes et plus précises sur les populations qui habitaient la Gaule avant la conquête romaine.

Le département de la Marne a contribué pour une part considérable à ce mouvement scientifique. Il a fourni aux antiquaires un large contingent de documents précieux, aux collectionneurs une foule d'objets rares et intéressants. Plusieurs de ses localités ont aujourd'hui un nom presque célèbre dans la science : Berru par exemple, où l'on a trouvé ce fameux casque gaulois, si curieux par sa forme et son travail, qui occupe maintenant un rang des plus distingués parmi les richesses du musée de Saint-Germain. Il est fort à désirer que l'on puisse réunir tous les renseignements épars sur les diverses trouvailles faites dans notre région, et en dresser un

Digitized by Google

inventaire complet et détaillé. Aussi l'Académie a-t-elle accueilli avec une vive satisfaction une étude très consciencieuse sur les antiquités du canton de Beine, qui vient d'être présentée à l'un de ses concours.

Ce canton se recommande par plus d'un titre à l'attention des savants. C'est dans sa circonscription, non loin de Cernay, qu'existent ces terrains tertiaires si riches en ossements fossiles et si bien étudiés par notre confrère, M. le docteur Lemoine. L'âge de la pierre est aussi largement représenté dans l'étendue de ce territoire. Quant aux antiquités gauloises, il nous suffit de rappeler encore ce nom de Berru dont nous faisions mention tout à l'heure. La domination romaine, enfin, a laissé par tout ce canton de nombreuses traces, et dans les endroits les plus déserts, on rencontre souvent des vestiges d'habitations antiques, dont l'emplacement est maintenant occupé par des champs et des bois.

Ces faits ont été très bien mis en lumière par l'auteur du mémoire. Explorateur zélé, il a depuis longtemps pratiqué des fouilles très fructueuses, dont il vient maintenant nous signaler les résultats. Il nous décrit une série d'objets de toute sorte, vases, armes, monnaies, bijoux, bronzes, dont plusieurs ont une grande valeur et ont été déjà produits au dernier congrès de la Sorbonne, où ils ont excité un vif intérêt. Telle est une statuette de Jupiter, dont le pied porte une inscription votive qui apporte un nouvel élément à l'épigraphie du pays de Reims et n'est pas sans importance, au point de vue de l'onomastique gallo-romaine. Tel est aussi un petit buste de Jupiter Sérapis, trouvé près de Cernay dans des substructions romaines, au lieu dit « *les Didry* », nom, disons-le en passant, qui semble remonter à l'anti-

Digitized by Google

quité, et paraît avoir été, sous la forme *Didriacum*, celui du centre d'habitations dont on a mis les ruines au jour (1).

Des figures assez bien exécutées, et pour la plupart originales, de ces divers objets, accompagnent leurs descriptions et en forment un complément très utile.

Mais l'auteur du travail n'est pas de ceux qui recueillent les antiquités en simple collectionneur et sans se préoccuper de leur origine. Il a su comprendre que le but principal des fouilles archéologiques est de fournir des documents à l'histoire, et qu'un fragment même informe peut avoir du prix, si l'on tient un compte exact de sa provenance. Aussi a-t-il interrogé patiemment le sol pour y retrouver les moindres vestiges antiques, et nous lui devons un relevé complet des campements, habitations et cimetières gaulois ou romains, dont ses recherches lui ont révélé la présence. Des cartes, jointes à son mémoire, nous permettent de mieux profiter encore de ces découvertes, et nous donnent des renseignements approfondis sur la topographie ancienne du canton de Beine.

Parmi les observations intéressantes qui nous ont plus particulièrement frappé dans cette étude, nous devons citer de curieux détails sur quelques camps retranchés de l'époque des invasions barbares, sur la configuration de l'aqueduc romain qui amenait à Reims les eaux de la Suippe, enfin sur des maisons gauloises dont l'auteur a retrouvé les bases, et dont

(1) On trouve ce nom dans les comptes des léproseries de Reims de 1420-21, avec l'orthographe qu'il a conservée actuellement : « .... Une pièce de terre .... seant .... en lieu dit *en Didry*. » (Arch. comm. de Reims.)

Digitized by Google

il propose une restitution assez conforme aux données fournies par les écrivains de l'antiquité classique. Il a cherché aussi, non sans succès, à déterminer la date jusqu'à présent fort douteuse de ces souterrains de refuge si communs dans notre région, dont les villages des environs de Beine offrent plusieurs exemples très bien caractérisés. Par un rapprochement ingénieux avec les dispositions présentées par certains dolmens, il les attribue à l'âge de la pierre polie, opinion que nous ne pouvons discuter ici, mais qui nous paraît, sinon certaine, du moins parfaitement soutenable.

La Commission de l'Académie, tout en s'associant à ces éloges, a cru devoir formuler quelques critiques.

L'étymologie fantaisiste, dont elle a presque chaque année à réprimer les audacieux écarts, joue encore ici un trop grand rôle. Pourquoi, par exemple, aller chercher le grec *naos* pour expliquer *Nauroy,* nom bien connu qui vient simplement du bas-latin *nugaretum*, lieu planté de noyers ? Les *Commelles* n'ont rien de commun non plus avec le mot *comites;* ce n'est qu'un diminutif de *combe*, bas-latin *cumba*, vallée (1).

Enfin, si l'auteur a bien saisi toute l'importance des ressources que l'étude des noms de lieux peut procurer à l'archéologie, il est allé trop loin en cette voie et n'a pas su éviter certaines exagérations contre lesquelles il est bon de se mettre en garde. Ainsi, il croit pouvoir constater le souvenir de monuments mégalithiques, partout où le cadastre lui donne des noms tels que *le gros caillou*, *les bornes*, *le pilier*, etc. Mais la plupart de ces dénominations sont d'ori-

(1) Houzé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. XX, p. 217.

Digitized by Google

gine peu ancienne, et se rapportent à de véritables bornes servant de limites à des champs ou à des terroirs.

Nous devons ajouter en dernier lieu que la date et l'usage assignés à certains objets sont parfois contestables. Telle pièce donnée comme une mesure linéaire gauloise n'est autre chose qu'un fragment de peigne de l'époque mérovingienne, ainsi qu'on l'a démontré d'une façon décisive dans une des dernières réunions de la Sorbonne. Le musée de Reims possède un échantillon absolument semblable, mais plus complet, dont la destination ne saurait être douteuse.

S'il convient de faire ainsi quelques réserves sur différents points du mémoire, il n'en est pas moins d'un très réel mérite, grâce aux nombreux matériaux inédits qu'il met à notre portée. Ce travail témoigne non seulement d'investigations patientes, mais encore d'une grande justesse de vues et d'observations. L'Académie a été unanime à reconnaître ces qualités, et elle a décerné à l'auteur, M. Bosteaux, de Cernay-lès-Reims, une médaille de 200 francs.

Nous pouvons maintenant quitter sans trop de regrets l'antiquité pour le moyen âge. Là aussi, nous rencontrons une œuvre fort recommandable. Un archéologue zélé, dont l'Académie a plusieurs fois encouragé les laborieuses recherches, vient de nous offrir une collection de dessins, dont il nous avait déjà donné, il y a quelque temps, les prémices. Ces dessins, exécutés avec élégance et fidélité, représentent une série de carreaux émaillés de diverses époques. Rien de plus intéressant que de parcourir ce recueil; on ne saurait mieux se rendre compte des merveilles produites par l'art décoratif du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle. Il y a dans ces carreaux des ornements d'un goût vraiment exquis, dont les artistes



Digitized by Google

modernes devraient plus souvent s'inspirer. A mesure qu'on avance dans le moyen âge, la décadence s'accentue, et au XVe siècle les émailleurs remplacent trop fréquemment les jolis fleurons et les rinceaux délicats par des figures grotesques d'un style médiocre.

Le travail qui nous a été soumis a donc un véritable intérêt, et l'Académie n'a pu le laisser sans récompense. Elle accorde à son auteur, M. l'abbé Chevalier, curé de Tramery, une médaille de vermeil.

Parmi les sujets mis l'année dernière au concours figurait une *Histoire des fortifications de Reims*. Aucune réponse complète et définitive n'a été faite à cette question; mais nous avons reçu une collection fort utile de notes relatives aux tours de la vieille enceinte de notre cité. Ces renseignements sont puisés aux sources originales et recueillis avec soin dans les registres des délibérations du conseil de ville et autres documents conservés dans nos archives. Ils forment un répertoire commode qui sera consulté avec profit par tous ceux qui voudront étudier cette partie de l'histoire rémoise, et qui pourra leur épargner bien des peines et des labeurs. Aussi, l'Académie a-t-elle jugé à propos de récompenser, par une médaille de 100 francs, l'auteur de ces notes, M. Lebourq, un de ses membres correspondants, qui lui a déjà donné plus d'un témoignage de son dévouement et de son zèle. Elle est heureuse de lui exprimer à cette occasion sa vive reconnaissance pour les services qu'il lui a déjà rendus, en particulier pour le classement de sa bibliothèque, tâche ardue et ingrate qu'il a poursuivie avec une infatigable persévérance.

Votre Compagnie, désireuse d'encourager tout ce qui peut contribuer au progrès de l'archéologie et de l'histoire locale, décerne aussi une médaille d'argent à un dessinateur habile, M. Auger, qui a bien voulu

Digitized by Google

prêter un concours aussi utile qu'obligeant à la publication de notre *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, en reproduisant pour nous des monuments ou des objets anciens destinés à figurer dans notre prochain fascicule. Nous lui devons un fort beau dessin du magnifique rétable de l'église de Pévy, chef-d'œuvre encore inédit de l'art du XV^e^ siècle.

Enfin, l'Académie n'a pas voulu refuser une marque d'intérêt aux métiers et aux industries qui s'efforcent de reprendre les traditions artistiques du moyen âge. Elle accorde une médaille de bronze à M. Simon-Gardan, auteur d'un reliquaire en bois destiné à l'église du Fréty (Ardennes), qui a été soumis à son jugement. Assurément, le dessin n'en est pas parfait, et le style est un gothique d'un goût très contestable. Mais si la conception n'est pas heureuse, l'exécution est fort bonne, et c'est sur elle seule que l'Académie était appelée à se prononcer.

Digitized by Google

# RAPPORT

SUR LE

# CONCOURS DE POÉSIE

par M. PIÉTON, Membre titulaire.

---

## I

Il y a quelques jours, devant la statue tardivement élevée à Lamartine, M. Clovis Hugues célébrait, dans des strophes enthousiastes, l'immortalité de la poésie :

> Elle vivra, charmant les âmes,
> Tant que la terre aura des femmes,
> Tant que les champs auront des fleurs.

C'est là une gracieuse et galante réponse aux découragés qui se plaisent à dire et à répéter qu'à notre époque soucieuse et pratique l'idéal et le rêve s'effacent, et que, d'ailleurs, les maîtres incomparables qui nous ont donné les *Méditations,* les *Nuits* et les *Feuilles d'automne* ont emporté avec eux les secrets du divin langage.

Madame Sand écrivait, dans ses dernières années, à son ami Gustave Flaubert : « Bientôt, il n'y aura plus un seul poète en France; » et M. Coppée, si charmant, si justement applaudi, s'écriait, en remerciant l'Académie française de l'avoir accueilli : « Le

Digitized by Google

poète est à peu près banni de la société moderne, et quand nous nous tournons vers le levant, vers l'avenir, nous n'apercevons plus que quelques tremblantes étoiles qui palpitent à peine dans notre ciel obscurci. »

Pour nous, nous avons été favorisés sans doute, car nous avons reçu jusqu'à cinquante-huit pièces diverses, adressées par dix-neuf concurrents.

Nous proposions deux prix distincts fondés par le regretté M. Clicquot, deux médailles d'or offertes, l'une à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte, l'autre à l'auteur de la meilleure pièce de cinquante à deux cent cinquante vers, dont le choix était laissé libre pour le genre comme pour le sujet.

Nos récompenses sont modestes, et les chefs-d'œuvre deviennent assez rares pour qu'il faille les souhaiter plus que les espérer.

Aussi devons-nous recevoir avec une joie sincère toute pièce qui révèle, à défaut de la perfection hors d'atteinte, un talent réel, et encourager tout consciencieux effort. Nous ne sommes pas de l'avis de ce fantaisiste qui disait : « La poésie, c'est cela qui est mauvais, quand ce n'est pas plus que bon ! »

Mais nous ne pouvons, par un optimisme myope, abdiquer le droit de critique; il est d'ailleurs bien difficile, même en ne maniant que des fleurs, de n'y pas laisser quelques épines.

La règle est pour nous toute tracée : écarter résolument ce qui blesse la langue, le goût et la morale.

Digitized by Google

## II

Nous devons donc, bien qu'à regret, ouvrir à certains concurrents, comme on le fait pour les expositions des beaux-arts, le salon des refusés, et il nous est d'autant plus facile de les y introduire avec discrétion que leurs noms nous sont inconnus, protégés par les cachets des enveloppes qui les recouvrent et qu'on n'est autorisé à rompre que pour les œuvres récompensées ou tout au moins mentionnées.

Nous proscrivons doucement les oublieux de la prosodie et de la rime raisonnable.

Une pièce, qui nous fait remonter à l'enlèvement des Sabines, commence ainsi :

On attend Romulus, qui est dans les chemins.

Plus loin, nous lisons :

Les belles Sabines furent enveloppées,
Tous les jeunes soldats étaient des ravisseurs,
Mais pour le conjungo s'inspiraient de douceurs.

Nous passons, et n'attendons pas Romulus.

Voici une noce de village; nous assistons à l'énumération des invités : le suisse, le bedeau, du lutrin toute la famille; faute de rime, l'auteur ajoute, pour désigner le serpent de la paroisse : le joueur de reptile !

Un autre décrit un champ de pavots, il songe à Tarquin, et s'écrie :

Ce Romain superbe
Que blâme le passé,
Par Marat, homme acerbe,
N'est-il pas dépassé !

Digitized by Google

Homme acerbe, appliqué à Marat, n'est-ce pas le comble de l'euphémisme ?

Que dire du malade :

L'œil éteint et vitreux, couché sur l'omoplate ?

Et du spéculateur célébrant l'argent :

Plus on acquiert, et plus l'espèce humaine
Vous monte, en son estime, au suprême piton !

Enfin, on ne doit pas non plus être trop familier ; un concurrent en pantoufles nous initie aux joies de son réveil :

Je quitte avec ivresse
Le lieu de la mollesse,
Et prends avec éclat
La fève du moka.

Ne multiplions pas les citations ; il serait cruel d'insister, en enlevant des illusions peut-être sincères et en décourageant des bonnes volontés abondantes, car chacun des candidats au courage malheureux nous a envoyé plusieurs essais.

Voilà pour la langue et le goût.

Voici pour la morale :

Il nous a bien fallu éloigner trois contes badins, trop badins, tous du même auteur ; certes, on ne saurait lui refuser la vive allure et le piquant du sujet et du vers ; il s'est seulement trompé d'adresse ; mais il les a dédiés à un connaisseur émérite, M. Armand Sylvestre, le favori des lecteurs du *Gil Blas*, qui leur rendra justice en spécialiste.

Il y a bien un de ces contes, si insidieusement qualifié moral, sous le titre décevant de : *Un acte de vertu*, et si finement rimé en tiercelets qu'il semblait

Digitized by Google

devoir trouver grâce ; mais, en l'examinant de près, on reconnaît qu'il est le frère des autres et que le héros a tant de regret de son abstinence qu'on ne peut faire crédit à sa sagesse.

## III

Après ces sévérités qui nous coûtent, nous revenons aux pièces acceptées.

Les fables abondent. M. le colonel Chabert, lauréat habituel de nos concours, nous en a, pour sa part, envoyé douze, réunies sous l'épigraphe : *Castigare ridendo*. Elles ont de la verve et du trait, et chacune d'elles porte un enseignement : nous ne pouvons mieux vous les faire juger qu'en citant la première :

### La Feuille et le Vent

Un matin, au soleil levant,
Du faite d'un chêne, le vent,
Dont le souffle se fait entendre,
Détache une feuille encore tendre.
Tout d'abord, pendant un moment,
Il la berce amoureusement,
Enlève après, jusqu'à la nue,
La mignonne, verte et menue,
Puis la ramène tout en bas.
Comme une esclave délivrée
De ces délicieux ébats,
Notre feuille toute enivrée
S'écrie : O pauvres chères sœurs,
Qui me regardez en silence,
Combien ces jeux ont de douceurs ;
Voyez : jusqu'au ciel je m'élance,
Je redescends et je repars.
Je domine de toutes parts

Digitized by Google

Les arbres, les maisons rustiques;
Sur la ville si je volais,
J'irais plus haut que ses palais,
Ses tours et ses flèches gothiques.
Je suis, loin de l'œil des humains,
Les grands oiseaux aux larges ailes,
Et je distance les gazelles
Sur les âpres et longs chemins.
Que je vous plains d'être attachées
Aux branches jusqu'au dernier jour.
Pouvez-vous bien être entichées
D'un aussi maussade séjour :
C'est une prison, c'est une tombe!

Elle eût ainsi parlé beaucoup,
Mais le vent cesse tout à coup,
Et voilà la folle qui tombe!

Que t'a servi de tant courir,
Dit une autre feuille : Pécore,
Ici nous verdirons encore;
A nos pieds, toi, tu vas pourrir.

Lecteur, dis à ta géniture
Qu'il ne faut pas quitter son nid,
Que le bon Dieu garde et bénit,
Pour s'en aller à l'aventure :
Plus d'un beau fils ressemble au vent,
La vierge, à la feuille, souvent.

L'Académie offre à M. le colonel Chabert une médaille d'argent.

Elle offre une médaille de bronze à M^me^ la baronne de Pages, née comtesse de Corneillan, pour les deux fables qu'elle nous a fait parvenir : les *Conseils perdus* et *Du temps que les Bêtes parlaient*. Ces fables sont faciles et claires, sagement pensées et vivement écrites. M^me^ de Pages est accoutumée à bien des

Digitized by Google

succès et à de hautes récompenses; elle ne dédaignera pas la nôtre, qui est un premier hommage, un appel à de nouvelles œuvres pour nos prochains concours.

Mentionnons avec honneur une jolie fable : la *Fauvette et le Serpent*, que nous a envoyée M. Pierre Mieusset, de Besançon, bien des fois couronné par nous. Pour lui, au milieu de productions plus hautes et de grand caractère, elle n'a été qu'un délassement; pour nous, elle nous a donné le plaisir d'une aimable lecture.

Nous avons enfin à noter une fable intitulée : *les Cerises et le Nid de Chardonneret*, avec le sous-titre consolant : « Nul bienfait n'est jamais perdu, même pour son auteur. » C'est une aimable idylle, lestement rimée en petits vers familiers et de la plus encourageante moralité.

Il nous reste, pour achever cette première partie du concours, à parler d'un conte, pas badin, celui-là; il est intitulé : le *Serment du Priseur*. Un médecin est appelé près d'une jeune malade ; il l'aime à première vue, mais elle déteste l'odeur du tabac dont il use beaucoup; pour lui être agréable, il fait serment de renoncer à sa petite passion; elle est tellement touchée de ce sacrifice que

> Deux mois après, nouveau serment devant le maire
> Et le curé, puis chants et danse au clavecin.
> La malade, guérie, aimait son médecin.

Voilà tout. Rien de plus simple et de plus honnête.

Digitized by Google

## IV

Le prix proposé par l'Académie à l'auteur de la meilleure pièce de 50 à 150 vers, avec liberté du sujet et du genre, a été disputé par neuf concurrents. Leurs œuvres, au nombre de quinze, se tiennent et se recommandent par ce même mérite, que toutes s'inspirent des sentiments les plus élevés de l'âme humaine : l'admiration de la nature et du génie, le dévouement, la charité ; elles semblent avoir pris pour commune devise la belle parole de Lamartine : La poésie est faite pour mettre les ailes aux idées !

Ce prix, nous le remettons à M. l'abbé Auguste Cizel, professeur à la Chapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin), pour deux odes, l'une à Victor Hugo, l'autre à l'amiral Courbet. Vous pourrez les juger tout à l'heure par les citations que nous vous prierons d'en entendre, et nous sommes certains que vous en apprécierez la haute allure, la forme soutenue et vigoureuse.

Nous ne disposons que d'une récompense unique, et, après l'avoir ainsi décernée, nous éprouvons un embarras sincère en face des poètes qui l'ont touchée de bien près, et que nous ne pouvons plus que remercier de leurs envois sans traduire nos éloges par un plus palpable souvenir.

Mentionnons du moins, avec l'honneur qui leur est dû, deux compositions d'un lyrisme sévère, sous les titres : *Spartacus* et *Sursum corda*. L'auteur est M. Mieusset, dont nous avons prononcé le nom, il y a quelques instants, à propos de sa fable *La Fauvette et le Serpent ;* elles ont la tristesse émue qu'excite, chez le penseur austère, le spectacle des misères

Digitized by Google

humaines et des revers de la France ; mais, au-dessus de ces douleurs, M. Mieusset laisse rayonner l'éclatant espoir des jours meilleurs : ce n'est pas la révolte de Spartacus qui a fait triompher la cause de l'esclavage, c'est la croix, et la France, en la prenant pour guide, se relèvera, aidée par ses poètes, ses artistes et ses savants, autant que par ses soldats. M. Mieusset est familier avec ces hautes pensées, et son style s'échauffe et s'élève en les exprimant. Nous l'applaudissons une fois de plus.

Nous croyons voir un de ses disciples dans l'auteur de la pièce intitulée : *Gloria in excelsis;* elle a de l'élan et de l'ampleur, mais elle affecte trop la forme d'un cantique ; c'est moins aux hommes qu'elle s'adresse qu'aux séraphins.

Nous retrouvons encore un de nos fidèles, un de nos lauréats, un maître, M. Achille Millien, dans l'épisode qui a pour titre : *Dévouement.* Le sujet est lugubre : une mère veuve a consacré sa vie à son fils unique; l'ingrat l'oublie, le vice le dégrade et, dans un moment d'ivresse, il va jusqu'à estropier celle qu'il a ruinée et qu'il soupçonne de lui cacher quelque argent; quand le misérable paraît devant ses juges, elle pousse l'abnégation jusqu'à s'accuser : c'est elle qui a frappé; il est innocent; acquitté, il reviendra au bien. Le sujet est touchant, mais excessif : cette mère devient angélique et les juges sont bien complaisants en admettant sa fable ; le fils est quitte à trop bon marché.

M. Millien a toujours le vers facile et pittoresque ; ses récits sont des tableaux.

La nature sourit aux poètes; à chacun de nos concours, plusieurs pièces nous arrivent, chantant la montagne et la plaine, les eaux, les bois et les saisons.

Digitized by Google

Cette année nous a fidèlement ramené la brune hirondelle et le rose printemps, sous la fine plume, nous n'en pouvons douter, de l'auteur des *Contes badins ;* nous le reconnaissons autant à l'écriture qu'à la souplesse du vers : combien il est apaisé, et qu'il devient sage, quand il veut l'être : c'est à lui que nous devons aussi des stances à la nuit :

C'est l'heure, où tout s'éteint, c'est l'heure où tout sommeille,
Le poète qui veille
Possède seul alors tout ce qui le séduit :
C'est à lui seul le ciel, les fleurs et le feuillage,
Ces trésors que, le jour, avec tous il partage :
J'aime la nuit.

Il aime aussi la douce gaîté des réunions d'amis, et lance l'anathème contre la politique, qui trouble toutes les têtes et toutes les fêtes :

..... avec elle, en France, hélas ! en France
Plus..... plus de nation, plus rien que des partis !

L'auteur, on le voit, a bien des ressources, il varie les tons et les soutient de sa verve et de sa grâce ; nous le remercions avec espoir de retour.

Comme contraste aux joies du printemps, nous avons la bise et l'âpre hiver décrits en vers désolés, mais vifs et corrects, par un poète que les deuils de la nature épouvantent ; il lui faut le soleil pour ranimer la vie : il nous doit, à un autre concours, une contre-partie riante de sa pièce attristée.

Nous revenons à la nuit : deux odes nous la peignent en ses mélancoliques et féconds silences :

C'est l'heure où tout est mort, mais l'heure où tout renaît,
J'entends d'étranges voix, sanglots d'âmes en peine,
Les sylphes, les esprits, folâtrent dans la plaine.

Digitized by Google

La nature ne se repose pas : c'est pour l'homme qu'elle se tait, berçant la créature et préparant le réveil : le poète nous montre l'image de cet incessant travail dans le mouvement de la source, qui tantôt est cachée sous un voile de verdure, tantôt coule librement sous le soleil, et demeure toujours la cristalline image d'une vie pure.

Le ton général de ces pièces est distingué, un peu mièvre parfois, mais orné, délicat et suave.

Après la source, voici le lac entouré d'ombrages ; le poète s'y recueille dans le souvenir des jours lointains :

Je vois le passé que le temps entraîne,
Et je songe à ceux qui, brisant leur chaîne,
Nous ont dit adieu, les trop tôt partis.
Et je vais, pensif, marchant sous l'ombrage,
Où le jour qui filtre dans le feuillage
Sur le sable fin met des tâches d'or,
Jusqu'à ce que, retrouvant une issue,
D'autres horizons s'offrent à ma vue
Dans l'encadrement d'un nouveau décor.

La forme est brillante, et il y a courage à chanter le lac après Lamartine.

L'auteur joint à cette pièce, douce et grave, une invocation à l'aumône ; elle serait plus touchante et meilleure encore, sans l'antithèse obligée de la pâle indigence et de l'orgueilleuse opulence ; mais elle finit bien par ce vers évangélique :

Enfant d'un même père, ici-bas aimez-vous !

Nous terminons ce trop long rapport en revenant aux vaillants et au génie :

Remercions le poète, compatriote, il nous le dit, du colonel Dominé, qui nous a adressé une pièce pleine d'élan et d'émotion, en l'honneur de ce jeune chef,

Digitized by Google

déjà illustre et presque légendaire, que Paris applaudissait à la revue du 14 Juillet, doux et modeste du Tonkin, comme un héros du devoir en tête des braves revenus soulevant l'admiration dans tous les cœurs et mettant des larmes dans tous les yeux.

Ce fût un héros du devoir aussi, et presque un martyr, que Courbet, l'amiral sans peur et sans reproche, bien digne de commander sur *le Bayard*.

M. l'abbé Cizel chante, tour à tour, sa jeunesse, sa gloire et sa mort.

Victor Hugo a peut-être encore mieux inspiré M. l'abbé Cizel. Il célèbre sa double gloire de poète novateur et spiritualiste : à ses yeux, il est le maître sans rival et sans successeur possible.

Arrêtons-nous : dans un concours de poésie, après avoir parlé de Victor Hugo, il faut se taire.

Digitized by Google

# VICTOR HUGO

Qui délivre le mot délivre la pensée !
(V. Hugo, *Contemplations.*)

## I

Qui me dira pour qui s'ouvre aujourd'hui la tombe?
O douleur! Est-ce un homme, est-ce un Dieu qui succombe?
Car le ciel s'est voilé, car la terre a gémi...
La France a pris le deuil et le monde entier pleure.
De qui sonne la dernière heure?
Du sommeil de la mort qui donc s'est endormi?

Sa main tenait-elle une épée?
Nous rouvrit-il, d'un pas vainqueur,
Les fiers chemins de l'épopée?
Patrie, a-t-il guéri ton cœur?
De l'Alsace et de la Lorraine
A-t-il donc pu rompre la chaîne
Qui les rive au gibet sanglant?...
Vit-on, à travers la nuit sombre,
Comme un éclair déchirant l'ombre,
Briller un glaive étincelant?...

Digitized by Google

Non! Celui dont la mort a mis en deuil le monde
N'a pas conquis le flot de gloire qui l'inonde
En portant vaillamment le sabre d'un héros...
Strasbourg et Metz encore, inconsolables veuves,
Gémissent aux bords de leurs fleuves,
Attendant le vengeur qui tuera leurs bourreaux!

Savant, leva-t-il tous les voiles
Qui couvrent l'être et ses secrets,
Et des soleils, au lieu d'étoiles,
Dorent-ils le ciel du progrès?...
A-t-il, éblouissant la terre,
Révélé le mot du mystère
Des fins et des commencements?...
Trouva-t-il le pourquoi des choses,
Et du problème obscur des causes
Avons-nous tous les éléments?...

Non! Si nous lui faisons de belles funérailles,
Ce n'est pas qu'il ait pu, penché sur tes entrailles,
T'arracher, ô nature, un secret merveilleux!
Ce n'est pas contre toi que lutta cet athlète;
Non! Ce grand mort n'est qu'un poète,
Et pourtant la douleur attriste tous les yeux!...

Un poète!... La Poésie
Est-elle donc morte avec lui?
Après David vient Isaïe;
Non! Son dernier jour n'a pas lui!
La Muse, impérissable fée,
Ressuscite sans cesse Orphée
Dont vous admirez l'art divin...
Écoutez! — J'entends — voix insignes! —
Les chants nouveaux de nouveaux cygnes,
Et vous vous alarmez en vain!...



Digitized by Google

C'est vrai qu'en d'autres mains il reste encor des lyres,
Mais, ô fils du géant, quels que soient vos délires,
Vos chants n'auront jamais la magnifique ampleur
De ceux dont il berça ce siècle aux rudes fièvres,
Et de nos cœurs jusqu'à nos lèvres
Montent les longs sanglots d'une immense douleur!...

## II

Oh! qu'il était donc grand, cet homme!
Il avait la taille des dieux
Qu'adorait la Grèce, et dont Rome
Peuplait ses gigantesques cieux!...
Depuis que la mort, trop avide,
L'a pris à la terre, quel vide!
Quel silence en nos rangs déserts!
O Pinde, que ta cime est sombre!
Soleil, il en bannissait l'ombre;
Voix, il l'emplissait de concerts!

Car son vers, harmonie et flamme,
Plein d'éclat, d'un rhythme étonnant,
Jaillissait du fond de son âme,
Toujours sonore et rayonnant!
Dans une allure militante,
Les mots, sous leur pourpre éclatante,
Rajeunis, fièrement groupés,
Heureux de n'être plus esclaves,
Y paraissaient libres d'entraves,
Et pour jamais émancipés!...

Digitized by Google

Boileau, d'accord avec Malherbe,
Par un trop solennel édit,
Un jour, dans un dédain superbe,
Les prit en foule et les maudit!
Il scinda ce peuple de frères,
En grands seigneurs, en pauvres hères,
Et, malgré leur commun berceau,
Sans autre loi que son caprice,
Il osa — criante injustice! —
Marquer leurs fronts d'un double sceau!

Aux uns — privilège qui blesse! —
On le vit, aveugle en ses choix,
Faire des lettres de noblesse,
Et les nommer princes et rois!
Eux seuls siégeront au Parnasse;
Pour eux seuls il est de la place,
Là-haut, sur les sommets sacrés!
Il faut que les Muses soient reines,
Et dans la cour des souveraines,
On n'admet que les gens titrés!...

Quant aux autres, vils prolétaires,
Fils de Ronsard et de Villon,
Il les chassa bien loin des terres,
Et des palais d'or d'Apollon...
Et dans les déserts de la prose,
Qu'aucun Permesse, hélas! n'arrose,
Semblables à des gueux proscrits,
Vrais ilotes, à l'aventure,
Ils expièrent leur roture
Par l'exil et par le mépris!

Digitized by Google

Et trop longtemps, dans l'attitude
D'êtres à jamais exécrés,
Ils peuplèrent la solitude
Où Boileau les avait murés!
Mais enfin tu parais, ô maître,
Et l'égalité va renaître...
De l'Hélicon te voilà roi!
Et ton règne aussitôt commence
Par un tel acte de clémence
Que la Muse en tremble d'effroi!

Elle a peur..., mais tu la rassures,
Et soudain ce peuple en haillons
Sort de la nuit des flétrissures,
La tête ceinte de rayons!...
Drapés sous la pourpre des rimes,
Ces forçats, condamnés sans crimes,
Innocents qu'on croyait pervers,
A longs flots boivent l'ambroisie
Aux urnes de la Poésie,
Dans les coupes d'or de tes vers!...

O révolution féconde!
Aux veines de l'art épuisé
La vie éteinte surabonde,
Grâce au nouveau sang infusé!
Le vers, pâli par l'anémie,
Avec des raideurs de momie
Marchait d'un pas triste et pesant,
Sans oser franchir la limite
Qui le cloîtrait comme un ermite,
Ou comme un être malfaisant!

Digitized by Google

Et couvert d'ornements postiches,
Il était là, dans sa prison,
Entre les mains des hémistiches,
Comme un jouet de Vaucanson !
Réduit à l'état de machine,
Un ressort, le long de l'échine,
Courbait sa maigre taille en deux...
Vrai pantin, cédant aux ficelles,
Inhabile à faire sans elles
Mouvoir ses bras, cligner ses yeux !...

Comme le mot, le voilà libre !
En son cœur chaud la sève bout ;
Il sait les lois de l'équilibre,
Et, sans aide, il se tient debout...
Plus souple que l'acier d'un glaive,
Comme il veut, il plie et relève
Son corps onduleux et puissant...
Marbre vivant aux veines roses,
Chair ferme à l'abri des névroses,
Riche de nerfs, riche de sang !

Voyez ! Nul masque ne déguise
Ses nobles traits où rien n'est faux...
Il s'arrête ou marche à sa guise,
Toujours franc jusqu'en ses défauts..
Car il en a, le téméraire,
Depuis qu'il ose vivre en frère
Avec son voisin généreux,
Et qu'il recherche — ô forfaiture ! —
Malgré ses vœux et la clôture,
Un tête-à-tête dangereux !

Digitized by Google

O Législateur du Parnasse,
Que nous importent tes édits
Et ta foudre qui nous menace?
Mort aux arrêts que tu rendis!
C'est en vain qu'on le morigène,
Le vers à présent peut sans gêne
Sur le vers suivant enjamber...
Il brave toute résistance,
Et c'est maintenant que la stance
Avec grâce enfin sait tomber!

La strophe n'a plus d'autre règle
Que son vouloir capricieux...
Elle a des ailes comme l'aigle,
Et, comme lui, se perd aux cieux !
Fille de Pindare et d'Horace,
Longtemps elle oublia sa race
Dans la nuit d'un profond sommeil!...
Mais voyez ! La voilà qui vole,
Tantôt grave, tantôt frivole,
Et qui boit les feux du soleil!...

Rédempteur des Lettres, courage !
Le pari que tu parias
Tu vas le gagner... A l'ouvrage !
Sauve les derniers parias!
La tragédie aux fers réclame,
Et pour son corps et pour son âme,
Sa juste part d'immunités...
Ne l'entends-tu pas gémir seule,
Délaissée ainsi qu'une aïeule,
Au cachot des trois unités?...

Digitized by Google

Éprends-toi d'une pitié sainte,
Ou plutôt, plein d'un saint courroux,
De sa prison — funèbre enceinte ! —
Fais éclater les noirs verrous !
A l'assaut de cette Bastille,
De Catalogne et de Castille,
Viens, Hernani ! Viens, Dona Sol !
Viens, Marion ! Venez, Burgraves,
Fille de plaisir, hommes graves,
La démolir au ras du sol !...

N'y laissez pas pierre sur pierre,
Laquais de reine ou fou de roi !
O Cromwel, sois le Robespierre
Des préjugés, blèmes d'effroi !...
Tirez l'art de sa léthargie ;
Que par vous la scène élargie
N'ait plus de secrets pour nos yeux !
Il leur faut l'action vivante,
Réelle, palpable, émouvante,
En son vrai temps, en ses vrais lieux !

Oui, place à la vie au théâtre !
Place au rire comme aux douleurs !
Oui, place à Triboulet folâtre
Aussi bien qu'à Lucrèce en pleurs !
Courtisane ou bouffon, le drame
Qui martyrise ta pauvre âme
M'émeut parce qu'il est humain...
Car le cœur, qu'il souffre ou qu'il aime,
Toujours et partout est le même,
Tel hier ici, tel là demain !...

Digitized by Google

Et voilà l'œuvre, ô grand poète,
Pour laquelle tu fus élu...
Tu soufflas — souffle de tempête ! —
Sur le vieux passé vermoulu...
Il s'écroula... Sur ses décombres,
Ce fut comme un long linceul d'ombres,
Mais bientôt on vit — ô clarté !
Déchirant leur commun suaire,
Sortir du profond ossuaire
La Muse avec la Liberté !

Voilà ton œuvre ! Oh ! qu'elle est belle !
Oh ! que de lauriers entassés !
En dehors d'eux, en dehors d'elle,
Ne désire rien... C'est assez !
Oui, c'est assez, par cent victoires,
D'avoir conquis toutes les gloires
Du poète, ô fils d'Apollon,
Et pu, sur l'aile du génie,
Jusqu'au ciel bleu de l'harmonie,
Monter comme un divin aiglon !

Pour la France, qui fut ta mère,
O toi, son radieux enfant,
Tu seras Dante ou bien Homère,
Plus grand encor, plus triomphant !
Ses yeux ne te verront qu'aux cimes
D'où tu jetas tes vers sublimes,
Flots d'or inondant les mortels,
Et ce n'est qu'au Pinde, à ses faîtes,
Qu'elle célébrera tes fêtes,
Et te dressera des autels !...

Digitized by Google

## III

Dors au large tombeau que t'a fait la patrie !
Oui, certe, elle a poussé trop loin l'idolâtrie,
Et cet excès d'amour mérite un désaveu...
On a, par trop d'honneurs, déshonoré ta cendre,
Et quand sous ces caveaux sacrés tu dus descendre,
J'ai cru te voir sortir du cercueil et t'entendre
Crier bien haut : « Rendez-moi Dieu ! »

Il est assez de place en cette auguste enceinte
Pour ton immense gloire et sa majesté sainte;
Les poètes et Dieu ne sont pas ennemis !
Les séparer ! O crime ! O sanglante ironie !
Mais nous savons qu'il est la source du génie !
Mais nous chantons en chœur sa grandeur infinie !
Nous restons ses enfants soumis !

Tu n'étais pas de ceux qu'asservit la matière,
Assignant à la vie un tombeau pour frontière,
Murant l'homme ici-bas comme entre deux néants !
De ce monde imparfait tu concluais au monde
Adorablement beau, qui n'a plus rien d'immonde,
Et que souvent tu vis — ô vision féconde ! —
Passer dans tes rêves géants !

Non ! Tu n'as pas connu les angoisses du doute ;
L'espérance a toujours illuminé ta route,
Comme un phare divin qui marchait devant toi...
Tu mourus en croyant à ton âme immortelle,
En réclamant de nous des prières pour elle,
Et ton dernier soupir, comme un écho fidèle,
Fut encore un acte de foi !

Digitized by Google

C'est vrai ! Tu n'as pas cru comme on croit sur la terre ;
Ma foi, la foi de tous, est fille du mystère,
Mais tu planais si haut dans des flots de clarté
Que tu voyais sans doute — enivrant face-à-face ! —
Le Dieu qu'à l'œil de l'homme un voile épais efface,
Et que l'humble mortel ne verra, quoi qu'il fasse,
Qu'au grand jour de l'éternité !

Et cette vision absorba ta pensée,
Au point qu'elle oublia, vers les cieux élancée,
De s'asservir aux lois des cultes d'ici-bas !
Mais si, ne courbant pas le genou dans nos temples,
Tu parus, trop docile à d'odieux exemples,
Méconnaître le Dieu qu'à présent tu contemples,
Ton cœur ne le priait-il pas ?

Dors donc en paix au fond de ta tombe, ô poète !
Les lauriers sur lesquels tu reposes ta tête
Valent ceux d'un César ou d'un Napoléon !
La lyre entre tes mains a tenu lieu d'épée,
Et la France, en retour de la grande épopée
D'où sortit pour jamais la Muse émancipée,
Devait t'ouvrir son Panthéon !

Tu fus plus qu'un soldat pour ton pays... L'artiste,
Sans que la mort les souille ou qu'un deuil les attriste,
Toujours calme et serein remporte ses succès...
Si pur que soit l'éclat dont il nous émerveille,
Condé — malgré Rocroi — n'égale pas Corneille,
Et le cor d'Hernani résonne à notre oreille
Plus haut que les canons français !

Digitized by Google

Un beau vers pour le monde est un rayon de gloire ;
Le nom d'un grand poète est, au ciel de l'histoire,
Un astre radieux qui ne pâlit jamais...
L'art triomphe du temps mieux que l'acier d'un glaive ;
Quand un peuple est déchu, c'est lui qui le relève,
En lui versant au cœur cette indomptable sève
Qui le maintient sur les sommets !

Oui, nous applaudissons à ton apothéose !
Tu méritas le temple où ta cendre repose,
Mais ne pouvait-on pas y laisser régner Dieu ?
Toute loi qui proscrit est une loi funeste ;
Contre un pareil exil en ton nom je proteste :
Il faut qu'au Panthéon Dieu rentre et qu'il y reste,
Car c'est sa place... et c'est ton vœu !...

Digitized by Google

Digitized by Google

# L'AMIRAL COURBET

Sans peur et sans reproche !

Tu n'es plus, ô vaillant, et mes yeux sont sans larmes !
La mort à tes deux mains vient d'arracher les armes,
Et du dernier sommeil tu dors en ton cercueil !
Un long crêpe assombrit le drapeau de la France,
C'est vrai..., mais ton trépas m'a rendu l'espérance,
Et je ne porte pas ton deuil !...

Oui, j'ai foi maintenant dans ta force, ô Patrie !
Des lauriers du succès la fleur semblait flétrie
Depuis les jours maudits de tes sanglants revers...
Et l'étranger, trop fier d'une indigne victoire,
Disait avoir éteint le soleil de ta gloire,
Et je le pleurais dans mes vers !

Mensonge ! A l'horizon cet astre luit encore !
Tu souffrais dans la nuit... Chante ! Voici l'aurore !
On est bien près de vaincre alors qu'on sait mourir !
D'où qu'il souffle à présent, tu peux braver l'orage ;
L'épreuve a rajeuni ton sang et ton courage,
Et les lauriers vont refleurir !

Digitized by Google

Déjà brille en tes mains l'acier d'un nouveau glaive;
Le grand peuple, abattu trop longtemps, se relève,
Délivré pour jamais du joug qui le courbait!...
Et ma lyre applaudit à cette renaissance,
Et répond à tous ceux qui parlaient d'impuissance
Par un nom... le tien, ô Courbet !

Intrépide dompteur de Neptune et d'Éole,
Non, tu n'as pas conquis l'immortelle auréole
Qui, comme un nimbe ardent, luit sur ton front glacé,
En bravant le courroux des autans et des ondes,
Sur ces longs océans qui baignent les deux mondes,
Et qui t'ont si souvent bercé !

Certe, on doit admirer l'infatigable race
De ces fiers nautoniers que la muse d'Horace
Chanta, croyant leurs cœurs blindés d'un triple airain...
L'abîme est si profond et la nef si fragile
Que Dieu dut se servir de fer et non d'argile
Quand il a créé le marin!...

Au sol, écorce rude où le destin nous rive,
Il préfère des eaux l'immensité sans rive
Dont l'horizon toujours s'éloigne et fuit les yeux...
Vertigineux déserts pleins d'un sombre silence,
Où, loin de nos vains bruits, la vague le balance,
Jour et nuit, sous l'azur des cieux !

Pour respirer à l'aise, il faut à sa poitrine
L'enivrante saveur de la brise marine,
Et les âcres parfums de la flore des mers...
Et quand mugit l'autan et que la foudre gronde,
Il aime à voir lutter, sur les plaines de l'onde,
Les grands vents et les flots amers !

Digitized by Google

Et pourtant ce héros a le cœur doux et tendre...
Le nom de son pays l'émeut, rien qu'à l'entendre ;
Il pleure au souvenir de ceux qui sont là-bas !...
Car souvent sa pensée a d'étonnants mirages,
Surtout à l'heure sombre où la voix des orages
Semble lui parler de trépas !

Mais, toujours brave, il va d'un continent à l'autre,
Avec le fier élan qui soulève l'apôtre,
Forçant partout l'abîme à livrer ses secrets...
Colomb aventureux rêvant d'un nouveau monde,
Et cherchant une terre encor vierge et féconde
Pour y semer tous les progrès !

Tu fus séduit bien jeune, ô Courbet, par les charmes
De cette vie errante et si pleine d'alarmes,
Et tu crias : Je veux être un de ces géants !...
Et tu comptas bientôt parmi les intrépides
Que l'œil a peine à suivre en leurs courses rapides
Sur les routes des océans !

Mais ta gloire n'est pas d'avoir, marin sublime,
Te riant des écueils que recèle l'abîme,
Su marcher sur les flots étonnés, comme un Dieu !
Tu chérissais la vague affolée ou dormante,
Et ses courroux n'étaient que caprices d'amante
Dont ta valeur s'alarmait peu...

Tu portais dans la main une épée.., et ton rêve,
A vingt ans, quand le cœur est débordant de sève,
Cherchait un ennemi digne d'elle et de toi...
De toi, le plus vaillant parmi les vaillants ; d'elle
Dont la patrie avait armé ton bras fidèle,
Pour inspirer au loin l'effroi !

Digitized by Google

A d'autres tu laissas la garde des frontières :
Ici, faites neigeux de montagnes altières ;
Là-bas, bords escarpés d'un fleuve aux riches eaux...
Trop sûr qu'il suffirait d'un rempart de poitrines
Pour empêcher, sans toi, les sanglantes ruines
Dont on voit encor les monceaux !

A toi les mers ! A toi l'océan pour domaine !
Dieu protège la France, et c'est lui qui te mène
A travers ces longs flots qu'on dirait infinis...
Va donc, ô grand soldat ! Va, sur tous les rivages,
Arborer, où qu'ils soient — policés ou sauvages —
Le fier drapeau de ton pays !

Oui, qu'il aille avec toi faire le tour du monde !
Et, soit que le vent souffle ou que la foudre gronde,
D'où que parte ou l'insulte ou le défi moqueur,
Tiens-le si haut toujours à tous les points du globe,
Qu'à l'outrage, ô Courbet, ta valeur le dérobe...
Oui, tiens-le haut comme ton cœur !

Venge-le des affronts qu'il a subis naguère,
Ici, sur notre sol, en ces jours où la guerre
Suça le meilleur sang de nos bras affaiblis...
Et, rougissant d'en voir aussi longtemps la tache,
Lave-le dans un bain de gloire qui détache
La boue amassée à ses plis !

Et puisqu'un dur vainqueur, mutilant ta patrie,
Plongea dans sa poitrine encore endolorie
Un poignard criminel qui sépara les chairs,
Puisqu'il est là, sanglant encor, qui nous menace,
Retrouve une Lorraine et refais une Alsace
A la France, au-delà des mers !

Digitized by Google

Oh ! sortir du linceul du mépris ! Cesser d'être
Un peuple qu'on piétine et qu'on croit mort ! Renaître
A la vie, à l'espoir, au triomphe, au bonheur !
Avoir eu pieds et poings liés, et, soudain libre,
Sentir qu'on a toujours un cœur ardent qui vibre
Aux grands mots de gloire et d'honneur !

O Courbet, quel miracle ! Et c'est toi qui l'opères !
Nous rentrons dans le cours de nos destins prospères ;
Tu rouvres devant nous les chemins du succès !
Et l'univers frémit d'une stupeur profonde,
Quand la voix du canon de Bac-Ninh dit au monde
Que les vainqueurs sont des Français !

Vainqueurs ! — Ne suis-je pas le jouet d'un vain songe ?
Silence, échos trompeurs ! Vous chantez un mensonge !
Triomphants, nous, Français !... Mais de qui donc ? Mais où ?
Et la voix du canon, pour m'arracher au doute,
Reprenant fièrement l'hymne guerrier, ajoute :
Sontay ! Formose ! Fou-Tcheou !

Hourrah ! Le drapeau flotte aux îles Pescadores !
Hourrah ! Au seul aspect de ses plis tricolores,
Les peuples d'Orient se mettent à genoux !
Car ils le voient au bras d'un soldat plein d'audace,
Ne reculant jamais, quoi qu'on dise ou qu'on fasse...
Hourrah ! Le Tonkin est à nous !

Merci de ce grand don ! Merci, noble victime !
Tu payas de tes jours ce présent magnanime,
Hélas ! — et j'aperçois toute une armée en pleurs...
La victoire exigeait un holocauste insigne,
Et c'est toi qu'elle a pris comme étant le seul digne
D'être le prix de ses faveurs !



Digitized by Google

Déjà tout était prêt pour ton apothéose ;
La patrie attendait le vainqueur de Formose
Pour couronner son front d'un immortel laurier...
Et voilà *le Bayard* — ô douleur qui la navre! —
Dans nos ports attristés qui ramène un cadavre,
Au lieu d'un illustre guerrier!...

Mais qu'importe la mort quand elle est si féconde !
La tienne ! Elle nous vaut la conquête d'un monde,
Et désormais la France existera deux fois !...
Son cœur reconnaissant gardera ta mémoire,
Et les siècles liront, gravés dans son histoire,
Ton grand nom et tes grands exploits !

Ta mort ! Elle nous vaut le plus parfait modèle
Du soldat, sourd aux cris des factions, fidèle
Au devoir, quel que soit le parti triomphant...
Marchant même aux revers que sa raison présage,
Brave comme un héros et calme comme un sage,
Docile et doux comme un enfant !

Elle nous vaut surtout l'indomptable espérance !
Nous vivrons désormais dans la fière assurance
Que nous sommes encore et que nous resterons
Le peuple qui n'a pas de peuples à sa taille,
Et que nous sommes prêts pour la rude bataille,
— Sombre revanche — où nous vaincrons !

Digitized by Google

CONCOURS DE 1886

# PRIX & MÉDAILLES

## POÉSIE

*(Prix F. Clicquot.)*

Le prix, consistant en une médaille d'or de 200 fr., est décerné à M. l'abbé Cizel, professeur à la Chapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin), membre correspondant et lauréat de précédents concours, pour ses pièces intitulées : *Victor Hugo* et *l'Amiral Courbet.*

Médaille d'argent, à M. le colonel Chabert, membre correspondant à Paris et lauréat de précédents concours, pour son recueil de *Fables.*

Médaille de bronze, à M^me^ la baronne de Pages, à Paris, pour son recueil de *Fables.*

Mention très honorable, à M. P. Mieusset, membre correspondant à Besançon et lauréat de précédents concours, pour ses pièces intitulées : *Spartacus* et *le Christ libérateur.*

Digitized by Google

### HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Médaille d'or de 200 francs, à M. Ch. Bosteaux, maire de Cernay-lès-Reims, pour ses *Études sur les Antiquités du canton de Beine* (Marne).

Médaille d'or de 100 francs, à M. A. Lebourq, membre correspondant à Reims, pour ses *Recherches sur les anciennes fortifications de Reims.*

Médaille de vermeil, à M. l'abbé Chevallier, curé de Tramery (Marne), pour la suite de ses études sur les *Carreaux émaillés du moyen âge.*

Médaille d'argent de 1re classe, à M. Thenault, de Reims, pour sa *Monographie des communes de Taissy, Saint-Léonard et Cormontreuil* (Marne).

Médaille de bronze, à M. E. Thellier, employé des postes et télégraphes à Reims, pour diverses publications sur *Sedan*, *Charleville* et *Mézières* (Ardennes).

Mention honorable, à M. Jules Legoux, pour son ouvrage sur les *Chapelles-Bourbon* (Seine-et-Marne).

### DESSIN ET INDUSTRIE

Médaille d'argent de 1re classe, à M. E. Auger, de Trigny, pour son dessin du *Rétable de Pévy* (Marne) et ses autres dessins sur Reims.

Médaille de bronze, à M. Simon-Gardan, maître menuisier à Reims, pour l'exécution d'un reliquaire destiné à l'église du Fréty (Ardennes).

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

# PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1887 ET 1888

## PRIX A DÉCERNER EN 1887

—

### SCIENCES ET INDUSTRIE

Étude scientifique appliquée à l'une des industries locales; indiquer les progrès réalisés et à réaliser.

*Le prix consiste en une médaille d'or de 200 fr.*

—

### JURISPRUDENCE

De la nécessité d'une législation pour les assurances sur la vie; étudier et indiquer les principes et les conditions de cette législation.

*Le prix consiste en une médaille d'or de 200 fr.*

—

### ÉCONOMIE POLITIQUE

Étude générale sur les droits protecteurs.

Les envisager au point de vue du droit naturel, de l'intérêt social et des relations internationales; indiquer leur influence sur

Digitized by Google

**certaines industries non protégées, l'esprit d'initiative et d'entreprise, la richesse générale du pays, la paix ou la guerre.**

**De l'utilité ou des inconvénients des droits établis à titre de représailles.**

*Le prix consiste en une médaille d'or de 500 fr.*

—

## ARCHÉOLOGIE

PRIX VICTOR DUQUÉNELLE

Étude sur les découvertes d'antiquités gauloises, romaines et franques, faites dans l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

*Le prix consiste en une médaille d'or de 300 fr.*

—

## POÉSIE

*Une médaille d'or de 200 francs* sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce sur le sujet proposé par l'Académie: *Une Statue de Jeanne d'Arc à Reims.*

Des médailles pourront être, en outre, accordées aux auteurs de pièces de poésie sur quelques traits de la vie de Jeanne d'Arc ou sur tout autre sujet.

## PRIX A DÉCERNER EN 1888

—

## HISTOIRE

Du rôle de la Ville de Reims pendant la guerre de Cent-Ans.

*Le prix consiste en une médaille d'or de 300 fr.*

Digitized by Google

## PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

—

### 1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

A l'histoire des principaux évènements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieux dits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

*Les Archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.*

### 2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiées, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire; et, en ce qui concerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour

Digitized by Google

en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

*Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 300 francs.*

---

*L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs de travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.*

*Les prix et médailles seront décernés en séance publique.*

*Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés* (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le* 31 *mars* 1887, **terme de rigueur.**

*Les auteurs ne doivent pas se faire connaître; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.*

*Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.*

*Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.*

Reims, le 22 Juillet 1886.

*Le Secrétaire général,*
H. JADART.

*Le Président annuel,*
Dr LEMOINE.

---

Digitized by Google

# TABLEAU

DES

# Membres composant l'Académie nationale de Reims

## Au 22 Juillet 1886.

---

**Bureau pour l'année 1885-1886**

*Président d'honneur*, Mgr LANGÉNIEUX.

| | |
|---|---|
| *Président*, | MM. LUTON. |
| *Vice-Président*, | V. LEMOINE. |
| *Secrétaire général*, | H. JADART. |
| *Secrétaire-Archiviste*, | L. DEMAISON. |
| *Trésorier*, | A. MENNESSON. |
| *Membres du Conseil d'administration*, | CH. LORIQUET. |
| | H. PARIS. |
| | LESEUR. |

---

**Bureau pour l'année 1886-1887.**

*Président d'hon.*, S. É. Mgr le Cardinal LANGÉNIEUX.

| | |
|---|---|
| *Président*, | MM. V. LEMOINE. |
| *Vice-Président*, | A. GOSSET. |
| *Secrétaire général*, | H. JADART. |
| *Secrétaire-Archiviste*, | L. DEMAISON. |
| *Trésorier*, | A. MENNESSON. |
| *Membres du Conseil d'administration*, | LESEUR. |
| | LUTON. |
| | V. DUCHATAUX. |

Digitized by Google

**Membres titulaires (par rang d'ancienneté).**

Son Ém. le Cardinal LANGÉNIEUX (✻), archevêque de Reims.

MM. TOURNEUR (l'abbé), vicaire général du diocèse.
PARIS (H.), avocat, ancien maire de Reims.
LORIQUET (CH.) (⊗ I.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, associé de la Société des Antiquaires de France.
GODA, ancien notaire.
SOULLIÉ (PR.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.
MENNESSON (A.), ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement.
GALLIET (⊗ I.), docteur en médecine.
LESEUR, avocat.
PIÉTON, avocat.
GIVELET (CH.), associé de la Société des Antiquaires de France.
THOMAS, ancien député.
LUTON (⊗ I.), directeur de l'École préparatoire de médecine.
DOYEN (✻), ancien maire de Reims, professeur à l'École préparatoire de médecine.
COZE, directeur de l'usine à gaz.
DEGLAIRE (l'abbé) (⊗ A.), archip. de Notre-Dame.
LANTIOME, avocat.
CERF (l'abbé), chanoine titulaire.
DUCHATAUX, avocat.
GOSSET (ALPH.), architecte.
DAUPHINOT (S.) (O. ✻, ⊗ A.), manufacturier, sénateur de la Marne.
LEMOINE (⊗ A.), docteur ès-sciences, professeur à l'École préparatoire de médecine.

Digitized by Google

MM. Diancourt (✻, ⊗ A.), ancien maire de Reims.
Butot (l'abbé), curé de Saint-Jacques.
Werlé (A.), négociant en vins.
Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.
Péchenard (l'abbé), docteur ès-lettres, vicaire général du diocèse.
Demaison (L.), conservateur-adjoint des Archives de la ville.
Jadart (H.), (⊗ A.), juge suppléant au Tribunal civil.
Durant des Aulnois, notaire.
Douce (P.), notaire.
Brissart (A.), avocat.
Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École polytechnique.
F. Lefort (C. ✻), inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, en retraite.
Gillet (l'abbé), docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire.
Maldan (Th.), secrétaire du Comice agricole.
Lamy, architecte.
Michaut, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Reims.
Valser, professeur à l'École de médecine.
Givelet (H.), propriétaire.
Decès (A.), (⊗ A.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
Jolicœur (H.), professeur à l'École préparatoire de médecine.
Bertinet, professeur de sciences au Lycée.
Guelliot (O.), docteur en médecine.

Digitized by Google

**Membre honoraire élu pendant l'année 1885-1886.**

M. CARRÉ, professeur au lycée Lakanal.

**Membres correspondants élus pendant l'année 1885-1886.**

MM. E. SENART, membre de l'Institut.
Ad. VARIN, graveur en taille-douce, à Paris.
PLATEAU, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand.

**Membres décédés.**

MM. BRIMONT (Adrien DE), membre titulaire.
TARBÉ DE SAINT-HARDOUIN, membre honoraire.
JAMIN, membre honoraire.

Digitized by Google

# LISTE DES OUVRAGES

## Adressés à l'Académie nationale de Reims

### PENDANT L'ANNÉE 1885-1886.

I. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

*Noms et classification des oiseaux de la vallée de la Marne*, par M. Lescuyer, et *Tableau*. 1885.

*Mélanges d'ornithologie*, par le même. 1884, in-8°.

L'Institut royal des architectes britanniques. *Notes de voyages et rapports*, 1884-1885, par Charles Lucas. Paris, 1885, in-8°.

*Album Caranda*, *Les fouilles d'Aiguisy*, par M. F. Moreau, in-4°.

— *Fouilles de Nampteuil-sous-Muret (Aisne), et fin de celles d'Aiguisy*, 1885. *Table des principaux objets reproduits dans l'Album Caranda*, par le même, in-4°.

*Étude du tracé de la chaussée romaine entre Ariola et Fines*, par M. Léon Maxe-Werly. 1885, in-8°.

*De la classification des monnaies gauloises*, par le même. 1880, in-8°.

*Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, par MM. Givelet, Jadart et Demaison, 1er fascic.

*Traité de la construction des théâtres*, par M. A. Gosset, gr. in-4°.

*Dénominations géographiques et dictons de l'arrondissement de Vouziers*, par le docteur Octave Guelliot. 1884, in-8°.

*Notice sur le prieuré de Crécy près Vouziers*, par le même. 1878, in-8°.

*Des vésicules séminales, anatomie et pathologie*, par le même. 1883, in-8°.

*Du caféisme chronique*, par le même. 1885, in-8°.

*Hôpital de la Pitié. Année 1881. Relevé clinique*, par le même. In-8°.

*Annales de Dermatologie. Des troubles de la sécrétion et de l'excrétion spermatiques*, par le même. In-8°.

*Revue de chirurgie. Observations de kyste sébacé, pédiculé de l'ombilic*, par le même. In-8°.

*Note sur trois cas de purpura infectueux foudroyant*, par le même. In-8°.

*Le capital et le travail, conférence faite le 26 juillet 1885 dans la salle de l'Élysée Ménilmontant aux ouvriers de l'usine Piat*, par M. E. Cheysson. 1885, in-8°.

Digitized by Google

Louis Guibert. *Les enclaves poitevines du diocèse de Limoges, l'enclave de Bourganeuf et de Payrat-le-Château, le bailliage de Laron et la ville franche de Masléon.* 1886, in-18.

*De la Série herpétique-aiguë, herpès, croup, pneumonie, et de son traitement par l'arsenic*, par le docteur Luton. 1886, in-8°.

*Religion et catholicisme au XIX^e^ siècle*, par M. l'abbé E. Cauly, t. I et II. 2 vol. in-12.

*Les anciennes faïenceries de la Haute-Provence*, par M. de Berluc-Perussis. 1885.

Auguste Nicaise. *Le port féminin du torque chez certaines tribus de l'Est de la Gaule. Étude d'archéologie gauloise. Le nouveau cimetière gaulois de Marson* (Marne). 1886.

*Gravures* de M. Ad. Varin.

*Histoire de l'abbaye d'Igny*, par l'abbé P.-L. Péchenard. 1883, gr. in-8°.

*Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims*, par le même. 2 vol. in-8°.

*Robert Nanteuil, sa vie et son œuvre*, par M. Loriquet. In-8°.

*Les De Vaveray, seigneurs des Presles, d'après des documents inédits*, par l'abbé Et. Georges, de Troyes. 1886.

*Celtes et Germains. Étude grammaticale*, par M. H. Darbois de Jubainville. in-8°.

*Le torque était porté par les hommes chez les Gaulois*, par M. le Baron J. de Baye. Caen. 1886.

## II. — Publications adressées par les académies et sociétés correspondantes.

Aisne..... Bulletin de la Société académique de Laon, t. XXIV (1879-1880).

— Bulletin de la Société archéologique de Soissons, tome XIV, 2^e^ série (1883).

— Bulletin mensuel de la Société académique de Chauny, tome 1^er^, 2^e^ année, n^os^ 17-19 ; 1884 (pages 1-264).

Alpes-Maritimes..... Annales de la Société des lettres et sciences des Alpes-Maritimes, tomes IX et X.

Aube..... ..... Mémoires de la Société académique de l'Aube, tome XLVIII de la collection (1884).

Bouches-du-Rhône.... Séance publique de l'Académie d'Aix, 1885.

Charente-Inférieure. Académie de la Rochelle. Société des sciences naturelles. Annales de 1884.

Côte-d'Or..... Mémoires de l'Académie de Dijon, année 1883-1884, 3^e^ série, tome VIII.

Digitized by Google

CREUSE..... Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 2e série, tome 1er. — Tome V, 4e bulletin.

DEUX-SÈVRES..... Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres, 1885, avril-décembre ; 1886, janvier-mars.

— Mémoires de la même Société, 3e série, t. II, 1885 ; t. III, 1886.

DOUBS..... Académie des sciences, belles-lettres de Besançon, année 1884.

GIRONDE..... Actes de l'Académie nationale de Bordeaux, 3e série, 44e, 45e et 46e année (1882-1884).

HAUTE-GARONNE..... Recueil de l'Académie des Jeux floraux, 1886.

— Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 8e série, tome VI, 1er semestre; tome VII, 1er semestre.

— Société archéologique du Midi de la France. Mémoires, tome XIII, 3e livraison (1885). Bulletin, séances du 25 nov. 1884 au 21 juillet 1885. 2 cahiers.

HAUTE-SAÔNE..... Bulletin de la Société d'agriculture, sciences de la Haute-Saône, 3e série, nos 15 et 16.

*HÉRAULT*..... Bulletin de la Société archéologique, scientifique de Béziers, 3e série, tome XII, 2e livraison; tome XIII, 1re livraison.

LOIRE-INFÉRIEURE..... Annales de la Société académique de Nantes, 1885, 1er et 2e semestre.

LOIRET..... Mémoires de la Société d'agriculture, sciences d'Orléans, 1885, 2e trimestre.

MAINE-ET-LOIRE..... Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences d'Angers, nouv. période, tome XXVI (1884).

*MARNE*..... Bulletin de la Société d'horticulture d'Épernay, 1885, août-décembre ; 1886, janvier-juin. — Liste des membres de cette Société au 1er janvier 1886.

MEURTHE-ET-MOSELLE.. Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1884, 5e série, tome II.

NORD..... Société d'agriculture, sciences et arts centrale du Nord séant à Douai. Mémoires, 3e série, tome I (1885).

— Bulletin agricole de l'arrondissement de Douai, années 1883-1885.

OISE..... Mémoires de la Société académique du département de l'Oise, tome XII, 3e partie.

Digitized by Google

PAS-DE-CALAIS..... Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer, 1885, juillet-décembre; 1886, janvier, février.

— Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Bulletin trimestriel, 1885, avril-septembre.

— Mémoires de l'Académie d'Arras, 2e série, t. XV (1884).

— Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, 1885, juillet-décembre; 1886, janvier-mars. — Les chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte, publiées ou analysées par M. l'abbé Daniel Haigneré. Tome I, 648-1240. Saint-Omer. 1886, 1 vol in-4e.

PUY-DE-DÔME..... Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres de Clermont-Ferrand, tome XXV (1883).

PYRÉNÉES-ORIENTALES Société agricole scientifique des Pyrénées-Orientales, 27e vol., 1re série.

SEINE..... Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, 5e série, tome V (1884).

SEINE-INFÉRIEURE..... Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1884-1885.

— Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux, 1885, nos 1, 2.

— Recueil des publications de la Société hâvraise d'études diverses des années 1880-1883; 1884, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre.

— Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, 1885, 2e, 3e et 4e trimestre; 1886, 1er trimestre (208e, 210e cahier).

SEINE-ET-MARNE..... Annales de la Société historique et archéologique du Gatinais, 1885, 2e 3e et 4e trimestre.

SEINE-ET-OISE..... Mémoires de l'Académie des sciences morales de Seine-et-Oise, tome XIVe (1885).

SOMME ..... Société des antiquaires de Picardie. Mémoires, 3e série, tome VIII (1885). — Bulletin, 1885, nos 2, 3; tome XV, 1883-1885 (pages 449 à la fin).

VAR..... Bulletin de l'Académie du Var, 1885, nouvelle série, tome XII, 2e fascic.

VIENNE..... Société des antiquaires de l'Ouest. Mémoires, année 1884. — Bulletins, tome III, 2e série, années 1883-1885; 1885, 1er, 2e et 3e trimestres.

VOSGES..... Annales de la Société d'émulation des Vosges, 1885.

Digitized by Google

ALGÉRIE..... Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, 23e vol. (1883-1884).

ANGLETERRE..... Memoirs of the Manchester literary and philosophical society, Third series, Eighth volume. London, 1884.

— Procedings of the Manchester society, volumes XXIII, XXIV (1884-1885).

BELGIQUE..... Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Belgique, 1886. — Bulletin, 54e année, 3e série, tome X (nos 7-12); 55e année, 3e série, tome XI (1885).

— Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles, tome III, 1re livraison.

— Société archéologique de Namur. Bibliographie namuroise, par M. F. D. Doyen, 1re partie, 2e livraison (1640-1699), 3e livraison (1700-1750). Rapport sur la situation de la même Société en 1884.

— Annales de l'Académie d'archéologie de Namur, tome XVI, 4e livraison ; — Carte des voies romaines de la Belgique et de leurs raccordements avec les pays voisins, d'après les documents de l'antiquité. — Carte des voies de la Gaule-Belgique et de leur raccordement avec les pays voisins d'après les stations indiquées dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger. — Carte de la bataille de la Sambre.

— Académie d'archéologie de Belgique, XXXVIII, XXXIX, XL (3e série, tomes VIII, IX et X).

THURINGE..... Zeitschrift des Vereins für Thuringische Geschichte und altertumskunde, Neue folye, Vusterband, heft 3 und 4. Iena, 1885. — Funfter band, heft 1 und 2. Iena, 1886.

— Thuringische Geschichts quellen Urkundenbuch der Vogte von Weida, Gera und Planen. 1 band, 1122-1356. Namens der vereins für Thuringische Geschichte und altertumskunde herausgegeben von Dr Berthold Schmidt. Iena 1884. Idem. Erster Band, 1122-1356, Iena 1885.

ÉTATS-UNIS..... Smithsonian Contributions to Knowledge, tome 24 et 25, grand in-4°.

— Annual report of the board of regents of the smithsonian institution for the year 1883. Washington, 1885.



Digitized by Google

ÉTATS-UNIS. (*suite*) ....Third annual report of the Bureau of ethnology to the secretary of the smithsonian institution 1881-1882 By J. W. Powel. — Washington, 1884, in-4°.

— National Academy of sciences. Procedings, vol. I, part. 2. Wasington, 1884.

— Memoirs of the national Academy of sciences, vol. III, part I (1884)

— Report of the national Academy for the year, 1883, idem, 1884.

## III. — DONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

*Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1885, nos 1 et 2.

*Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur*, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XVIII (suite), XIX.

*Annales du Musée Guimet*, tome VIII, 1 vol. in-4°.

— — — *Revue de l'histoire des religions*, tome XI, n° 3; tome XII, nos 1-3 ; tome XIII, n° 1.

*Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, nos 275-327.

*Annuaire de la Société philotechnique*, 1885, tome 44.

*Bulletin de l'Association philotechnique*, 1885, juillet-décembre; 1886, février-juillet.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1885, février-décembre; 1886, janvier-mai.

*Comité des travaux historiques et scientifiques. Revue des travaux scientifiques*, tome V, nos 4-12; tome VI, nos 1, 3.

*Bulletin archéologique*, 1885, nos 2-4, 1886, n° 1.

*Un talisman gallo-romain*, par le dr A. E. Plicque, 1885.

*Société de secours des amis des sciences. Compte-rendu du 25e exercice*, 1885.

*Lexicon Lapponicon*.... collegit et elaboravit J. A. Friis. Fascic. 1.

*Journal du magnétisme*, août 1885.

*Histoire des enfants abandonnés et délaissés*. Études par Léon Lallemand, in-8°.

Conseil général de la Marne. *Rapport du Préfet et procès-verbaux des délibérations*. Session d'août 1885 ; 1re session annuelle de 1886.

*Bibliographie bourguignonne*. par Th. Milsand. Dijon, 1885, in-8°.

*Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1885, juin-octobre; 1886, janvier-avril.

*Séance de rentrée de l'École préparatoire de médecine de Reims*, 1885.

Digitized by Google

*Le protoxyde d'azote, son application aux opérations chirurgicales*, par A. Préterre, 1885, in-8°.

*Bulletin de l'Académie d'Hippone*, n° 21, fascic. 1-4.

*Bulletin de la Société académique indo-chinoise de France*, 2e série, tome 2, années 1882-1883.

*Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain*, 3e série, XIIIe vol. (1885).

*Études sur le vin mousseux*, par J. Salleron, 1886, in-8°.

*Itinéraire de Louis XI, dauphin*, par M. Ulysse Chevalier.

*Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers*, 1885, septembre-décembre ; 1886, janvier-février.

*Nomenclature des Tomelles du département de la Marne existant dans les arrondissements de Reims, Châlons et Sainte-Menehould*. 1886.

*Langue internationale néo-latine*, par E. Courtonne. Nice, Paris, 1875-1881-1884.

*Société niçoise des sciences naturelles, historiques. Manuel de la langue néo-latine usuelle et commerciale*, par le même.

*Journal des savants*, 1886, avril, mai.

*Catalogo da exposiçao medica Brasileira, do Rio Janeiro* a 2 Dezembro de 1884, in-4°.

*Catalogue de la bibliothèque de Reims. Sciences philosophiques et sociales*, par M. Ch. Loriquet. 1re, 2e et 3e parties, 3 vol. in-8°.

*Bulletin de la Société philomathique de Paris*, 1884-1885, 7e série, tome IX.

*Société de médecine légale de France*. Bulletin, tome IX, 1re partie.

*Romania*, 1885, juillet, octobre.

*Bulletin du Cercle archéologique d'Enghien*, tome 2e, 3e livraison.

*Annuario del observatorio astronomico nacional de Tacubaya*, anno de 1886. — Mexico, 1885.

Ministère de l'instruction publique. *Rapport à M. Edm. Turquet, sous-secrétaire d'État, sur les musées et les écoles d'art industriel, et sur la situation des industries artistiques en Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie et Russie*, par M. Marius Vachon. 1885, in-4°.

*Les étrangers à Bordeaux. Étude d'inscriptions de la période romaine portant des ethniques*, par M. P. Ch. Robert. — Bordeaux, 1883, in-8°.

*Examen d'un trésor de monnaies gauloises entré au musée de Saint-Germain*, par le même. — Paris, 1884.

*Ogmius, dieu de l'éloquence, figure-t-il sur les monnaies armoricaines ?* par le même.

*Congrès archéologique de France ;* 50e et 51e session, tenues à Caen et à Foix, en 1883 et 1884.

*Bulletin de la Société industrielle de Reims*, 1886, tome XII, n° 63.

*Le Courrier de Vaugelas*, n° 1, année 1886.

Digitized by Google

*Bibliographie italico-française universelle, ou Catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne*, de 1475 à 1885.

*L'Intermédiaire des Chercheurs*, 10 oct. 1885.

*Lettres sur l'art de la peinture* (du XIV^e^ au XIX^e^ siècle), *par Léopold de Bracquemont*. — Montdidier, 1886, in-18.

*Archéologie de la Meuse. Description des voies anciennes et des monuments*, par M. Félix Liénard, tome III, texte et atlas. 2 vol. gr. in-4°.

Annalen des KK. Naturhistorischen hofmuseums. Wien, 1886.

Digitized by Google

SCIENCES

# ÉLOGE DE M. JAMIN

MEMBRE DE L'INSTITUT, MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE REIMS

Lu à la Séance publique du 22 Juillet 1886

par M. BERTINET, Membre titulaire

MESDAMES, MESSIEURS,

Le monde savant a perdu cette année un grand nombre de ses illustres représentants. Lorsqu'un homme célèbre disparaît, c'est un devoir pour ses compatriotes de lui rendre un dernier hommage en jetant un coup d'œil sur sa vie et sur ses travaux. Parmi ceux dont nous déplorons la perte se trouve un des plus grands physiciens de notre époque, un enfant de ce pays, Jamin. L'Académie a bien voulu me confier le soin de vous entretenir quelques instants de notre regretté concitoyen. Je la remercie vivement de l'honneur qu'elle me fait, à moi qui suis pourtant tout nouveau venu parmi ses membres. J'y trouve du reste l'occasion de m'acquitter bien faiblement d'une dette de reconnaissance envers un de mes anciens maîtres.

Jules Jamin est né le 31 mai 1818, au village de Termes, dans les Ardennes. Son père, Antoine Jamin, était un engagé volontaire de 1795 : nommé capitaine et décoré sur le champ de bataille de

Digitized by Google

Friedland, il avait en 1815 donné sa démission de colonel et s'était retiré dans son pays natal.

Jamin commença ses études dans une petite pension de la ville de Vouziers ; il se fit remarquer bien vite par ses heureuses dispositions ; aussi son père se décida à l'envoyer au collège de Reims. A la fin de la première année, Jamin remportait neuf prix ; les années suivantes, les succès continuèrent, et en 1838 il remportait le prix d'honneur des sciences au concours général entre les lycées de Paris et des départements. La même année, il était reçu premier dans la section des sciences à l'École normale supérieure.

Il trouva là comme condisciples des hommes qui comme lui devaient prendre le premier rang parmi les savants : Puiseux, Briot, Bouquet, Verdet et notre immortel Pasteur ; qu'il me soit permis de m'arrêter un instant pour saluer l'illustre Français dont les découvertes, qui étonnent le monde entier, débarrasseront sous peu l'humanité de ses plus terribles maladies.

Dès son arrivée à l'École, Jamin se fit remarquer par son esprit d'invention. Les épreuves de fin d'année, dont dépend l'avenir des élèves, laissent fort peu de place aux libres efforts de la pensée ; Jamin trouva cependant le moyen de se livrer à de fructueuses méditations, et imagina plusieurs des méthodes qu'il allait suivre plus tard dans ses recherches sur la physique.

En 1841, il sortait de l'École avec le titre d'agrégé des sciences physiques. On l'envoya d'abord comme professeur au collège de Caen ; puis, au bout de deux ans, le baron Thénard, qui était alors inspecteur du personnel des sciences, lui donna la direction d'un cours de physique au lycée Condorcet. L'année sui-

Digitized by Google

vante, en 1844, Jamin devenait professeur au lycée Louis-le-Grand, continuait des travaux commencés à l'École et se faisait recevoir, en 1847, docteur ès-sciences physiques avec une thèse sur la réflexion de la lumière à la surface des métaux.

Les qualités du professeur, la valeur de ses travaux le désignaient pour une chaire de l'enseignement supérieur ; aussi, dès 1852, Jamin était nommé professeur de physique à l'École polytechnique ; il y fit son cours pendant vingt-neuf ans, jusqu'au mois de mars 1881. En 1863, il avait été appelé également comme professeur à la Sorbonne. C'est là que j'ai eu le bonheur de l'entendre et que j'ai pu apprécier les qualités de son enseignement.

Les cours se faisaient dans l'amphithéâtre de chimie qui, malgré ses vastes dimensions, était rempli d'auditeurs avides d'écouter Jamin. Son talent d'exposition était admirable: Les questions les plus ardues étaient simplifiées par lui, sans perdre pour cela de leur précision ; par des expériences magnifiques, il frappait les regards et traduisait ainsi de façon à la rendre compréhensible pour tous la solution des problèmes les plus difficiles. Vous avez pu apprécier le charme de sa parole. Jamin est venu donner deux conférences dans la salle des séances de l'Académie ; la première fois, en 1874, il parla du téléphone alors tout nouveau, mit sous les yeux d'un public nombreux et des plus sympathiques des expériences très instructives. En 1883, il s'occupa, dans sa deuxième conférence, du soleil et de la lumière solaire et montra l'importance de découvertes nouvelles auxquelles il avait largement participé. L'effet qu'il produisit est inoubliable pour tous ceux qui ont pu admirer sa merveilleuse facilité d'élocution et la clarté qu'il apportait dans toute démonstration.

Digitized by Google

C'est pendant ses premières années de professorat à l'École polytechnique que Jamin fit paraître la première édition d'un Traité général de Physique. On retrouve dans les qualités de l'auteur toutes celles du professeur; la dernière édition de ce traité, pour la rédaction duquel Jamin s'adjoignit un remarquable collaborateur, M. Bouty, est encore aujourd'hui le seul ouvrage dans lequel les élèves de l'enseignement supérieur trouvent un tableau exact de l'état actuel de la physique. Il me suffira, pour vous en montrer la valeur, de vous rappeler qu'il a été traduit en langue allemande, et que les étudiants allemands, pourtant si dédaigneux de tout ce qui touche à notre pays, vont y chercher les explications claires et précises qui font si souvent défaut dans les écrits de leurs savants.

Malgré la fatigue résultant soit des cours, soit de leur préparation, Jamin produisit un grand nombre de travaux très importants. En 1868, l'Académie des Sciences lui ouvrit ses portes; plus tard, elle le choisissait comme secrétaire perpétuel. C'est un honneur pour l'Académie de Reims d'avoir su le distinguer dès ses débuts en le nommant, en 1851, membre correspondant.

Dans ses recherches, Jamin n'a pas craint d'aborder toutes les parties de la physique. Je ne puis, dans une notice aussi courte, vous donner un aperçu de tous ses travaux. Qu'il me suffise de citer ceux d'entre eux qui ont eu le plus d'importance, soit comme application, soit comme documents, pour l'interprétation philosophique des phénomènes naturels.

Jamin s'occupa tout d'abord de l'optique qui étudie les propriétés de la lumière. C'est à l'optique qu'il est revenu aussi le plus fréquemment, avec une préférence marquée. Il n'hésita pas, étant encore élève de

Digitized by Google

l'École normale, à soumettre au contrôle de l'expérience les formules mathématiques compliquées établies par Cauchy. Après s'être occupé de la réflexion à la surface des métaux, il trouva la polarisation elliptique de la lumière réfléchie par les substances vitreuses, et découvrit du même coup la polarisation elliptique négative de la fluorine, que personne n'avait soupçonnée. Il reprit l'étude des anneaux colorés découverts par Newton et en donna une théorie absolument complète, ne laissant plus place à la critique. Il imagina un appareil d'interférences utilisant la réflexion sur les lames épaisses, et, avec cet instrument d'une extrême précision, mesura les indices de réfraction des gaz et de l'eau dans diverses conditions. Il eut aussi le mérite de modifier complètement certaines dispositions expérimentales, afin de montrer avec la plus grande netteté les propriétés optiques des corps. Par ses travaux d'optique, Jamin justifia de plus en plus l'hypothèse admise depuis Fresnel sur la composition de la lumière, hypothèse grandiose qui consiste à regarder les phénomènes lumineux comme dus non à l'agent insaisissable et peu compréhensible et dont Newton lui-même proclamait l'existence, mais au mouvement vibratoire des molécules de l'éther qui remplit tout l'espace infini.

Dès 1868, les progrès rapides et imprévus de la science électrique fournirent un nouvel élément à l'activité de Jamin. Déjà depuis longtemps, les beaux travaux d'Ampère et de Faraday avaient appris beaucoup en électricité, lorsqu'on songea à utiliser les courants électriques induits pour la production de la lumière électrique.

Une machine nouvelle, construite dans cette intention, la machine Gramme, posa bientôt un autre problème, celui du transport de la force, c'est à dire du

Digitized by Google

transport et de la distribution, par l'intermédiaire de l'électricité et loin de leur lieu d'origine, des forces presque perdues actuellement que renferment les marées, les vents, les chutes d'eau. Ce fut toute une révolution, les savants comprirent l'importance de ces graves problèmes. De toutes parts, mathématiciens et physiciens se mirent à l'œuvre, les premiers édifiant les formules qui devaient guider les seconds dans leurs expériences multiples.

Jamin, dans cette lutte scientifique qui dure encore, ne resta pas en arrière. Il étudia la distribution du magnétisme dans les aimants qui forment la partie essentielle des machines magnéto-électriques et vit l'importance particulière des armatures. Grâce aux résultats de ses recherches, il construisit des aimants spéciaux, dits aimants laminaires, pouvant porter dix fois leur poids, possédant par suite une force magnétique considérable. Ce sont des aimants Jamin qu'a employés l'ingénieur français Méritens dans la construction de sa machine d'induction qui, à l'heure actuelle, est la meilleure de toutes. Vers 1876, Jamin inventa une lampe électrique ressemblant aux bougies Jablochkoff, mais n'ayant aucun de leurs inconvénients; il eut soin de renfermer les brûleurs dans des lanternes closes où l'air ne peut se renouveler, évitant ainsi la formation de composés nitrés qui, en se dégageant dans une pièce fermée, finiraient par rendre son atmosphère irrespirable. Il est vrai que, depuis, l'expérience a consacré d'autres modes d'éclairage, mais cette invention marqua un progrès sérieux dans l'application d'une science qui marche à pas de géant.

Jamin ne dédaigna pas de s'appliquer à d'autres sujets qui, pour n'être pas à l'ordre du jour, n'en ont pas moins leur importance. Il s'occupa à diverses re-

Digitized by Google

prises de la compressibilité des liquides, des chaleurs spécifiques des gaz ; il imagina en outre des expériences toutes nouvelles sur la capillarité. Il montra d'abord la difficulté qu'éprouve un liquide à se déplacer dans un tube fin, quand la colonne de liquide est coupée en divers tronçons séparés par des bulles de gaz. C'est cette résistance qui explique, pour les physiologistes, les cas de mort instantanée — qui se sont produits quelquefois par suite d'une décompression brusque — des ouvriers travaillant dans des cloches à plongeurs.

Plus tard, en continuant ses recherches dans le même sens, Jamin montra avec quelle force les corps poreux absorbent et retiennent les liquides; il construisit une sorte d'arbre artificiel, prouvant le rôle important de la capillarité dans les mouvements de la sève à l'intérieur des végétaux.

En collaboration avec Masson, Jamin étudia encore les radiations que nous envoie le soleil. On sait qu'un rayon de soleil manifeste trois propriétés bien distinctes ; il a une action lumineuse sur l'œil, apporte de la chaleur avec lui et peut provoquer des combinaisons et des décompositions chimiques. On a supposé autrefois que trois agents distincts émanaient du soleil, produisant séparément la chaleur, la lumière et l'action chimique, et que chacun d'eux était distinct des autres aussi bien par sa nature que par ses propriétés. Les recherches de Jamin et de quelques autres physiciens ont conduit à des idées tout autres. On admet actuellement que le soleil envoie à travers l'éther des vibrations toutes de même nature, se distinguant seulement par leurs longueurs d'onde. Qu'une de ces vibrations tombe sur un thermomètre, ce corps l'absorbe et s'échauffe ; rencontre-t-elle des composés chimiques, elle les altère; pénètre-t-elle

Digitized by Google

dans l'œil, elle y développe des effets lumineux. La diversité des actions produites n'implique pas du tout la diversité des causes.

La chaleur, la lumière et l'action chimique sont des manifestations diverses de l'énergie dont la somme reste constante dans le monde : c'est de la matière en mouvement.

L'œuvre de Jamin, comme vous le voyez, est immense. Parmi ses travaux, on pourrait en citer plus d'un qui aurait absorbé tous les loisirs, toute la puissance de réflexion d'un chercheur moins infatigable.

Je vous ai parlé du savant, laissez-moi vous dire quelques mots de l'homme lui-même. Jamin était d'une affabilité parfaite. Déjà, à Caen, il s'était attiré l'affection de tous ses élèves. Certes, il était loin de réaliser ce type imaginé, bien à tort du reste, du professeur pédant, acariâtre, jamais content, toujours prêt à sévir. Souvent, pour distraire ses élèves, il les emmenait le dimanche faire des excursions de botanique et de géologie.

Quand il fut chef du laboratoire de recherches à la Sorbonne, sa bonté put encore s'exercer plus librement. Quand de jeunes professeurs des départements s'adressaient à lui, Jamin leur donnait de bons conseils, de précieux enseignements. Il les appelait près de lui, mettait toutes ses ressources à leur disposition ; s'associait de bon cœur à leur succès. C'était un bonheur pour lui de présenter leurs travaux à l'Académie. Il mettait en relief le fait important, savait si bien développer les résultats de l'expérience que les élèves eux-mêmes étaient tout surpris d'avoir si bien fait.

Les membres de l'Académie de Reims ont apprécié bien souvent les qualités de cet homme aimable et

Digitized by Google

dévoué. Chaque fois que Jamin venait ici, il ne manquait pas d'assister aux séances de l'Académie. Il prenait une part active aux discussions, car il était merveilleusement doué pour tout comprendre, étonnait tout le monde par son esprit et sa critique d'une rare sûreté. Nous perdons en lui un ami bien sincère; son souvenir vivra à jamais parmi nous. Sans doute, plus tard, les érudits seuls l'apprécieront; c'est une raison de plus pour que ceux qui l'ont connu publient sa gloire aujourd'hui. La Champagne peut être fière d'avoir donné le jour à un savant qui a maintenu bien haut le renom scientifique de notre chère patrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

# HISTOIRE

# LETTRES INÉDITES

DU

# CARDINAL DE LORRAINE

*Archevêque de Reims*

ET DU

# DUC DE GUISE

(1558-1572)

COMMUNICATION DE M. LE COMTE DE BARTHÉLEMY

Membre correspondant

On sait que lors de la Révolution et du pillage de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, un certain nombre de précieux manuscrits historiques ont été emportés en Russie, où ils forment actuellement un fonds particulier de la Bibliothèque impériale. Une grande partie se compose de correspondances autographes du XVI^e^ siècle, et parmi elles il existe un portefeuille qui ne comprend que des lettres écrites par le duc de Guise et par le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, de l'année 1558 à l'année 1572. Bien que ces lettres ne soient relatives qu'à des évènements de l'histoire générale, leurs auteurs nous appartiennent de trop près et les documents émanés directement d'eux sont trop rares pour qu'il ne nous semble pas tout naturel

Digitized by Google

que l'Académie de Reims leur donne asile, d'autant plus qu'on ne peut plus en consulter les originaux en France (1).

Nous n'essaierons pas de coordonner longuement ces lettres, où sont traitées bien des questions diverses. Nous nous contenterons de les annoter brièvement et uniquement pour faire comprendre les sujets auxquels il y est fait allusion.

Comte E. DE BARTHÉLEMY.

---

*Le duc de Guise au roi de Navarre.*

5 février 1558.

Regrette qu'il n'ait pu tirer de son entreprise le fruit qu'il en avait espéré et le loue de remettre à passer outre à autre chose. Le roi se porte très bien (2).

---

*Le duc de Guise à M. de Burye* (3).

7 septembre 1559.

Lui exprime la satisfaction du roi de ce qu'il a fait aux de Marennes, « ce qui sera de grand exemple

(1) Charles de Lorraine, fils puîné du premier duc de Guise, naquit à Joinville, le 17 février 1524; archevêque de Reims à 24 ans par la démission de son oncle Jean, il fut créé cardinal en 1547. Mort à Avignon le 26 décembre 1574. — François de Lorraine, son frère (1519-1563), duc d'Aumale, puis de Guise : on sait qu'il fut assassiné par Poltrot.

(2) Les négociations entamées entre le roi de Navarre, Philippe II, au sujet d'un échange de la Navarre, prise par l'Espagne, contre le Milanais, venaient d'être rompues par l'intervention de Charles-Quint auprès de son fils.

(3) Charles de Coucy, seigneur de Burye, lieutenant-général pour le roi en Guyenne.

Digitized by Google

pour séduire les aultres », mais le presse de continuer. Il va, avec la permission du roi, le rejoindre à Blois et engage M. de Burye à y venir également.

---

*Le Cardinal de Lorraine au roi de Navarre.*

Avril 1559.

« Sire, vous verrez par les articles qui vous sont envoyez ce que nous avons faict en vostre négociation et que la nécessité des temps nous a contraincts de accorder pour estaindre toutes les querelles qui estoient au jugement de tout le monde immortelles entre ces deux princes. En quoy sy les choses ne sont du tout selon vostre contentement et que nous les eussions peu désirer pour la grandeur de Votre Majesté, si est-ce que je puys dire que l'issue en est si heureuse qu'estime non seullement elle vous préserve d'une ruyne qui estoit beaucoup à craindre, mais establit une réconciliation et amytié si fermes et asseurées entre ces deux maisons, leurs royaulmes et subjects que je croy il y a peu de choses qui la puissent rompre. Je ne doubte pas, sire, que ne pensiez que pour le désir et affection que j'ay de vous faire service je n'aye fait tout ce qui a esté en ma puissance pour vous rendre comptent et faire quelque bon effect pour vous et la restitution de vostre royaulme; mais vous supplie très humblement croyre que quelque instance que en ayons faicte, jamais il n'a esté en notre puissance d'en rien profiter et encore que nous consnussions évidemment qu'ils vous faisoient trop de tort, si est-ce qu'à nostre très grand regret, il nous a fallu taire et passer oultre de peur d'en faire encore un plus grand au service de nostre maistre : ce que voyant, suivant ce que m'en aviez mandé, il n'a esté



Digitized by Google

faict nulle mention de vous audict traicté, n'ayant voulu faillir vous satisfaire en cela puisque en plus grande chose je ne pouvois. Sur quoy le roy s'est réservé à vous mander son opinion entr'eux et en ce temps je ne fauldray selon la fiance qu'il vous plaist me faire cest honneur d'avoir en moy de vous en dire franchement mon advis. Cependant je prierai Dieu. De Coucy (1).

---

*Le cardinal de Lorraine au duc de Savoie,*

De Chenonceaux, le 29 novembre 1559.

Le cardinal s'excuse de ne pas lui avoir écrit, mais il pensait que cela était inutile, « Madame de Savoye présente à la Cour s'en étant chargée. » A cette heure qu'elle est repartie pour Turin, « je veulx commencer à faire ceste office toutes quantes fois qu'il s'en présentera occasion, tant pour me ramentevoir tousiours en vostre bonne grâce et souvenance que pour vous asseurer de plus en plus de la volonté que j'ay de vous faire service. » Il lui mande « la bonne nouvelle que le roy a eue d'Ecosse... pour deux raisons : la

(1) En 1558, la situation politique était assez fâcheuse en France. La fin de la campagne n'avait pas répondu aux brillantes promesses des commencements. Le duc de Guise s'était subitement arrêté après la prise de Thionville, inquiété par les intrigues de la cour, où Diane de Poitiers, s'alliant aux Montmorency, cherchait à perdre les Guise dans l'esprit du roi Henri II. Tout le monde d'ailleurs voulait la paix : les Montmorency, pour faire cesser la captivité du Connétable, les Guise pour rétablir leur influence à la cour et se rendre agréables au roi d'Espagne. Toutes ces causes concoururent à faire accepter sans examen le traité de Cateau-Cambrésis qui nous faisait perdre presque toutes nos conquêtes récentes. « Paix blâmable, a écrit Tavanes, dont les flambeaux de joie furent les torches funèbres du roy Henry II. »

Digitized by Google

première pour ce que je l'ay estimée estant si advantageuse pour le bien des affaires du roy qu'elle vous seroit infiniment agréable; et l'aultre que je me suis asseuré que vous ne recevriez point peu de plaisir de veoir les affaires de la Religion si bien prospérer au lieu où l'on la vouloit corumpre et pervertir. Par où nous pourrons veoir manierre qu'il faict maulvais se jouer à son maistre en ayant les Escossois prins le masque de la relligion pour couvrir leur sédition et rébellion et voulans par là s'ils eussent peu tromper Dieu et le monde, il les a payez en mesme monnoye, permectant qu'une poignée d'hommes les ayent rompus et deffaicts miraculeusement. » Il le prie d'envoyer de ses nouvelles que le roi et la reine sa mère reçoivent toujours avec plaisir. On vient de reconduire la reine d'Espagne, qui retourne près de son mari (1). De Rome, on regrette les intrigues du Conclave (2).

---

(1) Élisabeth, fille de Henri II, mariée le 22 juin 1559 au roi Philippe II.

La reine Catherine, touchée de la situation gênée du roi de Navarre à la cour en présence des Guise, lui offrit la mission de conduire Élisabeth de Valois en Espagne : il accepta avec empressement, mais il fut mal reçu par Philippe II, et revint très découragé.

(2) Emmanuel Philibert, duc de Savoie, épousa le 9 juillet 1559 la sœur de Henri II et recouvra en cette occasion, conformément au traité de Cateau-Cambrésis, la plupart des places qu'il avait perdues. Depuis cette époque il remit l'épée dans le fourreau et s'appliqua à vivre en bonne intelligence également avec la France et avec l'Espagne.

Marie Stuart, fille du roi Jacques V et de Marie de Lorraine, mariée le 24 avril 1558 au roi François II. Pendant la durée de cette union, Marie de Lorraine gouverna l'Écosse en qualité de régente. Cette princesse avait ménagé les protestants jusqu'au mariage de sa fille et jusqu'à l'avènement d'Élisabeth. Mais alors

Digitized by Google

*Le Duc de Guise à M^r d'Étampes* (1).

9 mai 1560.

Avait tardé à lui répondre « parce que nous estions après à prendre une bonne résolution tant sur les faits de l'embarquement que aussy sur la façon que nous aurions à nous gouverner avec ceste royne d'Angleterre, de qui les départements ne montrent rien qu'une pure hostilité et envye d'en venir aux armes. Et pour ce que cependant ses subjets faisoient plusieurs maulx aux nostres, le roy désireux de conserver la paix à son royaume, et s'il estoit possible plus tot pacifier les différens qui estoient entre luy et elle que de l'aigrir et luy donner matière de faire la folle davantage, n'a point voulu lascher la bride à ses dicts subjects qu'il ne vit les choses desplorées et toute l'espérance de pacification ostée. Depuys il est advenu qu'il est entré en quelque voye d'appointement avesque elle et est maintenant au terme de venir à quelque traicté qui est cause qu'il fault bien se tenir

elle renonça à tout atermoiement, et à dater du commencement de 1559, elle s'associa aux dangereux desseins de la Cour de France, qui voulait assurer à Marie Stuart la possession de l'Angleterre en s'appuyant sur les catholiques. La Régente, se basant sur un synode, condamna toutes les innovations introduites en Écosse. Les protestants répondirent en courant aux armes: ils s'emparèrent d'Édimbourg et une amnistie fut conclue le 24 juillet. Aussitôt après la mort de Henri II, un corps français fut envoyé en Écosse, sous les ordres de M. de Béthoncourt et campa dans Leith: la guerre recommença vivement le 15 octobre, mais les protestants furent battus à Leith et durent même évacuer Édimbourg le 5 novembre. C'est alors qu'Élisabeth se décida à intervenir.

(1) Jean de Brosse, dit de Bretagne, duc d'Étampes, mort en 1565 sans enfant d'Anne de Pisseleu, maîtresse de François I^er.

Digitized by Google

sur ses gardes et advertir toujours les sujets du roy de prendre garde à eulx (1). »

Belle conduite de M. de Martigues (2), neveu de M. d'Étampes. « Le 5e de ce présent moys ayant ceulx du petit lict (*sic*) (3), ja esté battus et endurés d'un assaulx ou ils ont si bien frotté les Anglois qu'ils n'ont plus d'envye de revenir, et en une saillye, M. de Martigues ayant gaigné les tranchées et en estant maistre des 4 heures leur tailla 700 hommes en pièces sur la place, encloua 4 pièces d'artillerie et emporta une enseigne dans la ville avec 40 prisonniers des principaulx. » On a le temps de lui envoyer du renfort.

---

*Le cardinal de Lorraine au duc de Savoie.*

Champigny, le 18 mai 1560.

Le duc connaît certainement la proclamation de la reine d'Angleterre où elle prétend se justifier d'avoir

(1) Élisabeth reçut avec hauteur les observations de la France au sujet de son intervention : puis elle feignit de vouloir soutenir les Écossais comme défenseurs de leur souveraine : dans une dépêche de Cécil à notre ambassadeur, du 17 février 1560, il approuve la conduite des barons voulant garder la main sur le gouvernement du pays en l'absence de leur reine, « qui suivoit les conseils non des Écossois, mais des François, sa mère et d'autres étrangers étant ses conseillers en Écosse, et le cardinal de Guise l'étant en France. » Au printemps, elle fit entrer un corps d'armée en Écosse. Les Français durent se replier dans Leith, où ils subirent un siège justement célèbre : abandonnés sans secours ils durent consentir à la paix, signée le 6 juillet. La Régente était morte le 10 juin.

(2) Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, puis duc de Penthièvre, colonel général de l'infanterie, gouverneur de Bretagne, par démission de Jean de Brosse, frère de sa mère, tué au siège de Saint-Jean-d'Angély, le 19 novembre 1569.

(3) Le Leith.

Digitized by Google

commencé la guerre et qu'elle a fait répandre à profusion dans toute la France: elle est remplie de déguisements faciles à reconnaître. Le roi a signé une protestation où il fait ressortir qu'il n'a rien fait publier dans ses États.

---

*Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise au roi de Navarre.*

De Loches, 18 mai 1560.

Même sujet. Remerciements de la réponse qu'il a adressée à l'ambassadeur d'Angleterre, « si honneste, si sage, si conforme à l'expectation de S. M. que nous vous pouvons asseurer qu'il a un merveilleux contentement, d'aultant que cella luy donne de plus en plus certaine asseurance de la dévote affection que vous avez et à luy et au bien de ses affaires, et luy croist et augmente par mesme moyen la bonne volunté qu'il vous porte, ce qui nous est, Monsieur, aultant agréable que ce nous seroit ennuy et desplaisir extresme de veoir rien survenir qui en peust diminuer chose quelconque, comme nous semble que ceste bonne dame essayoit couvertement de faire que n'eust descouvert le faict de sa maulvaise intention et si vous n'eussiez trop aymé ce que vous debvez aimer et le roy a trop de fiance en vous pour vous laisser les ungs et les aultres endormir de ses belles paroles. » Le roi a envoyé M. de Randan (1) près de ladite reine pour voir quel moyen il y aurait de pacifier les différends, ce qui serait bien désirable.

« Le roy a eu présentement nouvelles d'Écosse, de

(1) Charles de la Rochefoucault, colonel général de l'infanterie; i l'était envoyé pour traiter de la paix de l'Écosse. Tué au siège de Rouen en novembre 1562.

Digitized by Google

la reyne nostre sœur et de ceulx qui sont dans le petit lict comme les anglois y ont esté très bien frottés tant en plusieurs saillies où ils ont esté continuellement battus, et en une seulle ils ont perdu 700 hommes morts, 4 pièces d'artillerie encloués et une enseigne, que en deux assaulx ils ont esté si bien batuz qu'ils n'ont plus envye d'y retourner et ceulx de dedans ont si bon corayge et sont si bien fourniz de gens de bien, de vivres et tout aultres munitions qu'ils n'ont nulle peur ny craincte et ne fault le roy soit en peyne deulx de quelque tems, car Dieu mercy ils font beaucoup mieulx que nous ne pouvions promectre et asseurer. »

Il annonce que le roi va passer huit ou dix jours à Romorantin, pour de là aller surveiller l'embarquement et attendre les nouvelles d'Angleterre et d'Ecosse. « Touteffois nous verrons ce que la dicte dame vouldra dire et selon cela le roy se gouvernera. M. de Burye s'en retourne pour donner ordre de son costé et en vostre absence mectre tout l'ordre qui luy sera possible la ou il sera besoing et les affaires se présenteront afin que l'esloignement du roy n'apporte quelque envye de se remuer aux séditieulx et rebelles, estant très asseurée S. M. que vous y tiendrez la main si roidde qu'il n'y sauroit rien survenir à quoy vous ne pourveoyez (1). »

(1) Le roi de Navarre, froissé et inquiet, avait secrètement participé à la conjuration d'Amboise et entretenait des relations avec Élisabeth d'Angleterre : l'ambassadeur Trockmorton ne cacha pas qu'il lui avait communiqué le manifeste de la reine au sujet de l'Ecosse, du 24 mars. Antoine de Navarre, très effrayé, adressa le 9 mai au cardinal de Lorraine et au duc de Guise une lettre pour exprimer son étonnement sur ce bruit et pour le repousser : le même jour il écrivait à Trockmorton pour lui déclarer que, comme premier prince du sang, il n'aurait jamais d'autre volonté que celle du roi, son seigneur.

Digitized by Google

*Le duc de Guise à M. d'Étampes.*

3 juin 1560.

Monsieur, après avoir veu les placarts que nous avez envoyez qui ont esté trouvez à Nantes veritablement nous avons recongneu que tout part d'une mesme boutique de paillards séditieux qui ne désireroient aultre chose que de veoir une ruyne et subversion en ce royaulme, car il est assez aysé à leur stille de veoir quels gens se peuvent estre et quel zèle ils ont de menasser de couper la gorge et de tuer les juges s'ils ne font ce qu'ils veullent. » Tout mettre en œuvre pour découvrir quelqu'un des auteurs. Urgent de placer à Nantes un homme de qualité, le capitaine y étant peu aimé du populaire. Tâcher aussi d'avoir des intelligences parmi ceux de la noblesse qui sont de ce parti. Lui donney blanc seing pour agir.

« Nous sommes maintenant sur le point de veoir ce que nous ferons avecques ceste reyne et si nous nous appoinctons ou viendrons à la guerre. Cependant il sera bon d'avertir tousjours les subjects du Roy de ne se mectre point à la discrétion des angloys et de ne s'y fier que bien a poinct; mais s'ils les vouloient battre et qu'ils se vissent avoir le moyen de se revencher qu'ils ne l'endurent poinct. Toutefois, Monsieur, ceste chose qui se doit dire en l'oreille sans leur lascher la bride d'autant qu'il y auroit danger que cela leur donnast du courage de faire quelque chose qui nous troublast notre négociation : attendre la légèreté de la dame à qui nous avons à faire, surveiller les anglois qui passeroient. »

Digitized by Google

*Le cardinal de Lorraine à M. d'Étampes.*

Ce 12 juin 1560.

Le charge de s'informer de ce que font « ceux qui se sont retirés à Bellisle » quoique ne pouvant « penser s'il est vray comme Sourdeval se soyt tant oublié (1). Et pour ce il y faut aller dextrement pour essayer de sçavoir ce qui en est et assurez bien hardiment Sourdeval s'ils y sont et ne les rend pas qu'il n'y va pas moings que de sa vye. »

---

*Le cardinal de Lorraine au duc de Savoie.*

Châteaudun, le 16 juin 1560.

Au sujet de l'étonnement de la cour de voir les Birague rechercher le moyen d'entrer au service du duc : appuie la lettre dans laquelle le roi lui exprime son mécontentement d'apprendre que Birague veut quitter son service et espère que le duc ne laissera point échapper cette occasion de témoigner son attachement à Sa Majesté (2).

---

(1) André de Sourdeval, gouverneur de Belle-Isle.

(2) Nous n'avons trouvé nulle part d'allusion à ce fait. René de Birague avait dû quitter Milan pour fuir la colère de Louis Sforza. François Ier le fit successivement conseiller au Parlement de Paris, président du Sénat de Turin ; Henri II le fit gouverneur du Lyonnais ; il devint garde des sceaux sous Charles IX et fut l'un des confidents de Catherine de Médicis (1507-1583).

Digitized by Google

*Le duc de Guise au roi de Navarre.*

De Châteaudun, 16 juin 1560.

« Je croy que nous ne ferons jamais aultre chose que vous escripre des remuemens que nous entendons de faire en une infinité de lieux. » Bien que le roi de Navarre doive le savoir mieux le roi n'a pu se tenir de lui et écrira aussi pour lui recommander de ne rien négliger.

---

*Le Cardinal de Lorraine à l'ambassadeur d'Espagne.*

7 juin 1560.

« Monsieur l'ambassadeur, je ne vous puis assez remercier de l'honneste office que vous avez faict par vostre dernière lettre en mon endroict et de la consolation que par icelle vous me donnez pour l'ennuy que vous avez très bien jugé je pouvois et devois justement recevoir de la mort de la feue royne régente d'Escosse, ma sœur (1), qui n'est poinct petit, tant pour la perte que le Roy et la Royne y ont faicte en une telle saison qu'une telle mère que je puis dire librement qui avoit donné tant de preuves de sa vertu et prudence, que sa présence et son mérite estoient autant nécessaires pour la conservation du royaulme d'Ecosse que aultre chose quelconque, que pour avoir en mon particulier perdu ma sœur que j'aymois extresmement et honoroys pour ses vertus qui sont plus congneues de vous chascune qu'il ne m'est bienséant me touchant de si pres qu'elle faisoit de les dire. Or, c'est le monde où il n'y a rien de stable ni asseuré et fault que les grands roys et les

(1) Marie de Lorraine, veuve du roi Jacques d'Écosse, mort le 10 juin 1560.

Digitized by Google

grands princes éguallement payent ce tribut dont nul ne peult estre exempt. Mais il est de besoing que les saiges, d'aultant que Dieu leur a donné plus d'entendement, d'aultant plus vertueusement se conforment à sa volonté et portent patiemment ce qu'il luy plaist leur envoyer. Il est vray que c'est à ceux qui demeurent une grande confusion quand ils estiment que leurs amis qu'il a prins ont vescu de façon que la mémoyre de leur vye passée est honorée et qu'ils ne peuvent faillir de joyr de l'éternelle félicité que Dieu promect après la mort à ses esleus. Cela m'ayde à me consoler joinct que la saison me semble requérir que je supplie à ce que sa mort luy a empesché de faire, en quoy j'espère que Dieu nous aydera comme il me semble mériter l'équité et la justice de notre cause. »

---

*Le cardinal de Lorraine au roi de Navarre.*

Marchenoir, juin 1560.

Heureux de l'exécution de ce *Gambons* « qui ne me semble jamais riens promectre de meilleur que ce que nous en avons veu par sa mort et trouve toutes fois bien estrange comme il ayt esté si méchant et si malheureux d'entreprendre une si grande meschanceté comme est celle pour quoy vous nous mandez l'avoir faict exécuter ; ny ne puis imaginer qui le peult avoir meu d'en venir là et mesmement en ce temps plain d'une paix et tranquillité telle que nous le voyons, ny quel fruict et utilité il pouvoit espérer de sa malheureuse entreprise : somme c'est une belle punition d'aultant que la garde d'un tel paillard n'en pouvoit estre que dangereuse. Quant à ce que vous m'escrivez, touchant vostre gouvernement où vous ne voulez avoir d'aultre lieutenant que Monseigneur le

Digitized by Google

Maréchal de Termes (1), c'est chose qui ne dépend point tant de moy que je puisse contraincdre ledit Mareschal d'y aller en ayant sy peu de volonté qu'il a et estant fermement résolu de ne l'accepter en façon du monde pour ce qu'il est tant maladif et si incommodé de sa personne qu'il ne sçauroit avoir prins la moytié de la payne qui y est requise et mesmement en la saison si malheureuse que celle que nous voyons de façon qu'il n'y a ordre quelconque que vous le puissiez avoir. « Le roi a renvoyé M. de Burie pour commander « en vostre absence, ce qui est de deçà. » On attend les nouvelles d'Angleterre pour poursuivre et interrompre le voyage en Normandie.

---

*Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise au roi de Navarre.*

De Fontainebleau, 2.... 1560.

Sitôt revenu ici le roi a voulu mettre ordre à de nombreuses affaires en souffrance et ces deux princes lui ont représenté qu'il devait à cet effet s'entourer de ceux qui étaient le plus affectionnés à son service. « Et pour ce que vous estes le premier et le principal d'icelluy (conseil) il a esté d'advis de vous debvoir incontinent advertir de sa délibération et prier par mesmes moyen de la mesme affection que vous estes toujours employe en toutes choses qui lui ont touché de luy venir ayde de vostre prudence et saige conseil à donner ordre à ses affaires et pourveoir à tant de misères et calamitez où nous voyons toutes choses

(1) Paul de la Barthe de Termas, créé maréchal en 1557; il avait été battu et pris à la bataille de Gravelines, le 13 juillet 1559. Mort en 1562.

Digitized by Google

réduictes. » Personnellement ces deux princes le conjurent d'arriver sans délai, « car ce nous sera un bien inestimable de vous veoir (1).

---

*Le cardinal de Lorraine au duc de Savoie.*

De S. Léger, le 1er juillet 1560.

Le roi ne pouvant donner au duc les quatre galères qu'il demandait, à cause de la guerre d'Écosse, a saisi l'occasion de le satisfaire avec celles de Cabassolles qu'il charge le grand prince de faire partir, après en avoir payé le prix audit sieur. Le cardinal se dit tout heureux de cette occasion de montrer au prince son désir de lui rendre service. « Quant à nos nouvelles nous sommes encore travaillés pour le faict de la religion, n'estant le feu si esteint qu'il ne s'en voye toujours en quelques endroits voller des estincelles que nous travaillons d'esteindre tant que nous pouvons et prendre la meilleure résolution dont nous pourrons adviser pour y donner le remède tel qu'il est requis et nécessaire, ce quoy nous espérons que Dieu nous aydera et ne nous habandonnera en une si juste cause. »

(1) François II avait nommé Antoine de Navarre gouverneur de Guyenne; ce prince n'en intriguait pas moins, malgré ses protestations, contre les Guises. Il hésitait à se rendre à la cour; il arriva enfin le 30 octobre 1560 à Orléans avec Condé, qui fut aussitôt arrêté. Son frère en conçut une vive terreur; il fut laissé en liberté, mais il se sentait surveillé; il siégeait cependant exactement au conseil. On sait que la mort soudaine de François II changea complétement la situation.

---

Digitized by Google

*Le même au même.*

De Fontainebleau, 1er aoust 1560.

Au sujet de l'affaire des Biragues : proteste que le roi ne s'est laissé influencer par aucun conseil de son entourage et que le cardinal, moins que tout autre ne fauldrait à défendre le prince s'il l'entendait attaquer. « Et encore que je n'aye jamais pensé les choses aultrement que le mandez au roy, si est-ce que je suis bien ayse de les avoir entendues de vous et ne devez estre marry puysque cela avoyt à aller ainsy que le roy ayt esté par là confirmé en la bonne opinion qu'il a de vostre amytié et en l'asseurance où il est que vous avez toujours tel respect à la sienne et à tout ce qui luy touchera comme vous le montrez par vos effects. »

---

*Le même au roi d'Espagne.*

Saint-Germain en Laye, le... octobre 1560.

« Sire, ça m'a esté beaucoup d'honneur d'avoir sceu par la lettre qu'il a pleu à V. M. m'escrire et parceque le prince don Antonio m'a dit de vostre part la bonne oppinion qu'il vous plaist avoir de moy et l'espérance que vous avez que tant pour la profession que j'ay faicte jusques icy de bon catholicque que pour la maison dont je suis, de qui les prédécesseurs ont faict tant d'actes généreux pour l'honneur de Dieu et l'exaltation de sa saincte foy, je ne permettray jamais en chose ou j'auray pouvoir qu'il se fasse riens contre l'honneur de Dieu et l'authorité de son église: sur quoy je loueray Dieu en premier lieu de quoy la force de mon intention vous est congneue et vous remercieray puis après très humblement, Sire,

Digitized by Google

de ce qu'il vous plaist croyre qu'estant issu d'une race si bien méritée de la chrétienté, je ne forligneray point, suppliant très humblement V. M. croyre que je n'aye aultre but ny aultre intention plus devant les yeux que cela, comme mes actions vous en donneront de plus en plus parfaicte cognoissance. Et quant au propos, Sire, dont le prieur don Antonio avait chargé principallement de parler au roy et qu'il m'a communiqué par votre commandement, S. M. luy en a faict faire une si ample response par escript que par icelle j'espère vous congnoistrez, encore qu'elle soyt jeune, estant guydée d'une si saige et si vertueuse mère, de quel pied elle chemine et combien elle a de zèle et de dévotion à l'honneur de Dieu et au repos universel de toute la chrétienté, qu'elle cherche et désire sans aucune particulière passion plus que chose du monde: ce que je luy conseilleray toute ma vie, pendant qu'il me fera cest honneur et faveur de croyre mon conseil, ainsi que j'ay prié le prieur don Antonio vous dire de ma part ensemble d'autres choses dont je supplie V. M. le croyre comme vous feriez moy-mesme et prieray Dieu. etc. »

---

*Le cardinal de Lorraine à la reine-mère.*

De Fossan, le 3 novembre 1560.

« Madame, estant en ce lieu j'ay veu M. le comte de Tende, qui se trouve en grande peine pour l'opinion que l'on a prinse qu'il ne s'est porté comme l'on eust désiré, et qu'il debvoit au service du roy. Dont il s'excuse bien fort, disant que si de son costé il y a eu quelque faulte, que cela est advenu par ce qu'on ne luy a iamais commandé ni mandé ce qu'il auroit à faire, avecques autres excuses dont Monsieur et

Digitized by Google

Madame de Savoye, pour l'honneur qu'il a de leur appartenir, vous escripvent plus amplement. Et suis bien d'advis, Madame, que si on le pouvoit accorder avecques son fils, comme il est bien nécessaire et en cela prendre quelque bonne résolution ce seroit une fort bonne œuvre pour le service du roy. Et pour ce, Madame, i'ay bien osé le vous recommander de la meilleure affection que ie puis et moy très humblement, etc. (1).

---

*Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise au comte de Villars* (2).

D'Orléans, 12 novembre 1560.

Félicitations de la part du roi pour sa conduite et prière de continuer, en renseignant exactement la cour. « Le roy a grande espérance que à ce coup vous nectoirez ce qui se pourra de la vermine qui est en ce pays de ces pauvres malheureulx, vous recommandant ceux que vous trouverez en armes de les chastier comme vous sçavez que portent les lois militaires : et quand aux aultres le roy s'en remect à la discrétion de vous et des juges, après avoir faict pugnir les principaux de envoyer les aultres aux gallères où il a grand besoing de forçats. » On lui envoie comme

(1) Claude de Savoie, comte de Tende (1507-1566), gouverneur de Provence, colonel général des Suisses. Pendant les guerres de religion, il essaya de tenir la balance égale entre les catholiques et les protestants; mais la cour lui opposa son fils, le comte de Sommerive, et tous deux se firent une guerre acharnée.

(2) Honorat de Savoie, frère cadet du comte de Tende, marquis de Villars, maréchal et amiral de France : ce fut lui qui empêcha les Impériaux de prendre Corbie après la bataille de Saint-Quentin. Mort en 1580.

Digitized by Google

renfort la compagnie des princes de Salerne. « Quant au reste que vous escripvez tant de ceulx qui ont esté baptisés, qui sont morts et ont reçu les aultres sacremens à la mode de Genefve, moy, cardinal, en ai faict dresser un petit mémoyre de la façon que vous aurez à vous gouverner pour vous les remectre et se délibère semblablement le roy pourveoir à la (*sic*) des évesques, de façon que le peuple ne demourera sans pasteurs qui est aultant cause des maux que nous voyons que chose du monde. »

---

*Le duc de Guise à M. de Burie.*

17 novembre 1560.

Le charge d'aller, avec des membres du parlement de Bordeaux, pour lesquels il lui envoie des commissions à cet effet, opérer en Saintonge et à Marennes. « Envers telles manières de gens auxquels il faut que vous teniez la bride si roidde et que les faciez si bien chastier que les aultres en prennent exemple et que les bons qui y sont soient assurez et délivrez de telles canailles. »

---

*Le cardinal de Lorraine au roi.*

Reims, 25 septembre 1566 (1).

Le remercie de faire faire le procès en parlement au prisonnier du prince de Porcien. « Et quant à un nommé Flavacourt ou Anthoine de Lessin qu'il vous plaict me commander vous envoier, je vous assure

(1) A ce moment, un grave incident avait été soulevé, qui a reçu dans l'histoire le nom de guerre cardinale. Notre prélat fut accusé d'avoir songé à faire rentrer les trois évêchés sous la main de l'Empereur, pour se concilier ce prince. Vassal de l'Empereur, comme administrateur du temporel de l'évêché de Metz, le cardinal



Digitized by Google

sur mon honneur que en toute ma vye je n'ouys appeller homme estant à mon service d'aulcuns de ces deux noms et me suis enquis de tous mes gens s'ils en ont jamais cogneu quelqu'un ou ouy parler que jamais homme portant tels noms ou se faisant appeller ainsy soit esté veu seullement ung jour chez moi et mesme en tout ce voyage que je feis à Moulins et à Cluny. Et je vous respons sur ma vye que ny eulx ny moy n'en avons aulcune congnoissance. Qui est, Sire, mal fonder une accusation puisqu'il parle du lieu de Cluny au tems que j'estois avec vous à S$^{t}$ Mor et que pour tesmoins il allègue gens que je ne vois jamais. Et espère, Sire, que s'il plaisct à ceulx qui l'interrogeront luy demander en quel logis de Cluny il parla à moy que l'on descouvrira sans plus grande interrogation qu'il n'y fust jamais. J'espère envoyer bientost à Paris des mémoires si bons de ce fait à votre parquet que bientost telle calomnye sera descouverte et les suborneurs conneus; m'asseurant tant de vostre bonne justice et de la promesse qu'il vous plaisct m'en faire par vostre lettre qu'une si meschante subornation ne demeurera impunie. »

---

*Le cardinal de Lorraine au roi.*

Troyes, 16 novembre 1567.

Tavanes l'a rejoint ici; a reçu la lettre du roi lui annonçant sa victoire (1). « Ne pouvant que je ne

avait le droit de mettre des garnisons dans les places de ce diocèse. Saulcède, ancien partisan des Guises, gouverneur de Marsal, s'y opposa ; le cardinal fit alors assiéger Vic et en même temps il envoya vers le roi pour le prier de lui faire savoir s'il approuvait l'attitude de Saulcède. Charles IX la désavoua complétement.

(1) La bataille de Saint-Denis, où le connétable fut blessé mortellement.

Digitized by Google

pleigne bien fort la blessure de M. le connestable pour la faulte qu'il fera à vostre service. » A réuni son neveu, Tavanes (1), Barbezieux (2), les chevaliers de l'Ordre et capitaines pour leur lire l'ordre du roi de rejoindre sans retard Vieilleville (3). Tavanes a fait ordonner à ses troupes venant de Bourgogne de s'arrêter à Châtillon où il retourne demain : Barbezieux de même : son neveu se décide, n'ayant pas de commandement que sa compagnie, à rejoindre la cour. « Quant à moy, Sire, j'ay trouvé sy estrange ce qu'il vous plaisct me mander d'aller avec eulx trouver mondict maréchal de Vieilleville qu'il est possible, car je m'asseure, Sire, que vous sçavez assez que je ne me congnois point à la guerre et que je ne suis point fort vaillant pour combattre des reistres, et si c'est pour le conseil, puisque je suis à ceste heure le plus vieil du vostre, je vous supplie très humblement trouver bon que n'estant digne de vous faire service, je puisse joyr de quelque repos et quelque jeune maistre des requeste pourra bien servir V. M. M. le maréchal de V., duquel je vous envoye deux pacquets qu'il m'adressa hyer : et s'il me croyoit vous n'auriez occasion de craindre la venue des reistres et l'eusse bien pris sur moy. En oultre les 3000 que le duc d'Albe vous preste, qui se vantent d'estre les premiers levez, s'il vous eust pleu signer une retenue de Bassompierre à commander à M. le Mareschal de la signer et accepter l'offre de Adam Viret et de Riffeberg jusques à 2000 reistres seulement, la levée en estoit rompue de vos ennemis et s'ils l'eussent entrepris ils se

(1) Le maréchal de Saulx-Tavanes, 1509, — 19 juin 1573.

(2) Charles de la Rochefoucault, lieutenant général en Champagne, grand sénéchal de Guyenne, mort en 1583.

(3) François de Scépeaux, créé maréchal en 1562, mort en 1571.

Digitized by Google

fussent battus ensemble. De quoy il n'y eut pas grand danger. C'estoit l'opinion de tous les seigneurs qui sont icy et qui désiroient vous aller faire un bon service. Il y a longtemps que le M^al^ de V. avoit charge pour les reistres; il m'a dict que non sinon de faire la levée du Reintgraff auquel il a accordé cinq cornettes qui sont 1500 chevaux et luy ay faict payer pour sa levée 12000 escus dont maintenant il ne lui est rien deu qui estoit l'argent que j'avois préparé pour le duc de Saxe. J'ay baillé aussy 4800 escus à Bassompierre pour sa levée de 2 cornettes et 2500 à S^t^ Amand, mais je croy que je rauray mon argent de luy, car il n'a rien levé que je scasche. Et puis, Sire, comme je vous ay mandé j'ay baillé à M. le M^al^ quand il est party d'auprès de moy 3000 livres comptant et une rescription de 15000 addressant à ung marchand pour luy payer, et oultre je luy paye les 2 enseignes du capitaine Jacques tout comptant et de Divory pour les faire entrer à Metz. Je paye la garnison de pied et de cheval de Toul pour ung mois et ay faict fournir paiement à Verdung aux deux compaignies de Jacques et puis à celle de la citadelle pour Levesque, lequel a faict réparer et garder la ville jusques icy depuis ces troubles à ses despens : s'il vous plaisoit me faire promptement rembourser de ces deux parties là montantes à plus de 30000 liv. dont je n'avois nulle charge de vos majestés à quoy pour vostre service je me suis employé, je cercherai encore moyen d'envoyer les 20000 liv. qu'il fault pour la levée du duc de Saxe que je ne sçois si vous aurez aux Roys ny quel service vous en tirerez. J'en escripray encore à M. le M^al^ et cercheray de faire tout le mieulx que je pourray et ne seray de tout ce qui sera jamais en ma puissance en rien reffusant de ce qu'il vous plaira me commander : je vous ennuyray bientost de la despence qui a esté faicte pour vostre

Digitized by Google

service sur mon crédit et il vous plaira, Sire, de commander l'assignation seure pour le premier quartier de l'année qui vient affin que asseurant par là mes créditeurs, je puisse conserver mon crédit pour vostre service. Après avoir baisé, etc. »

---

*Le Cardinal de Lorraine à la reine-mère.*

Joinville, 18 nov. 1567.

« Madame, cejourd'huy le sieur de Broully est arrivé dépeschè de Monsieur de Guise, mon nepveu vers V. M. pour vous rendre compte de son voyage et recepvoir vos commandemens: je ne l'ay volu retarder m'asseurant que s'il vous plaict l'escouter il vous sçaura randre bon compte de tout ce voyage de Hongrie (1), ou il a tousiours esté et pour ne faire tort à sa suffisance je ne vous en tiendray long propos. A ce que jantans, Madame, on a grand regret aux propos que l'on tient à l'évesque de Rennes et dict lors que tout est maintenant à vostre commandement ainsy que je m'assure que Monsieur le duc de Ferrare le vous escript et vous, Madame, sçavez bien choisir ce qui sera plus à propos à la grandeur du roy et à vostre contantement dont il ne m'appartient pas de vous donner advis. J'espère m'acheminer en Lorrayne à la fin de ceste semaine et aller faire la révérance à Madame vostre fille et vous mander des nouvelles de vos petits enfans: je vous supplie très humblement,

(1) Henri de Lorraine, 3e duc de Guise, dit le Balafré, était allé à seize ans servir en Hongrie contre les Turcs. — *Discours de ce qui est survenu au voyage de Mr. le duc de Guise*, Paris, Dallier, 1566.

Digitized by Google

Madame, que je sois si heureus de demeurer en vostre bonne grâce et je seray tousiours tout prest de suivre de tout mon pouvoir vostre volonté et obéir aux commandemens de vos majestez faisant prières à Dieu qu'il vous donne, etc. »

---

*Le Cardinal de Lorraine à la reine-mère.*

Troyes, 24 nov. 1567.

« Madame, à l'arrivée de mon frère, Monsieur d'Aumalle (1), il m'a faict entendre vos commandemens et a incontinent pour cest effect dépesché vers Messieurs de Guyse et de Tavanes pour se reioindre et aller droict en Lorraine : Dieu leur donne la grâce de vous y faire tout le servisse dont ils ont bonne volunté, encoires que ce soit avecques regret de mon costé je voys vos ennemis se ranforcer icy à nos portes sans estre empeschez. Je crains bien qu'ils veullent vous mestre cest iver hors dalaine pour poursuivre plus aisément leurs dessains à ceste prime vere. J'espère toutes fois que V. M. ayant les forces au double sur eus ne les lessera inutiles et achevera, ayant ja vaincu, de bien user de la victoire comme de bon cueur j'an prie N. S. et qu'il vous donne, etc. »

---

(1) Le duc d'Aumale devait prendre le commandement des forces royales en Champagne et en Bourgogne ; le roi, à ce moment, voulait qu'en combinant en Lorraine ses opérations avec le duc d'Albe il s'opposât à l'entrée du prince d'Orange en France.

Digitized by Google

*Le même au roi.*

Troyes, 26 novembre 1567.

Hier il arriva ici un message du jeune landgrave, avec des lettres de son maître et du Mis de Bade, offrant d'amener des reitres : demande l'avis du roi et ses ordres, regrettant d'être obligé de l'importuner ainsi, le Maréchal de Vieilleville ne voulant pas prendre de résolution, bien qu'il ait la charge à cet égard : ces retards lui font craindre à la fin qu'on ne puisse plus trouver le nombre de reitres nécessaire

---

*Le cardinal de Lorraine à la reine-mère.*

De Troyes, 26 nov. 1567.

Ecrit pour roi et s'excuser de ne lui écrire longuement, ayant été malade depuis 2 ou 3 jours et « contrainct de prendre médecine. »

« Vous verrez ce que mon frère vous escript : je n'antand point comme l'on doibt désarmer la Champagne et s'en aller au-devant des reistres, estant vos ennemis si forz qui ne voudra perdre toutes les villes l'une après l'aultre, il vous plaira y bien panser. »

---

*Le même au duc d'Anjou.*

S. Disier, 2 déc. 1567.

Ayant rencontré ce jour MM. d'Aumale et de Tavanes et les entretenant du passage des reitres, il croit devoir prévenir le roi que tout est ici en mauvais ordre, sans un seul homme de pied, sans gendarmerie payée ancienne ou nouvelle : il a pu faire payer Bassompierre et Saint-Amand avec l'argent que le roi

Digitized by Google

lui a fait envoyer: mais le Rhingrave n'a rien reçu. « Mon opinion a toujours esté que le vray moyen de deffaire les reistres estoit de deffaire l'armée des annemis qui est maintenant devant vous et que toutes vos forces et ceux qui estoient si près en Champaigne si devoyent employer et que les reistres si ce délibèrent de venir pour eus au nombre que l'on dict ne peuvent estre empeschez que pour estre les plus fors en campaigne, ayant une infinité de passages en 25 lieues françoises de large, qui seront à leur commandement: ce que je dis encore pour ma décharge, vous suppliant, etc. »

---

*Le cardinal de Lorraine au duc d'Anjou.*

Rarécourt (1), le 1er janvier 1568.

Il ne peut lui envoyer les fonds qu'il demande pour payer les reitres qui sont à S. Amand (2), ayant déjà avancé plus de 200,000 livres. « Et quant à emprunter je cognois maintenant ung si grand découraigement en ceulx qui peuvent avoir deniers que si on ne leur donne aultrement couraige il sera mal aisé de s'en ayder. »

---

*Le même au même.*

Reims, 3 janvier 1568.

Il trouve urgent de payer les compagnies de M. de Montluc que le roi a ordonné pour la garde de la ville « qui vivent à discrétion à l'entour d'icy avec tous les désordres que font compagnies qui ne sont

(1) Village de la Meuse près de Clermont.
(2) Village entre Châlons et Vitry-le-François.

Digitized by Google

payées, et que sans payement elles ne pourront entrer icy. Je n'ay voullu faillir à vous l'écrire pour la pitié que je veois de ce pays qui se destruict de tout, luy resta desjà bien peu après le passage des huguenots qu'ils ont souffert. »

---

*Le même à la reine.*

Reims, 22 janvier 1568.

Le M^al^ de Vielleville lui a mandé l'arrivée des reitres de M. de Bassompierre, mais que en l'absence du receveur du cardinal il n'avait pu toucher les 50000 liv. assignés sur lui : ses commis n'ont pu lui fournir que 14000 liv. pour les monstres au retour dudit receveur la somme sera complétée. Il espère que les forces du roi vont s'accroître promptement et permettre de « dénicher » les ennemis de Soissons.

---

*Le même au maréchal de Vieilleville.*

Reims, 23 janvier 1568.

S'excuse du retard des fonds à cause de l'absence dudit receveur ainsi qu'il l'avait récemment promis à la reine à Epernay. « Quant au surplus des secours qui peult venir de mon costé jay esclarey la royne que oultre ceste rescription de 50000 liv. que j'ay faict sur Anthoine Goet et qui vous a esté envoyée, il ne faut doresnavant attandre ung seul liard de mon costé, ayant employé tous mes moyens et vous prie ne craindre escripre à leurs majestés que je vous ay expressément mandé affin qu'ils se pourveoyent d'ailleurs, l'ayant faict aussi entendre à Monseigneur d'Aniou dernièrement que j'estoys au camp. » Les troupes royales s'assemblent et les ennemis paraissent

Digitized by Google

inquiets. « Et voys toute ceste Champaigne du tout tellement pillée et ruinée que ne les ungs ne les aultres ni pourront vivre. Et quant à la venue de nos reistres jusques à neuf mille, c'est trop et trop tard. Je voys à mon grand regret Toul et Verdung si ruinés que je ne scay comme ils se ressoudront jamais et crains bien que Metz pour le dernier sen sante. Je livre cela à vostre discrétion.

« Je croys que vous avez bien seu que nostre camp se délibère tousiours gaigner la teste de nos annemis, se fortifiant du temps et des assiettes et que Poncenac qui c'estoit joint avecques Mouvant (1) et venoyent ensemble ont derechef esté deffectz par les sieurs de S. Chaumont et Urfé, de façon que Mouvant y est mort et Poncenac fort blessé; voilà la troisième foys qu'il a esté rompu : c'est ung petit marquis Albert. »

---

*Le même au duc d'Anjou.*

Reims, 27 janvier 1568.

Satisfait des nouvelles qu'il a reçues de lui et charge le porteur « de tout plain de petites choses. » Il a fait verser les 50000 liv. pour les reitres. Proteste de son entier dévouement au roi.

---

*Le même au roi.*

Reims, 7 février 1568.

« Sire, je ne veulx faillir de vous donner advis comme ceulx de Soissons avec plusieurs autres qui s'estoient retirez en leurs maisons, feignans vouloir

(1) Paul Richiend, sieur de Mouvans, capitaine calviniste. M. Lalanne, dans son *Dictionnaire historique*, l'indique comme tué au combat de Messignac le 25 octobre 1568.

Digitized by Google

user de la grâce de vos édicts dont ils abusent ordinairement, se sont assemblez en telle troupe que jeudy dernier ils vindrent assaillir vostre petite ville de Fismes, en laquelle nous avions envoyé quarante ou cinquante harquebuziers et une compagnie dargoulets qui feurent forcés d'une telle façon que les autres entrarent dedans et eulx contraincts se retirer en une tour que le capitaine Camas avoit fait accoustrer, qui estoit assez bonne : toutes fois voyant que le feu estoit dedans l'église et qu'il n'y avoit moyen de tenir ladicte tour ils se sont rendus et tiennent aujourd'huy ceulx dudict Soissons, ladicte ville qu'ils pillent et ruynent entièrement envoyant quérir de tous costés es villages d'alentour tous les chevaulx et charrettes qu'ils peuvent, pour emmener le bien qui estoit là dedans en assez bon nombre. J'en avois adverty Mons^r^ Despaulx, affin qu'il y vint avec sa compagnie et la garnison de Chaalons, mais ils ne sont venus à temps. Tellement que nous ne pouvons faire autre chose pour le service de V. M. sinon d'assembler neuf ou dix enseignes de gens de pied que nous avons moyen de mectre ensemble avec les compagnies dudict sieur Despaulx et de Monsieur de la Vieville que j'ay mandé et quelques compagnies d'arquebusiers à cheval que nous avons et en faire une bonne trouppe en une petite ville nommée Cormissy, qui n'est que à 4 lieues dudict Fismes, et essayer s'il est possible de la reprandre et rembarrer ung peu la garnison dudict Soissons, à quoy nous nous efforcerons avec ce peu de gens que nous avons s'il vous plaict le commander ou bien y envoyer de plus grandes forces pour retenir ceulx dudict Soissons, et les empescher de faire les pillages, ruynes et desgats qu'ils font au pays d'alentour qui s'en va du tout destruict s'y n'y est bientost pourveu. Au surplus, sire, j'ay receu une lettre de

Digitized by Google

V. M. qu'il vous plaict m'escrire pour ung différend que vous estimez que j'aye avec le Chapitre de Verdun duquel je ne scay ce que c'est, et vous promects bien que non seulement avec ceulx de Verdun, mais avec tous les gens d'église dont j'ay la charge et congnoissance je suis si bien d'accord que j'estime qu'ils ne vous feront jamais aulcune plainte de mes déportemens en leur endroict et après avoir bien veu et pensé en vostre dépesche je croy plus tost que autrement que lesdits de Chapitre se plaignent de Monsieur de Lorraine et non de moy, car il me souvient que je luy en ay escript en leur faveur et pense bien que par inadvertance ceste dépesche m'auroit esté addressée au lieu de mondit sieur de Lorraine : auquel s'il vous plaisoit en faire une semblable elle pourroit estre de quelque bon effect ausdicts du Chapitre, vous suppliant très humblement vous asseurer que vous n'aurez jamais plaincte d'aucune chose que je fasse contre l'intention de V. M. ny de vostre service, d'autant que je me conformeray toujours à tout ce que sçauray en pouvoir dépendre. »

---

*Le même au roi.*

25 septembre 1569.

Il charge le chevalier de Seure qui lui a apporté des lettres du roi de lui transmettre les plus formelles assurances d'obéissance et de soumission. « Et ay cette ferme fiance que V. M. me fera bien cest honneur de n'en croire chose au contraire, quelque mensonge qu'on luy puisse dire et rapporter de mes déportemens. »

---

Digitized by Google

*Le même au même.*

Reims, 29 avril 1572.

L'assure qu'il ira prendre congé de lui avant de partir pour Rome : regrette que son neveu, le marquis du Maine soit parti sans la permission du roi, après lui avoir toujours promis de la lui demander (1).

(1) Le Cardinal se rendait à Rome, non pour intriguer, comme l'ont dit certains historiens, mais au contraire pour travailler à une pacification de la France ; il voulait obtenir du nouveau pape des dispenses pour un mariage entre Marie Stuart et le prince de Condé, que Pie V avait refusées, et il réussit. Charles IX lui écrivit également le 31 juillet 1572 pour le presser de décider le Souverain-Pontife à accorder celles nécessaires au mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre. Le Cardinal revint de Rome au commencement de février 1573 ; il trouva de grands embarras pour lui à la cour, où on incriminait ses relations intimes avec l'Espagne. Il se retira promptement à Saint-Denis, puis à Joinville près de sa mère, enfin à Saint-Dizier. Avec Henri III, le Cardinal reprenait une grande influence, quand il fut subitement atteint d'une grave maladie et mourut le 26 décembre 1574.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ARCHÉOLOGIE RÉMOISE

## FRAGMENTS

D'UN

# SARCOPHAGE CHRÉTIEN

AUTREFOIS DANS L'ÉGLISE SAINT-NICAISE

*Conservés au Musée de Reims*

On possède dans les collections archéologiques du musée de Reims trois fragments d'un curieux bas-relief en marbre blanc, qui ont été trouvés, paraît-il, sur la place du Palais-de-Justice, lors de travaux exécutés pour les réparations des fontaines. Le premier de ces fragments, malheureusement bien mutilé, représente un personnage debout, revêtu d'une longue robe, les bras étendus, et la main gauche tenant un *volumen*. La main droite est brisée, ainsi que la tête; la partie inférieure du corps a également disparu. Le second fragment offre la figure d'une femme et d'un homme vus de profil et tournés à droite; la femme a la tête ceinte d'un voile, et ramène un pan de sa robe sur le bas de son visage, comme pour se préserver d'une odeur nauséabonde. Ce morceau, comme le précédent, est très incomplet et ne comprend que la moitié supérieure des figures. Le troisième fragment s'adapte à celui-ci et nous donne le bas de la

Digitized by Google

figure de la femme, en partie du moins, car les pieds et le bord de la robe n'existent plus.

Grâce aux indications d'un savant archéologue, M. Héron de Villefosse, j'ai constaté que ces débris étaient les restes d'un sarcophage chrétien, et j'en ai fait l'objet d'une étude particulière. Je n'ai pas tardé à reconnaître l'image du Christ dans le personnage du premier fragment ; l'attitude, le costume et les attributs sont bien ceux que les artistes donnaient au Sauveur dans l'antiquité chrétienne, et la comparaison avec d'autres exemples m'a semblé imprimer à cette identification un caractère d'absolue certitude. Quant aux deux personnages qui paraissent manifester un si profond dégoût, j'y ai vu les visiteurs de Job, saisis de répulsion à la vue des misères du saint patriarche, scène fréquemment reproduite jusqu'à une époque avancée du moyen âge, et dont notre cathédrale offre un intéressant exemple (1).

Jusque-là mes conjectures étaient fondées, mais je supposais le monument inédit, et sur ce point je commettais une erreur. Quelle n'a pas été, en effet, ma surprise, lorsque j'ai découvert, en poursuivant mes recherches, que nos sculptures du musée de Reims provenaient d'un sarcophage chrétien, conservé avant la Révolution dans l'antique église de Saint-Nicaise avec le célèbre mausolée de Jovin ! Ce sarcophage, qui passait pour avoir contenu les restes de saint Nicaise et de ses compagnons de martyre, a été décrit et figuré par Marlot (2), mais les interprétations que

(1) Voy. la notice publiée par M. l'abbé Tourneur dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 6-36. — Sur les représentations de Job dans l'antiquité chrétienne et au moyen âge, cf. Martigny, *Dict. des antiquités chrétiennes*, p. 341-343 ; Guenebault, *Dict. iconographique*, t. I, p. 90.

(2) *Metrop. Remens. historia*, t. I, p. 115.

Digitized by Google

le savant Bénédictin fournit à son sujet sont en partie erronées, et d'autre part, la gravure qu'il en donne est si grossière et si inexacte qu'elle pouvait à peine servir à la connaissance du monument (1). Si cette mauvaise image avait été ma seule ressource, peut-être ne serais-je jamais arrivé à aucun résultat. Heureusement M. E. Le Blant, dans le beau travail qu'il vient de faire paraître sur les *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, a produit un nouveau document tout à fait décisif. Il existe à la Bibliothèque nationale, parmi les papiers de Peiresc (2), un dessin du tombeau de saint Nicaise antérieur à celui de Marlot, et bien supérieur comme exécution. Ce n'est à la vérité qu'un simple croquis un peu négligé et d'une facture assez naïve, mais c'est du moins une œuvre consciencieuse, qui a le mérite de la fidélité. M. Le Blant lui a donné place dans son ouvrage, en l'accompagnant d'explications aussi complètes que précises. Or, il suffit d'y jeter seulement un coup d'œil pour y reconnaître les sculptures de notre musée. Nos figures du Christ et des visiteurs de Job y sont reproduites jusque dans les moindres détails; la ressemblance est frappante et ne peut laisser aucun doute dans l'esprit. Il est donc certain que nous possédons deux morceaux très authentiques de ce précieux sarcophage de saint Nicaise, dont les archéologues regrettaient la perte.

Jusqu'à présent, les sujets figurés sur ce tombeau avaient été, au moins en partie, assez mal interprétés. M. Le Blant leur a rendu leur véritable signification. On y distingue d'abord « Moïse, jeune et imberbe,

(1) Le cuivre de cette gravure a été utilisé par Mabillon dans les *Annal. ord. S. Benedicti*, t. IV, p. 579. Il en a été fait également un nouveau tirage dans l'édition française de Marlot, t. I, p. 602.

(2) Mss. français, n° 9530, f° 152.



Digitized by Google

recevant les tables de la loi, puis David combattant Goliath et tenant le *pedum* pastoral et la fronde... Au milieu du bas-relief, deux palmiers, sous lesquels le Christ est debout entre saint Paul et saint Pierre, auquel il remet le livre de la loi nouvelle; saint Pierre porte, comme de coutume, la croix, instrument de son supplice; saint Paul tient un *volumen*, et non pas, ainsi qu'on le voit dans la mauvaise gravure de Marlot, un calice du moyen âge. A la droite du Christ est un agneau qui le regarde; à sa gauche, un cerf, la tête basse, buvant sans doute à l'eau symbolique des quatre fleuves. Le dernier groupe nous montre Job, vêtu de l'*exomis* et assis, non pas sur un fumier ou sur la cendre, ainsi que le disent les textes antiques; il est représenté sur un siège élégant et posant le pied droit sur un *scabellum*; devant lui est sa femme, couvrant sa bouche d'un pan de son vêtement; elle tenait de la main droite un bâton, au bout duquel elle tendait un pain à son mari, et dont le point d'attache se voit encore dans le dessin de Peiresc..... Un des amis de Job, debout et vêtu du *pallium*, est entre la femme et le patriarche (1). »

Il ne reste plus aujourd'hui de ce bas-relief qu'une

(1) *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 17-18. — Marlot a cru voir au milieu du bas-relief l'image du Bon Pasteur; il a de plus pris Moïse pour Ezéchiel, et le *pedum* que tient David pour une flûte; enfin, Job lui a paru assis non sur un siège, mais sur un tronc d'arbre ou sur du fumier. (*Metrop. Remens. hist.*, l. cit.; cf. *Hist. de la Ville, Cité et Université de Reims*, p. 603.) M. Le Blant, induit d'abord en erreur par la planche si imparfaite de Marlot, avait pensé que l'une des scènes (celle de la lutte entre David et Goliath) pouvait représenter l'arrestation de saint Pierre. Dans le dernier groupe, il reconnaissait, au lieu de Job, « Pilate assis sur la *sella* d'ivoire, et le Christ amené devant lui. » (*Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 447.)

Digitized by Google

portion de la figure du Christ, avec un vestige du tronc du palmier qui s'élevait à sa gauche, puis les figures incomplètes de l'ami et de la femme de Job. Celle-ci tient bien, ainsi que le fait remarquer M. Le Blant, l'extrémité d'un bâton, maintenant brisé; ce détail est très visible et confirme l'observation de l'éminent archéologue.

C'est le groupe de Job qui avait été le plus maltraité et le plus travesti dans la gravure de Marlot, mais le croquis de Peiresc l'avait rendu au contraire si exactement que la découverte de l'original n'ajoute rien à ce l'on pouvait déjà en connaître. Il était difficile seulement, en l'absence du monument lui-même, de se prononcer sur sa date. L'examen des débris si heureusement préservés permet d'émettre une opinion à ce sujet. Ce morceau de sculpture me paraît être d'une basse époque, et je crois qu'il ne peut guère être antérieur au VI^e^ siècle. Tous ses caractères lui assignent cet âge: le style et la grossièreté des figures, leur peu de relief, les procédés d'exécution et l'usage répété du trépan, signe certain d'une origine peu ancienne.

Marlot nous apprend que le sarcophage de saint Nicaise était placé dans la nef de l'église consacrée au vénéré martyr, « *in navi seu pronao ecclesiæ S. Nicasii,* » au-dessus de l'endroit où, suivant la tradition, ses restes avaient été déposés primitivement, avec ceux de sa sœur, sainte Eutropie. Ce tombeau, qui avait sept pieds de long sur deux de large (1), reposait sur quatre colonnes de pierre ornées de chapiteaux corinthiens; on lisait autour

(1) Ces dimensions s'accordent bien avec celles de nos fragments; les personnages figurés devaient avoir en moyenne 0^m^55 de hauteur.

Digitized by Google

de la pierre qui leur servait de soubassement une inscription moderne, datant au plus tôt du XV^e^ siècle, si l'on en juge par son style :

« *Cy est le lieu et la place, où que Monsieur S. Nicaise, jadis archevesque de Reims, et Madame Sainte Eutrope, sa sœur, furent inhumés en terre, après que furent martyr pour la loy chrestienne.* »

Le coffre était surmonté d'une corniche en bois qui en supportait le couvercle, et sur laquelle on lisait des vers léonins assez barbares du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle, gravés aussi sur une châsse d'argent qui était placée sur le grand autel :

*Te cecinit Christi sacer ordo propheticus iste ;*
*Lucet ut eloquio, nitet hic radiante metallo,*
*Significativis promens sacra dogmata verbis,*
*Cœtus apostolicus, doctrinæ luce coruscus* (1).

La face du sarcophage offrant le bas-relief que nous avons étudié regardait le côté droit de l'église. La face opposée, d'après Mabillon, présentait aussi des sculptures, mais d'une époque plus récente (2). Les renseignements donnés sur ce point par Marlot sont un peu différents : on y voyait, suivant lui, « en plate peinture les corps de saint Nicaise et de sainte Eutropie, disposés pour estre ensevelis par le clergé et le peuple qui assistèrent à leurs obsèques. » A cette peinture étaient joints treize vers léonins qui peuvent être du XIII^e^ siècle, comme les vers précédemment cités. Cette légende, œuvre, dit Marlot, de « quelque personne peu versée à l'histoire », rappelle

(1) *Metrop. Remens. hist.*, t. I, p. 115-116 ; *Hist. de la Ville, Cité et Université de Reims*, t. I, p. 603.

(2) « ....Antica pars... antiquam sculpturam præfert, postica recentiorem. » *Annal. ord. S. Benedicti*, t. IV, p. 578.

Digitized by Google

la déposition des corps de saint Nicaise et de sa sœur dans l'église fondée par Jovin (1). Le tout avait, sans nul doute, été peint sur une paroi restée lisse du sarcophage, à une date très postérieure à sa confection, probablement au XIIIe siècle, après la reconstruction totale de l'église de Saint-Nicaise.

Nous avons déjà dit que ce tombeau passait pour avoir reçu à l'origine les reliques de saint Nicaise et de ses compagnons. Telle est, du moins, l'assertion de Mabillon (2). Marlot est moins affirmatif : il ne parle point de saint Nicaise, mais seulement de ceux qui ont souffert avec lui le martyre : « Quatuor columnæ..... arcam marmoream sustentant, *ubi aliquot sociorum Beati Nicasii pignora olim recondita fuisse creduntur* (3). » En somme, si la tradition n'est pas très solidement établie, elle est du moins assez vraisemblable.

Quelle a été la destinée de ce précieux sarcophage, lorsque la Révolution consomma la ruine de l'admirable église de Saint-Nicaise ? Nous n'avons pu recueillir là-dessus aucun détail. M. Povillon, si bien renseigné en ce qui concerne la démolition de cet édifice (4), ne nous dit pas un mot sur la question. On avait, à la fin du XVIIIe siècle, une certaine considération pour l'art classique; aussi le tombeau de Jovin a-t-il pu échapper à la destruction ; mais un monument de l'art chrétien, qui s'en préoccupait

(1) Marlot donne le texte de ces vers, *Hist. de la Ville, Cité et Université de Reims*, l. cit. Ces derniers détails manquent dans l'édition latine.

(2) *Annal. ord. S. Benedicti*, l. cit.

(3) *Metrop. Remens. hist.*, l. cit.

(4) Voy. ses mss. à la Bibliothèque de Reims. Cf. les documents réunis par M. Lebourq sur la destruction de Saint-Nicaise, *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXII, p. 37 et suiv.

Digitized by Google

alors? Il est donc infiniment probable que notre sarcophage a été livré avec d'autres matériaux à un maçon quelconque, puis mis en pièces (1) et jeté en partie aux décombres. Ainsi s'explique la découverte de trois de ses morceaux dans les remblais de la place du Palais-de-Justice (si toutefois cette provenance est bien exacte). Ces fragments d'un monument que l'on croyait entièrement disparu ont une grande valeur : au point de vue archéologique, ils sont un des rares vestiges de l'antiquité chrétienne qui aient survécu dans notre région; au point de vue historique, ils se rattachent par la tradition à un fait célèbre dans les annales de notre cité, au souvenir d'un glorieux prélat qui a sacrifié sa vie pour sauver Reims de la fureur des barbares.

(1) Le bas-relief paraît avoir été scié par le milieu dans le sens de la longueur, ainsi qu'on peut en juger par l'examen de nos débris, dont nous donnons une reproduction photographique.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

FRAGMENTS DU SARCOPHAGE DE SAINT NICAISE

Musée de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

# APERÇU

SUR LES

# THÉATRES ANTIQUES

Lecture faite à l'Académie de Reims en 1885

par M. Alph. GOSSET, Membre titulaire

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En vous présentant ce *Traité général de la construction des Théâtres* (1), que je vais publier, j'ai l'honneur de vous rappeler sommairement ce qu'étaient les théâtres antiques, à l'étude desquels j'ai dû remonter, en leur qualité d'ancêtres des nôtres.

Au lieu de vous entretenir de toutes les questions techniques qui y sont examinées et discutées, depuis

(1) *Traité de la Construction des Théâtres*, par Alphonse GOSSET, in-4°, avec gravures dans le texte et 62 planches.

TABLE DES MATIÈRES :

PREMIÈRE PARTIE. — *Historique de la construction des théâtres.* — Théâtre des Grecs et des Romains. — Théâtre des XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles (salles italiennes, salles françaises, période moderne). — Aperçu sur les théâtres étrangers (italiens, anglais, allemands, espagnols, russes).

DEUXIÈME PARTIE. — *Principes généraux de la construction des théâtres modernes.* — PREMIÈRE DIVISION. — Accès. — Dégage-

Digitized by Google

les proportions de telle ou telle partie de ces édifices si complexes de notre civilisation, portant le nom générique de théâtres, jusqu'aux détails de machinerie, en passant par la décoration, le chauffage, la ventilation et l'acoutisque, etc., j'ai pensé vous intéresser davantage en vous exposant les caractères principaux de ces immenses édifices, perdus pour nous, géants d'un autre âge, organes d'une autre civilisation et modèles d'architecture restés inimités.

Ces amphithéâtres, faisant partie des moyens d'action de la politique prévoyante des législateurs grecs, ont, en effet, exercé une grande et heureuse influence sur la littérature théâtrale, et par conséquent sur la littérature générale de l'antiquité, en obligeant les auteurs à rechercher les grands effets scéniques, seuls appréciables de la foule, à s'y tenir, à éviter ainsi de tomber dans les finesses, les miévreries ; par conséquent, de verser dans le *genre* et dans les *préjugés de coteries*, qui empêchent notre littérature théâtrale de s'élever au-dessus des milieux restreints où elle se complaît, et de devenir aussi nationale que l'a été celle des Grecs.

ments. — Entrées. — Portiques et vestibules. — Escaliers. — Couloirs. — Foyers. — Salles (dimensions, forme, disposition, distribution, acoustique, décoration, éclairage, chauffage et ventilation), sortie du public.

DEUXIÈME DIVISION. — Scène (matériel scénique et distribution de la scène, machinerie, construction des dessous, construction en fer, machinerie hydraulique, annexes). — Éclairage des théâtres.

TROISIÈME DIVISION. — Précautions contre l'incendie. — Diminution des risques. — Secours. — Sauvetage des personnes. — Construction des bâtiments. — Parallèle des théâtres. — Extérieur. — Prix de revient.

TROISIÈME PARTIE. — *Théâtres de société.*

Paris, Baudry, 1886.

Digitized by Google

Quelle différence, en effet, comme moyen de propagande, entre l'assemblée des 30,000 spectateurs du théâtre de Bacchus, à Athènes, capitale d'un si petit État (au point de vue de l'étendue) et celle des 2,150 du grand Opéra de Paris, ville de 2,000,000 d'habitants, capitale d'une nation de 35,000,000 d'âmes.

« Assembler les hommes, c'est déjà les émouvoir, » disait, il y a quelques années, un de nos hommes d'État les plus expérimentés (Thiers).

Aussi, les législateurs de l'ancienne Grèce, à l'aurore de sa brillante civilisation, ont-ils profité du goût naturel des hommes pour les spectacles, pour les intéresser à des souvenirs, à des pensées fécondes propres à fortifier les cœurs, à élever les esprits, à épurer le goût par la vue et l'audition des chefs-d'œuvre, question toujours d'actualité.

Vous savez, Messieurs, que les représentations théâtrales tirent leur origine des fêtes de Bacchus en Grèce, qui y présentaient deux phases distinctes : d'abord celle des chants, des hymnes en l'honneur des dieux, entre lesquels alternaient les danses et les évolutions cadencées des chœurs, autour de l'autel, puis après celle des farces, destinées aux intermèdes et dans lesquelles les plus fervents adeptes, le visage barbouillé de lie de vin, rendus grotesques montés sur une estrade en charpente, venaient égayer de leurs facéties la foule assemblée : origine de la *comédie*; puis, plus tard, de la littérature théâtrale plus élevée : *la tragédie*.

Ce sont ces représentations qui donnèrent l'idée aux hommes d'État, aux prêtres qui les inspiraient, d'utiliser ce goût du public pour l'entretenir du culte de la religion et de la patrie, en lui faisant entendre des œuvres littéraires composées dans cet esprit, destinées à conserver les traditions, à les embellir et

Digitized by Google

les ennoblir, à flatter ainsi le peuple, à l'attacher à la cité en glorifiant son histoire, ses légendes, à exalter son patriotisme, en exaltant les hauts faits de ses héros.

Or, tandis que les danses, par leur nature, appelaient le public à former le cercle, les représentations de la tragédie l'obligeaient à se grouper devant l'estrade.

Aussi, est-ce de ces deux phases des fêtes de Bacchus, et des deux dispositions du public qu'elles nécessitaient, que naquit naturellement le plan de ces constructions, un amphithéâtre adossé à une colline, autour d'un vaste hémicycle devant une estrade.

Car les Grecs, ces grands artistes, toujours en quête du beau et du perfectionnement, ont aussi toujours été très pratiques, tenant compte des indications de la nature, se contentant de les ennoblir en les perfectionnant.

Pendant plusieurs siècles, les poëtes n'eurent d'autres théâtres que des estrades provisoires pour faire représenter leurs tragédies ou leurs comédies.

Ce ne fut qu'à l'époque de Thémistocle que ces constructions temporaires furent remplacées par des édifices, mais en bois; aussi, celui d'Athènes s'étant écroulé pendant une représentation, en entraînant un grand nombre de spectateurs, Eschyle engagea ses concitoyens à élever un théâtre neuf en pierre.

Les architectes Démocratès et Anaxagoras, en 496 avant Jésus-Christ, chargés de la construction, choisirent pour établir le nouveau théâtre dédié à Bacchus le flanc sud de l'Acropole, sous le Parthénon, et profitèrent d'une ondulation concave du rocher pour y tailler les gradins de l'amphithéâtre. Situation admirable et propice aux évocations patriotiques et religieuses, car la grande statue de Minerve, divinité tutélaire de l'Attique, qui dépassait le faîte du temple, protégeait l'assemblée et paraissait l'inspirer.

Digitized by Google

Une médaille d'Athènes montre la perspective grandiose de ce côté de l'Acropole avec cette gradation : le théâtre, la grotte d'Agraule, les murailles crénelées qui couronnent le rocher, le faîte majestueux du Parthénon; enfin, et dominant tout *Athéna*, Minerve, par Phidias.

Nulle part ailleurs on ne revit progression plus sereine et plus grandiose, cadre plus approprié à des réunions originairement consacrées au culte de la religion et de la patrie.

Les Athéniens, tout en réalisant l'économie des substructions sous les gradins, donnèrent ainsi à leur théâtre une position admirable d'où les spectateurs, dominant la plaine et la mer, vivaient au milieu des souvenirs des dieux et des héros qui avaient fondé la République et consacré sa gloire.

Cette disposition servit de modèle pour tous les autres théâtres édifiés dans le monde grec, ainsi que le prouvent surabondamment les ruines qui ont été mises à jour en Grèce, en Asie-Mineure et dans les colonies de la Sicile et de l'Italie méridionale.

Tous, construits en pierre ou en marbre et en plein air, étaient adossés à des collines, afin d'éviter les substructions et de préférence à l'est, pour profiter de l'ombre de l'après-midi; autant que possible, en face d'un beau site, imposant ou riche en souvenirs patriotiques ou locaux.

Invariablement, ces édifices immenses contenaient trois parties essentielles :

1° L'amphithéâtre, demi-circulaire, composé de gradins concentriques destinés aux spectateurs;

2° A la base, l'orchestre ou l'hémicycle, au centre duquel s'élevait l'autel de Dionysos (Thymélé ou autel des Parfums), partie importante consacrée aux chœurs et aux danses;

Digitized by Google

3° La scène ou l'estrade des acteurs, le lieu de l'action.

Ces dispositions furent ensuite imitées par les Étrusques, puis transmises par eux aux Romains; mais ceux-ci, ne poursuivant plus le même but religieux et patriotique, modifièrent sensiblement les proportions de l'orchestre, par conséquent de l'amphithéâtre, puis celles de la scène, comme nous le verrons tout à l'heure.

Par contre, ayant pris la passion des spectacles, ils donnèrent aux théâtres une grande importance; les propagèrent avec leur civilisation, et en construisirent dans toutes les villes de leur empire, c'est-à-dire dans le monde alors civilisé, où ils subsistèrent même après les invasions, notamment en France, pour représentations des mimes et réunions publiques, après avoir subi des modifications successives.

Des trois parties des théâtres, la plus importante était l'*Amphithéâtre* (plus tard appelé la *Cavea* par les Romains).

## Amphithéâtre.

Il se composait d'un grand nombre de gradins concentriques n'ayant d'autres limites que la portée de la voix humaine (1); divisés en secteurs dits : « *Cunei* », par des escaliers rayonnants (ceux du théâtre de Bacchus *(fig. 1)* ils correspondaient au nombre des tribus de l'Attique ; puis en couronnes parallèles séparées par des paliers et même par des

(1) Celui d'Éphèse, dit M. E. Burnouf, aurait contenu jusqu'à 100,000 spectateurs.

Digitized by Google

petits murs d'appui : les *Pricinctions*, et désignés premières, secondes, troisièmes *pricinctions*.

La première rangée de siéges autour de l'orchestre était réservée, en Grèce, aux prêtres, puis aux archontes qui avaient le droit de *proëdrie ;* les deux gradins suivants étaient aussi occupés par des personnages de marque. Ces siéges de marbre avaient, à Athènes, la forme de fauteuils, dont nous donnons le dessin *(fig. 7)*, suivant le croquis que nous avons relevé lors de leur mise à jour, par Starck, en mai 1862. Celui du milieu, plus riche et plus important que les autres, était réservé au grand prêtre de Bacchus qui présidait, afin de bien marquer le caractère religieux des cérémonies qui s'accomplissaient dans l'orchestre (1).

Chez les Romains, au contraire, les places d'honneur étant attribuées au commandement, elles étaient réservées aux princes ou aux magistrats civils et militaires, et la première pricinction était attribuée aux *chevaliers ;* le peuple occupait les autres.

La dernière était réservée aux femmes, qui avaient ainsi seules l'usage du portique couvert.

L'état des ruines des premiers théâtres grecs, tel qu'il nous est parvenu, ne nous apprend pas comment l'amphithéâtre était originairement terminé ; on peut supposer qu'à Athènes, la pente rapide de la montagne, qui se continuait au-delà, suffisait à arrêter la voix, à encadrer l'assemblée.

Mais, dans les théâtres romains, lors même qu'ils étaient adossés à des collines, comme celui d'Orange (Vaucluse) *(fig. 3 et 4)*, l'amphithéâtre était, avons-

(1) La finesse des moulures et les délicatesses du modèle de ces siéges à dossiers accusent, jusque dans les moindres détails, l'esprit distingué et pratique des Grecs.

Digitized by Google

nous dit, clos et terminé par un portique circulaire, qui, en le couronnant magnifiquement ainsi que la façade circulaire, retenait les ondes sonores et portait les mâts du *velum*.

En effet, les villes romaines étant souvent construites en plaine, sur des emplacements déterminés par des raisons politiques, militaires ou commerciales, il avait fallu remplacer les collines, supports naturels, par des substructions monumentales, d'autant plus importantes que le rayon du cercle s'allongeait.

Les gradins furent alors portés par des voûtes rampantes, dont le dessous servit à loger les nombreux escaliers rayonnants donnant accès à toutes les places; puis de larges dégagements, tous aboutissant aux magnifiques portiques étagés du pourtour, suffisants pour abriter les spectateurs en cas de pluie et d'un grand effet architectural, ainsi qu'on peut en juger par les ruines des amphithéâtres de Rome, de Vérone, d'Arles, de Nîmes, etc. Aussi devinrent-ils caractéristiques pour ce genre de construction.

L'Architecture monumentale s'enrichit ainsi d'un motif nouveau fort imposant et original : la superposition des portiques.

Quant au tracé des amphithéâtres, il fut, chez les Grecs, commandé par l'importance des cérémonies religieuses de l'orchestre. L'hémicycle, fort outrepassé, comme celui du théâtre de Bacchus *(fig. 1)*, eut souvent plus d'un diamètre de profondeur.

Les règles données par Vitruve, livre V, sans explications, ne sont que des procédés de chantier recueillis par celui-ci dans le cours de sa carrière (1).

(1) Vitruve était attaché aux armées de César, où il remplissait des fonctions analogues à celles d'ingénieur militaire et de con-

Digitized by Google

Digitized by Google

## THÉÂTRE DE VALOGNES. [ANCIENNE ALAUNA]

Élevé à la fin de l'Empire Romain
d'après les fouilles pratiquées au XVIII^e siècle.

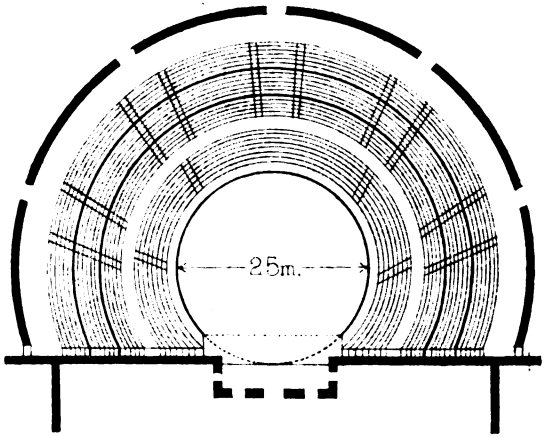


Exemple d'un Théâtre de la décadence
Construit plutôt pour les spectacles de l'Embolie[1]
et des animaux dressés, que pour la tragédie et
la comédie. L'Orchestre est devenu un petit cirque
et la scène est réduite à une simple estrade pour
le débit des farces, etc.

[1] *Pantomimes analogues à celles représentées encore aujourd'hui dans les Cirques.*

Digitized by Google

Cette forme *en fer à cheval* favorisait à la fois la vue des cérémonies qui se passaient à l'orchestre, et l'acoustique, tout en groupant un grand nombre de spectateurs dans un espace restreint.

Tandis que chez les Romains, où la seule curiosité remplaçait l'idée religieuse et patriotique, l'orchestre devenu inutile fut réduit au *demi-cercle* strictement nécessaire; l'amphithéâtre prit, systématiquement, la forme demi-circulaire, comme celui du théâtre de Marcellus, à Rome *(fig. 2)*, commencé par Jules César et terminé par Auguste, qui devint le type du théâtre romain.

Cependant nous voyons, par le plan du théâtre d'Orange (*fig. 4*), colonie romaine de l'ancienne *Provincia*, plus tard la *Provence*, qu'il y avait des exceptions, car le demi-cercle y est légèrement dépassé, probablement sous l'influence des traditions grecques répandues par la colonie de Marseille. Cette proportion fut suivie par imitation dans la construction de nombreux théâtres gallo-romains, surtout du Midi.

Plus tard même, avec la décadence et la transformation des spectacles, cet allongement du demi-cercle fut exagéré jusqu'aux trois quarts du cercle pour faire de nouveau converger les regards sur l'orchestre ainsi agrandi, mais pour une raison tout opposée à celle des Grecs et dont nous parlerons tout à l'heure, en expliquant les modifications apportées aux théâtres et à la disposition des scènes pendant les derniers siècles. (Voir le plan du théâtre de Valognes.)

ducteur des ponts-et-chaussées; de là les obscurités et les lacunes de son traité, explicables par son ignorance de l'esthétique, qui s'enseignait dans les temples d'Apollon.

Digitized by Google

Quant à la construction, toujours en maçonnerie, elle resta la même dans tous les théâtres grecs et romains, en Afrique comme en Gaule. Les gradins, recouverts de dalles de pierre ou de marbre, ne variaient que par la largeur de 0.55 à 0.80, comme ceux tracés dans la fig. 9. Vitruve dit que les siéges avaient habituellement 1 pied 3 ou 4 pouces de hauteur et 1 pied 10 pouces à 2 pieds de largeur; et que l'inclinaison des degrés était uniforme (condition essentielle pour l'acoustique, ajoute-t-il ?) La figure 8 montre d'autres proportions.

## Orchestre.

Ce nom, dérivé du verbe *orchestai* (danser), fut donné à la plate-forme de base de l'amphithéâtre, au bas des gradins, devant la scène, comme étant, avons-nous dit, le lieu des danses sacrées.

En Grèce, elle occupait une vaste surface proportionnelle à son importance; au milieu était placé l'autel de Bacchus, autour duquel les chœurs devaient alternativement évoluer en chantant et en dansant, suivant les rites sacrés, cérémonies ayant, surtout à Athènes, un caractère religieux.

On sait effectivement que les chœurs y étaient nombreux (un par tribu), qu'ils étaient dirigés par un *Chorège* qui en supportait les frais, en réunissait les éléments composés d'hommes, d'enfants, de pyrrhikistes, de danseurs cyclyques, de joueurs de flûte, etc. (1)..... Ainsi se trouve expliquée la vaste

(1) Le monument chorégique de Lysicrates, à Athènes, fut élevé par celui-ci pour perpétuer un triomphe de sa chorigie (335), ainsi que le prouve l'inscription suivante : « Lysicrates, fils de

Digitized by Google

Digitized by Google

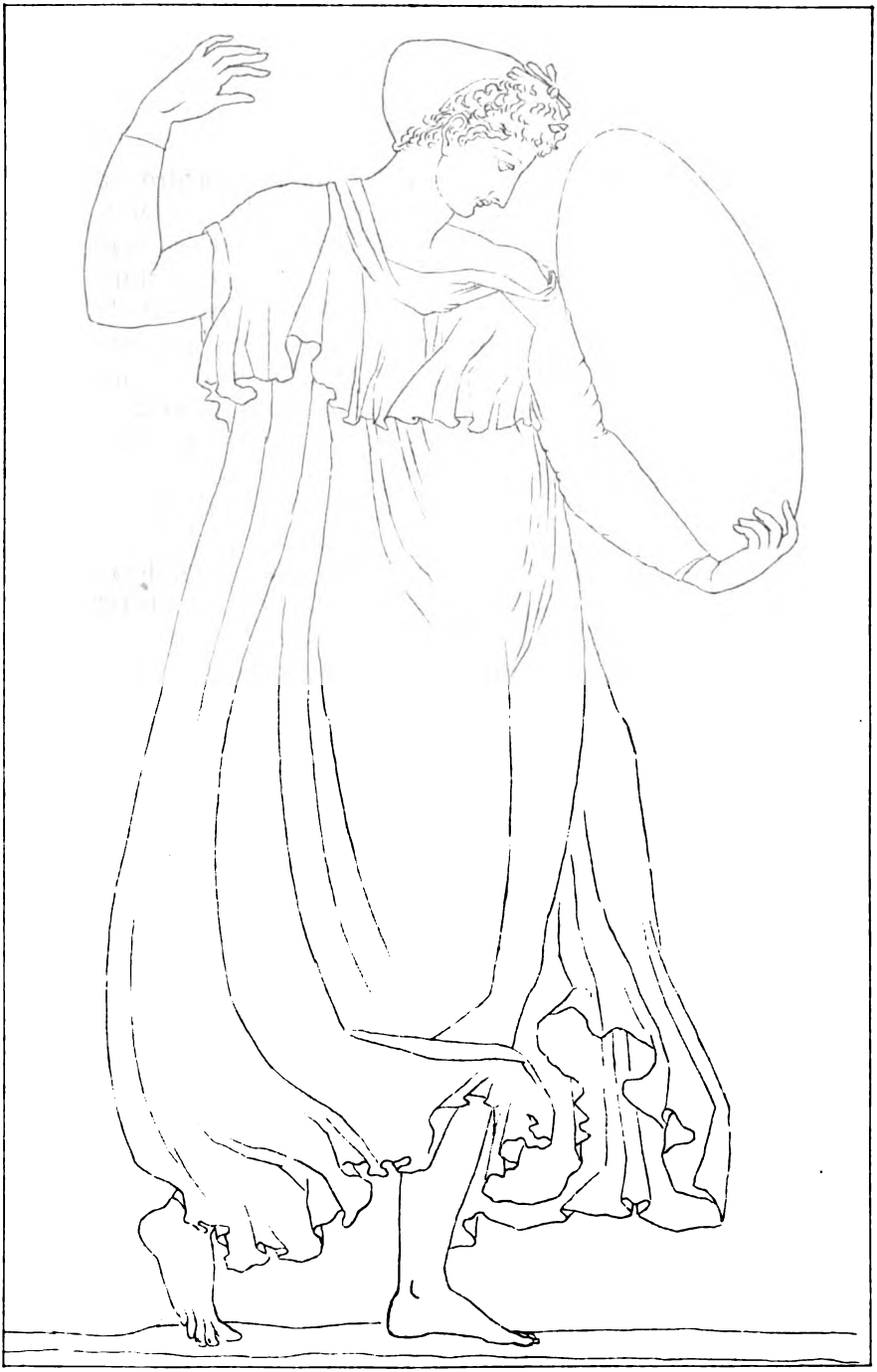

DANSEUSE ANTIQUE

*d'après un Bas-relief de la Villa* **ALBANI**

fac-simile d'un dessin de Ch. Percier

Digitized by Google

surface de ces orchestres (tel celui du théâtre de Bacchus) par l'importance de cette partie du spectacle.

Les Grecs ont, en effet, beaucoup aimé et pratiqué les cadences et la danse; ils dansaient même entre hommes ! Il faut croire que ces danses avaient de l'originalité, du caractère, car elles ont subsisté longtemps au point d'attirer l'attention de leurs vainqueurs. MM. Ampère et Ch. Lenormant prétendent que celles des derwiches tourneurs dérivent des anciennes traditions grecques, ce qui est fort possible, l'islamisme étant une religion formée d'emprunts.

Quant aux danses sacrées, la figure ci-jointe, détachée d'un bas-relief de la villa Albani, montrant une danseuse tenant un disque, peut en donner une idée et expliquer, par sa décence, comment chez les payens les danses ont pu faire partie de cérémonies religieuses.

Chez les Romains, au contraire, la pensée religieuse étant remplacée par la curiosité, et l'autel des dieux supprimé, ainsi que les évolutions des chœurs, l'orchestre ne fut plus qu'une enceinte réservée et aristocratique, dans laquelle on installait des siéges pour les sénateurs et autres personnages de distinction, en ne laissant devant la scène que la distance nécessaire pour voir tout ce qui s'y passait. Celle-ci fut donc avancée de toute la longueur que perdit l'orchestre, pour se dresser sur le diamètre même de l'amphithéâtre, ainsi que le montre le plan du théâtre de Marcellus à Rome *(fig. 2)*, restreint au cercle. Mais plus tard, avec la décadence et l'introduction des ani-

Lysitheidès, du dème de Kikina, était chorège ; la tribu Acamantide a remporté le prix des chœurs d'enfants ; Théon jouait de la flûte ; Lysiades était le poète; Evaènite était archonte. »



Digitized by Google

maux dressés dans les spectacles, on en vint à livrer l'orchestre aux dompteurs ; l'hémicycle fut alors agrandi jusqu'aux trois quarts du cercle et même quelquefois plus, au point de se rapprocher de l'arène de nos cirques, ainsi qu'on en trouve beaucoup d'exemples en Gaule, notamment au théâtre de Valognes, dont nous donnons le plan.

## Scène.

Originairement, chez les Grecs, la scène était une estrade pour parler au public (*Logeïon*), étroite, destinée à ne recevoir qu'un nombre restreint d'acteurs, reculée du public afin de laisser à l'orchestre tout son développement, mais y communiquant au milieu par un perron, pour la connexité des deux cérémonies (1).

Puis elle prit de l'importance avec la tragédie et comprit deux parties : 1° un espace rectangulaire large et peu profond où parlaient les acteurs, élevé en moyenne de 1m50 au-dessus de l'orchestre, sur un petit mur (*pulpitum*) décoré, à Athènes, de bas-reliefs représentant la vie de Bacchus.

2° La scène (en grec *schênê*), encadrée de façades sur trois côtés, celle du fond percée de trois portes, dont celle du milieu, dénommée Porte-Royale, était pour l'entrée des dieux, des rois, des héros, du personnage principal. Chacune des deux aîles en retour était percée d'une porte pour l'entrée des étrangers, dite *Hospitalia*, pour les hôtes et les clients

(1) Plus tard repris et conservé au théâtre du Palais-Royal, construit par Lemercier pour les tragédies du cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

du maître, l'une étant censée donner sur la *campagne* et l'autre sur l'*Agora*.

La tragédie se jouait au milieu de décors permanents, dont on a retrouvé quelques restes dans les fouilles du théâtre de Bacchus : des fragments de colonnes doriques, d'architraves, de frontons; décoration simple, mais de grand caractère. On sait en outre, par les auteurs, que d'autres décors peints étaient disposés sur le mur du fond (1).

Les anciennes figurations dramatiques se rapportaient au culte et à la légende de Bacchus; on y ajouta plus tard des machines compliquées dont nous allons parler. Enfin, derrière la scène était le *postsienium*, pour les dépôts et les portiques d'abri.

Mais plus tard, les Romains, moins artistes, ayant remplacé la poésie des cérémonies religieuses par l'attrait de la curiosité, et modifié du tout au tout les grandes représentations théâtrales *offertes au peuple* (2), celles-ci devinrent des *spectacles* comprenant une nombreuse figuration, des défilés avec chars et chevaux, animaux curieux, etc... (en un mot le déploiement de nos féeries modernes), qui exigèrent des changements dans la disposition et les proportions de l'estrade.

L'ensemble prit dès lors le nom générique de : *Scène*.

(1) On suppose, non sans raison, que l'architecture de fantaisie de certaines peintures murales de Pompéï, au milieu de laquelle figurent des personnages d'une autre échelle de proportion, est un souvenir des décors de théâtre.

(2) La littérature tragique ou comique n'étant déjà plus goûtée que des amateurs, ceux-ci se réunirent dans des théâtres plus petits, comme le prouvent les théâtres de la petite ville de Pompéï et les ruines de ceux d'Argos, d'Epidanre, etc. Déjà, à Athènes, l'Odéon de Périclès, contigu au théâtre de Bacchus, plus petit comme étant couvert, devait être plus privé que public.

Digitized by Google

Celle-ci fut élargie et rapprochée des spectateurs (voir le plan du théâtre de Marcellus), puis pourvue d'une machinerie plus compliquée ; en même temps, les façades reçurent une décoration somptueuse, magnifique, ornée de colonnes, de niches, enrichie de statues, et construite avec les marbres les plus beaux, ainsi qu'on en peut juger par les ruines du théâtre d'Orange (Vaucluse), restaurées par Caristie, puis en relief, par Ch. Garnier, pour le musée de l'Opéra.

Enfin, sous l'empire, à partir d'Auguste, la politique romaine ayant, dans un but de fusion des peuples, propagé la pantomime, sorte de langue universelle, et substitué les ballets et les pantomimes aux tragédies et aux comédies littéraires, la scène fut diminuée, le spectacle descendit peu à peu dans l'orchestre, finit par s'y installer jusqu'à ce qu'il fût abandonné alors aux mimes, aux lutteurs, et même aux dompteurs d'ours plus ou moins savants.

C'est alors que les amphithéâtres reprirent la forme en fer à cheval dont nous avons parlé, et dont on trouve en France de nombreux exemples, en partie signalés par M. de Caumont (1).

Quant aux décors des anciens théâtres, longtemps symboliques, suivant l'action, ils s'appliquaient sur des prismes droits à base triangulaire, montés sur pivots, et ils étaient distribués de chaque côté de la scène à la façon de nos décors de coulisse ; on les faisait tourner pour qu'ils présentassent au public la face sur laquelle était appliqué le genre de décoration exigé par la pièce, et lui indiquassent le lieu de la scène.

(1) Abécédaire archéologique.

Digitized by Google

Ces décors représentaient :

1° Pour la Tragédie, des colonnades et des statues.

2° Pour la Comédie, un intérieur d'habitation, comme un atrium ou une entrée.

3° Pour la Satire, de la verdure, des rochers, des paysages.

Le plancher du postcénium, élevé comme nous venons de le dire, était en partie excavé pour loger les machines servant à élever les nues et les *divinités célestes* qui dénouaient l'action (*Deus ex machina*) ; puis, percé de trappes par lesquelles apparaissaient et disparaissaient les *divinités infernales*.

Lorsque les circonstances l'exigeaient, on dressait aussi sur la scène un matériel scénique, peint ou à relief, et même des colonnes (1).

Les changements de décoration avaient lieu suivant différents systèmes. On appelait les décors *ductiles* lorsqu'ils glissaient dans une coulisse ; *versatiles* lorsque c'étaient des panneaux tournant sur pivots.

Plusieurs machines fonctionnaient sur la scène et secondaient le jeu des acteurs.

*L'ekkyclèma* était une espèce d'échafaudage en bois porté sur des roues, qui pouvait s'ouvrir et donner le spectacle d'une scène d'intérieur.

Le *pegma* était, comme l'ekkyclèma, une machine en bois à plusieurs étages disposés de manière que les étages supérieurs, placés dans l'intérieur de la partie basse de l'échafaudage, pouvaient en sortir comme d'un étui, s'élever à une certaine hauteur et y rentrer ensuite.

La *geranos*, espèce de grue, servait à enlever un personnage dans les airs.

(1) Dont les peintures de Pompéi sont, dit-on, un écho.

Digitized by Google

L'*anapiesma* faisait monter du dessous sur la scène les divinités infernales.

Le *Keraunoscopeion* servait à imiter la foudre lancée par Jupiter. Une autre machine, appelée *brontheion,* imitait le bruit du tonnerre.

La machine nommée *scope* représentait une tour sur laquelle se plaçaient les acteurs chargés de jouer les rôles de sentinelles.

Il y avait encore plusieurs autres machines, dont nous ne comprenons qu'assez imparfaitement le mécanisme.

Le devant de la scène des théâtres romains se fermait, comme aujourd'hui, au moyen d'un rideau, portant le nom *d'aulœum* et de *saparium*, et décoré de figures peintes ou brochées, représentant ordinairement des faits historiques. Quand le spectacle commençait, on le baissait, soit devant le proscénium, auquel il servait d'ornement pendant la représentation, soit en l'introduisant dans une fosse faisant partie de l'hyposcenium, d'où on l'élevait sans doute à la façon de nos écrans, avec des leviers.

Tel était le milieu dans lequel se mouvaient les acteurs qui, dans la Tragédie primitive (il ne faut jamais le perdre de vue), figuraient dans les cérémonies religieuses et y représentaient des dieux ou des demi-dieux, la tête grossie par un masque et le corps rehaussé par le *cothurne*, chaussure relevée qui rétablissait les proportions (un dieu à grosse tête eût été ridicule).

Cet accroissement de la taille, dit M. Eugène Burnouf, auquel nous empruntons cette considération, « coïncidait avec l'usage de donner aux « dieux et aux héros des proportions surhumaines. « Il avait en outre l'avantage de grandir en scène « les personnages, qui auraient paru bien petits

Digitized by Google

« dans ces immenses théâtres, où la vue plongeait « quelquefois de très-haut. »

« Ainsi l'augmentation de la taille était exigée « aussi par la perspective ; et si des acteurs « élevés sur des cothurnes et portant de longues « robes flottantes n'avaient pas eu de masques, ils « auraient paru avoir une toute petite tête.

« En outre, comment admettre chez un peuple aussi » religieux et aussi artiste que les Athéniens, qu'un « homme vînt, avec sa propre figure, représenter « une divinité ? N'est-ce pas un principe dans l'art « antique de dissimuler la matière et de ne montrer « que la forme *(pulchritudina forma)* ; la forme était « le personnage, et ici le *dieu*. »

Le masque typique était donc nécessaire.

En général, celui-ci figurait la passion dominante du personnage en scène; il offrait une image pathétique, tracée à grands traits, visible de loin et pouvant être changée d'une scène à l'autre.

Nous ne pouvons les juger avec certitude, d'après les types inférieurs de la basse époque qui nous sont seuls parvenus ; sans doute c'était une convention, mais n'oublions pas que nos acteurs se griment et que nous les voyons aux feux de la rampe, lumière *fausse*, et comprenons les fictions du masque, d'autant plus qu'avec le caractère de la Tragédie grecque dans laquelle agissent, non des individus, mais des types immortels, ces représentations essentiellement symboliques étaient avant tout destinées à saisir l'esprit, à frapper l'imagination.

Ce but rappelé, tout s'explique dans les dispositions architecturales du Théâtre antique, et nous comprenons la grandeur de ces immenses assemblées dans lesquelles d'innombrables auditeurs, réunis par la communauté de patrie, de cité, de religion, se voyaient,

Digitized by Google

éprouvaient ensemble, en entendant les chefs-d'œuvre de leur littérature, les mêmes émotions, les mêmes enthousiasmes.

## Postscenium.

Derrière la scène était le *Postscenium*, où se trouvaient les vestiaires, les dépôts et magasins pour les machines et les décorations; puis, à la suite, de vastes portiques couverts destinés à abriter les spectateurs en cas de pluie, sur lesquels Vitruve donne de longues explications, livre V, chapitre IX. La perspective de l'extérieur du théâtre d'Orange, représentée d'après la restauration de Caristie *(fig. 5)*, en montre l'importance. Les ruines de Pompéi conservent intact le plan des portiques des théâtres qui justifient le chapitre de Vitruve.

## Intérieur.

Élevés en plein air, nous avons dit que ces immenses amphithéâtres, suivant les prescriptions des auteurs, devaient être tournés à l'est ou au nord afin que l'ombre du portique d'enceinte abritât les spectateurs des ardeurs du soleil. Mais ces précautions, malgré la hauteur du mur de la scène, étant insuffisantes pour une grande partie des spectateurs, il fallut en ajouter d'autres plus efficaces. A Athènes, nous savons que l'Odéon de Périclès (sans doute d'un petit diamètre) était couvert avec une charpente formée, pour les grands arbalétriers, de mâts de navires, et que la

Digitized by Google

désignation de *Theatrum tectum* se retrouve dans les auteurs anciens ; le petit théâtre de Pompéï, élevé dans une enceinte rectangulaire, de dimensions ordinaires, paraît avoir été couvert.

Le problème de la couverture des amphithéâtres était donc déjà posé; malheureusement pour ceux de trop grand diamètre, les moyens manquaient, et on dut se contenter, ce qui était déjà fort difficile (à ce point que nous ne l'avons pas encore tenté), de tendre au-dessus de tout le théâtre une immense toile dite *velarium*, richement ornée par la peinture, fixée à des mâts implantés sur les murs d'enceinte et dont les supports et les traces indéniables sont encore parfaitement visibles, non seulement sur les théâtres, mais même autour de l'immense Colysée : la coupe du théâtre d'Orange *(fig. 2)* indique cette disposition, sur laquelle Caristie, dans sa restauration (Paris, Didot, 1856), donne des explications très détaillées.

Quant à la scène, les entailles de pièces de charpente dans les murs de retour de celle d'Orange, et une trace sur celui de gauche, autorisent à conclure qu'elle était couverte; la charpente figurée sur la coupe transversale a été reconstituée par Caristie d'après ces témoignages. Malgré sa hardiesse, elle n'est pas invraisemblable avec les moyens de construction (bois (1) et bronze) dont disposait alors la civilisation romaine; sa forme en faisait, en outre, un immense abat-voix fort utile en plein air devant un aussi nombreux auditoire.

Cette question de l'acoustique, dans ces immenses

(1) On sait qu'à cette époque les grandes forêts conservaient encore des arbres capables de fournir des poutres et des arbalétriers de très grandes dimensions, comme celles des charpentes des nefs de 25 mètres des basiliques.

Digitized by Google

amphithéâtres découverts, a préoccupé bien des auteurs et elle préoccupe encore bien des archéologues.

Déjà, du temps de Jésus-Christ, Vitruve, son contemporain, a jugé à propos de lui consacrer plusieurs chapitres de son célèbre traité (livre V). Comme condition d'une bonne audition, il indique l'inclinaison des gradins, dans toute leur étendue, à quarante-cinq degrés; et comme moyen d'augmenter la résonnance (d'après les traditions grecques, dont il a seulement entendu parler), il parle de creuser au milieu des gradins, dans plusieurs plans horizontaux, des niches où l'on place de grands vases d'airain accordés, dont l'ouverture doit être tournée vers la scène, comme *des résonnateurs*, auxquels on demandait probablement de jouer un rôle analogue à celui des réflecteurs dans l'optique.

Malgré le dire de Vitruve, ou plutôt le ouï-dire qu'il relate, de tous les théâtres antiques venus jusqu'à nous, celui de Sagonte en Sicile est le seul où l'on ait trouvé les niches dont parle Vitruve; il n'y en a que neuf sur le cercle supérieur de la principale précinction, et aucune n'a les proportions indiquées. Quoiqu'il en ait été réellement en Grèce, en l'état de nos connaissances archéologiques, nous manquons de témoignages suffisants pour élucider cette question des résonnateurs et de leur efficacité réelle. Dernièrement, elle a cependant provoqué encore des études intéressantes de la part d'un professeur, M. Terquem, dans son livre, *Études sur la science romaine à l'époque d'Auguste* (1), puis de musiciens (2); mais, pour

(1) Paris, Michel Alcan, 1885.

(2) Entre autres les observations critiques dans le journal *le Temps*, août 1885.

Digitized by Google

conclure, elle a abouti à plus de doutes et de négations que d'affirmations.

Le velarium n'était sans doute tendu que pour des représentations choisies, car un avis de spectacle (Album), retrouvé à Pompéi, nous apprend que celui qui y est annoncé sera non seulement couvert, mais encore qu'il y aura sur la toile aspersions d'eaux rafraîchissantes et odorantes (sparsiones) effectivement alors déjà en usage dans les grands jeux.

Pour en revenir à l'acoustique, nous pouvons affirmer, pour en avoir fait l'épreuve, que, grâce à la disposition de la Cavea, la voix est parfaitement entendue des derniers gradins, et que la question était donc résolue par la construction et par la disposition même de la colline, sans le secours des vases renforçants, dont les résonnances eussent, du reste, été dérangées par les spectateurs, et inégales suivant leur distance.

Pour expliquer l'importance de ces immenses constructions, il ne faut pas oublier que les amphithéâtres servaient aussi aux assemblées publiques; en effet, outre la facilité de s'y faire entendre, pour les orateurs, ils présentaient, par leurs divisions fixes, un moyen rapide de comptage des voix; et nous savons, par un passage des actes des Apôtres, que saint Paul et ses disciples s'y présentèrent au peuple d'Éphèse pour l'enseigner et le convertir.

Plus tard, grâce au goût de *l'embolie*, des jeux des lutteurs et des histrions, que prirent, avec l'invasion, les barbares qui s'installèrent dans toutes les parties de l'empire romain, les amphithéâtres et les cirques furent longtemps conservés, leur construction robuste pouvant résister aux injures du temps; mais les beaux matériaux de revêtement des gradins et des

Digitized by Google

façades offraient à la cupidité des constructeurs, aux époques pauvres, des carrières trop tentantes ; ceux qui ne furent pas convertis en fortifications disparurent dans les transformations successives du sol des villes ; aussi n'en retrouvons-nous souvent que des traces souterraines, comme celles des arènes de Lutèce.

Disparition fâcheuse, car plus jamais la population tout entière d'une cité, mue par les mêmes goûts, ne put plus être réunie ; au lieu des heureux effets de la *réunion* des citoyens d'une cité ayant les mêmes sentiments patriotiques, les mêmes croyances, venus pour entendre les chefs-d'œuvre de leur littérature et exalter les traditions nationales, nous avons eu la *division* des personnes et des esprits avec tous ses inconvénients, c'est-à-dire l'amoindrissement.

Si la littérature et la musique se sont progressivement affinées avec le perfectionnement de la sociabilité dans le monde riche ou aisé, les petits et les pauvres, qui n'en ont souci, sont restés livrés au cabaret et aux insanités des spectacles de foire. Chose plus triste, tandis que de nos jours, à l'affinage des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et du commencement de celui-ci, a succédé, pour les seuls amateurs, le maniérisme ainsi que les sonorités et les rêveries de la musique romantique, on voit le gros du public, riche ou pauvre, jeune ou non, se précipiter de plus en plus dans la fumée des brasseries et des cafés dits concerts (1), dont il ne faut pas plus attendre de raffinement du

(1) Importation étrangère, comme le fut il y a quinze siècles le goût pour les jeux des animaux, ours dressés, etc., alternant avec les farces, qui, en remplacant la littérature au théâtre, ont contribué à accentuer la décadence. Quand donc cesserons-nous d'imiter les défauts de nos voisins ?

Digitized by Google

goût qu'une réminiscence de ces exaltations patriotiques qui furent la préoccupation des anciens Athéniens, lesquels donnèrent à la littérature nationale et théâtrale une si heureuse direction.

Lorsque nos gouvernants, plus préoccupés de l'avenir et du développement moral des gouvernés que de la vie au jour le jour, seront obligés de s'occuper des plaisirs populaires et de leurs conséquences sur l'esprit public (*grave préoccupation dans un pays de suffrage universel*), la question de vastes théâtres nationaux ouverts à toute une population se représentera inévitablement de nouveau à l'étude des architectes d'une part, et à celle des auteurs dramatiques de l'autre. Ce jour-là, notre France trouvera aussi son Eschyle et son Sophocle pour émouvoir les foules, en prenant leurs sujets dans notre histoire et en dramatisant sur la scène nos succès, nos fastes et, hélas, aussi nos erreurs et nos défaillances, afin de nous apprendre à nous tenir et surtout à nous retenir.

Reims, 1885.

Alph. Gosset.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ARCHÉOLOGIE RÉMOISE

## UNE QUESTION

*A propos de la Restauration de la Cathédrale de Reims :*

## LA STATUAIRE

*Lecture faite par* M. l'Abbé Cerf, membre titulaire

Dans les travaux de restauration de Notre-Dame de Reims, doit-on comprendre la *statuaire?* Oui, évidemment, car la cathédrale, ce nouveau Parthénon, comme l'appelle M. Viollet-le-Duc, est la plus belle et la plus complète expression de l'*iconographie chrétienne*. Elle est comme un vaste musée du XIII^e^ siècle, que l'on peut visiter à toute heure du jour et dans lequel les hommes sérieux, les artistes, peuvent étudier, copier et reproduire des types que l'on voit rarement ailleurs. Là, on retrouve les plus précieux spécimens des costumes civils et religieux du moyen âge; les plus riches modèles de joyaux, armures, meubles, vases et ornements qui servent à la liturgie. Convient-il de garder soigneusement de pareilles richesses? Serait-il sage de réparer simplement les murs de ce musée et de laisser périr les objets qu'il renferme?

A toutes les époques, les architectes de Notre-Dame ont entretenu la statuaire. De nos jours, M. Arveuf a fait exécuter à neuf cinq grandes statues de rois, à la

Digitized by Google

tour du portail, et il a restauré les autres, ainsi que les prophètes de la galerie des transepts. A l'abside, tous les anges des contreforts, ceux adossés à la muraille, les gargouilles, les animaux qui surmontent les galeries basses ont été refaits ou réparés par M. Viollet-le-Duc.

Pourquoi donc, dans l'importante restauration commencée sous le pontificat et à la demande de Monseigneur Langénieux, des statues de valeur sont-elles négligées, quand les animaux des larmiers, la flore des chapiteaux et des pinacles sont travaillés avec le soin le plus minutieux? Les allocations dues à la libéralité du gouvernement seraient-elles insuffisantes?

Nous ne formulons pas de plainte, nous adressons une simple question à M. l'architecte, qui, dit-on, agit ainsi par économie. Voulant restaurer tout le monument avec les fonds votés, il craint de ne pouvoir suffire à la dépense, s'il entreprend la restauration des statues. Respectons cette résolution, mais regrettons-la.

La dépense que nécessiterait la restauration de la statuaire ne nous paraît cependant pas devoir être excessive, surtout dans la partie qui vient d'être remise à neuf. Puis, les échafaudages une fois enlevés, il ne sera plus possible d'entreprendre cette réparation, que les amis des arts et les habitants de la cité désirent ardemment.

Dans tous les cas, M. l'architecte ne pourrait-il pas faire quelques exceptions en faveur de certaines statues plus belles, plus importantes, surtout si, à raison de leurs attributs distinctifs, elles servent à interpréter les statues qui les avoisinent?

Digitized by Google

Parmi les nombreuses icones qui décorent les différentes parties de Notre-Dame de Reims, souvent nommée Notre-Dame de France, figure une série de rois couronnés, le sceptre ou l'épée à la main, vêtus du grand manteau traditionnel.

Quatorze de ces rois, abrités dans les contreforts des transepts, se font remarquer par la beauté des draperies, la variété des sceptres s'épanouissant comme des fleurs, la richesse des couronnes ornées de pierreries et de trèfles dont les feuilles parfois représentent une figure humaine, l'élégance des chevelures longues et artistement bouclées, la noble expression des têtes.

Cinquante-six autres rois, moins beaux, il est vrai, contournent les deux tours du grand portail et accompagnent le baptême de Clovis, représenté en arrière de la galerie du Gloria.

* * *

Or, parmi ces statues, *il en est deux* que nous tenons à signaler et pour lesquelles nous demandons grâce, non seulement parce qu'elles sont d'une très belle exécution, mais parce qu'elles *tranchent une question* souvent discutée par les iconographes les plus célèbres. Elles sont une démonstration : elles prouvent jusqu'à l'évidence que les rois qui ornent la cathédrale de Reims à l'extérieur sont certainement des *rois de France* et non de *Juda*, comme l'a prétendu M. Didron.

Si elles disparaissent, si les attributs qui les distinguent et les font reconnaître ne leur sont pas rendus, avec elles périt un renseignement d'une grande valeur, que nos pères avaient eu soin de graver sur la pierre.



Digitized by Google

Ces deux statues sont placées *très en vue,* à l'angle du transept donnant sur l'archevêché, dans la partie la plus éloignée de l'abside; l'une d'elles est mutilée. A l'aide des échafaudages, on est à même de les admirer, de les étudier en détail : elles représentent Pépin le Bref et Charlemagne.

La première, regardant vers le portail, est plus petite que les statues de l'abside au moins de 1m20c. Pour la faire régner en hauteur avec les voisines, l'artiste a imaginé de la placer debout sur un lion.

Évidemment, elle représente *Pépin*, appelé le *Bref* à cause de sa petite taille, et non pas *David*, qui quelquefois aussi est accompagné d'un lion. (Reg. XVIII, 24.)

Pépin, disent les chroniqueurs, d'après le moine de Saint-Gall, plaisanté par quelques seigneurs sur son défaut naturel, résolut de leur imposer silence. L'occasion se présenta bientôt. Il donnait à ses courtisans le spectacle du combat d'un lion avec un taureau: déjà ce dernier allait succomber sous les furieuses étreintes de son ennemi, lorsque Pépin se tournant vers les seigneurs, leur dit: « Qui d'entre vous se sent assez courageux pour aller séparer ou tuer ces redoutables animaux? » Personne n'osant répondre: « Ce sera donc moi, » s'écria le roi des Francs, et, tirant son sabre, il se jette dans l'arène, va droit au lion, lui coupe la gorge, et sans perdre de temps décharge un si rude coup sur le taureau qu'il lui abat la tête. Tous les assistants demeurèrent frappés de cette force et de cette audace, et Pépin leur dit avec fierté: « David était petit et il a vaincu le géant Goliath; Alexandre, en dépit de sa taille peu élevée, surpassait ses plus illustres généraux. »

Le sculpteur a voulu sans doute rappeler ce fait plus ou moins prouvé. Il a placé Pépin sur le lion.

Digitized by Google

Au mouvement de la statue, on sent l'effort de la lutte. Le roi, ici, ne pose pas avec majesté, mais sa robe est fortement serrée à la taille ; son manteau est rejeté de côté ; le reste du bras, qui a disparu, est levé pour frapper, comme le prouvent les plis tirés de la robe.

Le lion a la crinière hérissée, la gueule ouverte, les yeux en feu, dans le paroxisme de la fureur.

Sous lui, renversée sur la terre, on aperçoit une tête humaine enveloppée d'un bonnet de drap tombant sur les yeux, dont la mentonnière est attachée par derrière le cou... Serait-ce la tête d'un démon que Pépin en personne, selon une légende, aurait terrassé à Aix-la-Chapelle ? Serait-ce celle de Vaïfre, le dernier et le plus illustre des princes aquitains, avec lequel Pépin dut combattre constamment, et qui fut mis à mort le 2 juin 768 ?

On retrouve à Chartres la statue de Pépin, le huitième de la série royale, « plus petite que les « autres, portant dans la main droite un large cime- « terre... Sous ses pieds est un lion furieux ; son « vêtement consiste en une double robe sans man- « teau. » (M. l'abbé Bulteau.)

Ce qui corrobore l'interprétation que nous donnons ici, c'est la présence dans le contrefort voisin de *Charles*, fils de Pépin.

La statue est plus grande que celles des autres rois de 40 à 50 centimètres. Elle porte avec elle un *signe caractéristique*, que sans l'échafaudage on n'aurait jamais pu découvrir et que pour cette raison il est important de signaler. Seule, elle porte la *couronne impériale*, fermée sur le sommet de la tête par quatre bandes ornées de pierreries, avec laquelle on représente toujours l'*empereur Charlemagne*.

Digitized by Google

Pouvait-on oublier cette couronne qui joue un si grand rôle dans la cérémonie du sacre?

Dans le cérémonial de 1223, rédigé sous Louis VIII, avant même que la cathédrale ne soit terminée, la nef n'étant pas même commencée, il est dit, « que les « pairs de France se rangent autour du roy; l'arche- « vesque seul place sur la tête du monarque la *cou-* « *ronne de Charlemagne*, puis tous les pairs, laïques « ou évesques, y mettent la main et la soutiennent de « çà et de là. »

Au moment où l'on rédigeait ce cérémonial, la statue de l'empereur Charlemagne n'était peut-être pas encore placée. On ne pouvait donc pas omettre de lui donner cette couronne, appelée à figurer à tous les couronnements.

« Cette couronne, dit Marlot, présentée pendant la « cérémonie, est celle de Charlemagne, qu'il reçut « des mains de Léon III, en la ville de Rome; elle « est close à l'impériale, enrichie de pierres pré- « cieuses et fort grande en son circuit. » (*Sacre des « Rois*, p. 601.)

« Pendant le couronnement, l'archevêque prend la « grande couronne close de dessus l'autel et luy seul « la tient élevée sur le chef du Roy sans le tou- « cher. » (Id.)

La statue de Charlemagne est facilement réparable. La couronne est un peu brisée; le bras qui tenait l'épée (ou le sceptre) est privé de son attribut.

Celle de Pépin est plus endommagée, surtout depuis les travaux. La couronne a perdu ses fleurons; le bras levé est brisé; l'arrière-train du lion est enlevé. Malgré cela, la statue est réparable. La tête, heureusement, est intacte avec son expression fière et martiale.

L'Académie de Reims avait autrefois exprimé le

Digitized by Google

vœu que ces deux statues soient restaurées. Espérons qu'un jour ce désir si légitime sera exaucé, quand on replacera de nouveaux échafaudages pour la restauration du fronton donnant sur l'archevêché.

Digitized by Google

# STATUE DE SAINT LOUIS

*au Transept Nord*

## Portrait du saint Roi

*Lecture faite par M. l'abbé* CERF, Membre titulaire.

Il y a quelque temps, M. l'abbé Davin, chanoine de Versailles, publiait, dans le journal *l'Univers*, deux articles très intéressants et très savants, sur *la statue de saint Louis à la cathédrale de Chartres*.

Dans ces articles, il cite tout au long un travail de M. Le Breton (1). Il étudie avec lui les différents portraits du saint Roi, vrais et faux. M. l'abbé Davin affirme qu'il y a eu des portraits de Louis IX avant comme après sa canonisation. Aidé du travail de M. Le Breton, dont il suit le plan, il les considère à trois époques différentes, d'après des monuments authentiques. Puis il observe que cet auteur a oublié ou méconnu un des plus beaux et des plus curieux

(1) *Essai iconog. sur saint Louis*, par M. Gaston Le Breton. Paris, Aubry, 1880.

Digitized by Google

portraits de Louis IX, celui qui se trouve au portail septentrional de l'église de Chartres ; et il en donne la description très détaillée, et prouve, d'après des textes incontestables, que ce portrait est la véritable image de saint Louis.

En lisant attentivement les captivantes recherches de M. l'abbé Davin, en voyant citer les monuments anciens qui rappellent le saint roi, nous avons éprouvé un véritable déplaisir. La cathédrale de Reims n'était pas nommée ! M. l'abbé Davin et M. Le Breton pouvaient-ils parler de la statue de saint Louis à la cathédrale de Reims, puisque personne ne l'a jamais signalée ? Nous-même, dans la description de la cathédrale, nous n'en faisons pas la moindre mention. Nous signalons simplement, dans les vitraux de la nef, une verrière qui pourrait représenter saint Louis.

La cathédrale de Reims ne posséderait donc pas cette statue ? Ce n'est pas possible. Nous l'avons cherchée, nous l'avons trouvée, nous sommes heureux, pour la gloire de notre incomparable cathédrale, de faire connaître le fruit de nos recherches, et de réparer une omission impardonnable commise par nous et par les historiens de l'édifice.

Comment, jusqu'à nos jours, a-t-on pu rester indifférent à cette question, et ne s'est-on pas demandé si Notre-Dame possédait la statue d'un saint roi consacré dans ses murs ? Si cette statue était un portrait, comme celle de Chartres, ce serait une importante découverte. Elle se prouverait l'une par l'autre. On s'est très souvent trompé sur la véritable statue de saint Louis. A Saint-Denis même, il y a eu des confusions regrettables dans le classement ou la dénomination des statues des caveaux, comme l'a prouvé M le baron de Guilhermy, dans la mono-

Digitized by Google

graphie de l'église. C'est donc une véritable fortune si nous avons réellement la statue de saint Louis, surtout si elle reproduit fidèlement les traits du saint roi. C'est un objet d'art précieux, au point de vue de l'histoire et de l'iconographie, que l'on doit faire sortir de l'oubli et conserver avec un soin religieux.

Possédons-nous réellement cette statue? *A priori*, il n'est pas possible d'en douter. En 1226, Louis IX reçoit l'onction sainte dans la cathédrale, commencée en 1213. Les travaux de l'édifice sont en pleine activité. Les parties hautes du chœur, si nous en croyons M. Viollet-le-Duc, n'existent pas encore: les rois du transept ne sont pas encore dressés dans leurs contreforts; est-il supposable que, contrairement à toute tradition, on ait commis la faute impardonnable de ne pas réserver au milieu d'eux, ou au portail principal, une place pour la statue d'un roi sacré dans cette église élevée sous son règne, quand cette place est encore libre et toute indiquée? Louis IX n'avait-il pas un double droit à cette place d'honneur, et comme roi et comme saint?

Où l'architecte de la cathédrale a-t-il placé cette statue, objet de nos recherches, et comment la distinguer parmi les nombreux rois qui ornent les différentes parties de l'édifice? A part deux ou trois statues, qui sont facilement reconnaissables à des signes distinctifs, qui nous désignera saint Louis au milieu des 56 statues du grand portail, ou des 14 du transept? Est-elle au milieu de ces dernières? Mais il n'y a que 14 contreforts pour les 29 monarques qui, jusqu'à saint Louis, sont venus recevoir à Reims la consécration royale. Sera-ce parmi les rois qui, au bas des tours du grand portail, font cortège à Clovis recevant le baptême des mains de saint Remi?

Digitized by Google

Nous le regretterions vivement, car ces statues sont purement décoratives; elles n'ont aucun caractère: on peut leur donner le nom que l'on veut. Ce que nous voulons, c'est une statue type, c'est un portrait, c'est un saint Louis.

Malgré le nombre restreint des contreforts du transept, cherchons-la d'abord parmi les rois qui s'y trouvent. Ce premier travail aura une grande importance. Il fera apprécier des statues qui, jusqu'alors, à cause de leur élévation, n'ont pas attiré l'attention. Elles sont cependant bien remarquables. Elles sont du nombre de celles dont parle M. Viollet-le-Duc, quand il affirme « que la cathédrale de Reims, nouveau Parthénon, est la plus belle et la plus complète expression de l'iconographie chrétienne. »

Contrairement aux statues du portail, celles du transept sont pour la plupart des types, et pour cette raison, elles méritent une étude spéciale qui n'a jamais été entreprise.

« Au XIII^e^ siècle, on sculptait d'après un type hiératique déterminé, de manière à n'introduire que de légères variantes dans la forme des traits, dans la pose générale et même jusque dans le costume et l'agencement des draperies. Ces types, partout admis, partout reproduits avec le scrupule religieux qui tenait à un sentiment de dévotion, étaient partout exécutés au moyen de procédés semblables. Les sculpteurs ou *imagiers* de cette époque devaient avoir pour guide dans leurs travaux un code qui leur indiquait, non seulement les sujets, les personnages que l'on représentait dans telles ou telles parties d'une église, mais encore la manière de représenter les personnages, leur pose, leurs vêtements, leurs attributs..... Ce code était dans le genre

Digitized by Google

du *Guide de la peinture*, que MM. Paul Durand et Didron ont rapporté de la Grèce, et que suivent invariablement tous les peintres grecs (1). »

Nous n'aurons pas le bonheur, pour cette fois, de désigner par leur nom les quatorze statues qui sont dans les quatorze contreforts des transepts; il nous manque encore quelques données. Il y en a plusieurs, heureusement, pour lesquelles nous pourrons le faire, car pour elles le doute n'est pas possible. Plusieurs, en effet, ont des signes tellement caractéristiques et connus de tous, que l'on ne peut pas se tromper. Ces statues, à leur tour, d'après la place qu'elles occupent, font connaître celles qui les avoisinent, quoique ces dernières n'aient de caractères particuliers que ceux de la royauté.

La cathédrale de Reims, dont nous nous occupons en ce moment, ayant été commencée en 1213, les constructions hautes du chœur et des transepts datant à peu près de la première moitié du XIII^e^ siècle, nos recherches se trouvent naturellement limitées; nous n'avons pas à parler des rois qui, n'existant pas à cette époque, ne pouvaient pas être placés en effigie dans les contreforts de cette partie de l'édifice.

C'est à saint Louis que s'arrêtent les investigations, puisque les contreforts du transept furent terminés sous son règne, le saint roi étant mort en 1271.

Mais ici se présente une difficulté. Il n'y a que quatorze contreforts, et sans compter les rois de la dynastie mérovingienne, nous avons, jusqu'à saint Louis, vingt-et-un rois de la dynastie carlovingienne.

L'architecte a-t-il réservé la statue de saint Louis pour une autre partie de l'édifice? Ou bien lui a-t-il désigné une place dans un des contreforts du tran-

(1) M. l'abbé Bulteau, *Cath. de Chartres*, p. 59.

Digitized by Google

sept? Pour cela, il a dû faire un choix des rois qu'il réservait pour ces contreforts. Quels sont ces rois? C'est la première question que nous devons nous poser. Nous arriverons peut-être alors à découvrir parmi eux le saint roi. L'ayant trouvé, nous examinerons si sa statue est la fidèle reproduction de sa physionomie.

Notre travail est le résultat d'examens, de comparaisons, de conjectures appuyées sur des données historiques et iconographiques combinées avec les dates des constructions successives de l'édifice ; nous devons donc procéder avec méthode et discuter tout en décrivant. Les appréciations que nous allons présenter n'ayant jamais été données, nous ne pouvons pas nous contenter d'affirmer ; il faut surtout que nous prouvions nos assertions.

### *1° Étude sur les rois placés dans les contreforts des transepts.*

Chaque transept est flanqué de six contreforts : quatre sur la face et deux à chaque extrémité, en retour, sur l'abside et sur le collatéral de l'édifice. Il y en a deux autres : un de chaque côté, placé entre la verrière de la nef et l'angle du transept.

Quel plan l'architecte a-t-il suivi dans le classement des statues? Quels sont les rois qu'il a choisis, quels sont ceux qu'il a éliminés? Pour le savoir, il est nécessaire de partir d'un point certain, à l'aide duquel on pourra s'orienter.

Ce point certain, nous le trouvons à l'angle, en retour, du transept donnant sur le palais archiépiscopal et regardant le collatéral. C'est de là que nous est venue la lumière. Là apparaît la statue de PÉPIN LE BREF.

Digitized by Google

Certains iconographes, très célèbres cependant, oubliant trop que la cathédrale de Reims est la cathédrale des sacres, Notre-Dame de Reims et Notre-Dame de France, ont pris à tort cette statue pour celle de David avec le lion de Juda. L'architecte pouvait-il, à Reims, orner la cathédrale de rois étrangers, quand il avait les monarques sacrés dans l'édifice qu'il construisait, ou dans les églises qui avaient été détruites? Saint Louis et Charlemagne, pour nous, ne valent-ils pas David et Salomon? L'église royale de Saint-Denis possède l'effigie des rois qui n'y trouvèrent qu'un tombeau, et Notre-Dame de Reims n'aurait pas l'image des monarques qui y furent intronisés et consacrés rois!

La statue de Pépin est plus petite que celles du transept de 1 mètre 20 centimètres au moins, pour rappeler la taille du roi surnommé le Bref. Elle règne cependant avec les autres en hauteur, parce que l'artiste la place sur le lion qu'il va terrasser, si nous en croyons les chroniqueurs, entre autres le moine de Saint-Gall.

Au mouvement de la statue, on sent l'effort de la lutte. Le roi ici ne pose pas avec majesté, mais sa robe est fortement serrée à la taille, son manteau est rejeté de côté, le reste du bras, qui a disparu, est levé pour frapper, comme le prouvent les plis tirés de la robe.

Le lion a la crinière hérissée, la gueule ouverte, les yeux en feu, dans le paroxisme de la fureur.

Sous lui, renversée sur la terre, on aperçoit une tête humaine, imitée de l'antique : elle est enveloppée d'un bonnet de drap tombant sur les yeux; la mentonnière est attachée par derrière le cou. Serait-ce la tête d'un démon que Pépin en personne, à en croire une légende, aurait terrassé à Aix-la-Chapelle?

Digitized by Google

Serait-ce celle de Vaïfre, le dernier et le plus illustre des princes aquitains, avec lequel Pépin dut combattre constamment, et qui mourut le 2 juin 768 ?

Cette statue, que nous avons vue de près, est de toute beauté? Est-ce un portrait? Nous n'osons pas l'affirmer, mais pour sûr c'est un type qui mérite d'être conservé. Ce qui nous fait croire que l'artiste a reproduit un type alors bien connu, c'est que l'on retrouve à Chartres la même statue. « Huitième de la série « royale, plus petite que les autres, portant dans la « main droite un large cimeterre..... Sous ses pieds « est un lion furieux : son vêtement consiste dans « une double robe sans manteau (1). »

L'Académie de Reims, il y a quelques années, avait adressé une demande au ministre, afin d'obtenir la restauration de cette remarquable statue. C'était facile alors, les échafaudages existaient encore. M. Simon Dauphinot fit également une démarche dans ce but et m'annonçait, dans une lettre en réponse à celle que je lui avais adressée, que le ministre ferait droit à la demande. Des susceptibilités de personnes entravèrent cette restauration : l'échafaudage est enlevé; la statue n'est pas réparée; elle est moins entière qu'avant les restaurations entreprises au contrefort, qui n'a pas été assez heureux pour la préserver complétement.

La statue placée à côté de celle de Pépin, à l'angle, sur la façade, est incontestablement celle de *Charlemagne :* nous avons donc trouvé une piste qui nous permettra de suivre sûrement nos recherches archéologiques.

La statue du fils de Pépin est bien plus grande que les autres de 40 à 50 centimètres. Elle a grand air,

(1) *Description de la cath. de Chartres*, par l'abbé Bulteau.

Digitized by Google

une figure longue, bien parlante. Elle porte avec elle un signe caractéristique que nous avons eu le bonheur de découvrir, grâce à l'échafaudage enlevé depuis.

Seule elle est couronnée d'une double couronne : d'une à fleurons, ornée de pierreries et de croissants dont les pointes, au lieu d'être tournées vers le ciel, sont dirigées vers la terre, et d'une seconde appliquée sur le sommet de la tête et fermée par quatre bandes enrichies de pierreries. C'est la couronne impériale avec laquelle on représente toujours CHARLEMAGNE.

Pouvait-on oublier cette couronne, qui joue un si grand rôle dans la cérémonie du sacre des Rois de France à Reims?

Dans le cérémonial de 1223, rédigé sous Louis VIII, avant même que la cathédrale ne fût terminée dans sa partie commencée, la nef n'ayant été entreprise que dans la moitié du XIII^e^ siècle, il est dit : « que les « pairs de France se rangent autour du Roy; l'archevesque seul place sur la tête du monarque la couronne de Charlemagne, puis tous les pairs, laïques « ou évesques, y mettent la main et la soutiennent de « çà et de là. »

Au moment où l'on rédigeait ce cérémonial, la statue de Charlemagne n'était peut-être pas encore posée dans le contrefort; pouvait-on omettre de lui placer sur la tête cette couronne qui devait figurer à tous les sacres?

« Cette couronne, dit Marlot, présentée pendant la « cérémonie, est celle de Charlemagne, qu'il reçut des « mains de Léon III, en la ville de Rome : elle est « close à l'impériale, enrichie des pierres précieuses « et fort grande en son circuit (1). »

(1) *Sacre des Rois*, p. 601.

Digitized by Google

« Pendant le couronnement, l'archevêque prend « la grande couronne close de dessus l'autel et luy « seul la tient élevée sur le chef du roy sans le « toucher (1). »

La statue de Charlemagne est très peu endommagée; la couronne royale est un peu brisée; le bras qui tenait l'épée (2), ou le sceptre, est privé de son attribut. C'est regrettable. Quand les échafauds étaient au pied des contreforts, il eût été facile de réparer cette statue historique, qui peut-être nous donne les traits du visage de ce grand Émpereur.

Si nous en croyons Éginhard, son secrétaire, « Charlemagne était haut de taille, large de corps, « doué de membres forts et robustes. Il avait le haut « de la tête rond, le visage riant, les yeux grands et « brillants, le nez long... » L'artiste qui a sculpté cette statue devait avoir un modèle, un portrait de cet Empereur, autrement on ne pourrait expliquer la ressemblance qui existe entre la description faite par Éginhard et la tête qui se trouve sculptée à la cathédrale; comme elle est photographiée, il est facile de juger notre dire. M. le baron de Guilhermy ne songeait pas à la cathédrale de Reims quand, dans sa monographie de Saint-Denis, il dit: « C'est avec « orgueil que nous avons rencontré dans les plus « illustres basiliques de la capitale du monde chrétien « la glorieuse effigie de Charlemagne. » Reims a les mêmes droits de se glorifier de posséder cette glorieuse effigie.

La statue suivante est sans barbe; la tête un peu penchée du personnage n'a pas le caractère expressif

(1) *Sacre des Rois*, p. 601.

(2) Pendant la cérémonie du sacre, on portait l'épée de Charlemagne.

Digitized by Google

des autres; elle a un air de bonté et de douceur que l'artiste semble avoir voulu lui donner en adoucissant les traits du visage. C'est, nous n'en doutons pas, *Louis le Débonnaire*, fils de Charlemagne, sacré à Rome à l'âge de 8 ans, en 781, par le pape Adrien Ier, puis à Reims, en 816, par le pape Étienne IV. Ne devait-on pas une place d'honneur à ce roi qui, au jour de son sacre, frappé du déplorable état de l'édifice élevé et consacré par saint Nicaise, résolut de le rebâtir sur un plan plus vaste : *ad ornandam et amplificandam œdem* (1).

Entre les donations nombreuses faites par le roi, on connaît celle qu'il fit des murailles et des portes de la ville de Reims pour construire la cathédrale. C'est depuis ce temps que la cité est placée sous la garde du ciel : *sub custodia cœli*, d'où cette devise si chère aux Rémois : *Dieu en soit garde.*

Cette statue est-elle un portrait : nous n'osons pas l'affirmer; mais la physionomie est bien celle d'un roi débonnaire.

Dans le contrefort qui fait pendant à celui que nous quittons, à droite de la rosace, se trouve *Louis VI dit le Gros*, que nous n'hésitons pas à désigner par son nom, car l'artiste semble avoir eu à cœur de le faire reconnaître; en effet, sa statue, plus courte que les autres et bien plus large, a une tête énorme, frisée; elle ne porte pas de barbe. La statue de Louis le Gros, refaite à l'époque du rétablissement des tombeaux à Saint-Denis, moulée sur une ancienne, se fait remarquer par l'ampleur de la face. Louis VI est placé dans un des contreforts du transept, non pas à cause de sa piété remarquable, dont Suger nous a si bien peint les sentiments nobles et grands,

(1) *Marlot* latin, tome Ier, p. 374.

Digitized by Google

mais plutôt à cause du soin avec lequel il défendit les droits de l'Église de Reims. Sacré à Orléans, à cause des troubles du royaume, par le métropolitain de Sens, il protesta contre les prétentions d'Yves de Chartres, qui tendaient à enlever à l'Église de Reims le privilège de sacrer les rois de France. Le droit finit par triompher. Il fit sacrer, de son vivant, à Reims, ses deux fils Philippe et Louis VII. Louis le Débonnaire occupe une place d'honneur dans l'édifice à cause de ses libéralités ; Louis VI y a également droit, à raison de l'énergie dont il fit preuve, pour conserver à l'Église de Reims une de ses plus glorieuses prérogatives, sans laquelle il n'y aurait pas de raisons de placer sur les murs de l'édifice l'effigie des rois de France. Il n'eut pas la gloire de terminer le différend, mais son fils Louis VII, en continuant l'œuvre de son père, assura pour jamais à l'Église de Reims le droit qu'on lui contestait, comme le prouve le formulaire du sacre dressé pour la consécration de Philippe-Auguste.

L'Église de Reims fit donc acte de reconnaissance en plaçant dans un contrefort, à côté de son père, la statue de Louis VII. Ce roi, plusieurs fois sacré, le fut une première fois à l'âge de 18 ans, du vivant de son père. Il est sans barbe, tête frisée, robe droite, manteau sur l'épaule mais non drapé. Il fut sacré une 5e fois par Samson, archevêque de Reims, au moment où il partait pour la Terre-Sainte. On en fit un crime au Prélat, parce que c'était en dehors de la province de Reims. Saint Bernard ferma la bouche aux adversaires de Samson, en écrivant au pape Eugène III ces paroles : *In hoc non æstimat se excessisse tenorem privilegiorum suorum :* il n'a pas cru, en cela, avoir excédé la teneur de ses privilèges.

La dernière place laissée libre dans le dernier



Digitized by Google

contrefort du transept méridional appartient naturellement au seul roi qui nous reste, à *Philippe-Auguste*. Il vient à son rang, après son père. Sacré en 1179, mourant en 1223, il devait nécessairement avoir une place dans la nouvelle cathédrale commencée sous son règne en 1213.

Jusqu'ici, nous n'avons pas encore découvert Louis IX; l'architecte lui réservait au transept une place exceptionnelle et plus en vue, comme nous le prouverons dans un instant.

En voyant Pépin dans le contrefort d'angle, en retour, on se demande pourquoi l'architecte ne l'a pas placé dans le contrefort qui se trouve à côté, sur sa droite, plus rapproché de la nef? Il aurait eu par là un contrefort de plus pour y placer un des rois qu'il a été forcé d'éliminer. C'est vrai, mais il n'aurait pas eu un contrefort à sa disposition pour placer bien en évidence la statue de Louis VIII, le premier roi sacré dans la cathédrale actuelle. Nous reviendrons sur cette question.

On se demande encore pourquoi l'architecte a commencé par Pépin la série des rois qui ornent le transept méridional. C'est comme chef de la dynastie carlovingienne.

L'architecte, en commençant la série des rois du transept méridional par Pépin, et la terminant par Philippe-Auguste, et en plaçant par ordre chronologique les rois choisis par lui, indique clairement qu'il ne veut pas en mettre davantage de cette série. Nous en concluons que les contreforts correspondants du transept nord sont réservés pour quelques rois mérovingiens.

Quels sont ces rois? Nous l'ignorons; grâce aux échafaudages qui ont existé longtemps au transept méridional, nous avons pu inspecter les statues qui

Digitized by Google

s'y trouvent. Nous ne pouvons pas faire cette étude du côté nord, pour le moment du moins, car il n'y a pas d'échafaudages, ou très peu.

Seulement, on peut affirmer que la statue de Clovis doit occuper un des contreforts de cette partie de l'édifice où, à la porte d'entrée, l'on admire en détail toutes les scènes de la vie de saint Remi, et surtout le baptême du premier roi chrétien.

Les rois qui sont dans les contreforts du transept nord sont très beaux, très expressifs. Leur sceptre est en fer, avec un fleuron en plomb artistement travaillé : mais c'est une restauration du XVI^e^ siècle.

Le roi qui occupe le contrefort à l'angle, en retour, du côté de l'abside, est sans barbe, jeune, avec un manteau drapé.

Le suivant, au contraire, est avec une forte barbe frisée : il a le manteau drapé.

A côté, le roi est sans barbe, avec manteau drapé; seulement, il tient son sceptre autrement que les autres. Il le penche en avant et l'appuie sur une sorte d'étui placé à la ceinture.

Le quatrième et le cinquième ont la barbe et les cheveux très épais et très frisés.

Le dernier de la série paraît très jeune; il n'a pas de barbe ; ses cheveux sont ondulés ; son sceptre n'est plus en fer, mais en pierre, son manteau placé sur les épaules tombe droit sur la robe à manches : ce qui donne à la statue une physionomie toute différente de celle des autres.

### 2° *Statues des rois Louis VIII et Louis IX dans deux contreforts des transepts.*

Les deux premiers rois de France qui ont été sacrés dans la cathédrale actuelle de Reims sont Louis VIII

Digitized by Google

et Louis IX. Seulement, l'édifice était loin d'être achevé : Louis VIII fut sacré en 1223 et Louis IX en 1226. Or, on n'y commença l'office canonial que vers 1230; le chapitre ne prit possession du chœur que le 7 septembre 1241, et ce n'est qu'après cette époque, au dire de M. Viollet-le-Duc, que l'on entreprit les premières travées de la nef.

Les deux contreforts des transepts dont nous avons déjà parlé indirectement, et qui relient cette partie de l'édifice avec les collatéraux, n'étaient donc pas construits? Quand ils le furent, il était naturel de suivre les traditions et d'y placer les deux rois sacrés dans l'édifice en construction, surtout qu'après Philippe-Auguste, qui occupe le dernier contrefort du transept méridional, il n'y avait pas d'autres monarques auxquels on pût destiner ces deux places libres.

On est en droit de conclure que l'architecte, son plan sous les yeux, avait distribué ainsi ses monarques qui devaient orner les quatorze contreforts des transepts : six pour quelques rois mérovingiens ; six pour quelques rois carlovingiens jusqu'à celui qui vit commencer les travaux de l'édifice du XIII^e^ siècle, c'est-à-dire Philippe-Auguste, qui mourut en 1223. Les deux derniers contreforts les plus en vue avant le commencement des travaux de la nef furent réservés aux deux rois *Louis VIII* et *Louis IX*, qui avaient été sacrés dans le nouvel édifice.

Chose remarquable. Ces deux rois sont placés à l'entrée du transept, et c'est sous les contreforts qu'ils occupent qu'ils reçurent l'onction sainte dans la cathédrale. Le texte du cérémonial rédigé sous Louis VIII nous apprend qu'à l'entrée du transept « on appareilla un eschaffeau un poy haut », sur lequel devaient se placer le roi et les pairs de France.

*Louis VIII* est placé auprès de Pépin le Bref. Il a

Digitized by Google

de grands cheveux ondulés, une barbe longue également ondulée. De la main droite, il tient son sceptre et de la gauche la cordelière qui retient son manteau, drapé et relevé sur le bras gauche. L'icone a conservé quelques traces de peinture.

La statue qui est en pendant de l'autre côté est celle de *Louis IX*. En la considérant attentivement, on ne peut se défendre de l'idée que c'est un portrait, et le portrait du saint roi. C'est ce que nous allons examiner avec beaucoup de soin et avec preuves à l'appui.

### *3° La statue de Louis IX reproduit fidèlement la physionomie du saint roi.*

Nous emprunterons souvent, dans cette dernière partie de notre travail, les appréciations de M. l'abbé Davin sur le portrait de saint Louis. Par ce moyen, on ne pourra pas nous reprocher de nous être trop enthousiasmé de notre sujet, ou plutôt de notre roi.

« S'il est une figure dont les traits nous soient « chers, c'est bien celle du plus grand de nos rois, « je pourrais dire des rois après le Christ : saint « Louis. Or, il n'est pas de figure sur laquelle on ait « commis et fait accepter plus d'erreurs. » C'est donc pour nous une bonne fortune de posséder un portrait authentique du roi fait de son vivant, et c'est un devoir pour nous et un bonheur de le faire connaître et de donner à notre travail personnel la sanction de l'Académie.

M. Le Breton, observe M. l'abbé Davin, fait remarquer avec raison, dans les arts, sous Louis IX, « une renaissance, éphémère il est vrai, mais qui fut particulière à ce règne. » Il signale « l'élévation du

Digitized by Google

style. » Les artistes qui ont exécuté les œuvres dont s'honorent les cathédrales de Reims, d'Amiens, de Chartres, de Paris, de Rouen, « devaient pouvoir aborder franchement le portrait. » La tendance de cette époque fut d'être aussi réaliste dans ses reproductions que spiritualiste dans ses idées. La coutume était de mouler la figure des rois après leur mort, de modeler leur effigie, de la colorier et de la présenter revêtue des insignes de la royauté, au public, pendant les funérailles. Eut-on osé, le prince vivant, présenter une image fausse, insignifiante ou ridicule? Or, ne l'oublions pas, la statue de saint Louis a été placée dans le contrefort de Notre-Dame de son vivant. Ses sujets, ses compagnons d'armes, ses intimes, y compris Joinville, ont pu l'y voir. Des images du saint ont été certainement mises ainsi, avant et après sa canonisation, sous les yeux de ses contemporains. Encore une fois, aurait-on accepté une image fausse, quand on considère la vénération des peuples pour un roi qui fut canonisé vingt-sept ans après sa mort et dont la sainteté avait été reconnue bien auparavant, puisque cinq ans après son décès les Évêques de la province de Reims écrivirent au Souverain-Pontife, demandant la canonisation du saint monarque? De telle sorte que, lorsque l'on plaça sa statue dans le contrefort, on avait bien l'idée d'honorer le roi, mais bien plus encore le saint. On nous dira peut-être : jusqu'ici vous ne donnez rien de positif, vous présentez des conjectures, de belles conjectures, mais ce n'est pas assez. Décrivons donc la statue et, à l'aide de quelques textes des contemporains de Louis IX, montrons que nous devons avoir le portrait du saint roi et non pas une tête d'imagination et de pure fantaisie. Saint Louis est revêtu du man-

Digitized by Google

teau royal, drapé, relevé sur le bras. Dans sa main droite, très délicate, il tient son sceptre; sa tête est couronnée comme toutes les autres figures des contreforts; mais ce qui le caractérise, c'est sa figure, sans barbe, très amaigrie, les yeux très caves, le nez un peu retroussé. Cette physionomie, composée du vivant du roi, répond aux descriptions de la même époque (1).

« Le chapitre des petits *Gesta Sancti Ludovici* « *noni*, écrits au lendemain de la canonisation, en « 1297, par un moine dit anonyme de Saint-Denis, « qui paraît être, à M. Davin, Guillaume de Nangis, « l'auteur des grands *Gesta* (2), chapitre intitulé *De* « *asperitate vitæ ejusdem*, de la rigueur de sa vie, « explique parfaitement le caractère ascétique donné « par le sculpteur de Notre-Dame à la figure de saint « Louis : l'austérité avec laquelle il obligeait le corps « à servir l'esprit nous est démontrée, dit ce contem- « porain, par ses jeûnes fréquents au pain et à l'eau, « par son abstinence....., la dureté de son lit, qui « depuis son retour d'outre-mer ne fut fait que de « planches... »

Geoffroi de Beaulieu, Guillaume de Chartres, et d'autres témoins, parlent de ses pénitences excessives, etc.

Le confesseur de la reine Marguerite, dans la *Vie de saint Louis*, intitule un chapitre : « De sa roideur de pénitence (3). »

Un passage de Joinville explique l'expression de

(1) La statue de saint Louis, comme celle de Louis VIII, a dû être polychromée. Les yeux sont encore couverts d'une couche de bleu : la peinture semble être faite à la cire.

(2) *Historiens de France*, tom. xx, p. 47 et 320.

(3) *Historiens de France*, tom. xx, p. 106.

Digitized by Google

maigreur et de souffrance que le sculpteur crut devoir donner à la figure de saint Louis :... « à la grant flebesce (la faiblesse) la ou ses cors estoit (où son « corps était) car il ne pooit souffrir ni le charrier, ni « le chevaucher (ni la voiture ni le cheval). »

« Et si feble comme il estoit, se il fust demourez « en France, peust-il encore avoir vescu assez et fait « moult de biens et de bonnes œuvres (1). »

Comme il y a plusieurs portraits authentiques du saint roi, en les comparant à celui que nous croyons posséder à la cathédrale de Reims, on aura une preuve de plus que nos assertions sont vraies. Qu'on le compare à celui de Notre-Dame de Chartres, par exemple, s'il lui ressemble, ce sera une preuve définitive.

En terminant ses articles sur saint Louis à la cathédrale de Chartres, M. Davin dit : « J'ai sous les yeux une photographie de la bienheureuse Isabelle. Celle de saint Louis n'a pas encore été faite. » Plus heureux, nous possédons cette photographie de la statue de la cathédrale de Reims.... « Mais c'est peu, ajoute le savant chanoine de Versailles; une photographie de ce saint ne suffit pas. Qu'on moule cette statue précieuse; qu'on en fasse des copies de plâtre, de pierre, de marbre, de bronze. Elle mériterait l'argent et l'or. Qu'elle soit populaire; qu'elle devienne un type authentique. »

Nous acceptons bien volontiers ces conclusions de M. l'abbé Davin. Les échafauds sont encore au pied du saint Louis de la cathédrale de Reims; c'est l'occasion, pour le gouvernement, de se procurer cette statue.

(1) *Historiens*, tom. xx, p. 488.

Digitized by Google

Plusieurs archéologues célèbres, M. Ph. Burty, inspecteur des beaux-arts, de passage à Reims avec M. Henri Cernuschi, auxquels nous avons montré la photographie prise sur le saint Louis de la cathédrale, ont tous affirmé que c'était véritablement le portrait qu'ils connaissaient du saint roi.

Il y en a, en effet, plusieurs authentiques et reconnus comme tels. M. Le Breton les classe en trois époques différentes de sa vie. Le grand sceau royal, antérieur à 1248, serait de la première. Dans une seconde classe de ses portraits, le visage s'allonge, s'amaigrit et se creuse, comme le prouvent ceux que l'on retrouve à Notre-Dame de Paris, dans la sacristie de Saint-Denis, dans les églises des Cordeliers qui possédaient une statue en ronde bosse, relevée au pastel pour la bibliothèque de Sainte-Geneviève; à la Sainte-Chapelle, où l'on voyait une statuette en bois dans un rétable conservé aujourd'hui au musée de Cluny; le buste d'or détruit en 1793, etc. Enfin, dit toujours M. Le Breton, des effigies de Louis IX ont été exécutées à une époque très avancée de sa vie et on les retrouve dans des manuscrits très anciens.

Nous avons sous les yeux, dans l'ouvrage de M. Guilhermy (la monographie de l'église de Saint-Denis), une pierre gravée, rehaussée d'or et de couleur, en souvenir du vœu fait par les sergents d'armes au combat de Bouvines. Saint Louis y a beaucoup de ressemblance avec la photographie de la cathédrale de Reims.

Que l'Académie nomme une commission si elle le juge convenable, pour apprécier la valeur de nos affirmations. Par là, notre travail aura quelque autorité.

M. Ruprich-Robert, l'architecte du gouvernement,

Digitized by Google

est très favorable à l'idée de faire mouler la figure du saint Louis de la cathédrale ; il doit donner des ordres à ce sujet.

Au moment où nous terminons notre étude sur saint Louis, nous trouvons un détail historique que nous ne pouvons pas laisser dans l'oubli.

Ce qui a dû faciliter l'exécution d'un portrait de saint Louis, c'est le séjour qu'il fit à Reims vers 1250. De grands dissentiments s'étaient élevés, à cette époque, entre les échevins et Thomas de Beaumets, archevêque de Reims, élu en 1250. Saint Louis, qui aima toujours beaucoup la cité où il reçut l'onction royale, vint en personne pour rétablir la paix. Il séjourna plusieurs mois dans le palais épiscopal. Or, c'est justement vers 1250 que sa statue a dû être placée dans le contrefort.

Digitized by Google

# LA

# STATUE DE GÉDÉON

*au Fronton du Portail Nord*

## DE LA CATHÉDRALE DE REIMS

*Lecture faite par M. l'abbé* CERF, Membre titulaire.

Depuis quelques semaines, on aperçoit, assise sur l'angle de la galerie supérieure du portail nord de la cathédrale de Reims, et par conséquent à la base du fronton qui termine cette façade, une construction en planches, une sorte de loge établie en vue de la restauration du rampant du pignon et du clocheton qui s'élève à sa gauche.

Le fronton, refait vers 1506, après l'incendie de 1481, sans doute comme il était auparavant, sauf le style, représente l'ange saluant la très sainte Vierge. Le travail laisse beaucoup à désirer. L'artiste a mis dans les mains de la très sainte Vierge un chapelet ! Ce qui peut excuser le sculpteur, c'est qu'au temps où il travaillait, la dévotion du chapelet était très répandue, et puis saint Dominique ayant été l'ami d'Albéric de Humbert, le fondateur de Notre-Dame, qui partit en croisade contre les Albigeois, il voulut peut-être rappeler ce souvenir. — Un vase de lis est auprès de la Sainte-Vierge. — Le Père Éternel,

Digitized by Google

dans le haut du fronton, contemple la scène. — Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend vers Marie.

A droite, dans le clocheton d'angle, un ange terrasse un énorme dragon : c'est sans doute saint Michel.

Dans le clocheton de gauche, on aperçoit un personnage mutilé, la tête couverte d'une sorte de casque arrondi aux deux angles de devant; la visière relevée est retenue par deux gros boutons; le couvre-nuque est également retroussé par derrière. Les bras portent encore quelques restes d'armures, les pieds sont chaussés de bottines de chevalier. Auprès du personnage est couché un animal dont il est difficile de reconnaître l'espèce.

Quel peut être ce personnage?

Telle est la question que, devant moi, se posèrent un jour les artistes chargés de sa restauration. Il importait, en effet, de ne pas agir au hasard, de rendre à l'icone mutilée la physionomie qu'elle avait primitivement, de respecter les traditions.

Désirant continuer l'étude que j'ai commencée sur les statues de la cathédrale, qui n'ont pas encore été désignées par leur nom, à cause de leur élévation et de l'impossibilité où l'on était de les bien examiner, je suis monté sur l'échafaudage. Grâce à lui, j'ai pu voir et toucher la statue du clocheton, comme j'avais été à même d'examiner de près les statues des rois du transept, dont je vous ai parlé dans un récent mémoire.

Je vous apporte, Messieurs, le résultat de mes nouvelles recherches. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles éclairent un point sur lequel je n'étais pas jusqu'ici d'accord avec les sculpteurs chargés de la restauration. J'ai donc à prouver mon sentiment.

Digitized by Google

Je n'abuserai pas de votre attention. Le sujet que j'étudie n'est pas sans actualité dans une assemblée qui travaille aussi activement et aussi heureusement à la gloire d'une héroïne, de Jeanne d'Arc, envoyée par le ciel pour délivrer la France, comme le personnage juif du clocheton le fut pour défendre le peuple d'Israël contre les Madianites.

*
* *

Dans les trois frontons supérieurs des trois façades de la cathédrale, sont reproduites les scènes de l'*Annonciation* de la très sainte Vierge, de son *Assomption* et de son *Couronnement* dans le ciel. Au transept nord, dont nous nous occupons, nous voyons l'ange saluant la Vierge qui va devenir la Mère de Dieu. Les statues des clochetons doivent donc avoir quelque rapport avec le sujet. Les tailleurs d'images au XIII^e^ siècle, et même au XVI^e^ siècle, ne travaillaient pas au hasard. Ils avaient des traditions, des connaissances iconographiques, une sorte de catéchisme où ils puisaient leurs idées quand ils voulaient traduire sur la pierre quelques traits historiques ou allégoriques de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Au besoin, ils avaient recours à des *maîtres clercs* habiles, chargés de diriger et de surveiller les huchiers. Quels étaient donc les sujets emblématiques que les imagiers plaçaient autour de la très sainte Vierge, surtout au moment où l'ange lui apportait le message céleste ? C'étaient Moïse dans le buisson ardent; Aaron avec sa verge fleurie; Gédéon auprès de sa toison miraculeuse; Daniel avec la pierre détachée de la montagne. Ces personnages ont toujours été considérés par les saints Pères comme les figures prophé-

Digitized by Google

tiques de la très sainte Vierge. Ainsi, saint Ambroise, saint Éphrem, saint Sophronius, Proclus, saint Jérôme, et beaucoup d'autres qui, avec *saint Bernard*, appellent Marie *Vellus Gedeonis* (1), tous voient Jésus-Christ dans la flamme, la fleur, la rosée, la pierre, et Marie dans le buisson, la verge, la toison, la montagne.

Il n'y a donc aucune témérité à penser que la statue qui orne le clocheton de gauche du fronton nord représente un des quatre personnages que nous venons de nommer; s'il en est ainsi, comme elle porte encore quelques restes d'armure, il n'y a pas de doute possible; elle doit rappeler *Gédéon*. Ouvrons l'Ancien Testament, citons le texte sacré; nous en donnerons ensuite l'interprétation, puis nous prouverons, par des monuments bien connus, que les imagiers de nos vieilles cathédrales aimaient à faire figurer Gédéon à côté de la scène de l'Annonciation.

*
* *

Gédéon, vaillant guerrier, conjure le Seigneur, à genoux, les bras élevés, de lui donner un signe de la victoire qu'il lui promet sur ses ennemis : « Je mettrai dans l'aire, dit-il, cette toison, et si toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnaîtrai que vous vous servirez de ma main pour délivrer Israël. » Ce prodige accompli, Gédéon en demande un second : « Je vous prie, Seigneur, que toute la terre soit trempée et que la toison seule demeure sèche. »

(1) Cornelius a Lapide, 2e vol., édit. in-4°, p. 133. Pelagaud, 1854.

Digitized by Google

Le Seigneur exauce la prière du guerrier par deux fois différentes.

Que signifie cette toison tantôt humectée, l'aire ne l'étant pas; tantôt sèche, l'aire étant humide? N'est-ce pas clairement, selon la remarque des saints Pères, la chair du Fils de Dieu prise de la chair de Marie, sans dommage pour sa virginité?

Ceci étant bien reconnu, il ne faut pas s'étonner si l'on retrouve très souvent Gédéon dans les bas-reliefs, parmi les statues de nos vieilles basiliques, dans les livres d'heures, les tapisseries, les ouvrages rapportant le texte des saints Livres. Il est représenté de bien des manières en rapport avec le rôle qu'il remplit. Il est souvent en guerrier; à genoux auprès de la toison miraculeuse; auprès de ses soldats, l'épée à la main; dans le camp des Madianites, sonnant de la trompette pendant que de la gauche il tient haut le vase en terre dans lequel est renfermée la lampe qui doit le guider au milieu des ténèbres. Il est quelquefois en grand manteau, la tête voilée, méditant ou écoutant les voix du ciel; ou encore en guerrier, appuyé sur un bouclier orné d'une peau d'animal aux pattes étendues; au lieu de l'épée, il tient un fléau (1).

Citons quelques exemples. A la cathédrale de Reims, Gédéon est représenté deux fois, en dehors de la statue que nous étudions. Au grand portail, dans la voussure du milieu, en regard de Moïse et d'Aaron portant sa verge fleurie, on trouve à droite, dans la quatrième ligne, Gédéon sonnant de la trompette et tenant de la main gauche un vase ayant la forme d'une cloche. Au même portail, à l'intérieur, à gauche du visiteur, à la dernière rangée de statues,

(1) Voir les magnifiques fresques de Fuhrich, *Le Triomphe du Christ*.

Digitized by Google

auprès de la très sainte Vierge, à genoux sur la courbe de l'ogive de la porte, apparaît Gédéon ayant devant lui une toison roulée et écoutant l'ange placé dans la dernière niche. Dans la série des icones de cette ligne supérieure, l'imagier a placé Moïse, les pieds déchaussés, devant le buisson ardent.

A Amiens (1), au portail de la Mère-Dieu, le sculpteur du XIIIe siècle a placé sous les statues colossales de l'*Annonciation*, dans quatre médaillons ou cartouches faisant soubassement, les quatre figures symboliques signalées plus haut: Moïse, Aaron, Daniel et Gédéon (2). On le voit également à Chartres (3).

De ce qui précède, il est évident que le personnage que nous étudions peut très bien être Gédéon. Il reste à prouver que c'est lui.

* * *

La statue placée dans le clocheton qui s'élève à gauche du fronton supérieur de la façade nord de la cathédrale présente, avant tout autre examen, plusieurs caractères qui permettent déjà de la considérer

(1) Voir l'ouvrage de MM. Jourdain et Duval, *Stalles d'Amiens.*

(2) Gédéon est représenté, dans beaucoup de livres liturgiques, dans les cartouches qui entourent l'image de l'*Annonciation.*

Dans un ancien missel, en pendant au buisson ardent, on voit Gédéon debout, s'appuyant sur un bouclier pointu; il regarde Dieu qui est dans un buisson; aux pieds du guerrier se trouve un bélier couché sur le sol. Le listel porte ce texte : *Si salvum facis per manum meam Israël...* (*Juges*, ch. VI, v. 30.)

(3) Sur une des parois de la porte centrale, Gédéon, de grandeur colossale, est placé auprès de Judith.

Dans le tympan de cette porte, le second cordon est divisé en deux parties, dans la seconde moitié à gauche sont quatre tableaux reproduisant l'histoire de Gédéon. — (Voir l'ouvrage de M. l'abbé Bulteau.)

Digitized by Google

comme la représentation de Gédéon. L'icone accompagne la très sainte Vierge au moment où l'ange la salue pleine de grâces et lui apporte le message céleste ; cette figure est couverte d'armures, c'est donc un guerrier ; à ses pieds, à droite, se voit un animal rappelant sans doute la toison miraculeuse.

Mais ce qui nous porte surtout, en dehors de ses caractères intrinsèques, à considérer Gédéon dans la figure qui nous occupe, c'est l'exécution simultanée du fronton de la cathédrale et des tapisseries de Robert de Lenoncourt. Ce doit être le même maître qui a dirigé les deux œuvres ; c'est peut-être la même main qui en a tracé les grandes lignes. Or, parmi cette série de tapisseries, la neuvième est consacrée tout entière à l'*Annonciation :* l'artiste y représente, avec de nombreux détails, l'histoire de Gédéon, que nous donnons ici comme preuve de nos affirmations et de l'interprétation des saints Pères.

« Gédéon est prêt à partir pour le combat, nous dit M. Loriquet, dans son remarquable travail sur les tapisseries de la cathédrale (1) ; il est armé de toutes pièces : chemise de maille, cuirasse, jambières, brassards, épée (nous avons vu un sabre ondulé) ; son casque est déposé à terre, par respect, et il conserve seulement sur la tête une sorte de calotte côtelée. »

Auprès du guerrier est étendue sur le sol une peau d'animal, figurant la toison.

L'artiste a placé sous Gédéon le nom du guerrier, que le Seigneur vient d'exaucer en faisant descendre, du nuage où il se montre, des gouttes de rosée sur la toison, ce qu'exprime ce vers de la tapisserie : *Rore madet vellus, permansit arida tellus.* Ce à quoi David

(1) *Tapisseries de Notre-Dame de Reims.* — Reims, 1876.



Digitized by Google

fait allusion dans cette parole du psaume soixante-onzième, *Descendet Dominus sicut pluvia in Vellus.*

La légende, placée au bas de la tapisserie, sur deux lignes, traduit parfaitement la thèse que nous soutenons :

Le vil serpent faulsement argua
Nostre mère et enfin la deceupt.
L'ange divin Marie salua
Se humiliant le fils de Dieu conceupt.
Et Gédéon noble juge receupt
Signe céleste au mondain territoire
Par la pluie ou la rosée qui cheut
Sur la toison en signe de victoire.

Pour nous il n'y a plus de doute, c'est Gédéon que l'imagier a dressé dans le clocheton, auprès de la scène de l'*Annonciation*, en pendant à l'ange qui terrasse le démon. Les sculpteurs de Notre-Dame chargés de la restauration ne sont pas encore convaincus. L'animal qui accompagne Gédéon, pour eux, ne pourra jamais passer pour une toison. Les artistes sont quelquefois arrêtés dans leurs idées ; nous ne leur en faisons pas un reproche ; mais les archéologues n'ont-ils pas, eux aussi, un certain entêtement ? La victoire doit rester à Gédéon. En présence de l'incrédulité de nos aimables contradicteurs, nous nous voyons obligé de faire de nouvelles recherches.

Nous trouvons enfin, dans un monument à jamais célèbre, par conséquent bien connu, un Gédéon accompagné non plus d'une toison, mais d'un véritable animal.

Parmi les sculptures qui couvrent les stalles de la cathédrale d'Amiens, on retrouve les quatre figures prophétiques, Moïse avec le buisson ardent, Aaron avec la verge fleurie, Daniel et la pierre qui tombe de la montagne, et enfin *Gédéon.*

Digitized by Google

« Le guerrier, prêt au combat, est armé de toutes « pièces, nous disent MM. Jourdain et Duval : chemise « de mailles, sans capuchon, cuirasse, genouillères, « brassards, épée (dans le fourreau) : son casque « déposé à terre.... », « il est à genoux, les bras « étendus en croix », les yeux levés vers Dieu qui lui apparaît dans un nuage d'où tombe une pluie abondante. Ce que ne nous disent pas les historiographes, c'est qu'auprès de Gédéon, sur un tertre, on voit un mouton sur lequel tombe la rosée du ciel.

Seulement, l'animal, à en juger par sa pose, est véritablement mort, car les pattes tombent pendantes; elles ne sont pas soutenues, ou plutôt elles ne semblent pas porter le mouton : il a l'air d'être posé sur la terre surélevée.

C'est ce que nous avions cru reconnaître également à la cathédrale. L'animal est accroupi ; comme ramassé sur lui-même ; ses pattes de devant ne le soutiennent pas.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain maintenant que l'on trouve des exemples d'un Gédéon accompagné d'un animal, d'un mouton, si l'on veut, destiné à rappeler la toison miraculeuse : ici, ce n'est pas la partie pour le tout, mais le tout pour la partie (1). Cette licence se rencontre souvent dans les œuvres du moyen âge et des âges suivants.

Ce que l'on voit à Amiens peut se voir à Reims, surtout quand on considère que le fronton de la cathédrale a été refait en 1506, la tapisserie de Lenoncourt vers 1503, les stalles d'Amiens en 1508.

(1) A bien prendre le texte sacré à la lettre, *Vellus* ne veut même pas dire *toison*, mais la laine enlevée de la toison. C'est ce qui explique pourquoi la sainte Écriture nous dit que Gédéon *pressa la toison dans ses mains* pour l'égoutter.

Digitized by Google

Ainsi, en moins de dix, ans les artistes ayant le même sujet à exécuter ont très bien pu s'inspirer aux mêmes sources.

Ayant eu l'occasion d'écrire à M. l'architecte du Gouvernement, M. Ruprich-Robert me répondait le 27 mai 1886 : « J'ai reçu la très intéressante communication que vous avez bien voulu me faire par votre lettre du 21 de ce mois. Les explications que vous donnez de la statue de Gédéon me semblent très plausibles et je vous remercie beaucoup de la peine que vous avez prise de me l'adresser. »

Cette appréciation de M. l'architecte est d'une grande valeur ; elle est une garantie que la restauration sera étudié avec soin.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE RÉMOISE

ARCHITECTURE, HISTOIRE. — *Les Monuments historiques de la ville de Reims*, par EUGÈNE LEBLAN, architecte; 10 fascicules in-folio, avec 75 figures dans le texte et 40 planches à part. — Paris, Imprimerie MOTTEROZ; Reims, chez l'AUTEUR, 1882-1886.

*Compte rendu par* M. H. JADART, *Membre titulaire*

Un architecte rémois, Eugène Leblan, né en 1819 et décédé en 1883, avait conçu l'idée d'une publication grandiose sur les édifices de sa ville natale. Après avoir collaboré à l'*Architecture du moyen âge* par J. Gailhabaud, à la *Statistique de Paris* par A. Lenoir, et aux *Villas, Maisons de Ville et de Campagne* par L. Isabey, il s'était renfermé depuis longtemps dans l'étude des églises, des hôtels et de tous les débris de l'art ancien que les transformations modernes anéantissent à Reims comme partout ailleurs. Secondé en 1875 dans cette voie par l'administration municipale, il releva les plans

Digitized by Google

et les détails d'un grand nombre d'habitations restées debout depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et il constitua avec ces dessins un fonds très précieux à la Bibliothèque de la Ville. En même temps, poussé par son attrait instinctif que développa Viollet-le-Duc, il adressait au Ministère des Beaux-Arts ses remarquables travaux sur l'architecture religieuse. Avec ces éléments, il voulait réaliser un recueil destiné à ses compatriotes. Son plan était vaste, presque indéfini, mais d'une exécution très dispendieuse, rendue possible en 1882 grâce à de généreux souscripteurs qui répondirent à son appel. L'entreprise fut trop tôt enrayée par la mort de l'artiste, et elle vient de prendre fin avec le 10e fascicule. L'heure est donc venue de se rendre compte du chemin parcouru et de faire connaître au public un ensemble qui honore la ville de Reims.

Chaque fascicule se compose d'un texte rédigé par des écrivains rémois et orné de figures empruntées à nos monuments ; l'impression, confiée aux presses de la maison Motteroz, a revêtu toute la magnificence des éditions de grand luxe. Les figures, finement dessinées par M. Parmentier, offrent de charmants détails qui sont de vrais modèles pour l'art décoratif. Mais la valeur principale de l'ouvrage réside dans les planches tirées hors texte, qui sont distribuées au nombre de quatre par fascicule et reproduisent, parmi des sujets d'un intérêt secondaire, quelques œuvres capitales pour l'art français. Elles ont été toutes exécutées sur les dessins de E. Leblan par les maîtres de la gravure architecturale : R. Pfnor, Bruck, Ch. Bury, A. Chappuis, A. Soudain et J. Sulpis. Il est impossible d'approfondir ici le contenu de ces dix fascicules, dont on trouvera plus loin la table analytique, mais nous pouvons donner, par le simple énoncé des titres, un aperçu suffisant de

Digitized by Google

cette publication qui continue et surpasse les tentatives du baron Taylor, de Prosper Tarbé et de J.-J. Macquart.

Le premier et le second fascicule sont consacrés à l'*Hôtel - de - Ville,* élégant édifice commencé sous Louis XIII, achevé récemment et décrit par M. Louis Paris. A l'état ancien et actuel de la façade, M. Leblan a joint la reproduction de décorations murales et de boiseries contemporaines de la première construction. — Le troisième fascicule, qui est le résumé des recherches de M. l'abbé Cauly, fait revivre l'ancien *Collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims,* aujourd'hui lycée national, dont les vieux bâtiments, élevés par le cardinal de Lorraine et par Maurice Le Tellier, ont tous maintenant disparu. Une porte et une tourelle du XVI^e^ siècle, un portail et une grille du temps de Louis XIV, le plan général de l'établissement dressé par M. Habran, forment les principales compositions dues au burin des artistes. — Le quatrième fascicule, écrit par M. Ch. Givelet, donne la restitution de l'*Hôtel Féret de Montlaurent,* habitation seigneuriale de la fin du XVI^e^ siècle, aujourd'hui divisée et remaniée. On y a cependant sauvegardé deux belles cheminées de ce temps et quelques sculptures éparses; les plus intéressantes sont les bas-reliefs de la cour, que personne n'avait encore relevés, quoiqu'ils offrent les figures si curieuses des signes du Zodiaque. R. Pfnor a gravé Jupiter, Mars, Mercure et la Lune. — Le cinquième fascicule reproduit divers immeubles du quartier de l'ancienne *École de Médecine*, et le texte passe en revue les souvenirs historiques que rappellent ces maisons. L'une d'elles a été le foyer des études médicales. A l'angle de la rue voisine, les émigrés anglais installèrent leur collège. Mabillon, étudiant à l'Université de Reims, vécut dans un hôtel de la rue d'Anjou, dit alors

Digitized by Google

*de la Pourcelette*, dont la porte, de beau style Louis XIII, a été également gravée par Pfnor.— Le sixième fascicule présente la description du *Cloître du Chapitre de Notre-Dame,* vénérable édifice dont M. l'abbé Cerf retrace les destinées : on y admire surtout le porche ouvrant sur la rue des Tapissiers et ses vantaux, riches sculptures de la Renaissance heureusement conservées dans la réserve de la Ville. — Le septième fascicule a trait aux *Maisons du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle de la rue de Tambour,* dont la célébrité est universelle et que M. Louis Demaison a étudiées dans leurs origines d'après les textes des archives ; l'aspect général des façades a été reconstitué par M. Leblan d'après les lignes primitives ; les statues des musiciens sont rendues avec toute leur expression et dans leur pittoresque attitude, si bien comprise par M. E. Brunette. — Le huitième fascicule contient des recherches identiques poursuivies par les mêmes auteurs sur les *Maisons du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle de la rue de Mars :* les planches offrent la vue d'un escalier en bois du temps de Louis XIII dont l'aspect est très original ; signalons aussi deux cheminées de cette époque couvertes d'armoiries, des berceaux de caves, et cette sentence gravée sur un linteau dans la cour :

*Quand une chose faire voudra*
*Panse a se quy tan aviendra.*

Les deux derniers fascicules, neuvième et dixième, donnent une notion à peu près complète de cette merveilleuse *Basilique de Saint-Remi* à la fois romane et gothique, ensemble harmonieux qui n'avait pas encore été offert de la sorte à l'étude des archéologues. M. Louis Paris est l'auteur des pages qui accompagnent et commentent les huit planches exécutées par M. Sulpis,

Digitized by Google

gravures magnifiques d'une large exécution, bien qu'irrépréhensibles dans leurs détails infinis. La coupe longitudinale de l'édifice offre particulièrement l'aspect grandiose et sévère qui convient à cette église du XI[e] siècle ; les coupes des nefs et du transept ne sont pas moins remarquables comme précision et comme fidélité. L'architecte et l'antiquaire, comme l'amateur profane, seront donc ici également reconnaissants. Leur reconnaissance s'étendra des artistes aux membres du Comité de publication, MM. H. Paris, E. Irroy, J. Jolicœur, qui ont recueilli les souscriptions et mis en œuvre le projet avec un zèle si méritoire.

On s'étonnerait de ne pas voir Notre-Dame figurer dans ce recueil, si l'on ne savait que la célèbre cathédrale a été l'objet d'une étude splendide et complète dans l'ouvrage de Gailhabaud, à l'aide des dessins d'Eug. Leblan lui-même et de ses collaborateurs Roguet et A. Reimbeau. Mais il resterait à décrire l'église de Saint-Jacques, l'Hôtel-Dieu, la Charité, les vieux hôtels, les fontaines et tant d'autres détails peu connus ou mal connus. Le plan primitif promettait trente-six fascicules, dont le tiers à peine voit le jour, bien qu'une somme considérable ait été dépensée.

Telle est la partie réalisée d'une entreprise dont les proportions étaient trop vastes pour être jamais atteintes. Ce qui en subsiste de durable et d'utile remplit, du moins, une portion notable du programme, et comble quelques-unes des lacunes de nos ouvrages descriptifs. Au surplus, l'initiative sera profitable, car l'œuvre sera reprise et continuée sous une autre forme, avec moins de luxe et d'étendue, mais sur un plan conçu dans des données promptement réalisables et par conséquent plus accessibles au public. Le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims* comprendra deux fascicules

Digitized by Google

spécialement consacrés aux monuments civils et religieux de la ville de Reims, sujets d'études incessantes et toujours renouvelables parce qu'elles ne satisfont jamais entièrement les aspirations des historiens et des artistes.

Qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu en terminant, celui de voir bientôt déposer à la Bibliothèque ou au Musée de Reims tous les matériaux qui ont servi à la publication de l'ouvrage d'Eug. Leblan. La table analytique qui suit ce compte rendu montrera la variété et l'intérêt d'avenir d'un dépôt de ce genre : les cuivres, les clichés, le résidu des dessins, tous ces éléments du travail actuel resteraient à la disposition des futurs continuateurs de l'œuvre interrompue. De la sorte, les souscripteurs si désintéressés pour eux-mêmes auraient l'espoir de voir utiliser un jour le produit de leur généreux abandon au profit de l'art, mis encore une fois au service des monuments historiques de Reims.

H. Jadart.

*Reims, le 15 décembre 1886.*

Digitized by Google

# TABLE ANALYTIQUE

des dix fascicules, suivant l'ordre de publication (1).

---

## I et II. — *Hôtel-de-Ville*, IV-18 p., introduction générale et texte par L. Paris, 1882.

*Figures dans le texte, d'après le procédé Fernique.*

1. Armes de Reims, sur le titre.
2. Vue de Reims, d'après E. Moreau, frontispice.
3. Lettre R, d'après la frise de l'Hôtel-de-Ville.
4. Vue de Reims, d'après Mérian.
5. Tympan de la salle du Conseil.
6. Lettre A ornée.
7. Sceau rond des échevins.
8. Sceau ovale des échevins.
9. Lettre L ornée.
10. Vue de la façade, d'après E. Moreau.

(1) Une livraison parut comme spécimen en 1881, sortant des presses de Bonnedame, imprimeur à Épernay. Elle ne comprend que l'introduction, signée L. P., L. D. On y trouve une figure qui n'a pas été reproduite dans les fascicules suivants : c'est un cartouche de la Bibliothèque des Jésuites avec le titre *Historia profana*. Les quatre planches ont été toutes tirées à nouveau. — Les 10 fascicules imprimés à Paris par la maison Motteroz ont une pagination distincte pour chaque monument ; ils portent tous comme lieu d'édition *Reims, chez l'auteur, rue Saint-Remi, 14*. Ils n'ont pas de numéro d'ordre, mais nous suivons ici la date de leur publication. — La dépense totale a dépassé le chiffre de 50,000 fr., chaque fascicule ayant coûté au moins 5,000 fr. de frais d'édition.

Digitized by Google

11. Plan général du rez-de-chaussée.
12. Encadrement aux armes de Reims, frontispice.
13 et 14. Socles des colonnes du campanile.
15. Peintures murales, tenture fleurdelisée.
16. Lettre R dans des branches de chêne.

*Planches gravées, tirées à part.*

1. Façade principale.
2. Pavillon d'angle, rez-de-chaussée, 1er étage.
3. Pavillon d'angle, 2e étage, détails.
4. Couronnement du pavillon central.
5. Face latérale et détails.
6. Pavillon central, état primitif.
7. Panneau décoratif, fresque mise à jour en 1875.
8. Boiseries du cabinet du maire.

III. — *Ancien Collège des Bons-Enfants* (Lycée national), 8 p., texte par l'abbé Cauly, 1882.

*Figures.*

1. Inscription *Collegium bonorum puerorum...*
2. Lettre E ornée.
3. Armoiries du Cardinal de Lorraine.
4. Armoiries de l'Université de Reims.
5. Inscription de la fondation du Séminaire.
6. Armoiries de M. Le Tellier.
7 et 8. Têtes d'enfants (Jean qui pleure et Jean qui rit).
9. Plan du collège au XVIe siècle.
10. Console de la tourelle (cul-de-lampe).

*Planches.*

1. Plan général, état actuel.
2. Ancien portail et séminaire.
3. Façade des bâtiments.
4. Grille et ancien collège.

Digitized by Google

IV. — *Hôtel Féret de Montlaurent*, 4 p., texte par Ch. Givelet, 1883.

*Figures.*

1. Armoiries des Féret de Montlaurent.
2. Lettre Cornée.
3. Façade actuelle sur la rue du Barbâtre.
4 et 5. Lettres R et F sculptées entre des feuillages.
6. Plan des bâtiments actuels.
7. Écusson sculpté.
8. Date 1592 et monogramme d'une autre maison du XVI^e^ siècle.

*Planches.*

1. Façade sur la cour et petite porte.
2. Deux cheminées en pierre et en bois.
3. Maison sur l'ancien marché à laine.
4. Signes du Zodiaque : Jupiter, Mars, Mercure, la Lune.

V. — *Quartier de l'ancienne École de médecine*, 4 p., texte par H. Jadart, 1883.

*Figures.*

1. Armoiries de l'ancienne Faculté de médecine.
2. Lettre H, d'après Bacquenois.
3. Plan de l'hôtel de la Pourcelette.
4. Plaque de cheminée, datée de 1579 et déposée au Musée.
5 et 6. Deux carreaux de foyer Renaissance du Musée.
7. Entrée de serrure.

*Planches.*

1. Maison du XVI^e^ siècle, rue des Anglais, 18.
2. Cheminée de cette maison et carrelages émaillés.
3. Maison du XVI^e^ siècle, rue Saint-Étienne, 12, et arcature du XIII^e^ siècle, rue des Anglais, 14.
4. Porte Louis XIII, rue d'Anjou, 1.

Digitized by Google

## VI. — *Cloître du Chapitre de Notre-Dame*, 4 p., texte par l'abbé Cerf, 1883.

*Figures.*

1. Sceau du Chapitre.
2. *Ex-libris* du Chapitre.
3. Sceau des sénéchaux.
4. Porte de la salle *Pretiosa*.
5. Plan du cloître, d'après Colin.
6. Vantaux de la porte de l'église Saint-Michel.
7. Plancher du XVI^e^ siècle.
8. Porte du cloître (essai de restitution).

*Planches.*

1. Bâtiment du XVI^e^ siècle sur la rue des Tapissiers.
2. Vantaux de la porte de cette entrée.
3. Détails des tourelles, porte de Saint-Michel.
4. Boiseries de la salle capitulaire.

## VII. — *Maisons du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, rue de Tambour*, 8 p., texte par L. Demaison, 1883.

*Figures.*

1. La rue de Tambour, état actuel.
2. Lettre L gothique.
3, 4 et 5. Figurines de la maison des Musiciens.
6. Porte, rue des Salines, 16.
7, 8, 9 et 10. Statues des Musiciens.
11, 12 et 13. Figurines de la maison du Palais-Royal.
14 et 15. Figures des maisons n^os^ 11 et 13.

*Planches.*

1. Maison des Musiciens, façade, état actuel.
2. Détails du 1^er^ étage, statues.
3. Maison du Palais-Royal, façade.
4. Maisons réunies, détails.

Digitized by Google

VIII. — *Maisons du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, rue de Mars,* 4 p., texte par L. Demaison, 1883.

*Figures.*

1. Frise du manteau d'une cheminée.
2. Lettre P Renaissance.
3 et 4. Deux plans de la maison n° 4.
5. Linteau d'une porte du XVI^e^ siècle.
6. Inscription, sentence morale.

*Planches.*

1. Bâtiments sur la cour.
2. Deux cheminées en pierre.
3. Escalier en bois de la maison n° 2.
4. Détails de cet escalier.

IX et X. — *Église Saint-Remi*, 20 p., texte par L. Paris, E. Leblan et A. Gosset; une notice sur E. Leblan et la liste des 88 souscripteurs terminent l'ouvrage. La couverture porte le millésime de 1883, mais l'édition eut lieu en réalité en 1886.

*Figures.*

1. Grand portail, état actuel.
2. Lettre D, d'après les livres de chœur de Saint-Remi.
3. Basilique constantinienne, plan.
4. Armoiries de l'abbaye de Saint-Remi.
5. Lettre P, genre moyen âge.

*Planches.*

1. Deux plans, état ancien, état actuel.
2 et 3. Grande coupe longitudinale de tout l'édifice, planche double.

Digitized by Google

4. Coupe transversale sur le chevet, état actuel.
5. 1re coupe sur la grande nef et les bas côtés, état actuel.
6. 2e coupe sur la grande nef et les bas côtés, état actuel.
7. Coupe longitudinale sur le transept, côté du chœur, état actuel.
8. Coupe transversale du transept nord, état ancien et état actuel.

---

En même temps que paraissaient les dix fascicules ci-dessus analysés, plusieurs autres étaient en préparation et avaient déjà donné lieu à la formation de dossiers assez volumineux. Ils seront tous un jour classés et décrits par ordre de monuments, lorsqu'on formera le Catalogue général de l'œuvre de Leblan. Mais, en outre des dessins ainsi préparés, deux planches avaient été exécutées à l'aide du procédé Fernique, pour le fascicule qui devait traiter de l'*Église* et de l'*Abbaye de Saint-Nicaise,* et qui était arrivé à un degré d'avancement fort étendu et très approfondi. M. Ch. Givelet travaille en ce moment à la publication de cette notice et à ses illustrations :

1. Portail de l'église Saint-Nicaise, fac-simile de l'admirable gravure due au burin de Nicolas De Son, en 1625.
2. Dallage du chœur de Saint-Nicaise, pavés ciselés du XIVe siècle, actuellement replacés dans une chapelle de l'église de Saint Remi, où ils ont été dessinés avec un grand soin par MM. Parmentier et Queutelot.

---

Digitized by Google

# APPENDICE

## L'ŒUVRE DE LEBLAN A LA BIBLIOTHÈQUE DE REIMS

Pour donner une idée de l'intérêt de la collection des dessins de M. Leblan, qui se trouvent recueillis à la Bibliothèque de Reims, nous nous bornons à donner la liste sommaire de ceux que contient le carton grand in-folio, intitulé : Ville de Reims, *Architecture et Archéologie,* 1877. Nous en exceptons, bien entendu, ceux qui ont été publiés dans l'ouvrage des *Monuments historiques de Reims*. Voici les autres, qu'il faudrait un jour faire sortir du dossier et éditer, comme les premiers, avec un texte descriptif :

1. Hôtel, rue du Marc, n° 1. (Superbe habitation du XVI^e^ siècle.)
2. Maison, rue de Monsieur, n° 1.
3. Hôtel, rue de l'Arbalète, n° 14. (Maison où naquit, dit-on, Jean-Baptiste de la Salle.)
4. Maison, rue Nanteuil, n° 3.
5. Hôtel, rue Cérès, n° 30. (La Chambre de Commerce actuelle.)
6. Hôtel, rue Sainte-Marguerite, n° 19. (Riche demeure du temps de Louis XIII, avec une galerie peinte et des cheminées aux armes des Thiret de Prain.)

6 *bis*. Hôtel, rue de Pouilly, n° 18, avec ses cheminées sculptées et peintes.

7. Anciennes Boucheries, avec la belle fontaine qui leur a survécu.
8. Place des Marchés et ses abords.
9. Parvis Notre-Dame, avant son agrandissement.
10. Maison, rue Tronsson-Ducoudray, n° 32.
11. Place Royale, travée d'une façade.



Digitized by Google

12. Place Saint-Timothée, la place entière avec ses pignons, ses galeries, son ancienne halle.

13. Place Saint-Remi, la maison si curieuse, aujourd'hui détruite, ancien n° 6.

14. Maison, rue de l'Écaille, n° 2, avec ses caves voûtées si remarquables.

15. Maison, rue Saint-Sixte, n° 8, avec sa cheminée en pierre du XVI^e^ siècle, et son ancienne porte sculptée, si malheureusement enlevée.

16. Maisons, rue des Minimes, n^os^ 5, 7 et 9.

17. Maisons, rue du Châtelet, n^os^ 5, 6 et 7, types intéressants d'anciennes habitations ouvrières.

18. Maison, rue des Grands-Murs, n° 17.

19. Maison, rue de Fléchambault, n° 27.

20. Heurtoirs en fer, la plupart disparus.

Plusieurs autres dossiers, recueillis après le décès de Leblan, renferment un grand nombre de dessins plus ou moins rétrospectifs, mélangés à des croquis de Reimbeau.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS

# INVENTAIRE DES ARCHIVES

(1841-1886)

## RAPPORT

*soumis à l'Académie dans sa séance du 12 Novembre 1886,*

par M. H. JADART, Secrétaire général.

Une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique a prescrit, en 1886, aux Sociétés savantes la rédaction du catalogue des manuscrits anciens qu'elles pourraient posséder. L'Académie de Reims n'a jamais eu l'occasion d'acquérir des documents de ce genre, mais elle a formé, depuis quarante-cinq ans qu'elle existe, un fonds d'archives modernes d'une certaine importance. Ce fonds se compose de deux parties bien distinctes : les pièces de correspondance ou d'administration d'une part, et d'autre part les mémoires sur des sujets scientifiques et historiques. Ces derniers travaux, presque tous inédits, proviennent soit des concours, soit des envois des correspondants, soit des copies exécutées dans les dépôts publics. Leur valeur et leur intérêt sont très relatifs, à raison de l'imperfection de la forme de quelques-uns ou de l'insuffisance des matériaux employés. Néanmoins, l'on peut dire qu'ils sont presque

Digitized by Google

tous le produit de patientes recherches, renfermant des matériaux disponibles de nature à tenter les travailleurs intelligents. Les procès-verbaux des séances de l'Académie sont également une source abondante de renseignements pour la bibliographie et les découvertes locales. Aussi, pensons-nous répondre à l'initiative ministérielle en mettant l'Académie à même de publier l'inventaire sommaire de ses archives.

Les Sociétés savantes doivent suivre, en effet, le courant universel de notre époque, qui tend à satisfaire toutes les nobles émulations, toutes les aspirations élevées de la curiosité et du savoir. Il ne s'agit plus maintenant de thésauriser la science, même dans ses plus minces filons ; il faut la développer au grand jour et en faire germer les éléments dans le domaine si étendu des connaissances humaines. Sans doute, l'Académie de Reims a déjà publié près de cent volumes qui offrent la plus large part de ses efforts et l'œuvre la plus soignée de ses collaborateurs successifs (1), mais il reste dans ses cartons des travaux secondaires, des essais laborieux qui peuvent aider à l'éclosion d'entreprises plus complètes et vraiment dignes de sa mission. Pourquoi tarder à mettre ces manuscrits à la disposition des chercheurs, en gardant, bien entendu, les précautions indispensables à leur sauvegarde (2) ? La rédaction d'un inventaire en facilitera d'ailleurs la conservation, et elle permettra de les accroître par des dons ou des échanges. Ouvrir de nouveaux horizons, développer le goût de l'histoire, le

(1) La table générale de ces publications se trouve dans le t. LXXII des *Travaux*, et cette table est indispensable à consulter pour l'intelligence de cet inventaire des archives.

(2) Ce dépôt n'est pas public, et toute demande pour consulter les pièces doit être adressée par écrit au président ou aux secrétaires de l'Académie, qui fixeront le mode de communication.

Digitized by Google

culte des antiquités, n'est-ce pas correspondre à ce besoin universel de recherches incessantes et de libres investigations ? Un jour, l'Académie complétera cette œuvre en publiant le catalogue de sa bibliothèque, collection dépareillée sur bien des points, mais pleine d'originalité cependant, puisqu'elle offre seule à Reims la réunion des travaux des Sociétés savantes de la France et de l'étranger.

L'inventaire des archives doit être concis et méthodique, c'est-à-dire offrir le renseignement voulu sur un simple coup d'œil. Il laisse de côté par conséquent tout ce qui est purement administratif ou de forme : les pièces de cette nature sont classées par ordre chronologique dans douze boîtes en carton cotées A-L ; on y trouvera les lettres et les circulaires ministérielles, les rapports des commissions, les poésies envoyées aux concours et en général toutes les communications ordinaires des membres. Au contraire, l'inventaire doit donner les titres particuliers de tous les registres et cahiers conservés en dehors des cartons, et mis en réserve à titre d'œuvres ayant un intérêt spécial. Nous avons compté 212 articles de ce genre, qui se répartissent en dix séries distinctes, numérotées A-J :

| | | |
|---|---|---|
| § 1. *Registres et actes de l'Académie*... | 8 | articles. |
| § 2. *Sciences physiques et naturelles, inventions*..... | 24 | — |
| § 3. *Sciences morales, législation*..... | 39 | — |
| § 4. *Littérature, beaux-arts*..... | 15 | — |
| § 5. *Histoire de la ville de Reims*..... | 17 | — |
| § 6. *Histoire du pays rémois*..... | 17 | — |
| § 7. *Monographies des communes de la Marne et des Ardennes*.... | 22 | — |
| A reporter.... | 142 | articles. |

Digitized by Google

| | | |
|---|---|---|
| Report.... | 142 | articles. |
| § 8. *Biographie rémoise et ardennaise.* | 17 | — |
| § 9. *Description des monuments et des antiquités de la ville de Reims.* | 27 | — |
| § 10. *Description des monuments et des antiquités du pays rémois.* | 26 | — |
| Au total..... | 212 | articles. |

Nous avons joint à ces séries la liste des dessins originaux offerts à l'Académie, et qui figurent sur les murs de la salle des séances. Ils forment l'embryon d'un musée d'histoire locale que la bonne volonté des membres cherchait autrefois à accroître dans toutes les occasions favorables. C'est ainsi que nous devons à un ancien confrère, M. Collesson, juge suppléant au tribunal de Reims, le don du cuivre original de Moreau, représentant le célèbre *Pourtraict de la ville, cité et université de Reims* (1). De même, la sollicitude de M. Ch. Loriquet a permis d'acquérir les dessins que M. J.-J. Maquart avait spécialement composés pour l'édition de l'*Histoire de Reims,* par Marlot. Tout récemment, M. Jules Ruinart offrait la vue de l'église d'Hautvillers et de la tombe de D. Ruinart, de même que M. Pernot nous avait gratifiés des vues de la maison de Jeanne d'Arc et du portail de l'Épine. Citons encore de ce dernier artiste le profil de la *Haute-Borne de Fontaines*, monument gallo-romain placé sur les bords de la Marne dans l'arrondissement de Wassy (Haute-Marne), dessiné d'après nature par F.-A. Pernot, 1845, in-f° (en portefeuille).

Parmi les documents inventoriés, il en est peu qui

(1) Cuivre rouge de 0m17 de hauteur sur 0m25 de largeur, offert en 1845 et signalé dans les *Travaux*, t. II, p. 228.

Digitized by Google

aient une valeur d'autographe : nous avons à signaler en ce genre un discours écrit de la main du cardinal Gousset et un autre composé par M. Léon Faucher pour la séance publique de 1847. Quelques collectionneurs rémois nous ont légué leurs inventaires. M. Lucas-Dessain a composé un catalogue de monnaies qui est parvenu à notre dépôt. Nous possédons aussi la correspondance entretenue pendant trente ans par M. Duquénelle avec les principaux antiquaires de France, et plusieurs de ces lettres ont un véritable intérêt de curiosité. Divers titres anciens ont été parfois soumis au jugement de l'Académie, mais aucun d'eux n'offre un véritable intérêt.

En résumé, le dépôt des documents conservés avec soin par nos prédécesseurs est appelé à rendre de grands services à nos futurs lauréats. Il est digne, en outre, de l'attention de ceux de nos compatriotes qui sont jaloux d'assurer la perpétuité des traditions locales. Rien de plus naturel dès lors que de le faire connaître, et rien de plus légitime ensuite que d'en faciliter l'accès aux travailleurs de la région. Ils y apporteront un contingent nouveau d'activité et d'efforts au grand profit de la science, et stimuleront ainsi cette généreuse émulation qui procède de l'amour intelligent et dévoué de son pays.

Digitized by Google

# INVENTAIRE DES ARCHIVES

## DE L'ACADÉMIE DE REIMS DEPUIS SA FONDATION

(1841-1886)

### Série A. — *Séances et Travaux de l'Académie* (1).

1. — *Académie de Reims, procès-verbaux des séances,* 1er registre, du 20 décembre 1841 au 6 août 1847. — 2e registre, du 5 novembre 1847 au 28 décembre 1860. — 3e registre, du 4 janvier 1861 au 28 juillet 1876. — 4e registre, du 10 novembre 1876 à ce jour, 4 registres in-f°.

2. — *Registres de présence aux séances de l'Académie,* 4 registres in-f°, de 1841 à 1885.

3. — *Procès-verbaux des séances du conseil d'administration de l'Académie de Reims,* 1842-1848, 1 registre in-f°.

4. — *Registre de correspondance et de copies de lettres,* 1846-1886, in-f°.

5. — *Entrée des publications adressées à l'Académie de Reims,* 1842-1885, registre in-f°.

6. — *Quelques idées sur les emblèmes et les jetons de l'Académie,* par Povillon-Piérard, 1843, 6 p.

7. — *Quelques idées sur les travaux de l'Académie de Reims,* par Povillon-Piérard, 1842, cahier de 12 p. in-4°, avec rapport de M. Maillefer-Coquebert, 9 ff.

8. — *Discours d'ouverture prononcé par le cardinal Gousset à la séance publique du 1er juillet 1852,* texte autographe, 5 feuilles.

(1) Les noms mis entre parenthèses sont ceux des auteurs qui n'ont pas signé leurs œuvres, mais qui ont été connus à la suite du concours. Les travaux sont classés par série et numérotés dans chaque série.

Digitized by Google

## Série B. — *Sciences physiques et naturelles, Inventions.*

1. — *Études scientifiques,* par Ch. Josse, 1858, cahier in-4°.

2. — *De l'épreuve galvano-magnétique,* par le Dr Crimontel, cahier de 36 p.

3. — *De la reproduction des médailles et des épreuves photographiques par l'électricité,* note de V. Duquénelle, 1842, 6 p.

4. — *Application de la fonte malléable à la fabrication des marques à feu,* par Aimé Allart, 1865, 4 p. in-f°.

5. — *Les dangers des chemins de fer en temps d'orage,* par A. Dérodé-Geruzez, 1843, 7 p.

6. — *Plan d'un projet de direction des aérostats,* par Lapierre, fabricant de navettes à Rheims, 1847, cahier de 12 p.

7. — *Sur l'indutrie des vins en Champagne,* par Max. Sutaine, 22 p.

8. — *Mémoire sur les vins,* par A. Chevallier, liasse in-f°.

9. — *Mémoire sur la fermentation alcoolique,* 1862, cahier in-4°.

10. — *Étude sur l'emploi du sucre dans la fabrication du vin de Champagne,* 2 mémoires distincts en 2 cahiers in-f°.

11. — *Des causes de l'infection du vin dans certaines bouteilles,* par M. Velly, 4 ff.

12. — *Du banc coquillier de Cuise-la-Motte* (Oise), 16 p.

13. — *Recherches sur les fossiles du règne animal,* par Camille Oudart, 1864, cahier gr. in-4° de 218 p.

14. — *Les faulx de Verzy,* deux mémoires, par MM. Teissier et J. Maquart, cahiers in-f°.

15. — *Procédé pour empêcher les rivières d'être le moyen de débarrasser les villes de matières à engrais* (par Maillet), 1849, avec rapport de M. Gosset sur ce mémoire, cahier in-f°.

16. — *Les principes des végétaux,* rapport de M. Leconte aîné, et mémoire de M. Le Bourdais, in-f°, 1843.

17. — *Sur le guano d'Amérique,* par Maillet, cahier gr. in-f°.

18. — *Faits pour servir à l'histoire chimique de la racine de gentiane,* par C. Leconte, 10 p.

19. — *Observations sur le Haschich,* à propos de la thèse de M. Decourtive, ancien interne de l'Hôtel-Dieu de Reims, par le Dr Alex. Henrot, 4 ff.

20. — *Recherches sur les acides oléiques employés au graissage des laines,* par Ed. Jame et Loret-Villette, 1856, cahier in-4°.

Digitized by Google

21. — *De la construction d'un établissement de peignage, filature et tissage de la laine*, cahier in-4°, concours de 1867.

22. — *Mémoire sur le blanchîment des tissus et de la laine par le soufre*, 1865, cahier de 21 p. in-f°.

23. — *Transformations de la laine dans la fabrication des tissus*, 1856, cahier in-4° de 22 p.

24. — *Moyens pratiques d'appliquer l'électricité à l'éclairage*, par E. Guillemart, 1880, liasse in-f°.

## Série C. — *Sciences morales, Législation.*

1. — *Philosophie de l'économie politique*, par Émile Chevalier, 1851, 6 ff.

2. — *Lowel* (États-Unis) *et l'industrie manufacturière*, 1847, cahier autographe de Léon Faucher, député de Reims, ministre, membre de l'Institut.

3. — *La Religion des Siamois*, notice de l'abbé de Choisy, envoyé à Siam par Louis XIV en 1685, copie faite par Ad. Bourée, en 1873, d'un manuscrit ayant appartenu à M. Mathieu, subdélégué à Sainte-Menehould en 1689, cahier de 36 p. in-8°.

4. — *Essais sur le travail, l'industrie, le commerce et la concurrence*, cahier cartonné in-4°.

5. — *La question du travail*, par Ponce Nollet, 1848, 16 ff.

6. — *De la division du travail*, par N. Rondot, 13 ff.

7. — *Projet sur les apprentissages et sur la maîtrise des professions publiques*, par Carville, 1843, cahier in-8°.

8. — *Considérations sur l'éducation des enfants : des classes pauvres, — l'école primaire, — les maisons d'orphelins et les refuges, — les maisons pénitentiaires, — les jeunes filles des classes inférieures*, 5 cahiers in-4°.

9. — *Notice sur l'institution des crèches*, par M. A. Jullien, 6 p. in-f°.

10. — *De l'organisation d'un service sanitaire pour les indigents des campagnes*, 1851, cahier in-8°.

11. — *De l'organisation d'un service sanitaire pour les indigents des campagnes*, cahier in-8° de 43 p.

12. — *De l'organisation d'un service sanitaire pour les indigents*, par Cazin, mémoire couronné et publié en 1852, 36 ff.

13. — *De l'organisation de la charité sociale*, par Hippolyte Tampucci, 1852, cahier in-f°.

Digitized by Google

14. — *Des impôts indirects chez les Romains*, 1884, cahier in-f°.

15. — *D'un impôt sur les chiens*, par Gastebois, 1845, 6 ff.

16. — *Papiers-monnaies émis par les communes des départements de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne et de la Marne, en 1790, 1791 et 1792*, tableaux sur deux feuilles, 1845.

17. — *Projet sur l'organisation des banques*, par Carville, 1843, cahier in-8°.

18. — *Des caisses d'épargne*, cahier gr. in-f°.

19. — *Essai sur les caisses d'épargne*, 1843, cahier in-f° de 28 p.

20. — *La femme tient-elle le milieu entre l'homme et la bête ?* par Ozeray, 8 p., avec observations sur ce sujet par Povillon-Piérard, 1843, 11 p.

21. — *Arts et métiers propres aux femmes*, rapport de M. Bonneville de Marsangy, 1883, 6 ff.

22. — *Étude sur le divorce*, 1883, cahier in-8°.

23. — *Des dangers du luxe dans l'éducation*, 1866, cahier in-f°.

24. — Compte rendu du *Traité pratique des fonctions de procureur du roi*, par M. de Molènes, 1844, 16 p., mémoire signé Ernest de Royer, substitut.

25. — *Des circonstances atténuantes en matière capitale*, 20 ff.

26. — *La prison cellulaire de Saint-Quentin*, 5 ff.

27. — *Des inhumations et des cadavres*, par le Dr A. de Bressy, 1845, cahier de 46 p. in-f°.

28. — *De la législation rurale en 1789 et 1791*, par P. De Croos, 1877, recueil de 73 doubles feuillets.

29. — *Mémoires d'un laboureur de la Champagne* (par Guillot-Chéon), cahier in-4° avec corrections.

30. — *Agriculture pour les écoles primaires*, 1883, cahier de 27 p.

31. — *De la réforme des usages locaux en matière de location de maisons et appartements non meublés*, cahier de 33 p., concours de 1873.

32. — *Du notariat*, 6 p. in-f°, concours de 1886.

33. — *De la faculté de disposer de ses biens à titre gratuit*, 1883, trois mémoires in-f°.

34. — *De la faculté de tester*, par l'abbé Mimil, 1867, cahier in-f°.

35. — *De la liberté de tester*, 1867, 22 p.

36. — *De la faculté de tester*, 1867, 7 p.

37. — *De la nécessité d'une législation des assurances*, 1884, 16 p.

38. — *De la nécessité d'une législation sur les assurances*, par l'abbé Quéant, 1884, vol. in-4° cartonné, 31 fos.

Digitized by Google

39. — *Nouvelle application du Code commercial de signaux*, par Léon Chrétien, 1864, liasse in-f°.

## Série D. — *Littérature, Beaux-Arts.*

1. — *Mémoires sur la littérature, l'histoire, la philosophie et l'économie sociale et politique*, par Ach. Mercier, 1878, cahier de 115 p. in-4°.

2. — *Poésies populaires du département des Ardennes*, recueillies et classées par Hubert Colin, instituteur primaire, officier d'Académie, 1857, volume gr. in-8° relié de 153 pages.

3. — *De l'influence des sociétés littéraires*, par L. Charpentier, 1842, 10 ff.

4. — *Rapport sur les ouvrages de Léop. Charpentier, instituteur rémois*, 11 p.

5. — *Examen des poésies de J.-L. Gonzalle*, par Eug. Courmeaux, 1844, 16 p.

6. — *Scènes de la vie rustique: la Pierre des Élus*, 1866, cahier in-f°.

7. — *Essais littéraires*, par A.-Hector Berge, 1864, cahier in-4°.

8. — *Marianne, nouvelle lorraine*, 1866, cahier in-f°.

9. — *Les cinq épreuves*, légende, cahier de 22 p. in-f°.

10. — *Le lecteur et son livre*, 1864, cahier gr. in-f°.

11. — *Essai sur les noms de Jean, Jeannin, Génin, et sur quelques autres noms injurieux*, par Th. Lorin, 4 p.

12. — *Étude sur Jean-Jacques Rousseau*, par M. Genaudet, 1849, 10 p.

13. — *La mort de M. de Chateaubriand*, par H. Paris, 8 p.

14. — *Mémoire sur les monuments de l'ancienne Pologne et sur l'architecture polonaise*, par Kozierowski, architecte, 2 liasses in-f° avec dessins hors texte.

15. — Rapport de J.-J. Maquart sur le *Vieux Paris*, dessins de M. Pernot, 1843, 10 p.

## Série E. — *Histoire de la ville de Reims.*

1. — *Histoire de la commune de Reims*, 1851, cahier petit in-4° de 100 folios.

2. — *Mémoire sur le siège de Reims par les Anglais, en 1359* (par J. Hubert), 1846, cahier in-4°.

Digitized by Google

3. —*Cartulaire de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims,* copie du registre in-f° mss. du XIVe siècle, coté à la Bibliothèque de Reims M. $\frac{863}{854}$

4. — *Histoire des évêques et Archevêques de Reims* (par l'abbé Chardron), 1876, registre in-f° de 346 p.

5. — *Catalogue de la collection de portraits des archevêques de Reims,* par Aug. Duchesne, augmenté des variétés qui se trouvent dans les collections de MM. Querry, Tourneur et Saubinet, 1850 et 1851, cahier de 68 p. in-4°.

6. — *Notice sur une collection de portraits relatifs à l'histoire de Reims,* par Aug. Duchesne, 1851, cahier de 15 p. in-4°.

7. — *Étude sur le Sacre des rois de France à Reims,* 1863, cahier de 34 p.

8. — *Étude sur le sacre* (par l'abbé Quéant), 1861, cahier de 104 p.

9. — *Le sacre* (par l'abbé Bonnaire), 1862, cahier de 30 p. in-8°.

10. — *Étude sur le sacre,* 1860, cahier in-8° de 125 p.

11. — *Étude sur le sacre,* 1862, cahier in-8° de 200 p.

12. — *Le sacre,* 1861, cahier in-8°, non paginé.

13. — *Le collège anglais de Reims au XVIe siècle* (1577-1611), avec portrait du cardinal Allan, par H. Menu, 1870, in-8° relié.

14. — *Origines de l'imprimerie rémoise,* par H. Menu, 1866, in-8° relié.

15. — *Recherches historiques sur les compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers de Reims,* par H. Menu, 1868, cahier in-4° de 195 pages, avec dessins hors texte.

16. — *Mémoires de M. René Bourgeois, avocat en parlement, conseiller échevin de la ville de Reims..... sur tout ce qui s'est passé en la dite ville et au conseil d'icelle depuis l'année 1640 jusqu'en 1679,* copie des 3 volumes in-4° mss. du XVIIe siècle, cotés à la Bibliothèque de Reims, Suppl. 73.

17. — *L'entrée de Jeanne d'Arc à Reims,* poème de Nicolas Bergier, copié sur l'édition originale, 18 p. in-f°.

18. — *Le congrès scientifique de Reims en 1845,* par l'abbé Bandeville, 10 p.

## Série F. — *Histoire du pays rémois.*

1. — *Topographie ecclésiastique, ancienne et moderne des départements de la Marne et des Ardennes,* dressée par M. Mercier, 1876,

Digitized by Google

cahier broché in-f° de 27 p., avec carte teintée des anciens diocèses de Reims et de Châlons.

2. — *Recherches pour servir à la statistique des paroisses du diocèse de Reims*, par Povillon-Piérard, 1844, cahier de 21 p. in-16.

3. — *Essai sur les abbayes du département de la Marne*, par Ed. de Barthélemy, 1851, 43 ff.

4. — *Histoire de l'abbaye d'Hautvillers*, par l'abbé Pierquin, 1853, 6 volumes brochés in-4° de 241, 335, 398, 233, 261, 285 pages.

5. — *Essai sur la noblesse des environs de Sainte-Menehould*, 1845, lettres au Dr Landouzy, signées H. P.

6. — *Notes extraites d'un manuscrit de J. Mathieu de Sainte-Menehould, sur divers points de l'histoire de la Champagne, du XIIIe au XVIIe siècle*, copie de Ad. Bourée, cahier de 76 f. in-8°.

7. — *De la substitution de la race des Capétiens à celle des Carlovingiens*, par l'abbé Mimil, 1856, cahier in-f°.

8. — *Histoire des comtes de Vermandois*, rapport par Natalis Rondot, 1841, 8 ff.

9. — *Influence de la maison de Lorraine au XVIe siècle*, par J.-J. Guillemin, 24 p.

10. — *Influence de Charles de Lorraine sur le mouvement de son temps*, par J.-J. Guillemin, 31 p.

11. — *La Réforme et la Ligue en Champagne et à Reims*, par E. Henry, ouvrage couronné en 1866, 15 cahiers in-f° dans un paquet. (Thèse pour le doctorat ès-lettres, imprimée partiellement après la mort de l'auteur, in-8°, Saint-Nicolas, 1867.)

12. — *Lettres et négociations de Monsieur de Mondoucet, Résident pour le Roy Charles IX ès Pays-Bas les années 1572-73 et 74*, copie du registre in-f° mss. du XVIIe siècle, coté à la Bibliothèque de Reims, $\frac{828}{836}$, cahier de 735 pages.

13. — *Étude sur le régime des écoles primaires à Reims et dans le diocèse avant la Révolution*, 1885, par M. Legras, petit in-4° de 201 pages.

14. — *Les compagnies de l'Arquebuse à Mézières et à Charleville*, par E. Thellier, cahier de 18 p., concours de 1886.

15. — *Notre invasion, lettres à mon frère sur la venue des Allemands dans nos parages* (par l'abbé Chartier), de Maubert (Ardennes), cahier de 173 p. in-12.

16. — *La main de Dieu, aperçus sur les causes de nos malheurs en l'an 1870-71* (par l'abbé Chartier), 1874, cahier de 162 p. in-8°.

Digitized by Google

17. — *Cartulaire du prieuré de Saint-Médard de Grandpré*, notice et copies par le comte de Barthélemy, liasse in-f° dans une enveloppe.

## Série G. — *Monographie de communes de la Marne et des Ardennes, suivant l'ordre alphabétique.*

1. — *Monographie d'Attigny* (Ardennes), 1875, forte liasse in-f°, avec plans et dessins.

2. — *Monographie d'Ay* (Marne), 1868, 205 pages in-f° non cousues, avec 3 plans de l'église, in-4°.

3. — *Monographie de Bétheniville* (Marne), par A. Thenault, 1870, cahier pet. in-4° relié.

4. — *Monographie du village et du prieuré de Chaudefontaine* (Marne), recherches sur les biens possédés par les Jésuites et le collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims, par A. Thenault, 1879, fort cahier in f° broché.

5. — *Notice sur Chémery-sur-Bar* (Ardennes), par l'abbé Chardron, 1883, 2 cahiers cartonnés in-8°, avec dessins des pierres tombales de l'église, pièces justificatives et table.

6. — *Monographie des communes de Cormontreuil, Taissy et Saint-Léonard* (Marne), par A. Thenault, 1886, cahier in-f° cartonné.

7. — *Monographie de Gueux* (Marne), par A. Thenault, 1884, cahier gr. in-4° cartonné.

8. — *Monographie d'Heutrégiville* (Marne), par l'abbé Bosc, 1870, vue du village, plan de l'église, gr. in-4° cart. de 238 p.

9. — *Monographie de Maubert-Fontaine* (Ardennes), par l'abbé Chartier, 1873, in-8° mss. non relié.

10. — *Essai d'histoire sur Maubert-Fontaine* (Ardennes), par l'abbé Chartier, 1884, 1 fort cahier in-8° cart., avec plan et vue.

11. — *Monographie de Pont-Faverger* (Marne), par A. Thenault, 1865, cahier pet. in-f°.

12. — *Monographie de Puiseux* (Ardennes), 1885, cahier broché in-4°.

13. — *Monographie de Puisieulx* (Marne), par A. Thenault, 1883, cahier broché gr. in-4°.

14. — *Monographie de Rimogne* (Ardennes), par l'abbé Champsaux, 1870, publiée dans les *Travaux*, t. LI, p. 215.

Digitized by Google

15. — *Mémoire sur la baronnie de Rumigny et sur les communes de Signy-le-Petit, Tarzy et Fligny* (Ardennes), par l'abbé Paubon, 1870, trois cahiers de 23, 25 et 57 p. in-8°.

16. — *Histoire de Saint-Menges* (Ardennes), 1883, cahier de 90 p.

17. — *Monographie des communes de Tinqueux et Muire, Champigny, le Mont-Saint-Pierre et Thillois*, par A. Thenault, 1885, cahier cartonné petit in-f°.

18. — *Monographie de Trigny* (Marne), cahier de 42 p.

19. — *Monographie de Valmy* (Marne), par A. Thenault, 1874, 2 cahiers petit in-4°, reliés.

20. — *Notes diverses sur Vandières, Bouilly et Comtreuil, le hameau de Pareuil*, par M. Legras, 1885, cahiers cousus, petit in-4°.

21. — *Monographie de la commune de Vaux* (Ardennes), par Goffart, instituteur, 1885, avec plan, cahier cartonné in-8°.

22. — *Monographie de Ventelay* (Marne) *et des hameaux qui en dépendent*, par l'abbé Bigot, 1884, 2 cahiers in-8°, et liasse de documents.

## Série H. — *Biographie rémoise et ardennaise. (Notices rangées par ordre alphabétique.)*

1. — *Colbert, sa vie, ses travaux et l'influence qu'il exerça sur son siècle*, 1845, 101 p. in-4°, cahier br.

2. — *Œuvres de Flodoard, ses poésies, œuvres inédites*, recueil de notes et documents par l'abbé Bandeville, 1853, forte liasse dans un carton, comprenant un nombre considérable de pièces en partie inédites, Cfr. *Travaux*, t. III, p. 332.

3. — *Claude Deliège, président aux traites foraines de Sainte-Menehould*, par H. P., 1844, 8 p.

4. — *J.-B. Deperthes*, par Max. Sutaine, notice publiée dans les *Travaux*, t. I, p. 447.

5. — *Ebbon, 32e archevêque de Reims* (par l'abbé Jacquart), 1880, cahier de 118 p. in-4°.

6. — *Gaucher de Châtillon, comte de Portien* (par l'abbé J. Surot), 1882, liasse in-f°.

7. — *Étude sur Hincmar*, par Brissaud, 1847, 2 copies en feuilles.

8. — *Hincmar, sa vie, son temps, ses œuvres*, par Ed. de Barthélemy, 1867, liasse de 110 p.

Digitized by Google

9. — *Les Jacques*, par Liénard, 9 p., notice publiée dans les *Travaux*, t. VII, p. 287.

10. — *Étude sur Louis-Jean Lévesque de Pouilly*, par J. Hériot de Vroil, 1876, fort cahier in-f° broché.

11. — *Linguet*, étude biographique par Henry Martin, 1859, cahier in-f° de 70 p. imprimé dans les *Travaux*, t. XXX et XXXI.

12. — *Manassès I^er^, archevêque de Reims*, par l'abbé Jacquart, 1882, cahier broché in-8°.

13. — *Maucroix, sa vie et ses ouvrages*, par Louis Paris, 1852, mémoire de 162 ff., partiellement imprimé dans le t. XVIII des *Travaux*, p. 176.

14. — *Note sur Perceval, mécanicien*, par N. Rondot, 3 p.

15. — *Étude sur l'abbé Pluche, sa vie et ses ouvrages*, 1855, cahier in-4° de 39 p., dont le complément se trouve dans le rapport de M. Ch. Loriquet, *Travaux*, t. XXII, p. 202.

16. — *Puget de La Serre*, par l'abbé Alex. Aubert, 9 ff.

17. — *Biographie ardennaise, notices sur Joseph Prisse et René Moreaux*, par Lépine, in-f°.

## Série I. — *Description des monuments et des antiquités de la ville de Reims.*

1. — *Monographie de la cathédrale de Reims*, histoire de la construction et des principales réparations, description de l'ensemble de l'édifice, par l'abbé Cerf, 1860, cahier cart. in-4° de 120 p. avec planches.

2. — *Iconographie de la cathédrale de Reims*, par l'abbé Cerf, 1859, cahier in-4° relié, avec planches.

3. — *Mémoire sur la décoration intérieure de Notre-Dame de Reims* (les autels et les chapelles), par Louis Paris, 1850, cahiers de 159 et 63 p.

4. — *Étude iconographique sur les jambages de la baie centrale du grand portail de la cathédrale de Reims*, par l'abbé Bulteau, 1878, cahier de 34 p. in-4°.

4 ^bis^. — *Description du portail nord (baie latérale de gauche) de la cathédrale de Reims*, par l'abbé Bulteau, cahier de 36 p.

4 ^ter^. — *Étude iconographique sur la baie centrale du portail nord*, 1875, par MM. Bulteau, cahier de 24 p. in-4°, avec copie de ce mémoire et lettres de MM. Cerf et Tourneur.



Digitized by Google

5. — *Quelques idées sur l'achèvement de la cathédrale de Rheims*, par Povillon-Piérard, 1843, cahier de 18 p. in-16.

6. — *Sépulture découverte à Saint-Remi en 1844*, par J.-J. Maquart, 9 p.

7. — *Mémoire sur la restauration de l'église Saint-Remi*, par Povillon-Piérard, 1843, cahier broché de 16 pages in-12.

8. — *Mémoire sur l'église Saint-André au faubourg Cérès*, avec plans d'une nouvelle église, par Povillon-Piérard, 1843, cahier in-4° cart. de 25 pages.

9. — *Vieilles maisons de Reims. — Restes anciens de sculpture et statues conservées dans les rues. — Anciennes enseignes connues autrefois à Reims. — Étymologie des noms de toutes les rues de la ville, avec une idée du vieux Reims en 1328*, 2 mémoires de 107 et de 36 folios, réunis dans un cahier cartonné in-4°.

10. — *Fortifications de Reims*, par A. Lebourq, cahier de 126 p., mémoire couronné en 1886.

11. — *De la restauration de l'Arc de Triomphe de Reims*, par V. Duquénelle, 1844, 7 p.

12. — *Tombeau de Jovin*, par M. Liénard, avec rapport par l'abbé Pierret, 1847, 2 cahiers joints.

13. *Notices sur diverses découvertes archéologiques faites à Reims en 1842*, par Povillon-Piérard, cahier de 15 p.

14. — *Notice sur une sépulture trouvée rue de l'Étape, à Reims*, en 1842, par Povillon-Piérard, 4 p.

15. — *Découverte de monuments romains en 1876 dans le faubourg de Laon*, par Bulteau, lettre de 8 p. avec dessin.

16. — *Fouilles pratiquées dans les promenades et publication de l'ouvrage de M. Loriquet sur la Mosaïque*, 1864, liasse in-f°.

17. — *Création par l'Académie du musée archéologique de Reims en 1866*, liasse in-f°.

18. — *Projet du monument de Colbert à Reims*, 1853, pièces relatives à l'initiative de l'Académie et à sa participation au projet, liasse in-f°.

19. — *Catalogue de la collection d'antiquités romaines de M. Lucas-Dessain, avec l'indication des provenances*, 130 articles, cahier gr. in-f°.

20. — *Description du cabinet d'un antiquaire rémois* (V. Duquénelle), registre in-f°, 49 p. écrites avec fig., le reste blanc.

21. — *Extraits d'un manuscrit de M. Jacob Kolb sur la numismatique, et catalogue de 206 médailles grecques et romaines*, cahier in-4°.

Digitized by Google

22. — *Note sur les découvertes de médailles romaines et autres antiquités, à Reims et aux environs, de 1820 à 1836,* cahier in-4°.

23. — *Catalogue des médailles romaines trouvées à Reims en 1843,* cahier in-4°.

24. — *Notes de V. Duquénelle sur la trouvaille et l'acquisition des objets qui composent son cabinet d'antiquités romaines,* registre petit in-f°.

25. — *Correspondance de savants et d'amateurs avec V. Duquénelle, antiquaire rémois* (1840-1883), carton comprenant 21 liasses numérotées.

26. — *Notes sur la numismatique romaine, suite des empereurs, etc.....* (papiers provenant de V. Duquénelle), liasse in-4°.

27. — *Essai sur le rapport entre les monnaies de la troisième race des rois de France et les monnaies décimales* (papiers provenant de V. Duquénelle), feuilles in-4°.

## Série J. — *Description des monuments et des antiquités de la Marne et des Ardennes.*

1. — *Recherches archéologiques sur le canton d'Ay* (Marne), 1867, par l'abbé Bouquau, cahier in-f° de 26 p.

2. — *Notice historique et archéologique sur le duché de Louvois, compris dans le canton d'Ay* (Marne), 1868, 63 feuilles détachées, in-f° et in-4°.

3. — *Études sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines et franques faites dans le canton de Beine* (Marne), par Ch. Bosteaux, 1886, cahier in-f° de 92 p., avec nombreux dessins et carte.

4. — *Recherches historiques et archéologiques sur le canton de Bourgogne* (Marne), 1869, par l'abbé Bouquau, cahier in-f° cart. de 128 p.

5. — *Notes pour servir à l'histoire et à la description des églises du canton de Châtillon-sur-Marne* (Marne), par l'abbé Chevallier, 1881, texte accompagné de 255 dessins à la plume, 1 vol. in-f° de 109 pages, relié.

6. — *Étude sur les carreaux émaillés trouvés dans les environs de Châtillon-sur-Marne,* par l'abbé A. Chevallier, 1882, cahier de 76 p. avec 212 dessins.

7. — *Étude sur les carreaux émaillés du moyen âge,* 2e partie,

Digitized by Google

par l'abbé A. Chevallier, 1886, cahier de 151 p., avec 200 dessins.

8. — *Statistique monumentale du canton de Verzy* (Marne), 1869, mémoire imprimé dans l'*Annuaire de la Marne*, 1867 et 1868, mss. de 23 folios en un cahier in-4°.

9. — *Étude historique et archéologique sur le canton de Ville-sur-Tourbe* (Marne), par Ed. de Barthélemy, 1865, liasse de 23 ff.

10. — *Catalogue des médailles trouvées à Trigny* (Marne) *en 1821-22, et à Lappion* (Aisne) *en 1820*, par M. Lucas-Dessain, 3 cahiers gr. in-f° avec notes et rectifications.

11. — *Notice sur les antiquités de Corbeny* (Aisne), par le Dr Leroux, 1846, 12 p.

12. — *Statistique monumentale du département des Ardennes*, par J. Hubert, feuilles détachées, en partie publiées dans les *Travaux*, t. XVII et XVIII.

13. *Notice sur l'église de Fismes* (Marne), par M. Grosjean, 1846, 8 p.

14. — *Examen de l'ouvrage de l'abbé Estrayer-Cabassolle sur la cathédrale de Châlons-sur-Marne*, 4 p. in-4°.

15. — *L'église de Mouzon* (Ardennes), lettre datée de Mouzon en 1853 et signée T. Harlin.

16. — *Lettre sur l'église de Grandpré* (Ardennes), 1840, 5 p.

17. — *Ruines du château de Grandpré* (Ardennes), lettre signée H. P., 1839, 4 p.

18. — *Les souterrains de Pontfaverger et de Machault* (Ardennes), note datée de Mouzon le 9 mars 1852 et signée T. Harlin, 3 pages in-f° de texte.

19. — *Essais sur les sceaux de la partie de l'ancienne province de Champagne aujourd'hui représentée par le département de la Marne*, 1870, cahier in-f°.

20. — *Inventaire de mobiliers à Châlons au XVIe siècle* (Claude Diacre, 1597 ; J. Alfeston, 1617), copies de minutes par A. Lhote, 2 pièces.

21. — *Nécropole franque d'Oyes* (Marne), avec dessin, par le baron de Baye, 9 p.

22. — *Les instruments en silex mélangés aux produits de l'industrie franque*, par le baron de Baye, 25 p.

23. — *L'art étrusque en Champagne*, 4 lettres et 12 dessins, par le baron de Baye, 1875, liasse in-8°.

24. — *Église de Montier-en-Der* (Haute-Marne), par E. Leblan, 4 p.

Digitized by Google

25. — *Rapports sur les monuments civils et religieux de l'arrondissement de Reims*, documents transmis par M. le Préfet de la Marne en 1884, liasse in-f°, avec plan et coupe de l'église de Cernay-lès-Reims.

26. — *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims*, liasse de renseignements, 1885, en cours d'exécution.

Digitized by Google

# INVENTAIRE DES DESSINS ORIGINAUX

## OFFERTS A L'ACADÉMIE DE REIMS

## ET EXPOSÉS DANS LA SALLE DES SÉANCES

1. *Maison de Jeanne d'Arc à Domremy, comme elle était encore en 1822,* dessin colorié, offert par l'auteur, F.-A. Pernot, encadré (hauteur 0m 90, largeur 0m 40).
2. *Portail de l'église Notre-Dame de l'Épine* (Marne), *tel qu'il était en 1840,* dessin au crayon, offert par l'auteur, F.-A. Pernot, encadré (hauteur 0m 90, largeur 0m 60).
3. *Le Jubé de la cathédrale de Reims,* restitution d'après Jacques Cellier, par J.-J. Maquart, 1845, encadré (hauteur 0m 80, largeur 0m 40).
4. *Armoiries en couleur des évêchés de la province de Reims, Serment des suffragants, Tombeau de Jovin, Tombeau d'Hincmar, Portail de l'église Saint-Nicaise, Jubé et Autel du Saint-Lait à Notre-Dame,* sept dessins de J.-J. Maquart, dans un seul encadrement (hauteur 0m 92, largeur 0m 77).
5. *Intérieur de l'église d'Hautvillers* (Marne), *avec la tombe de Thierry Ruinart,* dessin de M. Jules Ruinart, offert en 1886, encadré (hauteur 0m 40, largeur 0m 32).
6. *Vitrail Renaissance de l'église Saint-André de Reims : Le Baptême de Notre-Seigneur,* 2 scènes avec inscriptions, dessin colorié par A. Lesueur, exécuté en 1886 pour le *Répertoire archéologique*, encadré (hauteur 0m 40, largeur 0m 30.)

Digitized by Google

# TABLE

## DE L'INVENTAIRE DES ARCHIVES

---

### ORDRE DES MATIÈRES


| | Pages |
|---|---|
| Rapport soumis à l'Académie | 227 |
| § 1. Registres et actes de l'Académie | 232 |
| § 2. Sciences physiques et naturelles, Inventions | 233 |
| § 3. Sciences morales, Législation | 234 |
| § 4. Littérature, Beaux-Arts | 236 |
| § 5. Histoire de la ville de Reims | 236 |
| § 6. Histoire du pays rémois | 237 |
| § 7. Monographies des communes de la Marne et des Ardennes | 239 |
| § 8. Biographie rémoise et ardennaise | 240 |
| § 9. Description des monuments et des antiquités de la ville de Reims | 241 |
| § 10. Description des monuments et des antiquités du pays rémois | 243 |
| Dessins offerts à l'Académie | 246 |


---

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REMPARTS GALLO-ROMAINS

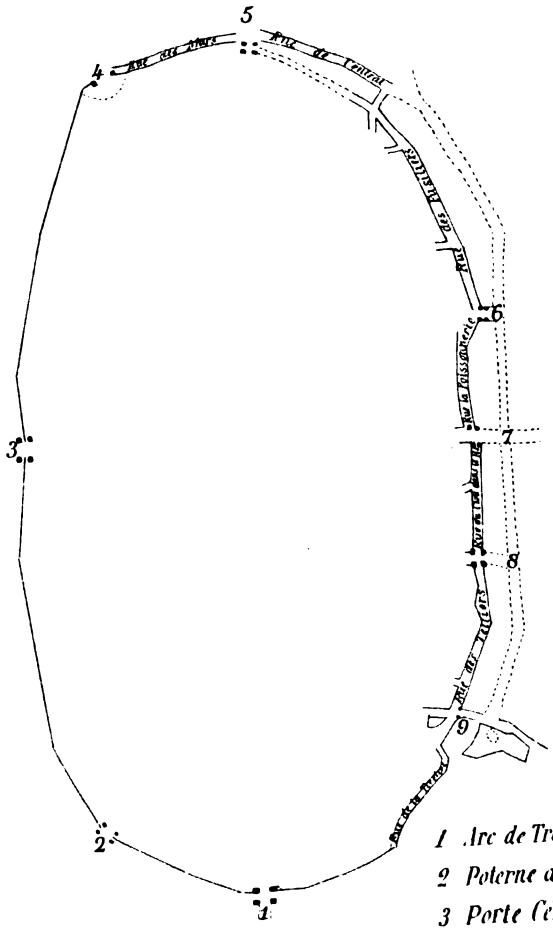


1 *Arc de Triomphe*
2 *Poterne du Temple*
3 *Porte Cérès*
4 *Porte Neuve*
5 *Porte Basée*
6 *Poterne St Denis*
7 *Porte aux Ferrons*
8 *Poterne St Pierre le Vieil*
9 „ *du Cimetière*

UNIV OF MICH

Digitized by Google

# ARCHÉOLOGIE RÉMOISE

LES

# ANCIENNES FORTIFICATIONS DE REIMS

*Par* M. LEBOURQ, *membre correspondant*

## CHAPITRE Ier

## ENCEINTE GALLO-ROMAINE

Reims, par sa position géographique et par son importance, a été de tous temps exposé aux invasions des divers peuples qui ont successivement ambitionné la conquête de la Gaule, tels que les Germains et les Francs.

Pour pouvoir résister aux envahisseurs, les Rémois, animés par un ardent patriotisme, ont formé autour de la ville une ceinture de fossés et de murailles flanquées de fortes tours.

Ces fortifications ont été démantelées par ordre de Charles Martel au VIIIe siècle, et en 817 l'Archevêque Ebbon obtint du roi Louis-le-Débonnaire la permission de prendre les matériaux qui restaient des murs, pour les employer à la construction de la cathédrale.

Moins d'un siècle après, l'archevêque Foulques fit rétablir les fortifications.

Les Rémois se remirent à l'œuvre et ils reconstruisirent les remparts, qui étaient à peine démolis, travaux immenses relativement à la population de la ville et au circuit, qui était d'environ 2,900 mètres à cette époque.



Digitized by Google

Le tracé de ces fortifications est encore visible sur les plans de la ville moderne. Je vais parcourir très rapidement ce circuit, j'indiquerai le nom des rues parcourues, ainsi que l'emplacement et le nom des portes comprises dans les fortifications.

Je commencerai ce parcours à l'arc de triomphe de Mars, je continuerai en me dirigeant vers le midi, de là à l'est et en revenant à mon point de départ.

La première rue dans laquelle j'entre est la rue de la Tirelire. Dans cette rue, et près du rempart, il existait une poterne conduisant au cimetière Saint-Pierre-le-Vieil.

En suivant, on arrive à la rue des Telliers ; à l'extrémité de cette rue et en face de l'église de Saint-Pierre-le-Vieil se trouvait une porte par laquelle on allait de la ville à la Couture, cette porte a été démolie en 1475 par ordre de Raulin Cochinart.

En continuant, nous entrons dans la rue du Cloudans-le-Fer, à l'extrémité de laquelle se trouve la porte aux Ferrons ; cette porte, beaucoup plus importante que les précédentes, fermait la ville à l'extrémité de la rue du Puits-du-Terras, du côté de la ville, et du côté opposé, à l'entrée du bourg de Vesle et du bourg Saint-Denis, elle se trouvait en face du théâtre actuel ; un fossé était creusé au devant de cette porte, il fut comblé au XIV^e^ siècle et la porte a été démolie en 1775.

En poursuivant notre promenade, nous entrons dans la rue de la Poissonnerie (aujourd'hui Tronsson-du-Coudray) ; arrivé en face de la cathédrale et à droite se trouvait la poterne Saint-Denis (ou Sainte-Catherine), cette poterne a été démolie en 1651.

Nous entrons ensuite dans la rue des Fusiliers ; à son extrémité sud, une coupure a été faite dans le rempart et on a ouvert à droite une rue (rue de la

Digitized by Google

Fleur-de-Lys), jusqu'à l'entrée de la rue de Contrai; avant ces travaux, la rue de Contrai était un chemin de ronde extérieur.

Revenons vers la rue des Fusiliers, et, en continuant notre parcours, nous entrons dans une impasse qui, à l'origine, était une rue conduisant à la porte Basée.

Cette porte a d'abord été un arc de triomphe qui était formé de trois arcades comme celui de Mars, l'arcade seule du milieu est restée jusqu'en 1752.

Nous entrons ensuite dans la rue des Murs; à l'extrémité de cette rue se trouvait une porte qui était nommée Porte-Neuve, elle a été fermée en 1359, nous la retrouverons sous le nom de porte des Augustins ou tour des Trois-Museaux.

Dans toutes les rues que nous avons parcourues, des traces de terrassement sont encore visibles partout où l'enceinte était établie, ici le sol des maisons est plus élevé que celui de la rue (rue des Telliers, rues Tronsson-du-Coudray et de Contrai), et ailleurs, au contraire, il s'est formé des sous-sols sous les maisons (rue du Clou-dans-le-Fer, rue des Fusiliers).

A partir de la porte Neuve-des-Augustins jusqu'à l'arc de triomphe de Mars, le rempart est resté dans son état primitif; il n'existait dans cette partie du rempart que la porte Cérès et la poterne du Temple, des travaux ont été faits depuis pour augmenter la forteresse de ce côté, j'indiquerai ces travaux en traitant des fortifications du moyen âge.

Tous les remparts, depuis l'arc de triomphe de Mars (Telliers, Clou-dans-le-Fer, Fusiliers, etc.) jusqu'à la porte Neuve-des-Augustins, ont été démolis à partir du XIII[e] siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

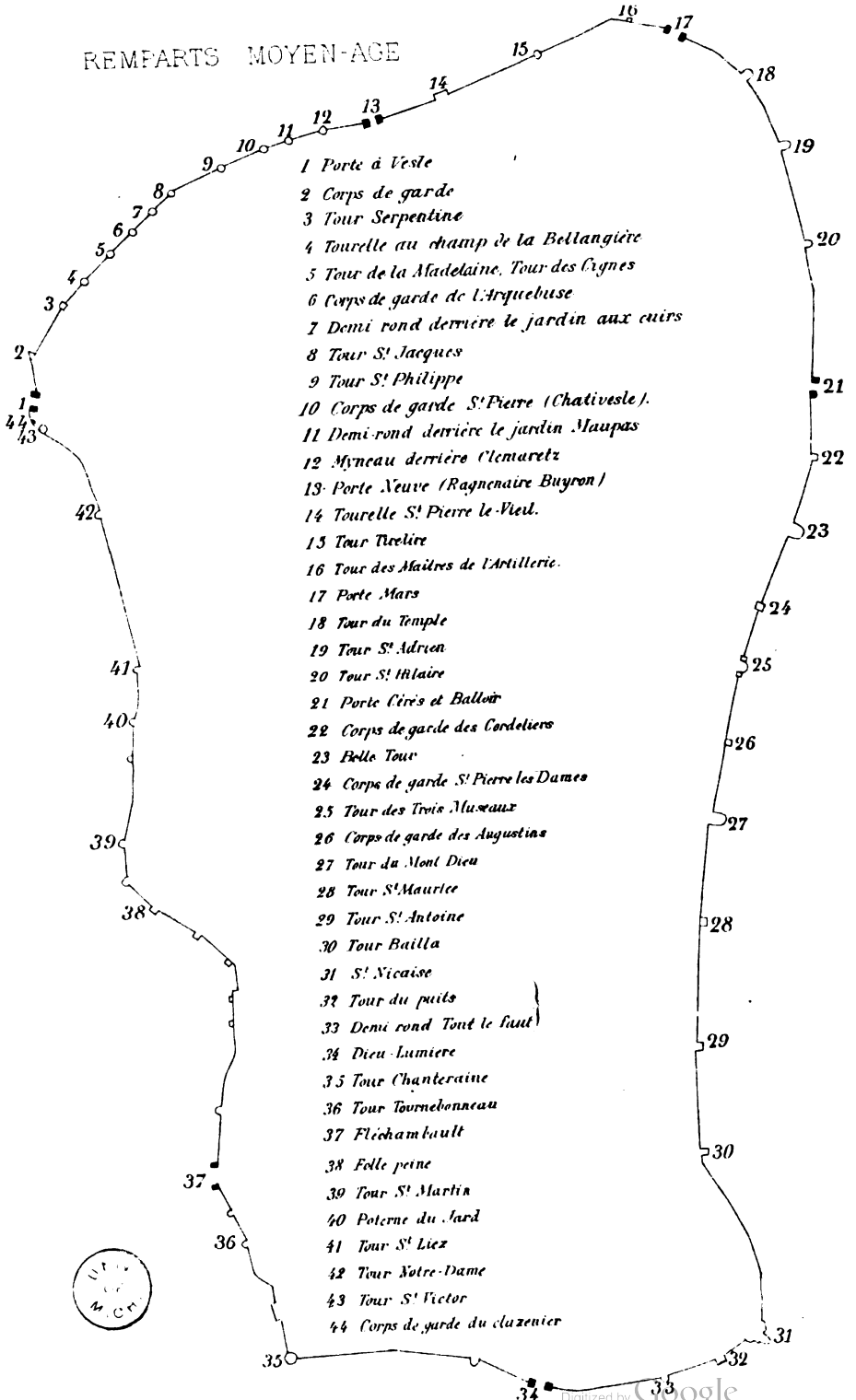

Digitized by Google

# CHAPITRE II

# ENCEINTE DU MOYEN AGE

## § 1er

### FORTIFICATIONS EN GÉNÉRAL, LEUR CONSTRUCTION, LEUR ÉTENDUE, LES DÉPENSES QU'ELLES NÉCESSITÈRENT.

Dans les premières années du XIIIe siècle, la ville de Reims s'est trouvée agrandie par suite de la cession que les archevêques Guillaume de Champagne et Guy Paré ont faite des terrains de la Couture, de Venise et du Jard : la Vesle a été la limite de la ville.

A cette même époque, les Rémois ont commencé à travailler aux nouvelles fortifications, dont le circuit s'est étendu de la porte de Mars (arc de triomphe), à la porte Regnier-Buiron, porte de Vesle, porte Fléchambault, porte Dieu-Lumière, Saint-Nicaise, porte Neuve-des-Augustins, et s'est continué par les anciens remparts jusqu'à la porte Cérès et de là à la porte Mars (arc de triomphe).

Le périmètre de ces nouvelles fortifications est de 6,500 mètres environ.

Les travaux comprenant les remparts, murs, tours, tourelles, portes, etc., ont duré quatre siècles et ont été exécutés par les habitants de Reims pour la plus grande partie. Quelques fois on a obligé les habitants des villages compris dans un rayon de trois lieues environ de Reims, à venir travailler à corvées, mais cela n'a été qu'un faible secours en comparaison de

Digitized by Google

l'importance de ces travaux. Ils ont été faits aussi avec les ressources financières de la ville.

Les Rémois ont adressé plusieurs fois aux Rois et aux Gouverneurs des demandes de secours, aucun argent ne leur a été envoyé. Les Rois ont octroyé l'aide sur les vins entrant à Reims et sur le sel : les ressources que ces impôts procuraient à la ville étaient prélevées en grande partie sur les habitants eux-mêmes, c'est-à-dire sur les consommateurs de ces objets grevés d'un droit qui en élevait le prix.

Cet impôt a été renouvelé, et on peut dire qu'il est devenu permanent.

Mais les sommes provenant de cette source de revenus étaient bien insuffisantes pour fournir aux dépenses considérables exigées par les travaux des fortifications, la ville a été obligée plusieurs fois de se procurer d'autres ressources par de nouveaux impôts et par des emprunts.

Je ferai connaître en détail cette situation, qui a duré plusieurs siècles.

« Le 3 février 1291, le roi Philippe-le-Bel a ordonné que tous les habitants de la ville de Reims et des villages de trois lieues autour de cette ville seraient imposés chacun selon leur vaillant.

« On devait tailler les héritages de Reims de X sous dou cent, XX sous dou cent de mueble.

« Et les héritages des villes foraines à trois lieues, III$^{l}$ IIII$^{d}$ dou cent de l'héritage et VI$^{l}$ VIII$^{d}$ dou cent de mueble. »

(Varin, *Archives administratives*, t. I, p. 1089.)

**En juillet 1337.** — Le roi Philippe de Valois, ordonna de faire « amender et réparer les forteresses

Digitized by Google

et clôtures de la ville de Reims, contraindre ceulx de la ville et aussi des villages adjacens à contribuer chacun selonc sa faculté. »

(VARIN, *Arch. adm.*, t. II, p. 786.)

**1537.** — Soixante villages ont refusé de se soumettre et se sont ligués pour échapper aux contributions, on était si peu pressé de procurer les secours réclamés par les Rémois, que ce n'est qu'en novembre 1357, que le Dauphin, au nom du Roi, confirme la première ordonnance.

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 99.)

Ce secours n'a pas dû produire des sommes importantes, par la difficulté de faire les recouvrements dans les villages, la ville étant imposée au même titre a encore fourni la plus forte partie de l'impôt.

On trouve à cette époque, dans la comptabilité de la ville :

**1537-1538.** — 1° Pour les fortifications, tailles imposées (deniers communs).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Paroisse Saint-Estene..... | 174[l] | 3[s] | » |
| — Saint-Pierre-le-Vieil..... | 289 | 2 | 4 |
| — Saint-Hilaire..... | 566 | 2 | 8 |
| — Saint-Symphorian..... | 197 | 10 | 6 |
| — Saint-Denis..... | 150 | 2 | 6 |
| — Saint-Jacques et Magdalaine | 384 | 12 | 10 |
| — Saint-Martin, Saint-Jean. — Saint-Morise, Saint-Thimothieu..... — Saint-Julian, Saint-Sixte. | 330 | 15 | 6 |
| — ..... | 242 | 2 | 6 |

etc., en tout 2,346[l] 18[s].

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 96.)

Digitized by Google

**1358.** — 2e Emprunts pour la forteresse.

Les paroisses de la ville ont preté la somme de 6,632 escus 1/2; de divers, 17,786 escus.

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 107, 108, 109.)

M. Rogier, l'un des meilleurs historiens de Reims, écrit « que en 1358, les habitants de Reims, pour munir la ville de tout ce qui était nécessaire pour la défense, firent de grandes levées de denyers, établirent des impôts... Il fut levé en deux ans, la somme de 72,280 escus et demy, les habitants demandent en oultre au Roy, de les ayder de quelques octroys. »

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 130.)

**1359.** — Gauchiers de Chastillon, capitaine de Reims....., comme plusieurs grans sommes de deniers, sont deues à plusieurs, il y a lieu de gester, imposer et lever certaines tailles sur les habitants et autres venus à refuge...

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 141.)

**1361.** — Supplique adressée au Roi par les habitants... « La ville a soustenue si grosses mises en faisant tours, tourelles, bretesches, gros murs et aussi pour envoyer deux ostages en Angleterre... Elle demeure obligée par diverses personnes, de 40,000 royaux d'or, de quoi ne pourrait jamais s'acquitter sans nouvel octroi... »

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 175.)

**1363.** — Charles ainsné, filz et lieutenant du Roy de France... « Considérant la très grant loyalté que nos amez bourgeois de la ville de Reims ont toujours eue... et les mises qu'ilz ont faites pour les guerres et

Digitized by Google

autres mises pour le soustenement des murs, fossez, etc..., ils ont fait plusieurs emprunts de grosses sommes, octroions une aide pour convertir au payement de seize mille... que les habitants ont emprunté... »

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 200.)

**1383, 15 décembre.** — Lettre du Roy touchant les fouages, il demeure à lever IIII$^{m}$ francs... pour convertir es fortifications de la ville de Reims.

(VARIN, *Arch. adm.*, t. III, p. 533.)

**1428.** — Pour les fortifications de la ville, a esté délibéré de mettre sus une taille de II$^{m}$ francs.

*(Conclusions du Conseil.)*

**1430.** — Pour les fortifications, taille 2,409$^{l}$ 16$^{s}$.

(VARIN, *Statuts*, t. I, p. 624.)

**1434.** — Taille 3,000$^{l}$, pour les fortifications.

(VARIN.)

**1472.** — Emprunt de IV$^{c}$ escus d'or, pour les fortifications.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 792. — *Conclusions.*)

**1472.** — Taille 1,200$^{l}$ pour les fortifications.

(VARIN., *Stat.*, t. I, p. 794.)

**1473.** — Les Rémois ont fait faire cinq beaux boulevards... plus qu'on nen saurait faire avec cent mille écus.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 843.)

Digitized by Google

**1474, 29 juin.** — Louis XI écrit aux Rémois « qu'il est advertyz par Cochinart, de la bonne diligence qu'ilz font à la fortification... dont il est bien joieulx. »

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 800.)

**1475, 28 juillet.** — Loys XI, écrit à ses très chiers et bien amez les gens d'église, eschevins...

« Nous avons estez acertenez, que très bien et grandement vous estes employés aux réparations de votre ville.

« Nous sommes adverty que le duc de Bourgoingne a intention de tirer devant Reims, parquoy est extrême besoing que vostre ville soit mise en seureté... et en ce faisant, nostre Seigneur aydant et nostre Dame, sa benoiste merre, nous vous garderons et recongnoisterons le grand et rétribuable service que en ce ferés à nous et à tout le royaume... et sy sera un honneur perpétuel. »

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 802.)

**1475, 31 juillet.** — Loys XI écrit à Cochinart « qu'il est adverty que le Roi d'Angleterre et le Duc de Bourgoingne doivent tirer à Reims... faites faire toutte diligence de fortifier Reims et dites à ceulx de la ville que s'ilz ne sont diligent de mettre la ville en seureté que l'on y mettra le feu. »

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 802.)

**1475, 4 aoust.** — Loys XI à nos chiers et bien amez les bourgeois, manans et habitants de Reims .. « Nous avons sceu comme vous avez bien commancé à faire les fossés... vous savons bien bon gré... les Anglois vont à Reims, si le fossé n'est achevé, nous

Digitized by Google

ne sommes pas délibéré de y mettre nuls gens d'armes, parqu'oy fauldroit par nécessité que la ville fut démolye, dont il nous desplairoit... »

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 802.)

**1477.** — Cochinart prend des biens des habitants sous forme d'emprunt, plus de 100,000[l], jamais rien n'en fut restitué.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 843.)

**1480-1484.** — Deniers communs.
Mises pour les fortifications 11,025[l].

(VARIN, *Arch. législatives, Stat.*, t. I, p. 674.)

**1484.** — Charles (VIII) « considérant que les manans et habitants de Reims ont préservé et gardé la ville... voulant les soulager des grans et excessives charges qu'ils ont supportées... aussi des fortifications qu'ils ont fait par ci devant à l'entour de la ville... ils ont frayé plus de cent mille francs... qu'ils ont esté très fort apouvris et en grand péril de tumber en mendicité... que la ville a été fort dépopulée... octroyons que jusqu'à dix ans, les habitants seront exempts de tailles, pourvu qu'ils nous payent le 4e denier qui se lève sur les vins... II[m]l chaque année. »

(VARIN, *Arch. lég., Stat.*, t. p. 675. 840.)

**1513.** — Mises pour les fortifications 4,945[l] 15[s].

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 680. — *Deniers communs.*)

**1521.** — François, roi de France. A nostre advènement et sacre et pour la forteresse, les habitants ont dépensé 52,000[l].

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 952.)

Digitized by Google

**1528.** — La ville a donné au Roi 4,500[l].

(VARIN.)

**1531.** — On empruntera 1,000[l] pour faire travailler les mendiants aux fortifications.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 875.)

**1533.** — Il faut 4,000[l] pour l'entrée de la Reine.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 878.)

**1534.** — Achat de matériaux pour les fortifications 5,214[l] 18[s].

(*Den. patrim.*, p. 505.)

**1535.** — Achat de matériaux pour les fortifications 1,329[l] 7[s] 4[d].

(*Den. patrim.*, p. 150, 224.)

**1536.** — On empuntera 1,000[l] pour les appliquer aux fortifications.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 885.)

**1536.** — L'emprunt qui était de 2,000[l] a été dépensé, on fera un nouvel emprunt de 4,000[l], on obligera tous les biens de la ville.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 886.)

**1536.** — Achat de matériaux pour les tours, portes, murailles, etc. 11,092[l] 13[s] 11[d].

(*Den. patrim.*, p. 191 à 502.)

**1543.** — Les deniers d'octroi sont épuisés, pour continuer les travaux des fortifications, il faut lever

Digitized by Google

un impôt de 3ˢ 4ᵈ par chaque semaine sur les plus riches et 20, 10 ou 5ᵈ sur les autres, selon leur fortune.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 890.)

**1544.** — On jete une taille de 5,000ˡ pour les fortifications.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 893.)

**1549.** — On emploiera les mendiants à travailler aux fortifications.

On levera par semaine 4ᵈ sur les plus pauvres, 8ᵈ, 16ᵈ, 2ˢ, et 2ˢ 8ᵈ sur les aisés.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 896.)

**1553.** — Le Roi est surchargé de dépenses et ne peut songer à réparer de ses deniers la fortification de Reims.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 698.)

**1553.** — La ville constitue une rente annuelle de 1,500ˡ sur les revenus du grenier à sel.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 901.)

**1553-54-55.** — Terres à Saint-Nicaise, Dieu-Lumière, etc.

**1555.** — Faire besogner aux remparts les gens qui n'ont pas de métier, on lèvera 5ˢ par semaine sur les plus riches.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 903.)

**1597.** — Payé pour les fortifications 4,643 écus.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 479. — *Conclusions.*)

Digitized by Google

### Pour solder les rentes des sommes empruntées par la ville et rembourser les capitaux.

**1553.** — Les habitants vendent pour 24,000[l] de vaisselle pour le rachat de la taille de 2,000[l] envers le Roi.

(Varin, *Stat.*, t. I, p. 902.)

**1646, 7 juin.** — Taxe de 52,000[l] sur les aisés.

(Varin. *Stat.*, t. I, p. 486.)

**1656.** — Impôt pour payer les rentes échues, les revenus ordinaires sont absorbés par les frais de la guerre 23,700[l].

(Varin, *Stat.*, t. I, p. 464.)

**1680.** — Les dettes de la ville sont liquidées à la somme de 242,382[l] 10[s].

(Bidet, p. 487.)

**1723.** — La ville s'oblige à payer en effets royaux 553,750[l] emprunts faits à divers particuliers.

(Varin, *Stat.*, t. I, p. 467.)

**1723.** — 41,650[l] pour rembourser les emprunts.

(Varin, *Stat.*, t. I, p. 467.)

**1773.** — Les rentes de la ville se montent à la somme de 442,308[l] 2[s] 11[d].

(Varin, *Stat.*, t. I, p. 469.)

Digitized by Google

Tous les renseignements que je viens de donner sont puisés dans les archives de la ville et dans le recueil de Varin.

Ils ne se rapportent qu'aux fortifications, il y a donc lieu d'ajouter toutes les dépenses occasionnées pour les besoins de l'administration de la ville et enfin pour payer au trésor les impôts de toute nature.

De plus, le Roi a souvent demandé et exigé de la ville des sommes considérables pour les frais de la guerre, subventions, ustensiles, don gratuit, emprunt, la rançon du Roi Jean, etc., et les frais du sacre.

En tenant compte de la valeur relative de l'argent aux différentes époques, comparée à la valeur actuelle, on voit que la ville a dépensé pour les fortifications des sommes très considérables.

« En 1437, la ville payait 12 deniers la journée aux gens des villages et 20 deniers aux ouvriers de la ville (1). »

En 1535, on faisait travailler aux terrassements de la butte Saint-Nicaise (actuellement en voie de transformation), la journée des ouvriers était payée 12 et 18 deniers.

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1553, 550 personnes..... | 375[l] | 12[s] | 11[d] |
| En 1555, 700 personnes..... | 5.272 | 6 | 6 |
| En 1556, 700 personnes..... | 1.740 | | 6 |

étaient employées aux mêmes travaux.

Pendant deux siècles on a travaillé aux fossés des remparts. Dans le xv[e] siècle, on a édifié les tourelles, corps de garde, bastions et les tours. Ce n'est qu'à la fin du xvi[e] siècle que les constructions ont été terminées.

De tout cet immense travail, il ne reste plus

(1) 12 deniers égalent 2 francs au pouvoir de l'argent en 1842. (C. Leber, 1842.)

Digitized by Google

qu'une très faible partie de la butte Saint-Nicaise et la Tour-du-Puits, qui est près de cette butte. Tous les ouvrages entre la porte Fléchambault et la porte de Paris (actuellement pont tournant du canal), ont été démolis en 1840, époque du creusement du lit du canal. De la porte Paris (Vesle), à la Tour des Trois-Museaux (ancienne porte Neuve-des-Augustins), les remparts et les tours ont été détruits en 1848 et en 1849. Une grande partie des matériaux a été employée pour le chemin de fer. La Belle-Tour avait été démolie en 1817. De la tour des Trois-Museaux à Saint-Nicaise, les travaux de démolition ont été faits en 1870.

En ce moment, de très beaux boulevards plantés d'arbres remplacent les anciens remparts.

Digitized by Google

## § 2.

### PORTES, TOURS ET TOURELLES DES REMPARTS, LEUR SITUATION, LEUR IMPORTANCE ET LEUR DESTRUCTION

Il me reste à faire l'histoire des Tours, Portes et autres ouvrages construits autour des murailles des remparts.

Je commencerai par la porte à Vesle et je me dirigerai vers la porte Mars, et, en faisant le tour complet, je reviendrai à mon point de départ. Dans mon trajet, je nommerai tous les ouvrages que je rencontrerai et je donnerai sur eux les renseignements que j'ai trouvés dans les registres des deniers patrimoniaux, des deniers communs, ou dans les conclusions du conseil. Les ouvrages de moindre importance seront nommés sans autre indication.

1. Porte à Vesle et tour Saint-Victor.
2. Corps de garde.
3. Tour Serpentine, tour des Deux-Guérites, tour Bellevue.
4. Tournelle au Champ-de-la-Bellangière.
5. Tour de la Madelaine, tour des Cignes.
6. Corps de garde de l'Arquebuse.
7. Demi-rond derrière le jardin aux cuirs.
8. Tour Saint-Jacques } Derrière le tripot de la
9. Tour Saint-Philippe } Fleur-de-Lys.
10. Corps de garde Saint-Pierre (Chativesle).
11. Demi-rond derrière le jardin de M. de Maupas.
12. Myneau, derrière Clemaretz.
13. Porte-Neuve des promenades (Regnier-Buiron).



Digitized by Google

14. Tour carrée. Tourelle Saint-Pierre-le-Vieil.
15. Tour Tirelire.
16. Tour des maîtres de l'artillerie. Tour rouge. Tour aux poudres.
17. Porte Mars.
18. Tour du Temple. Tour Sainte-Anne. Poterne du Temple.
19. Tour Saint-Adrien. Tour Chapelais.
20. Tour Saint-Hilaire. Tour Moineau.
21. Porte Cérès. Porte Chacre. Balloir.
22. Corps de garde des Cordeliers.
23. Belle-Tour. Tour Saint-Georges. Tour des Cordeliers.
24. Corps de garde Saint-Pierre-les-Dames.
25. Tour des Trois-Museaux. Porte-Neuve des Augustins.
26. Corps de garde des Augustins.
27. Tour du Mont-Dieu. Tour de la Plomberie. Tour du Séminaire. Tour Bellegarde. Tour des Augustins.
28. Tour Saint-Maurice.
29. Tour Saint-Antoine.
30. Tour Bailla. Tour Blanche. Tour Saubourg.
31. Saint-Nicaise (Porte et Tour).
32. Tour du Puits.
33. Demi-rond derrière Tout-le-Faut.
34. Dieu-Lumière.
35. Chanteraine.
36. Tourneboyau, Tournebouel, Tournebonneau.
37. Fléchambault.
38. Folle-Peine.
39. Tour Saint-Martin.
40. Poterne du Jard.
41. Tour Saint-Liez.
42. Tour Notre-Dame, près de la Tannerie.

Digitized by Google

43. Tour Saint-Victor.
44. Corps de garde du Clazenier.

Il y a encore des tours dont je n'ai pas connu l'emplacement ; ce sont :

Tour Jehanne-d'Avize.
— du Diable.
— Saint-Étienne.
— Saint-Guillaume.
— Saint-Julien.
— Saint-Loys.
— de la Sorcière.
— Saint-Thiébault.

Toutes les tours qui existaient encore en 1807 ont été mises en vente comme bien national par le gouvernement.

Ces tours avaient été construites par la ville, les dépenses avaient pesé lourdement sur ses finances, et pour éviter leur démolition, elle a été dans l'obligation de les racheter.

Elles furent acquises par elle aux prix suivants :

**Vente du 16 Mars 1807.**

| | |
|---|---|
| La tour Notre-Dame..... | 236f |
| — des Trois-Museaux..... | 365f |
| — la Canonnière..... | 185f |
| — ..... | 245f |
| — la Madelaine..... | 212f |
| La guérite près la porte à Vesle..... | 185f |
| La tour Saint-Jacques..... | 185f |
| — Châtivesle..... | 65f |
| — Saint-Pierre..... | 221f |
| — Saint-Adrien..... | 221f |

Digitized by Google

La tour des Moineaux..... 125f
— des Cordeliers..... 113f
— Saint-Pierre..... 75f
— des Augustins..... 62f
— Bailla..... 149f

## Vente du 16 Avril 1807.

La tour du Puits..... 98f
Porte-Neuve avec jardin..... 725f
Tour de la Plomberie..... 185f

Digitized by Google

## PORTE A VESLE

### 1. — Tour Saint-Victor.

**1430, 3 janvier.** — Pont-levis à faire à la porte à Vesle.

*(Conclusions du Conseil.)*

**1446.** — 21 voitures de grève pour le pont de porte à Vesle, à 14 deniers la voiture.

Chaux vive, thuille battue, charpenterie.

*(Deniers patrimoniaux*, p. 228 et 229.)

**1447.** — Pierres de taille et grève, à Jehan Jacquart, Perinet, etc., massons, pour travaux au pont-levis de porte à Vesle, 61$^{l}$ 2$^{s}$ 4$^{d}$.

Serrurerie, araine, arzille, epuisier et mettre à sec le guez, 52$^{l}$ 8$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 230 et 231.)

**1447.** — Pont de porte à Vesle, espuisier et mettre à sec le guez, araine, arzille, grève, 54$^{l}$ 18$^{d}$ 6$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 234 à 253.)

**1452.** — 5 journées 1/2 à porter planches de chesne pour refaire le pont de porte à Vesle, 36$^{s}$ 8$^{d}$.

*(Den. patrim.)*

Digitized by Google

**1470.** — Boulouart à faire à porte à Vesle, et moynetz sur la muraille.

*(Conclusions du Conseil.)*

**1472.** — On fera deux boulevoirs à porte à Vesle, batardeaux ou moynetz et fossez, provision de poudre, bois, cloyes, pierres, tonneletz de croyes, ou caques pleins de terre à mettre sur la muraille.

*(Conclusions du Conseil.)*

**1488, 25 octobre.** — L'archevesque fait demander aux eschevins le bas estage d'une des tours de porte à Vesle.

Le Conseil dit que la tour et toute la cloture de la forteresse, appartient au Roi.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 838.)

**1512-1514.** — Pour approfondir les fossez entre porte à Vesle et porte Mars, payé 689$^{l}$ 19$^{s}$ 9$^{d}$.

*(Den. patrim.*, p. 113-126.)

**1513.** — Bois pour les sablieres et les hollandry de porte à Vesle, charpentiers, soyeurs de planches 205$^{l}$ 12$^{s}$ 10$^{d}$.

Pierres de taille pour les canonnières, 15$^{l}$ 15$^{s}$.

Chaux, tuille battue, 7$^{l}$ 3$^{s}$ 2$^{d}$.

*(Compte des fortifications et deniers patrimoniaux.)*

**1516.** — Laforest, maistre charpentier, à 3$^{s}$ 6$^{d}$ par jour, pour avoir besongné à porte à Vesle, 5$^{l}$ 2$^{s}$ 6$^{d}$.

Au rateau de la porte, 9$^{l}$ 5$^{s}$ 6$^{d}$.

*(Den. patrim.)*

Digitized by Google

**1517.** — A Collesson, pour eschaffauder au mineau de porte à Vesle (1).

A Godfrin, chartier, pour 9 voitures de boulets de pierre, estant sur le gué de porte à Vesle.

Pilotis du mineau, 6$^{l}$ 12$^{s}$.

Bois pour faire les estots à pointe pour le mineau, 10$^{l}$.

Au Saulvoir du mineau, 5$^{l}$ 18$^{s}$; à divers, pour le mineau, 49$^{l}$ 7$^{s}$ 4$^{d}$; à divers, pour le mineau, 71$^{l}$ 6$^{s}$; 200 pieds de pierre de taille, 18$^{l}$; 212 pieds de pierres de Luternay, 12$^{l}$ 15$^{s}$; 240 pieds de pierres de Hourges, 21$^{l}$ 13$^{s}$ 6$^{d}$; mineau de porte à Vesle, 58$^{l}$ 14$^{s}$ 3$^{d}$; faire un mineau au Saulvoir, 47$^{l}$ 11$^{s}$ 4$^{d}$; faire un mineau au Saulvoir 91$^{l}$ 15$^{s}$ 10$^{d}$; 200 pieds de pierre de taille, 18$^{l}$; pierres de taille, 34$^{l}$ 8$^{s}$ 6$^{d}$; pierres villaines, 26$^{l}$ 19$^{s}$ 2$^{d}$.

(*Compte des fortif.*, p. 128.)

**1521, 4 mai.** — A Collesson, masson, et aultres, pour ouvrages faits en la Tour près de porte à Vesle, 458$^{l}$ 9$^{s}$ 9$^{d}$.

(*Compte des fortif.*, p. 168.)

**1522.** — A Collesson-Boudin, masson, pour travaux faits à la Tour près de porte à Vesle, 111$^{l}$ 3$^{s}$ 6$^{d}$.

Au mineau, 300 croyes, 1$^{l}$ 13$^{s}$.

Tuilles battues, chaux, grève, pierres villaines et pierres roussettes, 485$^{l}$, 5$^{s}$.

Massons, 514$^{l}$ 11$^{s}$ 1$^{d}$.

Taille de pierres, 21$^{l}$ 5$^{s}$.

(*Compte des fortif.*, p. 222.)

(1) *Moineau (mineau)*, terme de fortification. Bastion plat bâti au milieu d'une courtine lorsqu'elle est trop longue et que les deux bastions des angles sont trop éloignés pour se défendre l'un l'autre. (Littré.)

Digitized by Google

**1523.** — Aux massons, Collesson Boudin, etc., qui ont travaillé à la Tour près de porte à Vesle, 577$^{l}$ 5$^{s}$ 3$^{d}$.

(*Compte des fortif.*)

**1524.** — Aux ouvriers qui ont nettoyé le gué, etc., 83$^{l}$ 4$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Compte des fortif.*)

**1534.** — Bois pour le hollandry, 9$^{l}$ 15$^{s}$.

Demi-rond de porte à Vesle et fossez Saint-Victor, 17$^{l}$ 12$^{s}$.

(*Compte des fortif.*)

**1534, 16 février.** — Payé à Jehan Loret, carrier à Hourges, pour 504 pieds de pierres roussettes à 13$^{l}$ 15$^{s}$ le cent, pour estre employées à reffaire les relays près porte à Vesle, 69$^{l}$ 7$^{s}$ 4$^{d}$.

Au même, 30$^{l}$ 13$^{s}$ 3$^{d}$.

Au même, pierres roussettes, pour le pont levis de porte à Vesle, 47$^{l}$ 12$^{s}$ 10$^{d}$.

A Collart, pierres roussettes, pour même cause, 16$^{l}$ 10$^{s}$ 8$^{d}$.

Chaulx pour le relay, 30$^{l}$ 2$^{s}$ 2$^{d}$.

Thuilles battues, 15$^{l}$ 9$^{s}$ 4$^{d}$.

30 voitures de grève à 18$^{d}$ 2$^{l}$ 3$^{s}$ 6$^{d}$.

A Jehan Pussot, charpentier, pour bois pour le pilotis, 9$^{l}$ 16$^{s}$.

A Bondelot, pont levis, 33$^{l}$ 9$^{s}$.

Aux massons, pour le relay, 135$^{l}$ 12$^{s}$ 5$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 240.)

**1534.** — Payé à Oudiette, pour avoir vacqué à descouvrir et recouvrir la grant fenestre d'entre les deux ronds de la porte à Vesle, du costé des champs, 3$^{l}$.

(*Den. patrim.*, p. 343).

Digitized by Google

**1535.** — Pierres de taille, pierres roussettes, pierres blanches, 288[l] 11[s], pour le relay de porte à Vesle.

(*Den. patrim.*, p. 150 à 155.)

**1536.** — Pierres blanches, 114[l] 17[s] 8[d].

492 pieds de pierre blanche, 72[l] 16[s] 9[d].

360 pieds de pierre roussette, pour employer à faire le glassiz de la platte forme et canonnière, qui se fait au fort de porte à Vesle, du costé de la burye, 49[l] 10[s].

Pierres villaines, pour la muraille qui se fait près de la barbacane et du moulin Lochart, 90[l] 16[s] 8[d].

Croyes, 41[l] 14[s] 10[d].

(*Den. patrim.*, p. 153.)

**1556.** — Payé pour la réparation de l'arche du pont dormant de porte à Vesle, 8[l] 7[s].

Grève, etc., 65[l] 7[s].

(*Den. communs*, p. 386.)

**1556.** — Travaux à un esgoud estant dessoubz la tour de la première porte à Vesle et au petit myneau en la dite porte et le premier moulin.

(*Den. communs.*)

**1556.** — Payé à Doynet, pour fer livré pour le pont levys de porte à Vesle, 4[l] 18[s] 8[d].

(*Den. communs*, p. 387.)

**1556.** — Un saulvoir à garder poissons à porte à Vesle.

(*Den. communs.*)

Digitized by Google

## 2. — Guérite près la porte à Vesle.

Corps de garde de Vesle n° 1, de l'état des tours, jardins et corps de garde des remparts, dressé en 1786.

(*Archives de Reims. — Domaine. — Liasse 4, renseignements.*)

## 3. — Tour Serpentine.

(Deux guérites, Bellevue.)

**1490.** — Payé à Jehan Colebert et Jehan de Chaalons pour travaux à la tour Serpentine, 24ˢ.

(*Den. patrim.*, p. 274.)

**1513.** — Croyes fournies pour la tour Serpentine, pierres de taille, 35ˡ.

Pierres villaines, tuille battue, grêve, bois pour les canonnieres, 10ˡ, 4ˢ.

Un myneau entre la tour Serpentine et le champ de la Bellangiere, 19ˡ, 18ˢ.

(*Den. patrim.*, p. 12, 89.)

## 4. — Bellangière (champ de la).

**1429, 3 mars.** — Tournelles faites au champ de la Berangiere.

(*Conclusions du Conseil.*)

**1513.** — Payé pour ouvrages au myneau entre la Tour Serpentine et le champ de la Bellangiere, 6ˡ, 3ˢ, 9ᵈ.

(*Den. patrim.*, p. 52, 79.)

Digitized by Google

**1514**. — Ouvrages faits au myneau du champ de la Bellangiere, 5[l], 17[s], 6[d].

Ouvrages faits au demi-rond, 5[l]. 1[s], 8[d].

(*Den. patrim.*, p. 128.)

**1522**. — Payé pierres villaines au myneau du champ de la Bellangiere.

(*Den. patrim.*)

## 5. — Tour de la Madelaine.

(Tour des Cygnes.)

**1442**. — Payé à Guillemin Garnot et autres massons pour avoir massonné la tour neufve de derriere la Madelaine, 206[l], 8[s].

(*Den. patrim.*)

**1513**. — Doubleaux pour faire les myneaux derriere la Madelaine et Poilcut, 12[l], 4[s], 2[d].

(*Den. patrim.*, p. 49, 83, 86.)

**1534**. — Payé pierres roussettes, etc.... pour le myneau de la Madelaine, 68[l], 3[s], 8[d].

(*Den. patrim.*, p. 55.)

**1536**. — Pierres roussettes pour le myneaulx derriere la Magdelaine, 66[l], 11[s], 8[d].

(*Den. patrim.*, p. 157, 172.)

## 6. — Corps de garde de l'Arquebuse.

(N° 4 de l'*État de 1786*.)

Digitized by Google

## 7. — Demi-rond derrière le Jardin aux cuirs.

**1513.** — Ouvrages au demi-rond derrière le Jardin aux cuirs.

Bois pour faire le myneau de derrière le Jardin aux cuirs.

(*Den. patrim.*, p. 27, 49.)

**1514.** — Aux manouvriers qui ont travaillé au Jardin aux cuirs, 4$^{l}$ 13$^{s}$ 4$^{d}$.

Bois pour faire le myneau derrière le Jardin aux cuirs, 11$^{l}$ 9$^{s}$ 11$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 136, 137, 139, 187.)

## 8-9. — Tours St-Jacques et St-Philippe.

**1618.** — Sentinelle entre les Tours Saint-Jacques et Saint-Philippe derrière le tripot de la fleur de lys.

(*Chambre des Comptes.*)

## 10. — Corps de garde Saint-Pierre (Chativesle).

(N° 6 de l'*État de 1786.*)

## 11. — Demi-rond derrière le Jardin de M. de Maupas.

**1536.** — Pierres villaines pour le moyneau que fait faire Germain le florinier près le jardin de M. de Maupas, 4$^{l}$ 8$^{s}$; id. 1$^{l}$ 18$^{s}$ 6$^{d}$.

Au demy rond, id. 4$^{l}$ 14$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 179, 180, 278.)

Digitized by Google

## 12. — Myneau derrière Clemaretz.

**1513.** — Doubleaux pour faire le myneau derrière Clemaretz, 12[l], 3[s], 4[d]; décombrer, 12[s].

(*Den. patrim.*, p. 64, 65, 90.)

## 13. — Porte-Neuve des Promenades.

(Regnier Buiron.)

**1427.** — Charles VII, au Bailly de Vermandois.

« ..... A nous seul et pour le tout, appartient en « propre domaine et seigneurie, les portes, tours, « tournelles, fossés et toute la forteresse et clausure « de la ville...

» Le Prévôt de l'archevêché alla à la porte Regnier « Buiron, où il y a *deux grosses tours*, en fit arracher « les serrures... »

(Varin, *Stat.*, t. I, p. 941. Bidet.)

**1496.** — Besongner à la réparation de plusieurs tours, myneaulx, murailles, etc... et mesme en la réparation d'un myneau estant près de Regnier Buyron, qui est fondu.

(*Conclusions du Conseil.*)

**1513.** — Pour Regnier Buyron, 3,000 croyes et chaux, 17[l] 11[s] 4[d]; 425 pieds de pierre de taille pour faire les canonnières, 29[l] 15[s]; 16 voitures de pierres villaines, 2[l] 6[s] 8[d].

(*Den. patrim.*, p. 14, 90.)

Digitized by Google

**1514.** — Croyes, 5$^{l}$ 11$^{s}$ 3$^{d}$.
Grève, 3$^{l}$ 13$^{s}$.
Manouvriers, 10$^{l}$ 15$^{s}$ 3$^{d}$.
Massons, charpentiers, 116$^{l}$ 18$^{s}$ 4$^{d}$.
Au myneau, 11$^{l}$ 1$^{s}$ 3$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 80, 188.)

**1517.** — Doubleaux, lattes, chevrons, soyeurs de planches, 22$^{l}$ 10$^{s}$ 2$^{d}$.
Chaux, grève, 4$^{l}$ 2$^{s}$ 6$^{d}$.
6,000 carreaux, 2$^{l}$ 14$^{s}$.
22,000 thuilles, 11$^{l}$ 4$^{s}$ 2$^{d}$.
Au comble de la porte, 27$^{l}$ 11$^{s}$ 9$^{d}$.
Massons, 17$^{l}$ 9$^{s}$ 5$^{d}$.
Pierres villaines, couverture de la porte, etc., 2$^{l}$ 7$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 155, 173.)

**1536.** — Croye au myneau, près Regnier Buiron, 21$^{l}$ 9$^{s}$.

(*Den. patr.*, p. 211, 216.)

**1652.** — Jean Audry, lieutenant des habitants, fit élever le fort de la platte forme Saint-Jacques, lequel fut détruit quelque temps après.

(Cocquault, p. 640.)

**1653.** — Payé à Nicolas Bridé et à Nicolas Gentillastre, massons, savoir :
Pour les ouvrages faits en la fortification nouvelle de la plate forme de la Cousture, 3,500$^{l}$ ; pour plus fait, 1,800$^{l}$.

(*Compte des anciens octrois.*)

Digitized by Google

## 14. — Tourelle Saint-Pierre-le-Vieil.

(Tour Carrée.)

**1429, 27 juin.** — Travaux aux fossés, près de la tour qui a esté arse derrière le cimetiere de Saint-Pierre-le-Vieil.

(*Conclusions.*)

**1432.** — Ouvrages à la tour qui a esté arse derrière le cimentiere Saint-Pierre-le-Vieil.

(*Den. patrim.*, p. 37-38.)

## 15. — Demi-rond, derrière Tirelire.

**1432.** — Charpenterie du demi-rond, derrière la Tirelire.

(*Den. patrim.*)

**1433.** — Payé à Gobin Lajoye, etc., pour ouvrages faits à la charpenterie du demy rond, derrière la tirelire, 85$^{l}$ 18$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

**1513.** — Croyes fournies pour la tour de la Tirelire, chaux, 3$^{l}$ 2$^{s}$ 11$^{d}$.
225 pieds de pierre de taille, 15$^{l}$ 15$^{s}$.
2 voitures de pierres villaines, 5$^{s}$ 10$^{d}$.
Bois et clous 1$^{l}$ 9$^{s}$.
Bois pour la terrasse, 13$^{l}$ 14$^{s}$ 7$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 22, 87.)

Digitized by Google

**1534.** — A Jehan Niclot, chaufournier, pour 15 poinssons de chaulx de croye à 7ˢ le poinsson, pour refaire la bresche, près la Tirelire, 5ˡ 5ˢ ; thuille battue et croye ; croyes près la Tour Saint-Pierre, près de la Tirelire, 58ˡ 1ˢ 6ᵈ.

(*Den. patrim.*, p. 17, 205.)

## 16. — Tour des maîtres de l'artillerie.

(Tour aux poudres.

Tour Rouge. — Tour des Canonniers.)

(N° 9 de l'*État de 1786.*)

## 17. — Porte Mars.

**1496, 23 janvier**. — Faire réparer le pont de porte Mars.

(*Conclusions.*)

**1496, 28 mars**. — Que l'on besongne à la réparation de la porte Mars.

(*Conclusions.*)

**1497, 10 may**. — Charles de Vasse, lieutenant de Mᵍʳ le capitaine, Philippe de Bezannes, prevost de l'eschevinage... se sont transportez à la porte de mars qu'il convient de réparer et à quoi l'on besongnoist...

(*Conclusions.*)

**1514.** — Pierres de taille, 87ˡ 9ˢ 6ᵈ.
Croyes, 52ˡ 16ˢ 10ᵈ.
Massons, 101ˡ 5ˢ 7ᵈ.
Charpentiers, 60ˡ 10ˢ.

Digitized by Google

Grêve, 25$^{l}$ 8$^{s}$ 9$^{d}$.

Manouvriers, 1 sou par jour, 79$^{l}$ 19$^{s}$.

5 journées voiturier, son char, 3 chevaux, 2$^{l}$.

(*Den. patrim.*, p. 105, 184.)

**1536.** —Murailles, porte Mars, croyes à 4$^{s}$ le cent, 12$^{l}$ 3$^{s}$ 3$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 196, 198.)

**1556.** — A Pierre Doynet, pour fer livré au pont levis de porte Mars, 11$^{l}$ 15$^{s}$ 8$^{d}$.

A Nicolas Drouart, au pont dormant, 5$^{l}$ 3$^{s}$.

A Gérard Colbert, une pièce de bois de 22 pieds sur 11/12, 3$^{l}$.

Divers travaux au moyneau, deux canonnières, voulsure du moyneau 104$^{l}$ 13$^{s}$ 4$^{d}$.

Thuilles, croyes, maçonnerie, 127$^{l}$ 4$^{s}$ 9$^{d}$.

A Jehan Jeunehomme, maçon, 155$^{l}$ 15$^{s}$.

Pierres meulières, chaux, thuilles, bois, maçonnerie, 589$^{l}$ 18$^{s}$ 10$^{d}$.

Au pont dormant, 26$^{l}$ 17$^{s}$ 6$^{d}$.

Thuilles, etc., 84$^{l}$ 18$^{s}$ 4$^{d}$.

(*Den. patrim. et Den. communs.*)

**1653.** — Payé à J. Allart, laboureur, pour les ouvrages entrepris en dehors de la porte Mars, 800$^{l}$.

(*Compte des anciens octrois.*)

## 18. — Tour du Temple.

(Tour Sainte-Anne. — Poterne du Temple.)

**1347.**—A Th. Lepois etc., pour la Tournelle derriere le Temple.

(*Compte des fortif.* — Varin, *Arch. adm.*, p. 1139.)



Digitized by Google

**1429.** — A Jehan Debourges et aultres, pour ouvrages par eux faits, pour le demi-rond derriere le Temple, 21$^{l}$ 19$^{s}$ 4$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1429.** — A Person Godet, Jehson et aultres massons, pour ouvrages au demi rond derriere le Temple, 139$^{l}$ 4$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1430.** — A Thierry Culpierre et aultres, pour ouvrages au demy rond derrière le Temple, 57$^{l}$ 12$^{s}$ 2$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1432.** — Charpenterie du demi rond de derrière le Temple, 40$^{l}$ 10$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

## 19. — **Tour Saint-Adrien.**

(Tour Chapelais.)

**1496, 1 may.** — La fasson de massonnerie d'une tour à demy rond, à faire ou souloir estre un myneau couvert de terre, assis au derrière de la grange du Temple... portant de tous costez 20 pieds dedans œuvre, dont le bas estage sera voultè à deux croyes d'angins... les fondements auront 10 pieds d'épaisseur... de chaque costé y aura par dessus une terrasse de trois pieds dépay sur laquelle sera mis le pavé... les murs seront exaucés en épaisseur de 8 pieds et y seront faites autant de canonnières que le lieu le requerra.

Mis à prix à rabais, à la somme de 300 livres tournois, qui y voudra ravaller voise pardevant Jean Pussot,

Digitized by Google

notaire royal où il y sera receu... en y faisant un ou plusieurs rabais de chacun cent sols tournois, et se délivrera le dimanche huitième jour de ce présent mois de may, en l'hostel de l'échevinage, heure du gros coup de nonne sonnant en l'église de Reims, au plus ravallant, à la chandelle... rendre l'ouvrage fait et parfait dedans le jour de la feste de S$^{t}$ Jean Baptiste de l'an 1497.

Il y a eu 18 rabais de chacun cent sols.

**1496, 1$^{er}$ may.** — Oudinet Navarre, maçon, auquel cette marchandise est demeurée comme au plus et dernier ravallant... il oblige son corps et ses biens, et pour plus grande seureté Jean Colbert et Jean Lemoine, massons, sont applegés cautions.

(*Liasse, tours, etc.* — ROGIER, 68.)

**1498.** — Visitation faite de la Tour commencée derriere le Temple et ordonnance de y faire asseoir les persées qu'il y fault faire pour la deffence d'icelle.

(*Conclusions*, 5 octobre.)

**1498.** — La tour derrière le temple est presque achevée.

(*Conclusions*, 6 novembre.)

**1505, 4 mars.** — Conclud que l'on fasse la charpenterie et couverture sur la tour faicte neufve, derrière le temple fort endommagée pour faulte de la couvrir.

(*Conclusions.*)

**1513.** — Croyes, chapperons et membrures à la tour derrière le temple, 9$^{l}$ 19$^{s}$ 4$^{d}$ ; grève, croyes et chaux, 110$^{l}$ 17$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 11, 40.)

Digitized by Google

**1524.** — Planches de chêne et grève, 44$^{l}$ 11$^{s}$ 4$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 247-248.)

**1534.** — Pierres roussettes pour être employées à reffaire le moineau de derrière le temple tenant à la tour appelée Saint-Hilaire, 48$^{l}$ 14$^{s}$ 2$^{d}$; chaulx, thuille battue, grève, 20$^{l}$ 16$^{s}$ 10$^{d}$; couverture d'un demi rond qui est au moyneau derrière le temple, 57$^{l}$ 3$^{d}$ 6$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 12, 58.)

**1555.** — Moyneau entre la tour Saint-Hilaire et la tour Saint-Adrien.

(*Den. patrim.*)

## 20. — **Tour Saint-Hilaire.**

(Tour Moineau.)

**1429.** — Tournelle faite derrière Saint-Hilaire.

(*Conclusions, 3 mars.*)

**1432.** — Charpenterie du nuef demi rond, derrière Saint-Hilaire.

(*Den. patrim.*)

**1433.** — A Jehan Barbaise, pour ouvrages faits au nuef demi rond, derrière Saint-Hilaire, 36$^{l}$ 16$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

## 21. — **Porte Cérès (Chacre).**

(Balloir.)

**1341, 4 avril.** — Vente par Ph. de Bainne, à messire Regnault de Vianne, trésorier de Reims, d'une

Digitized by Google

porte à Reims, c'on dist porte Chacre, moyennant IIII$^{c}$ V$^{l}$.

VARIN, *Arch. adm.*, t. II, p. 855.)

**1347, 23 mars.** — Le pont de porte Cerre fut fait en la dicte année 1347, les pierres de taille dont il a esté fait ont été prises aux carrières de Brimont et d'Hermonville.

(ROGIER, p. 75.)

**1347.** — Donné de Courtisie as massons pour l'asseage de la première pierre d'ou pont de porte Checcre.

(*Compte des fortif.*)

**1347.** — A Estenne de Lageri, masson, pour ouvrage au pont de la porte Chescre, VII$^{l}$ XVII$^{s}$.

(*Compte des fortif.*)

**1352.** — Donation par Regnault de Vienne, à l'église de Reims, de la maison de porte chartre, appartenant au d. Regnault de Vienne.

(VARIN, *Arch. adm.*, t. II, p. 857.)

**1452.** — A Jehan Varlet, charpentier, pour une journée avoir ouvré au grant pont levis de porte chacre, 4$^{s}$.

A Hardy, son varlet, 3$^{s}$ 4$^{d}$.

Autres ouvrages au même pont, 66$^{l}$.

Ouvrages payés aux Fèvres pour crampons, etc., au même pont 5$^{l}$ 6$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

**1489, 7 septembre.** — En la ville joingnant la porte chacre, a une grosse tour quarrée dont l'estage

Digitized by Google

d'en hault de tout temps et ancienneté est le logis et la chambre où ont accoustumé et se doivent tenir de nuyt les quarteniers de la dite porte et se fait l'entrée à la Chambre des maistres de l'artillerie.... on descend à ung celier ou cave dont se sont servi messeigneurs du chappître.

Or, est advenu puisnaguer que la muraille de la dite tour est ruynée en partie et menasse encore plus grande ruyne, et est force de la réparer ou de la metre de tout point jus.

Et qu'il est grande nécessité de faire aultres fortifications utiles et prouffitable et nécessaires en la d. ville comme tours, moyneaux et aultres fortifications qui ont esté ordonnées et commandées estre fetes par monseigneur le Gouverneur de Champaigne par l'ordonnance du Roy notre syre... les pierres du dessus de la tour seront bonnes et propres à icelles fortifications faire.

(*Conclusions.*)

**1496, 23 janvier.** — Au conseil le Procureur a dit estre que samedi dernier la porte et partie du boulevart de porte Chacre fondirent et tombèrent dans les fossez.

Conclud que l'on fasse reparer le dit pont de porte Chacre d'un pont dormant jusques à tant qu'on puisse réparer le tout qui est fondu...

(*Conclusions.*)

**1496.** — Au Conseil... conclud que l'on prengne par corvées des chartiers et chevaulx de ceste ville et des villages pour amener des crozilles à porte Chacre.

(*Conclusions.*)

Digitized by Google

**1508.** — 2,304 pieds de pierre de taille à la tour de porte Chacre, 228$^{l}$ 5$^{s}$.

Croyes, 17,263 thuilles, chaulx, grève, pierres villaines, 87$^{l}$ 14$^{s}$.

Aux massons pour le pont, 94$^{l}$ 5$^{s}$.

Pour la construction de la tour, etc., 25[illegible]$^{l}$ 4$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 7, 32.)

**1522.** — Pour le pont et la porte.

(*Den. patrim.*, p. 207.)

**1534.** — Payé 3 poinssons de thuille battue pour estre employés à porte Chacre, 26$^{s}$ 3$^{d}$.

Aux massons pour ouvrages entre les deux portes de porte Chacre, 32$^{l}$ 12$^{s}$.

A Gérard Colbert, 30 voitures de pierres villaines pour la fortification du boulevart de porte Chacre, 6$^{l}$.

Croyes, 86$^{l}$ 7$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

**1556.** — Travaux au pont levis de porte Chacre, 115$^{l}$ 7$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 385.)

**1556.** — Démolition du vieil pont de porte Chacre et construction d'un nouveau.

(*Deniers communs*, p. 372.)

**1755.** — Vis à vis la porte Cérès, dans les bourgs, il y avait autrefois un château élevé sur un mont de terre qui servait à deffendre la ville, on l'appelait le Balloir; il fut démoli en 1755.

(Geruzez.)

Digitized by Google

## 22. — Corps de garde des Cordeliers.

(N° 15 de l'*État de 1786.*)

## 23. — Belle Tour.

(Tour Saint-Georges. — Tour des Séminaires. Tour des Cordeliers.)

Cette tour a été entreprise la dernière, pour la défense de la ville, elle était établie dans la partie nord-est des remparts, c'était la plus forte de toutes celles qui avaient été construites, l'intention des Rémois est manifestée dans le préambule de la déclaration de l'ouvrage de « massonnerie qui est à faire « pour la construction d'une bonne, grosse, forte et « puissante tour que Monseigneur le Gouverneur de « Champagne a ordonné estre faitte et construite en la « forteresse de la ville de Reims entre le boulevart de « porte Cérès et la porte des Augustins. »

L'emplacement choisi par Monseigneur le Gouverneur pour l'établissement de cette tour n'a pas été accepté d'abord par les Rémois; en effet, le 30 août 1501, le conseil de ville a délégué Pierre Boulez, substitut près de Monseigneur le Gouverneur, pour lui remonstrer « qu'il seroit bon de faire entre porte « Mars et porte à Vesle la tour ci devant mention- « née ».

Le lendemain 31 août 1501, monseigneur d'Orval écrit à ses « chiers et bons amis messieurs de la ville « de Reims : « J'ai veu les lettres que m'avez escriptes « et en tout qui touche la Tour que j'ay ordonnée « estre faite vous estes en différent de deux lieux... « Vous dites qu'elle seroit bien séante entre porte Mars

Digitized by Google

« et porte à Vesle, advisez ensemble lequel lieux elle « sera le mieux et plus convenable et mieux assise « pour la fortification de la ville. »

Le lendemain le conseil de ville « conclud que le « lieutenant prengne avec lui un certain nombre de « gens de bien... qu'on les meyne au lieu où Monsei- « gneur d'Orval a ordonné la tour estre faite et aussi « entre porte Mars et porte à Vesle afin que de leur « advis on voise en quel lieu sera le mieux assise la « ditte tour... »

Le 3 octobre 1501, au conseil, le Lieutenant a requis que suivant l'ordonnance de Monseigneur d'Orval de faire construire une bonne forte grosse tour aux fossez d'entre les Augustins et porte Chacre non encore commencée.

Conclud que la dite tour se fasse le plus diligentement possible au lieu le plus convenable entour la ville qui sera advisé pour la deffense d'icelle.

Le 3 janvier suivant le conseil de ville conclud que la cédule faite de la mise à prix au plus ravalant de la Tour derrière les Cordeliers soit publiée et délivrée au plus ravalant ayant bons ouvriers....

Les recherches que j'ai faites ne m'ont pas fait découvrir le procès-verbal de la délivrance de l'ouvrage à faire et conséquemment le nom de l'entrepreneur m'est inconnu (au moins à ce premier moment) ainsi que l'importance de la somme réclamée et accordée pour cette entreprise.

Plusieurs historiens, dont quelques-uns jouissent à juste titre d'une très grande autorité, ont écrit que cette tour avait été construite par un des ancêtres du grand Colbert; j'ignore où ils ont puisé ces renseignements. Si grand que soit leur savoir, je me permets de ne pas être de leur avis dans cette circonstance, je

Digitized by Google

pense qu'ils ont pu se tromper sur le nom de la tour qui a été construite par Jehan Colbert, cette tour est celle du Mont-Dieu derrière les Augustins, il s'était rendu entrepreneur des travaux le 1er juin 1489 avec Jehan Briez et Jehan de Chalons, maçons à Reims.

C'est le 12 décembre 1508, dans la délibération du conseil, qu'on trouve les noms des maçons-entrepreneurs de l'ouvrage de la Belle Tour. Dans l'assemblée, le Procureur dit.... « qu'il est besoing mestre un nou-« veau maistre de l'ouvrage de la dite tour avec « Collesson Boudin lequel estoit avec feu Henry « Boudin.

« Le conseil conclud... qu'au lieu de feu Henry « Boudin qui estoit maistre de l'ouvrage de la dite tour « Thierry Noblet masson y soit et pour ce faire a esté « nommé et le sera aussi Collesson Boudin. »

Il me reste à entrer dans quelques détails qui n'ont pas trouvé place jusqu'ici.

Declaration de l'ouvrage de massonnerie de la grosse, forte et puissante tour....

Il y aura trois estages... la façe de devant au fond du fossez aura vingt pieds d'épaisseur... il y aura quatre canonnieres pour battre tout au long des fossez par bas tant du costé des Augustins que du costez de porte Cérès... le bas estage aura trente six pieds de vuidange et trente six pieds de face par devant et 16 a 18 pieds d'épaisseur.

Le second estage aura soixante douze pieds de longueur en creux, trente sept pieds de largeur et vingt pieds d'epaisseur sur le devant et seize pieds de chacun costez des flancs... il y aura autant de persées et canonnieres que le lieu le requerra.

Le tiers et dernier estage aura de longueur, lar-

Digitized by Google

geur et épaisseur comme le second estage..., repositoires seures, bien voultés pour pouvoir boutter et enclore 5 ou 6 cacqs de poudre...

(*Liasse 4, renseignements.*)

**1507-1508.** — Achat de pierres de taille à Unchair livrées à la grosse tour la porte Chacre.

(*Den. patrim.*)

**1507.** — Grossaine et Lescot maistres de la forteresse ont vacqué aux ouvrages de la ville en cette année en la tour commencée à faire aux fossés près la porte Chacre et autres tours, murailles, ponts, portes, etc.

**1507, 10 juin.** — Pour faire les canonnieres du 2e estage de la grosse tour, il est utile et convenable que les canons puissent jouer à leur aise... il y aura six canonnieres, 3 d'un costez et 3 d'autre... et aux deux flancs seront deux autres canonnieres lesquelles croiseront d'un des costez le boulevart de porte Cérès et du cotez des Augustins pour battre la motte Saint-Nicaise...., au pand des murs de la ville tant du costé du boulevart que de la porte des Augustins se doivent construire quatre bonnes canonnieres en basse terre sur lesquelles l'on pourra tirer grosses et puissantes pièces....

(*Conclusions.*)

**1507, 11 juin.** — Collesson Boudin a esté à Troies veoir une tour à feu et adviser qu'on auroit à faire touchant les persées de la Tour commencée derrière les Cordeliers.

Collesson Boudin a vacquez six jours... il lui est

Digitized by Google

payé pour chacun jour huit sous parisis pour ses peines et despens....

(*Conclusions.*)

**1508, 12 décembre.** — Le conseil conclud que l'on besoigne à tailler les pierres au cent de pieds pour les employer à la tour commencée près de porte Chacre.

(*Conclusions.*)

**1512.** — Le conseil conclud que l'on besongne à parachever la Tour derrière les Cordeliers.

(*Conclusions*, p. 15.)

**1512-1513.** — Grosse tour derrière les Cordeliers.

Croyes à 11$^{s}$, 3$^{d}$ le cent, 8$^{l}$, 8$^{s}$, 6$^{d}$.

Chaux 18$^{l}$ 9$^{s}$ ; 2,928 pieds 3/4 pierres de tailles, 252$^{l}$, 16$^{s}$.

430 voitures pierres villaines, 45$^{l}$, 3$^{s}$, 8$^{d}$.

35 poinssons tuile battue à 8$^{s}$, 6$^{d}$ le poinsson, 21$^{l}$, 6, 9$^{d}$.

248 voitures de grève à 15$^{d}$ l'une, 15$^{l}$, 10$^{s}$ ; journées d'ouvriers, 51$^{l}$, 10$^{s}$.

Souyeurs de bois, ect.

(*Den. patrim.*, p. 11.)

**1513.** — Conclud que l'on prengne et contraingne les habitants d'environ Reims à venir besoingner à à corvée a vuider les terres derrière la tour nuefve derrière les Cordeliers afin de mettre à jour les persées d'icelle... ceux qui seront déffaillants paieront douze derniers tournois.

(*Conclusions*, p. 38.)

**1514.** — Payé aux souyeurs de longs bois pour avoir soyé 6 vingt dix pieds de planches de chêne au

Digitized by Google

prix de 30ˢ le cent pour employer à la couverture de la grosse tour nuefve près des Cordeliers, 1ˡ 19ˢ.

Payé à Boudin, masson pour avoir besongné à la grosse tour nuefve derrière les Cordeliers, 8ˡ 9ˢ 7ᵈ.

Payé à Henri Thomas et Groly pour journées par eux vacquées à besongner à la grosse tour nuefve près des Cordeliers à 3ˢ 4ᵈ la journée, 4ˡ 10ˢ.

28 voitures de planches pour le comble de la grosse tour, 4ˡ 18ˢ 9ᵈ.

Bois, cloux, 10ˡ.

Aux charpentiers, couvreurs, 66ˡ.

Louage d'un jardin pour tailler les pierres, 80ˡ.

(*Compt. des fortif.*, p. 9, 205.)

**1516.** — Payé à Oudart Noel, pour planches, cloux, lattes pour la grosse tour nuefve, 7ˡ 2ˢ.

(*Compt. des fortif.*, p. 138, 172.)

**1517.** — Payé à Pasquier Guichard pour journées employées aux terrasses contre la grosse tour et les Augustins, 28ˡ 7ˢ.

Payé à Pierre Couillet tonnelier pour avoir relyé 41 caques de pouldre et avoir avallé de la grange de la ville 23 caques de pouldre et les mener à la grosse tour.

(*Compt. des fortif.*, p. 127.)

**1519.** — Payé à Oudard Noel pour cloux employés à la couverture de planches sur la grosse tour derrière les Cordeliers, 4ˡ 6ˢ.

(*Compt. des fortif.*)

**1522.** — Conclud que les maistres des œuvres de la ville de Reims parachèveront ce qui est à faire

Digitized by Google

sur les combles de la grosse tour et feront couvrir la dite tour de planches ou autres couvertures pourceque les voutes se gastent des eaues.

(*Délibération du Conseil.*)

**1544.** — Au conseil Nicolas Chinoir l'un des maistres des ouvrages de la ville remonstre qu'il estoit nécessaire de recouvrer et racoustrer partie de la couverture de la grosse tour derrière les Cordeliers appelée la Tour Saint-Georges qui a esté découverte pour mettre l'artillerie dessus la tour durant le temps que l'Empereur et son armée estoient proche ceste ville.

(*Concl. du Conseil.*)

**1555.** — Contrescarpe devant la tour Saint-Georges.

(*Den. patrim.*)

**1692, 22 décembre.** — Au Conseil M. le Lieutenant représente qu'à cause de l'incendie arrivé à la belle tour près de l'église des pères Cordeliers yl y a environ trois ans, pour éviter la dépense pour le rétablissement d'icelle et notamment de la couverture on a fait faire une terrasse, cette terrasse est disposée pour y faire un jardin. M. Marc Antoine, chirurgien de ceste ville fait offre de prendre ladite terrasse si on veut la lui abandonner pour 25 ans, d'en rendre par chacun an dix sols à la ville, d'y faire construire une petite chambre et de mettre la dite terrasse en bon estat et nature de jardin.

Les offres sont acceptées.

(*Concl. du Conseil.*)

Digitized by Google

**1796, 23 février.** — L'an 4, le 4 ventose, moi Jean Evangeliste Poterlet, architecte du département de la Marne, en vertu d'ordres de l'administration, ai procédé à la visite des maisons de justice, d'arrêt et de correction...

### Prison dite de la Belle-Tour.

Cette maison construite sur les remparts est une des anciennes tours enclavées dans ses murs, elle a $25^m\ 14^c$ de longueur sur $12^m\ 67^c$ de largeur..., deux petits bâtiments servant de logement au concierge...

La prison est formée de deux estages, non compris une partie assise sur les reins de la voûte supérieure servant pour les individus condamnés au secret.

Les murs d'enceinte de cette tour ont $5^m\ 84^c$ d'épaisseur..., petite prison appelée le secret, peut contenir vingt individus..., la première prison comprend une grande pièce commune, trois pièces particulières dont chacune peut contenir vingt personnes..., quatre cachots...

La deuxième prison au bas de la tour comprend deux pièces principales, plusieurs petits cachots.

Ces prisons sont exécutées en pierres de taille..., sont voutées en ogives semblables à ceux des églises gothiques.

(*Archives de Reims.* — Liasse Police. — Prisons.)

**1817.** — Les remparts entourent absolument la ville... ils ont environ 3,000 toises.

La tour la plus considérable située près de la porte Cérès se nomme la Belle-Tour.

(Geruzez.)

Digitized by Google

**1817, mai.** — Démolition de la Belle-Tour; elle a été vendue 7,750 francs.

(Povillon, Cocquault, p. 772.)

## 24. — Corps de garde S^t^-Pierre-les-Dames.

(N° 17 de l'*État de 1786.*)

## 25. — Tour des Trois-Museaux.

(Porte-Neuve. — Tour Saint-Pierre. Porte des Augustins. — Porte derrière Saint-Pierre-les-Dames.)

Porte entre le monastère Saint-Pierre-les-Dames et l'endroit où s'éleva le couvent des Augustins, à l'extrémité de la rue des Murs.

C'est par cette porte que saint Albert est sorti en 1192, il a été assassiné à peu de distance dans la campagne.

Cette porte est connue jusqu'au XVII^e^ siècle sous le nom de Porte-Neuve (voir le plan de Collin); elle a été murée en 1359 par ordre de Gaucher de Chatillon. On l'a utilisée pour construire la tour des Trois-Museaux.

Porte-Neuve des Augustins.

Elle était d'abord composée de deux tours entre lesquelles on avait établi un pont-levis avec machicoulis. On a reconnu ces détails en démolissant ces tours en 1848.

Entre ces deux tours, on en a élevé une troisième.

Digitized by Google

Ce groupe de trois tours s'est appelé la tour aux Trois-Museaux.

(MAQUART.)

**1436, 21 mai.** — Le Conseil ordonne que les maistres des œuvres facent prendre les pierres des deux esles de porte neufve.

(*Conclusions.*)

**1485.** – Est besoin de besongner à la massonnerie en l'une des tours de porte neufve, par bas ou aultrement inconvénient en adviendra de brief.

(*Conclusions.*)

**1514, may.** — Pour la porte des Augustins.

Payé pierres de taille, massons, manouvriers, voituriers, charpentiers, grève, 201$^{l}$ 5$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 105.)

**1517.** — Payé à divers, 126$^{l}$ 14$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 167, 169.)

**1534.** — Payé à Jehan Loret, pour pierres blanches à employer au demi-rond de la porte de derrière les Augustins, 39$^{l}$ 12$^{s}$ 4$^{d}$.

A divers pour un comble sur la porte derrière les Augustins, 79$^{l}$ 9$^{s}$ ; chaulx, 10$^{l}$ 13$^{s}$ 9$^{d}$ ; croyes, 10$^{l}$ 5$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 13, 205.)

**1848.** — Démolition de la tour des Trois-Museaux.

## 26. — Corps de garde des Augustins.

(N° 19 de l'*État de 1786.*)



Digitized by Google

## 27. — Tour du Mont-Dieu.

(Tour des Augustins. — Bellegarde. — de la Plomberie. du Séminaire.)

Cette tour, connue sous le nom de Tour-du-Mont-Dieu, est la première forte tour qui défend la ville du côté de l'est, établie sur des fossés profonds sur la campagne et des terrassements très élevés du côté de la ville, des souterrains dirigés hors la ville permettaient des sorties dans la direction de Cernay. Ces souterrains actuellement obstrués sont utilisés pour l'absorption des eaux pluviales et des eaux ménagères des maisons construites sur l'emplacement de cette tour.

**1489, 1er juin.** — C'est la déclaration de l'ouvrage de massonnerie qui est à faire en la ville de Reims pour la construction d'une tour à demy-rond ou pas d'asne que les habitants d'icelle ville entendent à faire entre la tour Blanche du faubourg de Saint-Nicaise et la porte neuve d'auprès les Augustins au devant de la butte des Francs-Archers estant derrière le jardin des dits Augustins, du costé vers la dite porte neuve.

DESCRIPTION DES OUVRAGES A FAIRE

Faire décombrer les fossez pour fonder la dite tour environ 36 pieds en largeur et 40 pieds de longueur... pour fonder et édifier jusqu'à environ 34 pieds près de fond de fossez..., la muraille jusqu'à la hauteur de 12 pieds aura 10 pieds d'épesseur et 8 pieds d'épesseur jusqu'en haut.

Il y aura deux estages — en iceux estages aura en chacun une canonnière bien voltée et bien étançonnée

Digitized by Google

pour tourner et virer les bastons... Au second estage et pardessus les canonnières où y aura de chacun côsté une pour battre au long de la douve des fosséz du costé de la ville.

On fera un secret suffisant pour mettre la poudre à canon, les outils, tampons, etc...

Mise à prix au plus ravallant à la somme de 300 livres tournois et six livres aux vins qui seront bus et y peut on ravaller pour un ou plusieurs ravallements de chacun cent sols tournois. Qui voudra ravaller voise pardevant Jehan Pussot greffier du conseil de la dite ville et il y sera reçeu s'il est souffisant, et s'en fera la délivrance en l'hostel de l'Eschevinage au dit Reims au plus ravallant le dimanche après le jour d'assension de nostre seigneur Jésus Christ, venant heure du gros coup de Nonne sonnant en l'église de Reims, à la chandelle estaignante.

Le lundi 1er jour de juin 1489, lendemain du jour de la délivrance de la marchandise ci-dessus déclarée Jehan Briez, Jehan Colbert et Jehan de Chalons, massons demt à Reims auxquels icelle marchandise a été adjugée et délivrée à la somme ci-dessus déclarée (300 livres tournois) ont promis de faire, parfaire bien la tour ou demi-rond.

(*Archives de Reims.* — Liasse 4. — Fortifications.)

**1489, 12 juin.** — Contraindre ceux des villages à quatre lieues à l'environ de Reims, à venir besongner à corvées à l'adossement de la muraille et décombrer la tour derrière les Augustins.

(*Conclusions.*)

**1489, 27 novembre.** — Messieurs du Chapitre refusent des pierres de porte Chacre, en partie fondue,

Digitized by Google

pour employer à la tour que l'on fait derrière les Augustins.

(*Conclusions.*)

**1489.** — Payé à Jehan Briez, Jehan Colbert et Jehan Chalons, massons, sur la fasson de la neuve tour, derrière les Augustins, 85[l].

Et à plusieurs pour matières à eux achetées pour estre employées à la même tour, 330[l] 10[s] 2[d].

(*Den. patrim.*, p. 253.)

**1490.** — Payé à Jehan Briez, Jehan Colbert, et Jehan de Chaalon, sur la façon de la tour derrière les Augustins, 77[l] 4[s].

A divers charpentiers, couvreurs, etc., 394[l] 11[s] 5[d].

(*Den. patrim.*, p. 273.)

**1491, 17 octobre.** — Jehan Briez, Jehan de Chalons, Jehan Colbert, réclament un plus fait d'un quart plus qu'ils n'avaient marchandé... dont ils demandent à être récompensez...

(*Conclusions.*)

**1491.** — Payé à Jehan Briez, Jehan de Chalons, et Jehan Collebert, 40[l].

Aux mêmes, pour la parpaie de la Tour, 10[l] 4[s] 8[d].

Aux mêmes, plus fait, 75[l] 12[s].

A divers, charpentiers, serruriers, 47[l] 4[s], etc.

En tout, 594[l] 14[s].

(*Den. patrim.*)

**1492, 16 septembre.** — Jehan Briez, Jehan de Chalon et Jehan Colebert, ont fait à la tour neuve derrière les Augustins, la 5[e] partie plus qu'ilz n'es-

Digitized by Google

toient tenus par la cédule et marchié qui avoient été fait avec eulx, et dont ils requeroient estre salariez.

(*Conclusions.*)

**1505, 4 mars.** — Faire la charpenterie et couverture sur la tour des Augustins fort endommagée par la faulte de la couvrir.

(*Conclusions.*)

**1506.** — Le procureur dit à l'assemblée que Jehan Briez, Jehan Colebert et Jean de Chalon sont poursuivis pour la réparation de la tour qui a esté faite derrière les Augustins laquelle tombe par faulte des dits Colebert pour la malefaçon.

Les dits poursuivis disent qu'ilz n'en doivent répondre par devant le Lieutenant mais devant leurs juges...

(*Conclus.*, p. 282.)

**1506, 17 août.** — La tour construite par J. Colbert et autres derrière les Augustins, tombe déjà en ruines.

Ils sont assignés devant le Lieutenant, ils déclinent sa juridiction.

Tous les maçons renoncent à leur appel, excepté J. Colbert.

L'affaire est portée à Laon.

(VARIN, *Archiv. législ.*, t. I, p. 857.)

**1506, 24 septembre.** — Loys, par la grace de Dieu, roi de France au Bailly de Vermandois.

Autorisation d'ajourner Jehan Collebert etc., devant le Lieutenant du Bailly de Vermandois, à Laon, au sujet de la malefaçon de la tour qu'ils ont marchandé le 1 juin 1489, laquelle tour tomboit, estoit crevée et persée en plusieurs lieux....

(*Archives de Reims.*)

Digitized by Google

**1506, 16 octobre.** — La ville fait assigner Jehan Briez, Jehan Colebert, etc., pour avoir mal besoignez à la tour derrière les Augustins.

(*Conclus.*, p. 289.)

**1506, 16 novembre.** — Conclud a esté que Henry Boudin et Collesson Boudin, massons, soient entretenus en l'ouvrage de la tour derrière les Augustins (à 3 sous parisis par jour).

Aussi que la dite tour soit couverte le plus diligentement que faire se pourra aux despens de la ville.

(*Conclus.*, p. 295.)

**1507, 4 février.** — Le Procureur dit au Conseil qu'il a esté à l'assise de Laon tenue en mai dernier pour le procès contre Jehan Colebert, Jehan Briez, etc., pour la malefaçon de la tour derrière les Augustins.

(*Conclusions*, p. 361.)

**1508.** — Payé fournitures de croyes 22$^{l}$ 2$^{s}$ 6$^{s}$; de chaulx; 17$^{s}$.

De grève, de pierre villaines, 131$^{l}$ 8$^{s}$.

Et reparement de la Tour derrière les Augustins (Belle garde) laquelle estoit tombée en grande partie, 26$^{l}$ 19$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 10 à 28.)

**1513, 13 août.** — Payé à Jehan Frizon masson pour avoir réparé et fortifié la tour derrière les Augustins, 57$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 102.)

Digitized by Google

**1514, 20 may.** — Pierres de taille pour la tour Bellegarde derrière les Augustins, 24[l] 16[s] 10[d].

(*Den. patrim.*, p. 105, 198.)

**1521.** — Achat de chaux et grêve pour estre employées à la tour Bellegarde, 8[l] 4[s] 3[d].

(*Den. patrim.*, p. 194, 198.)

**1524, 16 juillet au 2 octobre.** — Payé aux massons pour avoir besongné à reffaire de neuf l'huisserie et muraille de la tour Bellegarde, du costé de la ville.

*Den. patrim.*, p. 278.)

**1556.** — Travaux faits à la porte de la tour Bellegarde derrière les Augustins 7[l] 18[s].

(*Den. patrim.*, p. 279.)

**1783.** — Le contour de la plate forme de la tour derrière la maison du Mont-Dieu contient 148 pieds.

La charpente et la couverture tombent en ruine, on projette construire sur la terrasse une Salette, faire un jardin, 837[l].

M. Mathieu Biemont entreprend les travaux.

(*Archives de Reims.*)

**1783 12 may.** — J.-B. Sutaine, Maillefer, conseiller échevin et Mathieu Biemont, maître plombier, demeurant à Reims, conviennent que Mathieu Biemont tiendroit à loyer pendant 27 ans la dite tour de la plomberie composée de différents souterrains et d'une terrasse pour le prix de 15[l] chaque année.

**1870.** — Démolition de la tour du Mont-Dieu.

Digitized by Google

## 28. — Tour Saint-Maurice.

(Entre la Tour du Mont-Dieu et la Tour Bailla.)

**1556.** — Travaux à la logette attenant à la tour Saint Maurice.

Id. — Travaux au moyneau près la tour Saint-Maurice.

**1556.** — Terres entre la tour Saint-Maurice et la tour Saint-Antoine (700 personnes), 1,217$^{l}$ 10$^{s}$ 6$^{d}$.

Terres du côté de la tour Saint-Maurice et la tour Saint-Loys, 278$^{l}$.

Terres aux remparts, près de la tour Saint-Maurice, 244$^{l}$ 10$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

## 29. — Tour Saint-Antoine.

**1524.** — Payé aux massons qui ont travaillé à la tour Saint-Antoine, 133$^{l}$ 6$^{s}$ 3$^{d}$.

**1553, 31 mai.** — Payé aux femmes qui ont vacqué à porter terre sur le moyneau tenant à la tour Saint-Antoine, au prix de 20 deniers par jour, aux hommes pour la même besogne, au prix de 2$^{s}$ 6$^{d}$ par jour, 375$^{l}$ 12$^{s}$ 11$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1555.** — Payé terres portées à la hotte sur le moineau tenant à la tour Saint-Antoine.

(*Den. patrim.*)

Digitized by Google

**1555.** — Ouvrages faits entre la tour Saint-Maurice et la tour Saint-Antoine.

(*Den. patrim.*)

## 30. — Tour Bailla.

(Tour du Saubourg. — Tour Blanche.)

**1432.** — Pour couverture de la neufve tour de Saubourg.

(*Den. patrim.*)

## 31. — Tour et Porte Saint-Nicaise.

**1432.** — Charpenterie du neuf demi-rond, derrière Saint-Nicaise.

(*Den. patrim.*)

**1434.** — A Collesson Marcadian et massons, pour avoir taillé et assis 1,358 chaperons de croyes sur les murailles de la forteresse, entre la porte Saint-Nicaise en tournant jusque à la rue Tournebouel.

(*Den. patrim.*)

**1514.** — Porte et tour Saint-Nicaise.

Pierres de taille, croyes, grève, manouvriers, 132$^{l}$ 10$^{s}$.

Massons, 41$^{l}$ 18$^{s}$ 4$^{d}$.

(*Den. patrim. et den. communs*, p. 107, 202.)

**1521.** — Réparation à la porte Saint-Nicaise.

id. à la tour près Saint-Nicaise.

(Varin, *Archiv. législ., Statuts*, t. I, p. 685.)

Digitized by Google

**1521.** — Payé à Nicolas Jacquin et autres 226$^{l}$ 7$^{s}$ 6$^{d}$; croyes, chaux, grève, pierres rousses, 30$^{l}$ 4$^{s}$ 2$^{d}$.

Massons, 119$^{l}$ 18$^{s}$ 1$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 192, 203.)

**1534.** — Chaulx à employer pour la porte Saint-Nicaise, 10$^{l}$ 1$^{s}$ 7$^{d}$; croyes, 4$^{l}$ 12$^{s}$ 8$^{d}$; bois pour soutenir les terres, 6$^{l}$ 19$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 16 à 48.)

**1534.** — Aux fossiez derrière Saint-Nicaise pour wider et porter le crouyn, 434$^{l}$ 15$^{s}$ 10$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 65.)

**1536.** — Muraille entre la tour du puys et la porte derrière Saint-Nicaise, 36$^{l}$ 1$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 168, 208.)

**1554, 21 avril au 3 juin.** — Terres sur les remparts.

Aux hommes qui ont porté terres sur les remparts et plate forme près de la porte Dieu-Limyre à 2$^{s}$ 6$^{d}$ le 100 de hottées.

Aux femmes qui ont porté terres sur la plate forme près de la tour Chanteraine à 2$^{s}$ 4$^{d}$ le cent de hottées.

Même ouvrage entre Dieu Limyre et Saint-Nicaise.

En tout, 2,976$^{l}$ 2$^{s}$ 7$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1555.** — Terres sur les remparts, 700 personnes.

Terres entre la tour Saint-Maurice et la tour Saint-Antoine, à 2$^{s}$ 6$^{d}$ le cent de hottées.

Digitized by Google

Terres du côté de Saint-Maurice à la tour Saint-Loys.

Terres entre Dieu Limyre et Saint-Nicaise.

Terres plate forme Chanteraine, la contre-escarpe devant la tour Saint-Georges, aux remparts tour Saint-Maurice et tour Saint-Adrien.

En tout 5,272$^{l}$ 6$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1555.** — Montée qui avait été faite près la tour du Puyts défaite et réassise près la tour Saint-Maurice.

(*Den. patrim.*)

**1556.** — Porte et tour Saint-Nicaise.

Au Moyneau derrière l'abbaye Saint-Nicaise.

(*Den. patrim.*)

Sous terrain de l'ancienne porte de Saint-Nicaise cédé à M. Hédouin, officier d'artillerie pour y faire du nitre.

## 32-33. — Tour du Puits et Demi-rond derrière Tout-le-Faut.

(N° 24 de *l'État de 1786.*)

**1432.** — Charpenterie du neuf demi-rond, derrière Tout-le-Faut.

(*Den. patrim.*, p. 39.)

**1433.** — Payé à Jehan Barbaise pour ouvrages faits au neuf demi-rond derrière Tout-le-Faut.

(*Den. patrim.*)

Digitized by Google

## 34. — Porte Dieu-Lumière.

**1447.** — A Jacques Truffot, pour la réfection des esles du pont de Dieu-Lumière.

Croyes ; pierres villaines ; grève ; chaux, 13$^{l}$ 15$^{s}$ 2$^{d}$.

A Jehan Cellan, pour rehausser le mur, 12$^{l}$ 8$^{s}$.

(*Den. patrim.*, p. 243 à 249.)

**1517.** — Porte Dieu-Lumière.

Croyes ; grève ; carreaux ; pierres villaines ; thuilles battues, 40$^{l}$ 12$^{s}$ 1$^{d}$.

Massons, 39$^{l}$ 2$^{s}$ 11$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 162 à 169.)

**1555.** — Terre portée à la hotte pour la plate forme d'entre Dieu-Lumière et Chantraine.

(*Den. patrim.*)

**1556.** — Démolition du vieux pont tournant.

A Jehan Pussot, charpentier, et autres, 45$^{l}$ 7$^{s}$ 6$^{d}$.

A Jehan Frappon, 5$^{l}$.

A Doynet, 7$^{l}$ 10$^{s}$ 8$^{d}$.

60 voitures d'aresne à raison de 2 sous tournois, 6$^{l}$.

Pierres meulieres pour le pont tournant, 95$^{l}$ 16$^{s}$ 4$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 388.)

**1556.** — Démolition du vieux pont dormant de la porte Dieu-Lumière, 13$^{l}$ 12$^{s}$.

Défaire et refaire le comble de dessus le pont levis de la porte Dieu-Lumière.

(*Den. patrim.*, p. 387.)

Digitized by Google

Dieu-Lumière, Porte reconstruite en 1620.
Démolie, 1818.

(TARBÉ, p. 374.)

## 35. — Chanteraine.

**1423**. — Pierres villaines et Chaperons de croyes pour les murs de Chanteraine.

(*Den. patrim.*)

**1428**. — Pierres de taille de la quarriere de Brimont, pour la tour nuefve de Chanteraine.

(*Den. patrim.*)

**1429, 14 février**. — Sera ordonné de parfaire la tour Chanteraine.
Seront faits plusieurs demi-ronds devers la campagne.

(*Conclusions.*)

**1429**. — A été délibéré de faire faire les demi-ronds à journées et auront par jour les principaux ouvriers, 3ˢ 4ᵈ.

(*Conclusions.*)

**1429, 5 mars**. — Payé à divers pour ouvrages par eux faits à la tour Chanteraine et pour les demi-ronds 144ˡ 3ˢ 2ᵈ.

(*Den. patrim.*)

**1429, 12 mars**. — A Collart de Givery, masson et autres pour ouvrages par eux faits pour la tour Chanteraine, 102ˡ 9ˢ 10ᵈ.

(*Den. patrim.*)

Digitized by Google

**1429, 4 juillet**. — Parfaire la tour Chanteraine, les fondements en pierres villaines et le résidu en croies.

(*Conclusions*).

**1430, 26 mars**. — A Thierry Culpierre et autres, pour ouvrages faits à la tour Chateraine, 57$^{l}$ 12$^{s}$ 2$^{d}$.

(*Den. patrim.*)

**1430, 18 may**. — Amener pierres de Brimont pour parfaire la Tour Chanteraine.

(*Conclusions.*)

**1432, aout**. — Pierres amenées à Chanteraine, etc., 101$^{l}$ 11$^{s}$.

(*Den. patrim.*)

**1446**. — A Jehan Barbaise, charpentier, pour ouvrages à la tour Chanteraine 118$^{l}$.

Croyes, chaux, moilons et thuiles battues.

(*Den. patrim.*, p. 23, 227.)

**1447**. — Payé à Herbin Toinet, pour le comble de la tour Chanteraine, 30$^{l}$ 2$^{s}$ 8$^{d}$.

A Jehan Godefroy, chaudrelier pour une grant banniere à 6 fleurs de lis et 11 panonceaux pour mettre sur la tour, 3$^{l}$ 12$^{s}$.

Couverture de la tour, 85$^{l}$ 1$^{s}$ 4$^{d}$.

Pierres de taille, 3$^{l}$ 12$^{s}$.

Grève, croyes, 3$^{l}$, 13$^{s}$ 1$^{d}$.

Plomb pour les lucarnes, 6$^{l}$ 7$^{s}$ 7$^{d}$.

Aux massons pour la voussure du dernier estage 20$^{l}$ 16$^{s}$ 8$^{d}$.

A Colart Brulé et couvreurs, 30$^{l}$ 8$^{s}$.

Digitized by Google

Peinture d'une grant bannière, 4[l] 4[s].
Plomb et sauldure, 13[l] 16[s] 8[d].

(*Den. patrim.*, p. 231, 238.)

**1488.** — Tour neuve faite lez la tour Chanteraine.

(*Conclusions.*)

**1488, 25 aout.** — Avec le demy rond, fait auprès de Chantraine, on en fera encore ung auprès du Ruisselet.

(*Conclusions.*)

**1521.** — Chaux ; grève ; ardoises, 9[l] 16[s] 3[d].
Aux massons, 23[l] 6[s] 5[d].

(*Den. patrim.*, p. 195, 203.)

**1524.** — Tour Chanteraine.
Aux massons, 49[l] 17[s] 3[d].
Au charpentier, pour le comble, 36[l].
Aux massons, pour la grosse muraille entre Dieu-Lumière et tour Chanteraine, 15[l] 9[s].

(*Den. patrim.*, p. 239, 249.)

**1525.** — Choisir le lieu souffisant pour la butte à faire près Chanteraine, qui sera un ouvrage de grosse despence, mais néanmoins ne cessons en rien l'ouvrage de nos fossetz.

(*Délibérations du Conseil*, p. 550.)

**1534.** — Grève à 18[d] la voiture ; marche pied entre Chanteraine et Dieu-Lumière, 4[l] 10[s].
Croye entre Chanteraine et Tournebonyau, 26[l] 12[s].

(*Den. patrim.*, p. 28, 218.)

Digitized by Google

**1553, 31 mai.** — Payé aux hommes et femmes qui ont porté terres sur la plate forme de Dieu-Lumière et Chanteraine, 3 sols le cent de hottes.
550 personnes, 375[l] 12[s] 11[d].

(*Den. patrim.*)

**1553.** — 1° Faire une plate forme de terrasse de la porte Dieu-Lumière à tour Chanteraine;
2° Un moyneau de pierre dans le fossé entre Dieu-Lumière et Chanteraine;
3° Faire une grande et haute plate forme à l'endroit de la tour Chanteraine.

(VARIN, *Stat.*, t. I, p. 699.)

**1554.** — Eloy Gonel, masson à Reims, fait cinq canonnières à la tour Chanteraine.

(*Den. patrim.*, p. 21.)

**1564.** — De Husson Himblot pour le louage du jardin de Chanteraine à 75 sous par an.

(*Den. patrim.* p. 269.)

**1806, 19 septembre.** — Démolition de la tour Chanteraine.

(POVILLON, 778, 1809. — GERUZEZ, 347.)

## 36. — Tour de Tournebonneau.

TOURNEBOYAU. — TOURNEBOUEL.

**1428.** — Pierres de taille de la quarrière de Brimont pour la tour de Tournebouel.

(*Den. patrim.*, p. 37.)

Digitized by Google

**1536.** — Croyes pour Tourneboyaux.

(*Den. patrim.*, p. 220.)

## 37. — Fléchambault.

**1430.** — Pont levys à faire à porte Féchambault.

(*Conclusions.*)

**1430, 2 may.** — Pont levys et tranchées à faire rue de Molins et Frichambaut.

(*Conclusions.*)

**1430, 18 may.** — On fera amener pierres de Brimont pour la tranchée de Frichambaut.

(*Conclusions.*)

**1432, 28 juillet.** — Charpenterie de la nuefve garde des portiers de Frichambaut.

(*Den. patrim.*)

**1447.** — A Jehan Collan, masson, pour la réfection des murs depuis porte à Vesle jusqu'à Frichambaut à $12^{s}$ $6^{d}$ la toise, $18^{l}$ $18^{s}$ $1^{d}$.

Pierres villaines, chaux, grève, $11^{l}$ $16^{s}$ $10^{d}$.

Près de la porte de la rue de Molins, $4^{l}$ $2^{s}$ $10^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 234.)

**1452.** — Payé aux massons, charpentiers, etc., pour avoir travaillé à la porte Frichambaut (les journées de maîtres à $3^{s}$ $4^{d}$.)

Les journées du varlet $12^{d}$.

(*Den. patrim.*)



Digitized by Google

**1489.** — A Ragotin, pour la façon de deux henses de plomb par luy mises sur les deux tourelles d'emprès Fléchambault, 3[l].

(*Den. patrim.*)

**1513.** — Manouvriers pour avoir besongné au boulevart de Fléchambault, 14[l] 17[s] 9[d].

(*Den. patrim.*, p. 94, 98.)

**1514.** — Porte Fléchambault.
Pierres de taille, 37[l] 2[s].
Massons, 27[l] 15[s] 9[d].
Charpentiers, 92[l] 1[s] 7[d].
Bois, 18[l] 5[s] 11[d].
Voituriers, 13[l] 5[s].
Pionniers, 89[l] 7[s].
Pont levys, 2[l] 4[s].

(*Den. patrim.*, p. 108, 389.)

**1534.** — Payé à Jehan Loret, carrier, pour pierres roussettes pour employer à la porte Fléchambaut, 37[l] 18[s] 3[d].
Chaulx, pierres de taille, grève, croyes, 49[l] 14[s] 10[d].
Pierres de taille, etc., 170[l].
Ardoises, couvreur, 31[l] 13[s] 4[d].
Au pont levys, 79[l] 5[s] 6[d].
Hollandry, 3[l] 10[s].
Loge du portier, 2[l] 5[s] 6[d].
A la porte, 41[l] 10[s] 2[d].
Pierres blanches, 72[l] 16[s] 9[d].
A Oudinot, chaudronnier, pour trois banderolles de cuivre qui ont été mises sur le comble fait de neuf à Fléchambault et pour la peinture, 4[l].

(*Den. patrim.*, p. 14, 156.)

Digitized by Google

## 38. — **Folle-Peine.**

**1556.** — Travaux au pont de la platte forme de Folle Peine.

(*Deniers communs.*)

## 39. — **Tour Saint-Martin.**

**1555.** — Payé à Nicquelet, maçon, pour la muraille de neuf du costé de la plate forme de rue de Moulin à la tour Saint-Martin.

(*Den. patrim.*)

## 40. — **Jard.**

(Poterne et Tour)

**1452.** — Payé à Guillemin, pour avoir relevé un bouquet dessoubz la tour endroit du Jard.

(*Den. patrim.*, p. 41.)

**1534.** — A Jacques Masson, pour refaire la bresche de la muraille derrière le Jard.

Chaulx, thuilles battues, croyes, grève, pierres villaines, 30$^{l}$ 8$^{s}$ 6$^{d}$.

(*Den. patrim.*, p. 15, 26.)

**1536.** — Ouvrages faits à la poterne en plusieurs fois.

Pour le demi-rond près de la poterne.

(*Den. patrim.*, p. 220, 223, 56.)

Digitized by Google

### 41. — Tour de Saint-Liez.

**1555.** — Payé à Niquelet, maçon, pour rehausser de trois tas de pierre de taille la tour de Saint-Liez que l'eau avait minée.

(*Den. patrim.*)

### 42. — Tour Notre-Dame, près de la Tannerie.

(Corps de Garde de la Tannerie)

(N° 28 de l'*État de 1786.*)

### 43. — Tour Saint-Victor.

(Voir n° 1. — Porte à Vesle.)

### 44. — Corps de Garde du Clazenier.

(Corps de Garde de Vesle)

(N° 30 de l'*État de 1786.*)

### Tours dont je n'ai pas connu l'emplacement.

Jehanne-d'Avize.
Du Diable.
Saint-Étienne.
Saint-Guillaume.
Saint-Julien.
Saint-Loys.
De la Sorcière.
Saint-Thiébault.

Digitized by Google

*Il existe à la Bibliothèque de la Ville un album de dessins faits d'après nature par M. J.-J. Maquart, et offert par sa veuve à la Ville de Reims.*

*Ces dessins ont été exécutés avec une grande exactitude de 1840 à 1850; ils représentent la vue des remparts et des tours, tels qu'ils existaient encore au milieu de ce siècle.*

*En consultant cet album, les Rémois auront une bonne idée de ce qu'était la ceinture de remparts de la ville au moyen âge.*

---

## ERRATUM

Page 255, ligne 5 : au lieu de 1537 *lisez* 1357.
— 255, — 18 : au lieu de 1537-1538 *lisez* 1357-1358.

Digitized by Google

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES TOURS


| Nos des Tours | | | Pages |
|---|---|---|---|
| 19 | Adrien (Saint-) | | 282 |
| 18 | Anne (Sainte-) | TEMPLE | 281 |
| 29 | Antoine (Saint-) | | 304 |
| 16 | Artillerie (Maistres de l') | | 280 |
| 6 | Arquebuse | | 275 |
| 26 | Augustins (corps de garde) | | 297 |
| 25 | id. (porte) | TROIS-MUSEAUX | 296 |
| 27 | id. (tour) | MONT-DIEU | 298 |
| 30 | Bailla | | 305 |
| 21 | Balloir | CÉRÈS | 284 |
| 27 | Belle-Garde | MONT-DIEU | 298 |
| 23 | Belle-Tour | | 288 |
| 3 | Belle-Vue | SERPENTINE | 274 |
| 4 | Berangiere | | 274 |
| 30 | Blanche | BAILLA | 305 |
| 16 | Canonniers | MAITRES DE L'ARTILLERIE | 280 |
| 21 | Cérès | | 284 |
| 35 | Chanteraine | | 309 |
| 19 | Chapelais | ADRIEN (SAINT-) | 282 |
| 10 | Chativesle (St-Pierre) | | 276 |
| 5 | Cignes | MADELAINE | 275 |
| 44 | Clazenier (corps de garde) | | 316 |
| 12 | Clemaretz (corps de garde) | | 277 |
| 22 | Cordeliers (corps de garde) | | 288 |
| 23 | id. (tour) | BELLE-TOUR | 288 |
| 7 | Cuirs (Jardin aux) | | 276 |
| » | Diable | | 316 |


Digitized by Google

| Nos des Tours | | | Pages |
|---|---|---|---|
| 34 | Dieu-Lumière | | 308 |
| » | Étienne (Saint-) | | 316 |
| 37 | Fléchambault | | 313 |
| 38 | Folle-Peine | | 315 |
| 23 | Georges (Saint-) | Belle-Tour | 288 |
| 3 | Guérites (Deux-) | Serpentine | 274 |
| » | Guillaume (Saint-) | | 316 |
| 20 | Hilaire (Saint-) | | 284 |
| 8 | Jacques (Saint-) | | 276 |
| 40 | Jard (poterne et tour) | | 315 |
| » | Jehanne-d'Avize | | 316 |
| » | Julien (Saint-) | | 316 |
| 41 | Liez (Saint-) | | 316 |
| » | Loys (Saint-) | | 316 |
| 5 | Madelaine | | 275 |
| 17 | Mars | | 280 |
| 39 | Martin (Saint-) | | 315 |
| 11 | Maupas (Jardin de M. de) | | 276 |
| 28 | Maurice (Saint-) | | 304 |
| 20 | Moineau | Hilaire (Saint-) | 284 |
| 27 | Mont-Dieu | | 298 |
| 25 | Museaux (Trois-) | | 296 |
| 25 | Neuve (ancienne Porte-) | Trois-Museaux | 296 |
| 31 | Nicaise (Saint-) | | 305 |
| 42 | Notre-Dame | | 316 |
| 9 | Philippe (Saint-) | | 276 |
| 10 | Pierre (Saint-) Chativesle | | 276 |
| 24 | id. id. les Dames (Corps de garde) | | 296 |
| 25 | id. id. (Tour) | Trois-Museaux | 296 |
| 14 | id. id. le Vieil | | 279 |
| 27 | Plomberie | Mont-Dieu | 298 |
| 25 | Porte-Neuve des Augustins | Trois-Museaux | 296 |
| 13 | id. id. des Promenades | | 277 |
| 16 | Poudres | Maitres de l'Artillerie. | 280 |
| 32 | Puits | | 307 |
| 13 | Régnier-Buiron | Porte Neuve des Promenades. | 277 |
| 16 | Rouge | Maitres de l'Artillerie. | 280 |
| 30 | Saubourg | Bailla | 305 |
| 23 | Séminaires | Belle-Tour | 288 |
| 27 | id. | Mont-Dieu | 298 |
| 3 | Serpentine | | 274 |


Digitized by Google

| Nos des Tours | | Pages |
|---|---|---|
| » | Sorcière | 316 |
| 18 | Temple | 281 |
| » | Thiebault (Saint-) | 316 |
| 15 | Tirelire | 279 |
| 36 | Tournebonneau, Tournebouel | 312 |
| 33 | Tout-le-Faut | 307 |
| 1 | Vesle (porte) | 269 |
| 2 | id. (guérite) | 274 |
| 43 | Victor (Saint-) | 316 |


# TABLE DES CHAPITRES


| | Pages |
|---|---|
| Enceinte gallo-romaine | 249 |
| Moyen âge, fortifications en général, leur construction, leur étendue et les dépenses qu'elles occasionnèrent | 253 |
| Portes, tours, tourelles, leur situation, leur importance, et leur destruction | 265 |
| Liste générale des tours | 265 |
| Vente, par le gouvernement, des tours qui existaient en 1807 | 267 |
| Détail spécial sur chaque tour, etc., dates de construction, dépenses, devis (pour quelques tours), etc | 269 |


Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME

## SÉANCE PUBLIQUE


Pages

*Discours d'ouverture* prononcé par M. le docteur LUTON, président annuel : *l'Œuvre des médecins en dehors de la médecine* ..... 1

*Compte rendu des Travaux de l'année 1885-1886*, par M. HENRI JADART, secrétaire général ..... 15

*Rapport sur le Concours d'Histoire*, par M. DURANT DES AULNOIS, membre titulaire ..... 37

*Rapport sur le Concours d'Archéologie*, par M. L. DEMAISON, secrétaire archiviste ..... 45

*Rapport sur le Concours de Poésie*, par M. PIÉTON, membre titulaire ..... 52

Pièces couronnées :

*Victor Hugo*, par M. l'abbé CIZEL ..... 64

*Courbet* ..... 77

*Concours de l'année 1886, Prix et Médailles* ..... 83

*Programme des Concours ouverts pour les années 1887 et 1888* ..... 89

*Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1885-1886* ..... 93

*Tableau des membres composant l'Académie au 22 juillet 1886* 89


## SCIENCES


*Éloge de M. Jamin*, membre de l'Institut, membre honoraire de l'Académie de Reims, lu à la séance publique du 22 juillet 1886, par M. BERTINET, membre titulaire ..... 101


## HISTOIRE


*Lettres inédites du Cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, et du Duc de Guise (1558-1572)*, communication de M. le comte de Barthélemy, membre correspondant... 111


Digitized by Google

## ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS

Pages

*Fragments d'un Sarcophage chrétien*, autrefois dans l'église Saint-Nicaise, conservés au Musée de Reims, par M. L. DEMAISON ..... 143

*Aperçu sur les Théâtres antiques*, lecture faite à l'Académie de Reims en 1885, par M. Alph. GOSSET, membre titulaire ..... 151

*Une Question à propos de la restauration de la Cathédrale de Reims : la Statuaire*, lecture par M. l'abbé CERF, membre titulaire ..... 175

*Statue de saint Louis au transept nord de la Cathédrale de Reims, portrait du saint Roi*, lecture faite par M. l'abbé CERF, membre titulaire ..... 182

## BIBLIOGRAPHIE RÉMOISE

*Architecture, Histoire. — Les Monuments historiques de la ville de Reims*, par Eugène LEBLAN, architecte, 10 fascicules in-f°, compte rendu par M. JADART, membre titulaire ..... 213

*Table analytique des dix fascicules* ..... 219

*L'Œuvre de Leblan à la Bibliothèque de Reims* ..... 225

*Inventaire des Archives (1841-1886)*. — Rapport soumis à l'Académie dans sa séance du 12 novembre 1886, par M. JADART, secrétaire général ..... 227

*Table de l'inventaire des Archives* ..... 247

## ARCHÉOLOGIE RÉMOISE

*Les anciennes Fortifications de Reims*, par M. LEBOURQ, membre correspondant ..... 249

*Table alphabétique des Tours* ..... 318

Table des chapitres ..... 320

Digitized by Google

# PLANCHES DU TOME LXXIX


| | Pages |
|---|---|
| Fragments du Sarcophage de Saint-Nicaise..... | 150 |
| Théâtre de Valognes (ancienne Alauna)..... | 158 |
| Danseuse antique, d'après un bas-relief de la villa Albani. | 160 |
| Théâtre gallo-romain à Orange..... | 175 |
| Remparts gallo-romains de Reims..... | 249 |
| Remparts du moyen-âge..... | 252 |


REIMS. — IMPRIMERIE COOPÉRATIVE, RUE PLUCHE, 24.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01642 2902

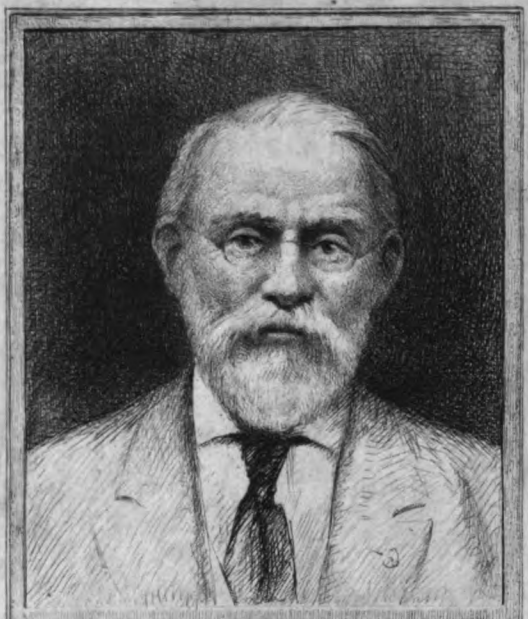

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google